This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

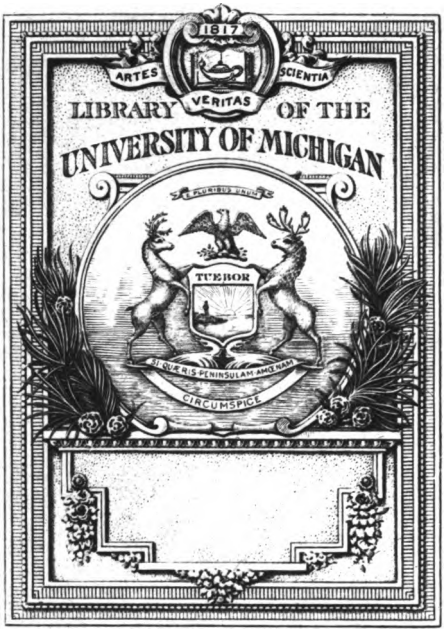

Digitized by Google

BX
802
.M4
V.2

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLANGES RELIGIEUX

Digitized by Google

Digitized by Google

Mélanges Religieux

RECUEIL PÉRIODIQUE

Omnia et in omnibus Christus.
Epist. S. Paul I, Col. c. III, v. II

TOME II

MONTRÉAL
CADIEUX&DEROME
1900

Digitized by Google

Digitized by Google

Rom. Lang
Jesuites
10-11-44
51097

MÉLANGES RELIGIEUX

RECUEIL PÉRIODIQUE.

1re Année Montréal, 25 Juin 1841. Vol. II

NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.—Depuis le règne d'Elisabeth, Beverley n'avait pas vu célébrer publiquement la messe. Il y a quelques semaines, les habitants catholiques de cette ville ont joui de ce consolant spectacle ; il leur a été permis d'assister à l'auguste sacrifice dans une chapelle que leur piété vient d'élever. Il paraît, d'après un correspondant du *Tablet*, qu'ils avaient, jusqu'ici, été obligés d'aller entendre la messe à Hull, c'est-à-dire à neuf milles de distance. Ces pieux chrétiens avaient adressé un mémoire au vicaire apostolique du district pour le prier de prendre en considération le dénûment spirituel de cette partie de son troupeau, et une souscription, qui s'éleva bientôt à une centaine de mille francs, leur permit enfin de construire l'église qu'ils ont inaugurée au mois d'avril.

ECOSSE.—Les 20,000 frs que l'Œuvre de la Propagation de la Foi a fait passer, depuis peu, en Ecosse, ont puissamment contribué à y seconder les progrès du catholicisme. A Edimbourg, le nombre des catholiques s'élève aujourd'hui à 20,000 ; il y a quelques années, on y comptait à peine 14 familles qui fussent restées fidèles à leur foi. Glasgow avait 300 catholiques, il y a trente ans ; leur nombre dépasse en ce moment 70,000. Kilmarnock a envoyé à Mgr l'évêque d'Edimbourg une députation pour obtenir de lui qu'un prêtre y fixât sa résidence, vu que l'on y compte déjà 1,000 catholiques. Chaque année,

Digitized by Google

cette ville voit 80 à 100 conversions s'opérer dans son sein, et une nouvelle église vient d'y être bâtie.

FRANCE.—*Diocèse de Reims.*—L'*Ami de la religion* publie sur la mort déplorable d'un incrédule la lettre suivante, qui lui est adressée par un pieux et grave correspondant. Elle contient des détails que nous n'avons pas lus sans frémir, mais que nous devons reproduire, afin de montrer combien est profonde la plaie que l'incrédulité a faite, en France, à la société.

" Un riche propriétaire d'une des communes de l'arrondissement de Sedan (Ardennes) était connu depuis longtemps par l'exaltation de ses opinions anti-religieuses. Il en faisait parade en tous lieux, et surtout au cabaret. Il ne pouvait se trouver avec quelqu'un sans tenir quelques propos grossiers contre la religion ou contre ses ministres : c'était là son bonheur et sa vie. La loi de l'abstinence était souvent l'objet de ses discours impies : aussi ne se faisait-il aucun scrupule de la violer publiquement. Le Vendredi-Saint dernier, il affectait encore de manger de la viande en présence de ceux qui entraient chez lui ;il disait à une femme qui se trouvait là : "Tu ne "manges pas de viande aujourd'hui, et moi j'en man-"ge ; tu vas à la messe, et moi je n'y vais pas. Cepen-"dant tu éprouves des malheurs, et moi je suis heu-"reux."

" En sa qualité de chasseur, il avait quatre chiens auxquels il donnait des noms dictés par sa frénésie irréligieuse, et qui outrageaient ce qu'il a de plus vénérable dans la religion Il appelait le premier *Dieu*, le second *Jésus-Christ*, le troisième le *Saint-Esprit* ; le quatrième, qui est une chienne, mère des trois autres chiens, il l'appelait la *Vierge*.

" Dimanche, 25 avril, jour du Bon-Pasteur, étant à la chasse avec ses quatre chiens, et leur donnant à manger, il s'appuyait sur son fusil comme pour se reposer, de telle sorte que les deux canons étaient placés sous son épaule droite. Pendant que ses chiens s'élançaient pour saisir les petits morceaux de pain

Digitized by Google

qu'il leur jetait, celui qu'il appelait *Dieu* toucha avec sa patte la détente du fusil qui partit à l'instant. Le coup fit sous l'épaule du chasseur une profonde et large blessure, et coupa l'artère en trois endroits. M. G. blessé à mort, pirouetta deux ou trois fois, en arrosant de son sang quatre ou cinq mètres (une quinzaine de pieds) du terrain sur lequel il s'était arrêté. Après quoi il tomba sans connaissance. Ses quatre chiens se jetèrent sur lui pour boire son sang qui coulait toujours à grands flots. La bourre du fusil avait mis le feu à ses vêtements ; il aurait probablement été dévoré par ses chiens ou consumé par les flammes, s'il n'avait été promptement secouru par un homme qui se trouvait à quelques pas de cette scène épouvantable.

"Cet homme, ayant éteint le feu, et étant parvenu avec beaucoup de peine à arrêter un peu l'hémorragie, chargea sur ses épaules le blessé qui avait recouvré la connaissance, et le transporta ainsi dans une habitation du voisinage. Pendant ce trajet, le chasseur ne songeait plus, comme de coutume, à insulter à la piété de ses concitoyens, à lancer des sarcasmes contre la religion : il ne pensait qu'à implorer la miséricorde de Dieu dont un peu auparavant il niait l'existence. "Si le curé était là, disait-il, je me confesserais. Mon Dieu, s'écriait-il plusieurs fois, je vous ai bien offensé ! je vous demande pardon." Paroles qui prouvent assez que son impiété n'était qu'hypocrisie, et pure fanfaronnade, et qu'il respectait intérieurement cette religion dont il se moquait en public. Cependant Dieu ne permit pas qu'il eût la consolation de se confesser, comme il le désirait d'abord. Rendu à son domicile, il ne parla plus de confession, bien que peut-être il y pensât. La gravité de la blessure ayant nécessité l'amputation du bras, il ne put en supporter les suites, et ne survécut que huit heures à cette opération. Alors seulement, il dit qu'il fallait aller chercher M. le curé ; mais quand celui-ci arriva, le malheureux venait de rendre le dernier soupir.

"Jésus-Christ l'a dit en parlant des pécheurs :

Digitized by Google

" Vous me chercherez, et vous ne me trouverez " pas, et vous mourrez dans votre péché." Cette mort a fait dans le pays une impression difficile à décrire. On la regarde généralement comme l'effet de la vengeance d'un Dieu trop longtemps et trop audacieusement outragé."

CANADA.—Au 12 juin, on comptait 13,685 émigrés arrivés en Canada. A la même époque, l'année dernière,il n'y en avait que 11,483. A propos de l'émigration, la *Gazette de Québec* fait les remarques suivantes:

"Le Canada (nous croyons qu'on l'a déjà remarqué) est comme le tonneau des Danaïdes : il s'y verse une nombreuse émigration des îles britanniques, mais qui ne l'emplit nullement, parce que, trompée dans les espérances qu'on lui avait fait concevoir, elle s'écoule à mesure et va grossir les flots de population des Etats-Unis. Cela n'empêche pas les économistes politiques de la Grande-Bretagne d'encourager autant qu'ils peuvent cette émigration, parce que leur objet n'est pas de coloniser le Canada, ni d'y assurer un meilleur sort aux malheureux que la misère force à s'expatrier, mais de se débarrasser des travailleurs, qu'ils regardent comme des *instruments* rendus inutiles par la substitution d'autres *machines* plus puissantes et d'un entretien moins dispendieux, pour la *production de la richesse nationale, et son accumulation* entre les mains de l'aristocratie manufacturière. Aux yeux des disciples de Malthus, la *population* n'est qu'une *matière* à exploiter comme toute autre, et dont *l'offre et la demande*, comme celles du fer, du charbon, etc., doivent *s'équilibrer* sur le *marché*. Mais leur égoïsme inhumain sert les vues de la Providence.....
Il y a plus que de la honte, pour le gouvernement anglais, à voir ceux dont le travail a élevé la Grande-Bretagne au degré de puissance, de richesse nationale et de *prospérité* auquel elle est arrivée de nos jours, ainsi jetés sur des rives lointaines et inhospitalières, sans autre abri que la voûte des cieux et

Digitized by Google

QUÉBEC : LA CATHÉDRALE, PLACE DU MARCHÉ

Digitized by Google

Digitized by Google

une couverture de laine, tout ce qui leur reste du fruit de ce travail, et sans autre recours que les *avantages pécuniaires* qu'espéraient retirer de leur immigration les habitants de Kingston et autres spéculateurs qui, après avoir envoyé un agent et fait organiser des sociétés, avec l'appui du gouvernement, dans les îles britanniques, pour encourager l'émigration à ces colonies, laissent les pauvres émigrés languir dans cet état misérable, sans doute pour avoir leur travail à meilleur marché, lorsque *l'offre* excède *la demande*. Nous voyons là plus qu'un acte d'inhumanité ou un oubli de leurs intérêts pécuniaires de la part du gouvernement anglais, des sociétés d'émigration ou d'immigration, et des habitants de Kingston et autres " ports d'en-haut :" nous y voyons un indice, entre mille autres, de la chute prochaine de la secte des économistes politiques anglais, et d'un retour à des idées plus saines et plus humaines. Déjà les plus avancés d'entre eux commencent à regretter les institutions du " moyen âge", des " siècles de barbarie", et le temps où la dîme, qui se paie encore, mais qui a changé de destination, tenait lieu de " taxe des pauvres", et où les monastères, confisqués avec leurs biens au profit des courtisans, atteignaient bien mieux le but des six cents prisons récemment construites sous le nom de *work houses*, et dans lesquelles la *pauvreté involontaire* est punie à l'instar du *crime*. Mais les réflexions que ce sujet est de nature à inspirer nous mèneraient trop loin si nous voulions nous y livrer."

—On lit dans l'*Aurore des Canadas :*

"Nous sommes bien loin certainement de regarder la tenure en censive comme étant exempte de défauts, et en voulant la voir subsister dans le pays, nous y voudrions des modifications importantes. Mais personne ne peut nier qu'elle ne soit éminemment bien calculée pour un pays où se trouve encore une étendue immense de terres vacantes, et surtout éminemment propre à diviser la propriété, objet que les législateurs de presque tous les pays ont eu en

Digitized by Google

vue, parce qu'ils le regardaient comme une des principales sources de prospérité, de tranquillité et de stabilité pour un État. A cela on nous objectera sans doute l'état prospère de l'Angleterre, où pourtant règne dans toute sa vigueur le franc et commun alleu. Nous répondrons que le pays le plus heureux et le plus riche n'est pas celui dans lequel se trouve la plus grande somme de richesses et de bonheur, mais celui où l'on voit le plus de gens riches et heureux. Ce pays n'est certainement ni l'Angleterre, ni l'Irlande, où, grâce à cette tenure, on ne trouve qu'un très petit nombre de propriétaires du sol, qui est couvert de petits fermiers pauvres et malheureux à l'excès.

On voit, par les derniers journaux d'Europe, que la plupart des propriétaires de terres, en Irlande, s'occupent activement, en ce moment, à chasser de dessus leurs propriétés les fermiers qui ne peuvent payer les rentes exorbitantes qu'ils leur imposent. C'est là une conséquence du système en franc et commun soccage qu'on dit si parfait et qu'on voudrait établir ici. On qualifie notre tenure en censive de tenure féodale. Nous demandons à quiconque n'est pas aveuglé par les préjugés de quel côté est la féodalité, si c'est ici ou en Irlande ? En effet, pour un louis que paie le fermier irlandais, le cultivateur canadien paie à peine un sou à son seigneur et il a la pleine propriété du fonds. Le paysan irlandais au contraire ne peut jamais espérer de devenir propriétaire du sol qu'il arrose de ses sueurs.

LÉGISLATURE PROVINCIALE.

Dès le lendemain de l'ouverture du Parlement, la Chambre d'assemblée s'est mise avec ardeur au travail. Elle nomma, ce jour, plusieurs comités et reçut un bon nombre de pétitions, dont quelques-unes ont rapport aux élections. Sur motion du colonel Prince, il fut ordonné que mille copies du discours d'ouverture fussent imprimées, dont la

Digitized by Google

moitié en anglais et l'autre en français.—M. Baldwin demanda permission d'introduire un bill pour assurer la liberté des élections. M. Hamilton présenta, et il fut lu une première fois un bill touchant les pêches de Gaspé dont la seconde lecture devait avoir lieu lundi.—M. Aylwin en présenta un pour assurer l'indépendance des juges dans le Bas-Canada. Ce bill a été lu une première fois et a dû l'être une seconde, samedi dernier.—M. Thorburn fit motion que le port de toute lettre aux membres de la Chambre d'assemblée, dont le poids n'excèderait pas une once, fût payé par le clerc de la Chambre et chargé au fonds contingent, tout excédent devant être chargé aux membres ; mais que les pétitions à la Chambre fussent payées sans restriction quant au poids.

Le 16, plusieurs pétitions furent présentées se plaignant du retour de quelques membres élus par la violence ou la fraude. De ce nombre sont celle des électeurs du comté de Montréal et de M. James Leslie contre le retour de M. A. M. Delisle pour le comté de Montréal, et celle des électeurs du comté de Terrebonne se plaignant du retour du Dr McCulloch. La première fut présentée par M. Neilson et la seconde par M. Aylwin.—M. Black demanda permission de présenter un bill pour améliorer la juridiction criminelle ; pour consolider et amender les lois regardant le larcin et autres offenses analogues ; un bill regardant les injures malicieuses faites à la propriété ; un autre regardant les offenses contre la personne.—M. Hinks donna avis qu'il présenterait un bill pour rappeler les lois affectant les personnes mourant intestates. M. Neilson présenta une pétition de certains citoyens de Québec priant la Chambre de s'adresser à Sa Majesté contre tout changement dans les droits sur les bois. Il fut ordonné que cette pétition fût imprimée en anglais et en français.

17 *Juin.* M. F. A. Quesnel présente une pétition contre le retour de M. de Salaberry pour le comté de Rouville. M. Morin, une de Jacob Dewitt et autres

Digitized by Google

contre le retour de J. W. Dunscombe pour le comté de Vaudreuil.

La Chambre en comité reconnaît l'existence du droit de M. Jos. Woods à occuper un siège comme représentant du comté de Kent, pour lequel il n'avait pas été fait de retour d'élection.

18 *Juin.* Le Conseil législatif se forma en comité sur l'Adresse, sous la présidence de l'Hon. F. P. Bruneau. Un des paragraphes de l'Adresse qu'on débattait ayant pour objet d'exprimer la confiance de la Chambre dans la manière dont l'Acte d'Union opèrerait, l'Hon. Joliet proposa ensuite, en amendement, qu'on mît simplement que la Chambre espérait que l'Acte produirait des effets avantageux, et l'Hon. Quesnel proposa, comme second amendement, que l'Acte d'Union était une mesure injuste à l'égard du Bas-Canada, parce qu'il portait atteinte à la langue d'une partie de sa population et que cette partie de la province n'était pas représentée comme devait l'exiger le chiffre de sa population. Les honorables Ferguson, Sullivan et de Blacquère parlèrent contre ce dernier amendement et la Chambre s'étant divisée, M. Quesnel se trouva *seul.* Honte aux autres Canadiens-Français du Conseil ! L'amendement de M. Joliet fut également perdu à une grande majorité.

Dans la Chambre d'assemblée, M. Robert Christie, en prenant son siège, présenta une pétition contre le retour de M. Hamilton pour le comté de Gaspé. La pétition fut mise sur la table et la Chambre se forma en comité sur l'Adresse. M. Cameron, du comité spécial, lut une série de résolutions au nombre de quinze qui n'étaient que l'écho de l'Adresse. Plusieurs membres libéraux alors demandèrent que la Chambre s'ajournât et que les résolutions fussent traduites en français et imprimées ; ce à quoi s'opposa M. Ogden disant que lui et ses collègues étaient prêts à discuter sur l'heure sur le mérite des résolutions. M. Buchanan se leva et dit qu'il espérait que les officiers de la Couronne en Chambre ne différeraient pas plus longtemps à expliquer leurs vues sur le "gouvernement responsable". Il s'ensuivit quelque con-

Digitized by Google

fusion au milieu de laquelle M. Draper, Procureur-Général du Haut-Canada, se leva et aborda la grande question du " gouvernement responsable ". Il dit que le gouvernement reconnaissait que le pays ne pouvait être gouverné à moins que l'harmonie ne régnât entre l'Exécutif et la Chambre d'assemblée et qu'un des moyens que les circonstances pourraient rendre nécessaire pour produire cette harmonie, est le renvoi des officiers du gouvernement siégeant dans la Chambre. Il soutient pourtant que les membres du gouvernement ne devaient pas être considérés comme responsables à la Chambre, mais qu'ils ne le seraient comme avant qu'au gouverneur. " Il est vrai, dit M. Draper, que nous ne sommes pas responsables à vous, nous demeurons responsables au gouverneur ; mais si nous lui donnions des avis contraires à vos vœux, il nous obligerait de résigner." Les membres de la Chambre se montrèrent différemment affectés de ces paroles et il s'ensuivit un brouhaha qui dura quelque temps. M. Boswell demanda, à la fin, si les officiers de la Couronne résigneraient dans le cas où ils n'obtiendraient pas la majorité sur une question purement locale. Le *banc des ministres* répondit affirmativement. Plusieurs membres applaudirent et s'écrièrent : " Nous avons enfin le gouvernement responsable." La Chambre s'ajourna alors au lendemain.—*Aurore.*

Montréal, 2 juillet 1841.

MISSIONS CATHOLIQUES EN AMÉRIQUE.

La découverte de l'Amérique a réalisé une des plus mystérieuses paraboles de l'Évangile.–Depuis quinze cents ans, l'Eglise avait ouvert le banquet des noces sacrées ; elle y avait convié par ses enseignements et ses bienfaits les nations du monde ancien ; et plusieurs refusaient encore de prendre place au festin de la communion universelle ; plusieurs se retiraient, convives ingrats, la haine dans le cœur, et le murmure sur les lèvres. L'Orient avait apostasié pour la

Digitized by Google

troisième fois le lendemain du concile de Florence, et le Nord allait s'ébranler à la voix de Luther. Alors l'Eglise envoya ses serviteurs par les chemins de l'Océan, pour chercher les pauvres peuples errants sur ses plages, oubliés de l'histoire, inconnus de la science, et elle voulut qu'ils vinssent remplir les places vides. Aussi le grand navigateur chargé de ce ministère, Christophe Colomb, s'en acquitta-t-il avec une religieuse pensés. Les puissances, qui recueillirent les premières le fruit de ses travaux, semblaient en prendre possession au nom du catholicisme. L'Espagne, maîtresse de l'isthme qui lie les deux parties du continent et de la chaîne d'îles jetées entre elles, étendait ses conquêtes au sud jusqu'au Chili, au septentrion jusqu'aux extrémités de la Californie. Elle rencontrait d'un côté les colonies du Portugal au Brésil, et de l'autre les établissements de la France dans le Canada et la Louisiane. Sans doute la domination espagnole ne fut pas sans reproche; mais elle ne mérita jamais les accusations des historiens qui ont si longtemps calomnié les nations catholiques; et seule elle eut le secret de dompter les tribus sauvages sans les détruire; de se les assimiler par la foi et par les mœurs, et de régner sur autre chose que sur des forêts abattues et des bandes indisciplinées d'émigrants. La race primitive des Peaux-Rouges, devenue chrétienne et civilisée, unie à ses vainqueurs par des alliances fréquentes, forme encore aujourd'hui la base de la population. L'œuvre accomplie a résisté aux agitations politiques des derniers temps, et l'Amérique du sud, en brisant les liens administratifs qui la rattachaient à l'Europe, n'a pas rompu ceux qui l'unissent à la sainte Eglise romaine. —Mais ailleurs, et là où la moisson était moins abondante, l'ennemi qui ne dort pas devait semer l'ivraie. L'hérésie parut à une heure tardive; elle conduisit sur les côtes de l'Amérique septentrionale ses plus violents disciples, les puritains mécontents. Bientôt toutes les sectes vinrent jeter leur écume sur le même rivage, et le protestantisme fut

Digitized by Google

souverain dans les treize colonies destinées à devenir un jour les Etats-Unis. La république nouvelle ne tarda pas à obtenir cession de la Louisiane et des Florides, en même temps que l'abandon du Canada à l'Angleterre donnait à la prétendue Réforme un second empire dans le Nord. Cependant le catholicisme ne pouvait abandonner le territoire envahi ; dépouillé de ses honneurs, réduit aux seules ressources de la grâce, au seul pouvoir de la parole, il n'a cessé de soutenir la lutte avec assez de vigueur pour que ses adversaires commencent à douter de l'issue. Il s'agit de savoir à qui des deux, de la vérité ou de l'erreur, appartiendra la moitié sinon la totalité du nouveau monde.

Les missions d'Amérique se divisent donc pour nous en deux groupes principaux : celles des Etats-Unis et celles des possessions anglaises ; nous y rattacherons les colonies hollandaises et la république du Texas.

I. ETATS-UNIS. Il nous suffira de rappeler rapidement quelques faits généraux, longuement exposés dans les *Annales* : les trois millions d'habitants qui peuplaient le pays à l'époque de l'Indépendance, multipliés jusqu'au chiffre actuel de treize millions ; les émigrations anglaises, irlandaises, allemandes, par lesquelles seules s'explique ce prodigieux accroissement ; l'impossibilité où se trouva d'abord le catholicisme de faire face aux besoins nouveaux avec le petit nombre de ses ministres et la nullité de ses moyens matériels ; la multitude des colons sans pasteurs, des orphelins sans asile, et des enfants sans écoles, devenue une proie facile pour le prosélytisme opulent des sectes protestantes ; enfin les efforts heureux qui ont triomphé de tant de périls. Un archevêché et quinze évêchés ont rallié autour d'eux un clergé composé de 525 membres et une population catholique d'environ 1, 300,000 âmes. Déjà s'élèvent, sous les auspices des prélats, 11 séminaires, 16 collèges, 45 pensionnats, 42 écoles de charité, 25 asiles qui recueillent plus de 1,000 orphelins, 7 hôpitaux, 14 institutions

Digitized by Google

secourables pour divers genres d'infortunes. Après avoir ainsi préparé toutes choses, la Religion va attendre sur les ports les émigrants européens que chaque année l'indigence y conduit au nombre de deux ou trois cent mille. Elle parle à chacun sa langue ; elle leur présente des amis de leur nation ; elle prend leurs enfants sur ses bras ; elle partage le poids de leurs peines, trop souvent la plus lourde partie de leur pauvre bagage. Elle ne dédaigne pas de condescendre aux exigences des temps et des lieux ; elle utilise la popularité de la presse périodique et des formes parlementaires ; ses journaux sont voués à sa défense ; de solennelles discussions, entourées de toutes les garanties désirables de publicité, arrachent à l'erreur de nombreuses victimes. En même temps qu'on satisfait ainsi aux besoins artificiels de la civilisation la plus avancée, des hommes apostoliques rassemblent les débris des peuplades sauvages, refoulées, transplantées aux extrémités du territoire de l'Union, tandis que dans les villes et sur les plantations environnantes les pauvres nègres reçoivent aussi les consolations de la foi, qui leur apprend à pardonner. En présence de tant de bienfaits, il est permis de penser que la création de l'épiscopat anglo-américain tiendra une grande place dans l'histoire ecclésiastique du XXe siècle. Son efficace activité rappelle quelque chose de ces travaux organisateurs par lesquels les grands évêques des premiers âges, au milieu des Romains dépravés, des Ariens et des Barbares, préparaient l'avenir des nations modernes. Dans l'espace de dix ans, le nombre des diocèses s'est augmenté d'un quart ; celui des prêtres et des fidèles s'est accru d'un tiers. Leur union leur prépare une prépondérance assurée au milieu du fractionnement perpétuel des opinions hétérodoxes ; minorité imposante sur le littoral, ils forment déjà la majorité relative dans la plupart des États de l'ouest et peut-être la majorité absolue sur quelques points. Mais l'affermissement et l'extension de ces admirables résultats exigent encore de grands sacrifices.

Digitized by Google

Maintenant ce sera peut-être assez de quelques lignes et de quelques chiffres pour faire connaître la situation particulière des différents diocèses dont on vient de caractériser l'ensemble.

Archevêché de Baltimore (Etat du Maryland, district de Colombie), érigé en évêché en 1790 et en archevêché en 1808 ; Evêché de la Nouvelle-Orléans (Etat de la Louisiane), érigé en 1793 ; Evêché de Philadelphie(Etats de Pennsylvanie et de Delaware une partie de New-Jersey), érigé en 1808 ; Evêché de New-York (Etats de New-York et de New-Jersey), érigé la même année ; Evêché de Boston, (Etats de Maine, Vermont, de New-Hamshire, Rhode-Island et Connecticut), idem ; Evêché de Bardstown, (Etat de Kentucky), idem ; Evêché de Richmond,(Etat de Virginie), érigé en 1820 ; Evêché de Charleston, (Etats de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud et de la Géorgie), idem. ; Evêché de Cincinnati, (Etat de l'Ohio), érigé en 1821 ; Evêché de Saint-Louis, (Etat du Missouri, une partie de l'Illinois, Etat d'Arkansas, territoire de Missouri), en 1826 ;Evêché de Mobile, (Etat d'Alabama, territoire des Florides), en 1829 ; Evêché du Détroit, (Etat du Michigan, territoire de Wisconsin), en 1833 ; Evêché de Vincennes (Etat de l'Indiana, une partie de l'Illinois), en 1834 ; Evêché de Dubuque, (territoire de Iowa), en 1837 ; Evêché de Nashville, (Etat de Tennessee), Evêché de Natchez, (Etat du Mississipi), idem.; Richmond et Natchez étaient les seuls sièges qui ne fussent pas remplis. Le premier était depuis longtemps administré par Mgr l'archevêque de Baltimore, et le deuxième l'était par Mgr l'évêque de la Nouvelle-Orléans. Les journaux ont annoncé dernièrement que le Saint-Siège avait nommé à ces évêchés : à Natchez, M. Chance, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, président du collège Sainte-Marie à Baltimore. et à Richmond, M. Whelan, dont on n'indique pas les fonctions. Nous voyons qu'il y a dans ce diocèse un missionnaire, M. Richard Whelan, qui réside à Martinsburg, et visite de là les congrégations voisines. Nous suppo-

Digitized by Google

sons que c'est lui qui a été nommé évêque. Il y a aux Etats-Unis deux autres ecclésiastiques du même nom, M. Guillaume Whelan, dans le diocèse de Philadelphie, et M. Pierre Whelan dans le diocèse de Charleston.

En même temps que Sa Sainteté a pourvu à ces deux sièges, elle a nommé M. Odin coadjuteur et administrateur du Détroit, dont l'évêque, Mgr Résé, est absent depuis quelque temps de son diocèse. M. Odin est un Lazariste français, qui réside depuis longtemps aux Etats-Unis. Il était en dernier lieu président du collège de Sainte-Marie-des-Barrens ; mais il avait été récemment envoyé dans le Texas pour diriger cette mission à la place de M. Timon, qui en est vicaire apostolique.

Il y a vingt évêques aux Etats-Unis, savoir : l'archevêque, les quinze évêques en titre, et quatre coadjuteurs, à Bardstown, à Philadelphie, à New-York, et au Détroit. Les trois derniers sont administrateurs de ces diocèses. Il y a même encore un autre prélat, Mgr David, évêque de Mauricastre, ancien coadjuteur de Bardstown, qui a donné sa démission à cause de ses infirmités.

Quarante prêtres sont morts ou ont quitté le ministère en 1840 ; malgré cela, le nombre des prêtres a augmenté. Parmi les morts, l'on compte Guillaume Mc Sherry, provincial des Jésuites du Maryland, MM. Tessier, Gallitzin, Mauvernay, et dix autres en divers diocèses.

Les communautés religieuses sont d'année en année plus nombreuses aux Etats-Unis. Les Jésuites ont des noviciats dans le Maryland, le Kentucky et le Missouri ; ils tiennent des collèges dans le Maryland, le Kentucky, le Missouri, la Louisiane et l'Ohio, et desservent des missions dans différents diocèses. MM. de Saint-Sulpice ont un séminaire et un collège à Baltimore. Les Dominicains ont un couvent dans le Kentucky et un dans l'Ohio, et dirigent des missions dans ces deux Etats. Les Augustins soignent deux missions, l'une à Philadelphie, l'autre à Brooklyn. Les Lazaristes ont un séminaire et un col-

Digitized by Google

lège dans le Missouri et la Louisiane, et desservent différentes missions.Les Eudistes ont un séminaire et un collège à Vincennes.Les Rédemptoristes ont trois missions, à Pittsburg, à Baltimore et à Rochester, dans l'Etat de New-York. Les Pères de la Miséricorde ont ouvert un établissement à Mobile ; plus de la moitié de ces diverses communautés sont venues de France.

II. RÉPUBLIQUE DU TEXAS. Le nouvel Etat qui s'est élevé sous ce nom, limitrophe des Etats-Unis et du Mexique, souffrait du plus déplorable dénûment religieux, lorsque naguère il fut érigé par le Saint-Siège en *préfecture* apostolique, sous l'administration de la société de Saint-Lazare. Trois missionnaires y exercent le saint ministère, au milieu d'une population catholique de 20,000 âmes sur 250,000 habitants. Quelques églises modiquement dotées offrent aux besoins du culte une première mais insuffisante ressource.

III. POSSESSIONS ANGLAISES. Les possessions de l'Angleterre se divisent en deux grandes régions : l'une (North American colonies) embrasse les deux Canadas, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'ile du Prince-Edouard, celle de Terre-Neuve, le Labrador, les terres arctiques et les Bermudes ; la seconde (West Indian colonies) comprend la Jamaïque, la plupart des petites Antilles et une partie de la Guyane. Le Bas-Canada, vieille conquête de la France, avait vu, dès l'année 1674, un siège épiscopal s'élever à Québec. Le sol, remué par d'infatigables ouvriers, fécondé par le sang de plusieurs martyrs, s'était couvert d'un peuple nombreux, joignant la douceur des mœurs françaises à l'énergie soutenue du caractère américain, attaché surtout à la religion dont il admirait de près les œuvres bienfaisantes. L'empire britannique, en réunissant cette contrée à ses vastes domaines, essaya de la soumettre au régime d'intolérance que la Réforme ne manqua jamais d'établir là où elle fut maîtresse.

Digitized by Google

Mais la fermeté des Canadiens, en paralysant ces mesures vexatoires, devait finir par déterminer l'avènement d'un système meilleur. La liberté de l'Eglise reconnue, la hiérarchie respectée, la création de l'évêché de Montréal, de deux autres diocèses et de trois vicariats apostoliques : tels ont été pour les colonies anglaises du nord les résultats de soixante-dix ans de persévérance. Celles du sud en ont ressenti l'effet, et les trois vicariats entre lesquels une récente division les a distribuées, sont devenus autant de champs fertiles où la foi commence à fleurir. On en jugera par l'énumération détaillée qui va suivre ; les deux diocèses de Québec et de Montréal n'y figureront point, assez heureux pour se suffire à eux-mêmes, et pour faire disparaître en quelque sorte, au milieu d'une immense majorité orthodoxe, les congrégations dispersées des sectaires.

1. *Evêché de Kingston* (Haut-Canada). Mgr Gaulin, évêque, 35 prêtres, 90,000 catholiques, parmi lesquels 30,000 sauvages convertis, en présence de 20,000 protestants et de 60,000 sauvages idolâtres, 3 églises et 60 chapelles. Point de séminaire, de collège ni de couvent ; l'insuffisance des subsides permet à peine de soutenir quelques écoles laïques.

2. *Evêché de Charlottetown* (île du Prince-Edouard, ou île Saint-Jean, province du golfe Saint-Laurent et Nouveau-Brunswick). Mgr McDonald, évêque, 18 prêtres, le nombre des catholiques, qui ne nous est pas exactement connu, peut s'élever à 60,000.

3. *Vicariat apostolique de la Nouvelle-Ecosse.* Mgr Fraser évêque, 24 prêtres, 45 églises, 25 chapelles. Point de séminaire, de collège ni de couvent ; l'extrême pauvreté du vicariat ne permet pas encore ces utiles fondations. —60,000 catholiques.

4. *Vicariat apostolique de la baie d'Hudson.* Mgr Provencher, évêque, 6 prêtres, 5 églises, 2,500 catholiques, un nombre égal de protestants, une multitude de tribus sauvages. Une mission nouvelle est

Digitized by Google

ouverte depuis 1839 dans le vaste district de la Colombie, au bord de l'océan Pacifique, où les descendants des néophytes iroquois ont redemandé les prêtres qui évangélisaient leurs pères.

5. *Vicariat apostolique de Terre-Neuve.* Mgr Fleming, évêque, 25 prêtres, 37 églises, 40,000 catholiques et 35,000 protestants. Une école de filles, où 50 enfants sont instruites par les Sœurs de la Présentation, forme jusqu'ici le seul établissement d'éducation religieuse qu'il soit possible d'entretenir au milieu d'une population composée de pêcheurs et d'artisans. La juridiction de ce vicariat s'étend sur le Labrador, et la parole divine y est annoncée aux Esquimaux.

6. *Vicariat apostolique de la Jamaïque.* Les îles de Bahama y sont comprises. Un évêque, assisté de quelques prêtres, dont plusieurs appartiennent à la Compagnie de Jésus, administrent un nombre de catholiques que nous ne connaissons pas, mais qui s'accroîtra sans doute rapidement, par l'extrême activité du commerce établi entre les Antilles anglaises et l'Amérique du sud.

7. *Vicariat apostolique de la Guyane anglaise.* Mgr Clancy, évêque, 7 prêtres, 4 séminaristes, dont 3 poursuivent en Irlande le cours de leurs études; 7,000 catholiques, parmi lesquels une peuplade de sauvages convertis ; 4 églises ou chapelles, 2 écoles ; 157 abjurations de protestants ont été le fruit des travaux apostoliques de l'an passé.

8. *Vicariat apostolique des Antilles.* L'Angleterre a recueilli dans cet archipel de riches dépouilles : la Trinité, Sainte-Lucie, la Grenade, la Dominique, anciennes colonies de l'Espagne et de la France. Le protestantisme s'y était précipité comme sur une proie, et plus de 300 ministres y faisaient leur demeure, et déjà se préparaient à porter leurs opérations jusque sur le continent voisin. Quelques

Digitized by Google

îles, restées trente ans sans prêtres et sans culte, semblaient menacées d'une prochaine apostasie. Dieu ne l'a pas permis, il a donné des pasteurs à ces bercails abandonnés. Un évêque, assisté d'un coadjuteur digne de lui, a déjà relevé bien des ruines. Un clergé de 26 prêtres, que recruteront bientôt 10 jeunes clercs formés en Europe, reprend possession des postes vacants ; à 27 églises encore debout s'ajouteront bientôt 21 autres actuellement en construction. Sur une population totale de 460,000 âmes, on compte 150,000 catholiques.

IV. Possessions de la Hollande. Elles forment deux préfectures apostoliques.

1. *Préfecture apostolique de la Guyane hollandaise.* Chef-lieu, Surinam. 3 prêtres, 2 églises ou chapelles, 1 hôpital pour les nègres lépreux, 8,000 catholiques sur une population de 38,000 âmes.

2. *Préfecture apostolique des Antilles hollandaises.* Le chef-lieu de la mission est Curaçao. Le nombre des missionnaires est de 6, et ne suffit pas pour les besoins religieux de 36,000 catholiques, 6 églises ou chapelles, environ 2,000 protestants.

Il faut compter en dehors des pays de Missions : 1° Le Bas-Canada, 2 évêchés et environ 500,000 catholiques. 2° Les colonies françaises, 4 préfectures apostoliques et 240,000 catholiques. 3° Les colonies espagnoles, 3 évêchés et 1 million de catholiques. 4° Le Mexique, Guatémala, les républiques de l'Amérique du sud et l'empire du Brésil, 44 évêchés, 23 millions de catholiques. Total pour le nouveau monde entier : 73 évêchés ou vicariats, 26,641,000 catholiques.

Digitized by Google

UNION DE ZÈLE

SOUS LE TITRE D'UNION DE LA CROIX.

Nous aimons à faire connaître au clergé le but et les avantages d'une association ecclésiastique dont le R. P. Paraudier est le pieux promoteur au milieu de nous, sous le titre ci-dessus.

Sur la demande du R. P. Paraudier, missionnaire apostolique, le Souverain-Pontife, Léon XII, accorda en 1825 plusieurs indulgences, soit plénières, soit partielles, en faveur d'une association de prêtres, répandue en plusieurs diocèses de France et qui compte maintenant, parmi ses membres, un certain nombre de prêtres du Canada. En vertu du rescrit de Léon XII relatif à l'association susdite, tous les prêtres, inscrits par le fondateur de l'œuvre ou par ses délégués, peuvent gagner. 1. Une indulgence de 7 ans 7 quarantaines chaque fois qu'ils exercent le zèle de la charité de quelque manière que ce soit ; chaque fois, par conséquent, qu'ils font une instruction chrétienne, ou qu'ils exhortent un pécheur, ou qu'ils assistent spirituellement un malade, ou qu'ils interrogent un enfant sur le catéchisme, ou qu'ils adressent quelques paroles d'édification au prochain, etc., etc., etc.

2. Une indulgence plénière en deux jours de chaque mois choisis à volonté, pourvu que, confessé et communié, on prie suivant l'intention du Souverain-Pontife.

Les devoirs des prêtres associés consistent : 1. à prier chaque jour pour la conversion des pécheurs ; 2. à invoquer, chaque vendredi, Jésus souffrant, en renouvelant leurs bonnes résolutions ; 3. à offrir, une ou plusieurs fois chaque année et aux époques déterminées, le saint sacrifice de la messe suivant les fins de l'association. Ce qui se fait de telle manière que, chaque jour de l'année, le saint sacrifice de la messe est offert pour tous les associés vivants et défunts : avantage inappréciable et qui devient,

Digitized by Google

pour tous les associés, la source des grâces les plus abondantes.

Comme nous avons égaré, par inadvertance, la liste des prêtres associés qui ont donné dernièrement leur nom, hors de la ville de Montréal, nous les prions de nous renvoyer ces noms à la première occasion commode, en les adressant à M. Prince, chanoine, à l'évêché de Montréal.

PARAUDIER, *Ptre.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—Parmi les accidents désastreux dont l'intempérance est la cause, nous croyons qu'on ne pourrait en citer de plus horrible que le suivant arrivé dernièrement dans une de nos paroisses. Un homme, dans un état complet d'ivresse, se laisssa choir dans une chaudière où bouillait de la potasse, et en un instant tout son corps fut tellement dissous qu'on n'en put retirer aucune partie de ce gouffre enflammé.

—On prépare actuellement un terrain, au faubourg Québec, près de la distillerie de M. Molson, pour y jeter les fondations d'une église méthodiste, à l'usage de la partie des sectaires de cette communion qu'on appelle Wesleyens.—*Aurore.*

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

L'adresse de l'assemblée, en réponse au discours du gouverneur, a été adoptée dans la séance du 23 juin, et une députation a été chargée de s'informer quand il plairait à Son Excellence de la recevoir.

M. NEILSON avait proposé auparavant d'y substituer son projet d'adresse, tel que soumis à la Chambre en comité général le 19, et imprimé. Il fut rejeté par 51 voix contre 25. Tous les membres du Bas-Canada, *élus* par les comtés les plus populeux, et plusieurs représentants de populations nombreu-

Digitized by Google

ses dans le Haut-Canada, votèrent pour le projet de M. Neilson. Les vingt-cinq représentent probablement la majorité de la population totale des deux ex-provinces.

Les mots des résolutions passées par la Chambre en opposition au parti de l'administration, déclarant que l'Acte d'union " pouvait exiger quelques modifications par la suite ", ont été changés par le comité spécial auquel ces résolutions avaient été renvoyées, en ceux-ci : " sauf telles modifications", placés de manière à leur donner, dans l'opinion de quelques-uns, un sens *différent*. Cette liberté, prise avec une décision de la Chambre sur laquelle une division avait eu lieu, a été blâmée par quelques membres, comme un dangereux précédent, mais l'adresse telle que rapportée par le comité a été adoptée par une majorité de 14, avec l'addition du mot " expérience", plusieurs des membres disant qu'ils ne voyaient aucune différence dans le sens, d'avec celui exprimé dans la résolution sur laquelle le " gouvernement responsable" a été laissé dans une minorité de 26 voix contre 41.—(*Gazette de Québec.*)

EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE CHAMBLY.

Nous sommes autorisé à annoncer au public que les Exercices Littéraires du collège de Chambly auront lieu mercredi 14 du courant. La séance publique commencera à huit heures du matin, et se prolongera jusqu'à trois heures de l'après-midi. Cette séance sera précédée de deux jours d'examen privé. Les parents des élèves, ainsi que les amis de l'éducation, sont invités à être les témoins et les juges des travaux de l'intéressante jeunesse formée dans l'établissement de Chambly.

Mercredi, le même jour, à la suite d'une pièce dramatique et de la distribution solennelle des prix, les vacances s'ouvriront pour les élèves de ce pensionnat.

Digitized by Google

Montréal, 9 juillet 1841.

DES TRAPPISTES.

Nous avons, pour quelques jours, en cette ville, un R. P. Trappiste; c'est le Père François du monastère de Tracadie, dont nous avons parlé dans un de nos premiers numéros. Cet édifiant religeux est à Montréal dans l'intention de connaître les moyens qu'il pourrait y avoir d'établir, plus tard, une maison de son ordre dans ce diocèse.

NOUVELLES DIVERSES.

ÉTATS-UNIS.—Le révérend Père P. R. Kenrik, frère de l'évêque de Philadelphie, est nommé évêque-coadjuteur du diocèse de Saint-Louis (Missouri).

—Une demoiselle *Perdrix* (Partridge) a essayé un nouveau moyen de faire fortune, en tâchant de faire croire, au public assez crédule des États-Unis, qu'elle avait fait des "*découvertes effrayantes*" au couvent de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en Canada. Mais, on a découvert, à son malheur, que cette *perdrix* était l'amie et l'associée de Maria Monk et de quelques ministres protestants, ennemis des catholiques.—*Gazette des Opelousas.*

CANADA.—Un nouvel accident vient d'arriver au lieu où tant de personnes ont déjà péri par l'éboulis du cap. Un nommé Pierre Paradis était occupé à prendre son dîner lorsqu'une énorme pierre lui a ôté toute sensibilité ; nous venons d'apprendre que cet homme est mort.

—Un journal de Paris (l'*Univers*) nous donne l'agréable nouvelle qui suit :

"Mgr l'évêque de Montréal (Canada) dira, demain dimanche, jour de la Trinité, à sept heures du ma-

Digitized by Google

tin, dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, à l'autel du Saint Cœur de Marie, une messe d'actions de grâces pour les faveurs et les bénédictions signalées que son diocèse a obtenues par l'intercession du Saint Cœur de Marie, et en particulier pour les nombreux établissements de confréries dans son diocèse affiliées à l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires.

" Le soir à sept heures, Mgr l'évêque de Montréal célébrera l'office du Saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, donnera le salut et adressera aux fidèles une allocution pour leur faire connaître l'histoire des grâces répandues dans son diocèse par la divine miséricorde."

On voit par cette citation que Mgr notre évêque a affilié la confrérie de son diocèse à la confrérie-mère de Notre-Dame-des-Victoires à Paris ; ce qui procure aux membres de cette admirable association une augmentation d'avantages individuels, et leur assure un succès plus grand encore dans l'œuvre commune de la conversion des pécheurs.

—On écrit de Batiscan à la *Gazette de Québec*, en date du 1er juillet :

" Hier matin, sur les deux heures, par une chaleur excessivement intense, la foudre est tombée sur l'église, dont elle a assez sévèrement endommagé et le rond-point et la chapelle saillante surmontés de croix métalliques. La flèche du clocher, le beffroi, sa base ont été partiellement affectés ; deux croisées dans la nef dévitrées, la porte extérieure et le portail faiblement atteints : une teinte violette couvre une partie du tombeau du maître-autel, dont la custode supérieure, où se trouve l'ostensoir, a été pénétrée du fluide électrique : ce qui en tapissait le fond a été empreint d'une sorte de poudre bleuâtre qui continue d'y adhérer fortement. Tout le reste est demeuré intact. La sacristie n'a souffert que bien peu. C'est la troisième fois que cette église est ainsi visitée. Les fabriciens, apparemment d'après suggestion réitérée, vont employer enfin les moyens

Digitized by Google

efficaces de préservation. En attendant, de concert avec leur pasteur, ils ont aujourd'hui témoigné publiquement au Ciel leur juste reconnaissance de ce que leur église et ses meubles n'ont encore éprouvé, cette fois, qu'une détérioration partielle au lieu d'une destruction totale, à laquelle elle était exposée."

—Le 29 juin au soir, un sinistre presque pareil faillit détruire la sacristie et l'église de Vaudreuil. La foudre frappa d'abord sur la cheminée de la sacristie dont elle détacha plusieurs pierres; puis, s'introduisant dans l'église, elle marqua son passage sur quelques parements d'autel et autour d'un monument sépulcral placé sur un des murs de l'intérieur. La proximité du fluide électrique fit que le bedeau, qui sonnait l'*angelus* à ce moment, resta quelque temps immobile et sans connaissance.

—Les trois officiers de Sa Majesté, dont l'un appartient au Queen's Light Dragoons et les deux autres au 1er Régiment Provincial, accusés d'avoir incendié dernièrement l'église de Philipsburg, de ce côté-ci de la frontière, ont été logés dans la prison de Montréal, pour y attendre leur procès.

COLLÈGE DE SAINT-HYACINTHE

Mercredi, le 21 du courant, auront lieu les exercices littéraires du Collège de Saint-Hyacinthe, en deux séances. Ces séances publiques, destinées à faire connaître le plan d'études actuellement suivi dans l'institution, seront précédées de deux jours d'examen privé. Elles commenceront, la première à 8 heures du matin, et la seconde vers 2 heures de l'après-midi.

J. LAROQUE, PTRE, DIRECTEUR.

Saint-Hyacinthe, 5 juillet 1841.

Digitized by Google

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

Kingston, Vendredi 25 juin 1841.

L'assemblée se rendit auprès de Son Excellence le gouvernenr-général à 8 heures hier au soir, le temps qui lui avait été indiqué. La demeure de Son Excellence est à près d'un tiers de lieue à l'ouest du ci-devant Hôpital-Général, où se tiennent maintenant les séances de la législature. Elle est agréablement située, sur un côteau faisant face au lac. M. l'orateur de l'assemblée, M. le greffier et son adjoint, et presque tous les membres, s'y rendirent à pied. Son Excellence les reçut en cérémonie. L'adresse ayant été lue par l'orateur, Son Excellence dit qu'elle les remerciait, espérant qu'ils l'aideraient à avancer la prospérité de la province.

—L'honorable procureur-général conseiller exécutif Draper a expliqué ses objections à la nomination, proposée par Mr. Moffatt, de comités permanents comme il en était nommé par l'assemblée du Bas-Canada. Le "gouvernement responsable" s'objecte à ce que ses mesures soient examinées dans des comités permanents ou sessionnels, L'ordre de la chambre sur la nomination de ces comités à été retardé plus d'une semaine à la demande des membres officiels. Il revient aujourd'hui. La pratique suivie dans le Bas-Canada place tous les membres travaillants de la chambre dans des comités où ils peuvent être le plus utiles,mais ils ne prennent l'initiative d'aucune mesure ; ils examinent seulement celles qui leur sont renvoyées par la chambre, et font des rapports qu'ils soumettent à sa décision. Le système est défavorable aux Jobs, et chaque mesure, avant d'être soumise à la chambre, est mûrement et impartialement examinée par les hommes les plus capables, qui ont une réputation à conserver comme membres d'un comité permanent.

—Les affaires n'avancent point ; le manque de

Digitized by Google

comités réguliers donne lieu à beaucoup de discussions et de perte de temps à nommer des comités, et la disposition à parler ne diminue guère. On se flatte que lorsque le règlement sera imprimé et entre les mains de tous les membres, il sera mieux observé.

—Un état de la dette a été communiqué à la chambre. Il n'est pas encore publié, mais on dit qu'il fait monter la dette à environ un million et un quart de livres sterling en principal. Sans le nouvel emprunt de "pas moins" d'un million et demi, il faudra imposer de fortes taxes pour payer principal et intérêts, des taxes telles que le commerce du pays et même son agriculture ne pourront les supporter.

—L'honorable secrétaire Daily a déclaré à la chambre que l'ordonnance des conseils de district allait être mise à effet. On veut que l'assemblée serve de machine à taxe générale, et les conseils de district de machines locales. On dit que les présidents (wardens), les trésoriers, etc., sont déjà nommés par Son Excellence.

—Le gouvernement responsable n'a rien mis jusqu'ici devant la chambre, excepté l'état de la dette. M. Dunscombe a cependant annoncé un bill pour augmenter les droits sur les importations, et une enquête sur la tenure féodale ; et M. Cameron a présenté un bill pour l'inspection du bois, etc., aux ports de Montréal et de Québec.—Gz. de Québec.

—Le 30 juin sont venues en discussion les résolutions de M. Neilson au sujet des élections contestées. Les débats ont été longs et prolongés comme le sont toutes les discussions dans notre Assemblée Législative, même sur les plus minimes sujets, et le sujet en question était très-important. MM. Aylwin, Quesnel et Viger ont été les principaux orateurs qui ont soutenu que l'Acte des élec-

Digitized by Google

tions n'était pas en force, et MM. Cartwright, Black, Draper et Ogden ont opiné dans le sens contraire.

Vous verrez dans les rapports des débats les raisons qui ont été données de part et d'autre. En attendant on peut dire que l'opinion de la majorité a paru être que l'Acte des élections est en force, et qu'ainsi les résolutions de M. Neilson sont inutiles. L'effet de cette décision va être que toutes les pétitions présentées contre les élections attaquées pour cause de violence, etc., vont tomber, à l'exception de celles de M. Gugy contre l'élection de M. Turcotte, ot de M. Viger contre celle de M. Yule, les formalités requises par l'Acte des élections ayant été remplies dans ces deux cas. Mais on croit qu'une majorité de la chambre se prononcera en faveur d'une loi, qui serait passée immédiatement, pour étendre le délai accordé par la loi pour fournir le cautionnement et remplir les autres formalités. La banquette ministérielle, cependant, n'a pas voulu déclarer qu'elle proposerait une pareille loi, ni s'engager à la soutenir, de sorte qu'il n'y a pas de certitude sur ce point.

—Bill pour l'établissement d'Ecoles d'Anatomie, et pour l'encouragement de la science Anatomique.

Ce Bill statue que le gouverneur pourra licencier des Professeurs d'Anatomie dans les Ecoles de Médecine établies ou qui le seront ci-après, lesquels Professeurs recevront les corps de tous ceux qui seront exécutés, ainsi que les corps non réclamés, sous 48 heures en été, 3 jours en hiver, des personnes trouvées mortes, noyées ou autres, mortes dans les hôpitaux, prisons, maisons de travail, hospices pour les mendiants, pénitentiaires, ou autres institutions publiques de bienfaisance recevant des secours du gouvernement ; les corps devant être rendus, à moins de bonnes raisons au contraire, pour être enterrés dans le cimetière de la congrégation à laquelle ils appartiendront, et cela sous deux mois.

(CANADIEN.)

Digitized by Google

Montréal, 16 juillet 1841.

LOTERIE DE BIENVEILLANCE.

—Le 8 du courant a eu lieu, dans les salles de l'institution, une loterie pour le soutien et l'encouragement de l'école de couture que des dames charitables de cette ville ont ouverte depuis 13 ans, près de l'évêché. Nous avons le plaisir d'annoncer que la recette a été considérablement plus forte qu'on ne l'avait d'abord espéré; c'est à près de £ 40 qu'elle s'est montée.

A la suite de tous les sacrifices que ces dames bienveillantes s'imposent pour le soutien et la surveillance de cette classe, on ne peut qu'applaudir au zèle désintéressé et courageux qui les a animées dans cette circonstance. Au reste les bonnes œuvres de ce genre ne sont pas rares parmi les dames catholiques de Montréal.

LES DEUX LARTIGUE.

Parmi les prédicateurs distingués dont s'honore aujourd'hui la France, et qui paraissent avec éclat dans les chaires de la capitale, il en est un que signalent les journaux français; c'est M. Lartigue, que nous croyons être un des cousins de feu Mgr J.-J. Lartigue premier évêque de Montréal. " Son éloquence mâle et nerveuse, dit l'*Univers*, sa logique puissante et serrée entraîne, subjugue, électrise l'auditoire. Un débit animé, plein d'onction et de chaleur, qu'animent visiblement une foi vive, une charité ardente, la soif du salut des âmes, ajoute encore à la puissance de sa parole. "

Certes, avec ces renseignements nous croyons encore mieux à la parenté des deux célèbres prédicateurs. Il y aurait chez celui-ci tout ce que nous avons vu et admiré dans notre illustre évêque, et il serait bien marqué au bon coin de la famille.

Digitized by Google

COLLÈGE DE CHAMBLY.

Privé du plaisir de pouvoir assister nous-même aux exercices littéraires qui ont honoré la clôture de l'année scolastique au collège de Chambly, nous nous sommes du moins procuré d'un témoin oculaire des renseignements sur l'authenticité desquels nous pouvons compter. C'est le 14 du mois courant qu'ont eu lieu ces exercices, selon l'avis que nous avons publié dans notre avant-dernier numéro. L'auditoire était des plus nombreux, composé de plusieurs membres du clergé, des parents des jeunes élèves, et de beaucoup d'autres personnes respectables, que l'intérêt d'une telle circonstance avait attirées. On remarquait surtout le général Clitherow qui s'empresse toujours d'honorer de sa présence les institutions littéraires de ce pays.

La manière dont les élèves ont répondu aux différentes questions qu'on leur a faites sur les matières qu'ils avaient étudiées, pendant l'année, fut des plus satisfaisantes. La grammaire française et l'anglaise, des traductions dans ces deux langues, la géographie, l'histoire sacrée et la profane, l'ancienne et la moderne, la tenue des livres, les mathématiques, la rhétorique et beaucoup d'autres matières furent traitées de façon à convaincre tout homme versé dans ces connaissances, du progrès des élèves dans ces différentes branches. On a donné beaucoup d'éloges à l'exécution d'un drame (Edouard de Belcombe), dont le sujet si moral et si pathétique excita, plusieurs fois, les émotions les plus vives dans l'âme des spectateurs. Une scène comique, où l'acteur principal montra des talents vraiment uniques dans ce genre, ne servit pas peu à amuser et divertir les assistants. La distribution des prix fut faite par le général Clitherow ; il était sans doute bien flatteur pour les professeurs, les élèves et les parents de voir apposer sur la tête de ces jeunes vain-

Digitized by Google

queurs la couronne de laurier par celui qui en a cueilli sans doute tant d'autres sur les champs de bataille.

Le discours de clôture a été prononcé par M. Dahaut qui a payé un juste tribut de reconnaissance envers le révérend M. Mignault, fondateur de cette maison ; et en cela, il a d'autant mieux été l'éloquent organe de ses condisciples, que son discours était l'œuvre de sa propre composition et l'expression ingénue de son cœur.

GARE ! GARE !

SYNODE PRESBYTÉRIEN.—On voit, par quelques journaux protestants, qu'il s'est tenu dernièrement à Kingston un synode de l'Eglise presbytérienne, dans lequel les révérends coopinants crurent utile de recommander à la Législature, ou du moins au représentant de Sa Majesté dans le gouvernement de cette province, la nécessité d'enjoindre la lecture de la Bible dans toutes les écoles du pays qui sont ou seront favorisées de quelque allocation pécuniaire. Ce n'est pas sans doute la Bible catholique que ces messieurs recommandent ainsi aux autorités ; ils veulent donc déjà imposer leurs écritures falsifiées à la population religieuse du Canada ? Véritablement c'est vouloir cueillir le fruit dans le jardin de son voisin, même avant qu'il soit mûr ; c'est par trop hardi de la part d'une minorité sans mission, qui même, d'après sa forme, ne peut jamais compter un évêque parmi ses membres.

Les mêmes *Pères* du concile *presbytérien* félicitent Son Excellence, lord Sydenham, d'avoir si habilement conduit à terme l'Union des deux provinces. Le clergé écossais, même dissident, trouve donc son compte dans cet acte de haute sagesse anglaise ? Alors, avis à nous, pauvres catholiques en déchéance !

Digitized by Google

A NOS CORRESPONDANTS.

En raison des occupations très multipliées que nous impose la rédaction de notre feuille, nous nous étions réservé de ne traiter la question pourtant si importante de l'éducation, que lorsqu'un projet de loi sur cette matière viendrait devant les Chambres du parlement provincial. En attendant, nous devions nous borner à déclarer que toutes les parties du système de M. C. Mondelet ne nous paraissaient pas admissibles, surtout pour des catholiques. Nous n'en avons pas dit davantage alors, parce que nous n'en avions ni le temps, ni l'espace. D'ailleurs, le cadre rétréci de notre journal exigeait, avant l'échéance du semestre, le complément de quelques matières entamées. Mais voilà qu'un correspondant ami de son pays, comme défenseur de la religion, nous vient en aide et nous fournira sans doute une suite de lettres qui éclaireront de plus en plus le public sur cette question absolument vitale pour nous. Nous remettons néanmoins le commencement de cette publication au numéro prochain, afin de réunir toute la discussion dans le même volume.

—Nous avons également reçu d'un autre correspondant une série d'écrits polémiques dont nous favoriserons successivement et tout prochainement nos lecteurs.

—Nous remercions aussi bien cordialement M. le correspondant des Trois-Rivières de la belle traduction qu'il nous a envoyée de quelques conférences du Dr Wiseman. Cet écrit est parfaitement dans la ligne de notre recueil et nous en enrichirons prochainement nos cahiers.

NOUVELLES DIVERSES.

ÉTATS-UNIS.—Nous lisons dans le *Detroit free Press* que le 10 juin le Révd. Messire Badin, assisté de

Digitized by Google

MM. Kundig et Carabin, avait béni et posé la première pierre d'une église catholique à l'usage des Allemands du Détroit. Le journal exprime la surprise et la satisfaction des citoyens de cette ville à la vue de la grandeur et de la beauté de cette touchante cérémonie. Le terrain pour la bâtisse de cette église a été généreusement donné par un M. Beaubien dont le nom nous le fait connaître comme compatriote, et dont nous publions avec plaisir la générosité et la piété.

—Mgr l'évêque de Vincennes,(Etats-Unis), réclamait depuis longtemps l'assistance du clergé de France pour combattre dans son diocèse l'influence du protestantisme. La maison de Notre-Dame de Sainte-Croix, du Mans, vient de répondre à l'appel du prélat en mettant à sa disposition plusieurs de ses membres, qui doivent partir incessamment pour venir remplir près de lui cette tâche laborieuse. La charité a su se rendre ingénieuse pour procurer à ces âmes courageuses les moyens de faire le voyage et de se munir des premières choses indispensables. Une loterie a été ouverte, et un grand nombre de billets ont été immédiatement placés.

CANADA.—Il paraît bien certain que la compagnie des terres a remis sa charte ; le *Canadien* ajoute : " Personne n'en pleurera, nous pensons."

— Le Solliciteur-Général Day a demandé par motion que la Chambre s'assemblât en comité pour prendre en considération le rappel des lois relatives à l'éducation nationale, et en introduire de nouvelles, plus efficaces, pour cet objet. Il a aussi proposé des recensements périodiques et des relevés statistiques sur la province. Le colonel Prince a prévenu qu'il demanderait, le 15, aux officiers du gouvernement, s'ils avaient intention d'aviser au moyen de rappeler dans leur pays les exilés politiques. A cette occasion, le colonel s'est prononcé en faveur d'une semblable mesure.

Digitized by Google

—Les orangistes du ci-devant Haut-Canada ne se sont décidés que cette année à omettre leur procession fanatique du 12 juillet.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.—Les exercices littéraires de ce collège auront lieu le 28 P. M et le 29 du présent.

CORRESPONDANCE.

Mélanges Religieux

Il est hors de doute qu'il y a beaucoup de personnes qui n'ont point vu les feuilles dans lesquelles j'ai fait paraître la dissertation que j'ai composée sur les paratonnerres, en l'année mil huit cent trente-sept. Comme je désirerais procurer à tous l'avantage de se préserver des accidents de la foudre, auxquels on est si fort exposé dans la saison où nous sommes, je vous prie d'avoir la bonté d'insérer, dans quelqu'un de vos numéros, la description ci-jointe que je donne d'un paratonnerre peu dispendieux et très-facile à exécuter. En rendant ce service à ceux qui n'ont pas eu occasion de voir ce que j'ai déjà publié là-dessus, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur,

DUCHAINE, ECCL.

Montréal, le 8 juillet 1841.

Que l'on prenne une barre de fer d'environ huit pieds de longueur et d'un pouce de diamètre. Elle doit être terminée en pointe par le haut, pour soutirer, sans commotion, la matière électrique du nuage. Il serait bon que la pointe fût d'acier. Il faut, outre cela, qu'elle soit recouverte d'une petite feuille d'argent ou étamée, pour l'empêcher de rouiller; parce que la rouille rend le fer moins propre à attirer la matière des nuages fulminants.

Digitized by Google

Il faut fixer solidement cette barre de fer à la tête de la cheminée de la maison que l'on veut préserver ; elle doit excéder, au moins de cinq pieds, la hauteur de cette cheminée.

Qu'il y ait, à l'extrémité inférieure de la barre, un trou dans lequel on attachera un gros fil de fer, que l'on conduira jusqu'en terre, en le faisant passer sur la couverture, si la cheminée est au milieu de la maison, ou le long du pignon, si la cheminée est au bout. Ce fil doit être bien arrêté et pris dans des pitons placés assez près les uns des autres pour qu'il ne puisse pas remuer.

On doit creuser la terre à une assez grande profondeur pour y trouver de l'eau, ou au moins pour qu'un piquet, planté au fond du trou, puisse atteindre l'eau ou l'humidité. On enfonce, au haut de ce piquet, un piton pour y attacher le fil de fer, que l'on tend le plus fortement que l'on peut.

On fait une boîte de bois de trois ou quatre pouces carrés, assez longue pour loger le fil de fer depuis le haut du piquet, jusqu'à cinq ou six pieds hors de terre, afin de le préserver de la rouille et afin aussi d'empêcher que quelqu'un ne soit foudroyé en touchant à ce fil dans un temps orageux.

Il y a des physiciens qui sont d'avis qu'il faut mettre trois pointes à la tête des paratonnerres, afin de diminuer la force de la matière électrique en la divisant. Cela ne peut être que très bon ; mais l'expérience nous a démontré qu'un paratonnerre qui n'a qu'une seule pointe, est efficace.

Lorsqu'une maison est longue, il faut y mettre au moins deux paratonnerres, un à chaque bout. Si elle était bien longue, il serait bon d'en mettre un autre au milieu.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES.

Montréal, 23 juillet 1841.

RÉPONSE AUX LETTRES DE M. C. MONDELET,

SURL'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE.

MONSIEUR,

Au retour d'un voyage qui m'a tenu quelque temps éloigné de ma maison, j'ai trouvé chez moi un petit volume de lettres sur l'Éducation Élémentaire, relevé des respects de l'auteur. J'ai reçu l'un et l'autre avec une satisfaction que je me plais à vous exprimer, et je suis heureux que cette circonstance me fournisse l'occasion de me rappeler au souvenir d'un citoyen dont le talent, bien dirigé, peut devenir très utile au pays.

Avec une aussi favorable disposition pour l'auteur et pour le sujet qu'il a entrepris de traiter, j'ai dû profiter, pour faire la lecture de mon volume, de chaque instant qu'il m'a été possible de dérober à d'autres occupations; et, malgré ma diligence, il m'a fallu quelques jours pour embrasser le système dans son ensemble et m'en former une idée complète.

Ce système, considéré abstractivement et comme une simple théorie applicable à un peuple qui n'aurait qu'une même croyance ou qui n'en aurait aucune, peut avoir un mérite que je me plais à lui reconnaître. Tout homme qui ne voit dans son semblable qu'un animal doué de raison, susceptible de perfectionnement, qu'un engin utile à la société, qui ne considère l'éducation que comme un moyen d'utiliser une machine, en la rendant plus propre aux affaires, aura probablement peu de chose à objecter; au surplus, ce ne pourrait être que contre certains détails qui ne peuvent affecter le système dans sa base. Qu'importent, en effet, les qualités du cœur à celui qui ne veut que des bras? Une opéra-

Digitized by Google

tion arithmétique qui fait sa preuve a-t-elle besoin de moralité pour être juste? Son but sera donc atteint, quand il aura matériellement perfectionné l'individu; que lui importe le reste ?

L'éducation élémentaire est un sujet qui, de nos jours, occupe plus ou moins les nations civilisées. La France, la Belgique, la Prusse, l'Irlande, les États-Unis en ont fait le thème de longues discussions qui ont excité le plus vif et le plus profond intérêt ; mais, de tous les peuples qui s'en sont occupés, il n'y en a peut-être pas un seul qui ait donné à l'éducation élémentaire cette base sur laquelle elle doit enfin reposer. Les contrées dont les habitants n'ont tous qu'une même croyance religieuse, quelle qu'elle soit, n'ont pas à cet égard les mêmes difficultés à surmonter que celles dont les symboles différents sont autant d'obstacles à l'adoption d'un système qui réunisse tous les suffrages. Malheureusement pour nous, notre pays est un de ceux qui présentent les plus grandes difficultés à raison de la diversité des croyances.

La plupart de ceux qui, sans être profondément religieux, ont écrit sur l'éducation élémentaire, sont tombés dans une erreur aussi funeste à l'État qu'aux individus eux-mêmes. Tous ont senti la nécessité d'une conscience pour l'individu et d'une morale publique ; mais, par une inconséquence inconcevable dans un homme qui pense, ils n'ont pas voulu voir que tout système d'éducation élémentaire, qui réunit sous un même toit et sous la férule d'un même maître les enfants de différentes croyances, doit nécessairement amener le mépris pour tous les dogmes et conduire les élèves à l'indifférence absolue. En effet, quelle impression fera sur un enfant la croyance de ses parents ou de son pasteur, lorsqu'elle sera continuellement contredite par ses condisciples et regardée par son maître comme une opinion indifférente ? Un seul dogme sera-t-il à l'abri du doute chez l'élève ainsi exposé,et tous les dogmes religieux seront-ils autre chose que de simples opinions,variables,comme la politique, selon le temps et les circonstances ?

Digitized by Google

FORT CHAMBLY
1840

Digitized by Google

Digitized by Google

Comment concevoir une conscience chez celui qui n'a point de dogmes fixes ? Les écoles élémentaires ouvertes à toutes les croyances deviennent donc la destruction de toute croyance et par suite de toute morale individuelle et publique.

L'éducation élémentaire doit nécessairement renfermer deux choses : éclairer l'esprit, en l'ornant de connaissances utiles ; former le cœur de la jeunesse, en lui faisant goûter les vérités morales et en lui en facilitant la pratique. Sans la morale, l'éducation sera toujours très imparfaite, souvent même dangereuse en ce qu'elle éveille en l'homme des ambitions, des inclinations, des appétits qui, n'étant modérés par aucun frein, feront son malheur et celui de ses semblables. D'où naissent, dans les anciens pays surtout, tant de malversations, d'infidélités, de faillites, de suicides, d'ambitions qui bouleversent les États et les appauvrissent ? Est-ce de l'ignorance de l'esprit ou de la corruption du cœur ? Tous ceux qui ont réfléchi savent que toutes ces calamités sont les fruits de l'immoralité et non de l'ignorance.

La religion et la morale sont les supports indispensables et nécessaires de toutes les facultés, inclinations et habitudes qui rendent l'homme utile à la société. En vain vantera-t-on son amour du bien public et son patriotisme si l'on ose porter une main téméraire sur ces deux grands piliers du bonheur des hommes, sur ces fermes appuis des devoirs du citoyen. L'homme politique et l'homme profondément religieux doivent les respecter et les chérir également. On écrirait en vain des volumes pour montrer la connexion qu'ils ont avec la félicité publique et privée. Que deviendra l'honneur, la réputation, la vie même, si la religion ne retient la langue, la main, etc. ? Quel moyen reste au juge sur le banc, dans la recherche de la vérité, si la sainteté de la religion ne préside plus au serment ? Sur quoi baser l'obligation de la loi, sans une conviction religieuse ? Que serait donc une école dans laquelle on ne parlerait ni de religion ni de morale, et par suite des dogmes qui en sont la base ? Une sembla-

Digitized by Google

ble école ne serait qu'une véritable ménagerie où l'on forcerait des êtres raisonnables à jouer un certain rôle sur le théâtre de cette vie, sans leur apprendre le plus essentiel : ce qu'ils sont, ce qu'ils doivent être, leurs espérances ; ce qu'ils doivent à leur Créateur, à leurs semblables.

L'étude de la religion ne doit donc pas être considérée, dans les écoles, comme une occupation secondaire ; mais elle doit être l'objet d'une attention toute particulière des maîtres qui, à cet égard, ne peuvent jamais être trop soigneux ni trop attentifs.

Ce principe étant admis en tout ou en partie, on ne peut s'empêcher de voir, dans le système proposé, un défaut bien essentiel qui le rend absolument mauvais et dangereux pour le dogme. Qui ne voit qu'une réunion d'enfants de différentes croyances, enseignés par un maître qui pourra n'en avoir aucune, ou qui, dans la supposition la plus favorable, ne peut en avoir qu'une, n'est qu'une momerie religieuse et non un enseignement ; quoi de plus propre à déraciner toute croyance du cœur de la jeunesse, que de lui donner pour précepteur un homme que sa situation oblige à paraître indifférent ? Comment le maître le plus modéré et le plus habile respectera-t-il également ce que sa conviction lui montrera comme une vérité ou un mensonge, sans prédilection pour sa croyance, s'il en a une, ou sans montrer son dédain pour toutes, s'il est athée ? Un tel précepteur de morale me paraît quelque chose de si chimérique de la part d'un catholique, que je ne voudrais pas, pour le seul mérite de l'invention, voir placer mon nom dans le dictionnaire des grands hommes.

Mais, dira-t-on, l'État doit-il donc se mêler de dogmes et de religion ? Je sais que la mission de ceux qui gouvernent l'État n'est pas de dogmatiser ; les chefs des États chrétiens qui reconnaissent l'Évangile et l'admettent comme un livre révélé, savent tous que, dans l'Église, ils n'ont point d'autre rang que celui d'auditeur. Or, si l'État n'a point reçu la mission d'enseigner, il n'a point reçu non plus celle-

Digitized by Google

de pervertir l'enseignement religieux. S'il ne peut établir des écoles communes sans pervertir l'enseignement, j'en conclus tout simplement qu'il n'a pas droit de le faire. Comment pourrait-il, en effet, priver les parents d'un droit qu'ils tiennent de la nature, celui d'élever leurs enfants, en les forçant de confier leur éducation à des maîtres qui ne seraient pas de leur croyance ?

Les biens que la foi nous montre étant d'un ordre bien supérieur à ceux de la vie présente, tout bon catholique qui fonde sur elle son espérance d'un avenir, qui admire avec un saint orgueil la perpétuité de sa foi, remontant au delà de dix-huit cents ans ; qui reconnaît cette chaîne non interrompue de pasteurs dont saint Pierre est le chef, qui ne voit enfin dans toutes les sectes que des religions d'un jour, fruit de l'orgueil et de l'insubordination, ne consentira jamais à renoncer à tant de biens en abandonnant ses enfants à la surveillance d'un maître, sous la seule garantie que ce maître se montrera indifférent à l'égard de sa croyance. Il faut priser bien peu sa foi, ses dogmes et ses espérances, quand on les sacrifie avec tant de complaisance à une affaire de calcul.

Qui ne voit, en outre, que les sectes protestantes auraient à cet égard un grand avantage sur nous ? Ont-elles quelque chose à perdre, elles, qui ne sont que des négations des vérités catholiques ? Leur infériorité numérique n'aura-t-elle pas tous les avantages du grand nombre dans la composition du bureau d'administration et dans le choix des maîtres qui seront pris dans leurs rangs, comme on le fait généralement dans l'administration civile ? A la certitude du danger, qu'offre-t-on pour garantie ? Une loi !..... Qui ne connaît l'immense différence qu'il y a entre la loi et son observation ? L'hypocrisie d'un pédagogue, aidée des conseils d'un avocat, ne pourra-t-elle pas éluder la loi ? Qui ne sait combien il est facile de succomber dans une bonne cause !

Cette appréhension se change en certitude lors-

Digitized by Google

que l'on considère que la seule composition de la cour suprême, qui devrait juger le SURINTENDANT, le GRAND MAITRE, en dernier ressort, serait elle-même, pour ainsi dire, une garantie en faveur de la violation de la loi. Quel tribunal que celui dont les juges peuvent se trouver aux quatre coins de la province, dans l'impossibilité de se réunir même une fois l'année ? Quel malheureux père oserait se plaindre, s'il se croyait lésé ; et, s'il s'en trouvait un seul assez courageux pour le faire, pourrait-il espérer de voir jamais le banc des juges au grand complet ? Quel serait l'avenir religieux de notre jeunesse canadienne, s'il reposait sur de semblables institutions ! Ces craintes sont-elles chimériques ? Non, Monsieur, j'en appelle à vous-même ! Vous souvient-il d'un temps où vous sentiez toutes ces choses que je ne vous apprends pas ? Si ce sentiment était chez vous une conviction, comment s'est-il changé sitôt en un sentiment tout contraire qui vous porte à livrer notre jeunesse à la discrétion de ceux que vous n'auriez pas voulu avoir pour concitoyens ?

Puis, pour ne noter qu'en passant un autre inconvénient qui n'est pas moins réel, où trouver cette multitude de citoyens qualifiés sous tous les rapports à devenir la lumière et le bon exemple de toute la société, soit comme instituteurs, soit comme membres des différents bureaux d'éducation ; qui soient tous, aux termes de la loi, gens sans préjugés, sans passions, moraux, religieux, indifférents, chrétiens déistes, ayant des mœurs et ne tenant à aucun dogme, aimant la vérité et propageant l'erreur sans scrupule, sans remords, en un mot, faisant tout aux termes de la loi ? Dans l'état actuel de notre société, au sortir de commotions politiques, de semblables pédagogues, si on les pouvait trouver, ne seraient-ils pas la huitième merveille du monde ? Admettons, pour un instant, la possibilité de tant de merveilles, il en reste une que tout cœur catholique ne verrait jamais sans douleur, ce serait de voir élever notre jeunesse par des maîtres protestants ; quiconque ne sait pas crain-

Digitized by Google

dre à la vue d'un tel danger ne sait ce que c'est que la foi et les devoirs qu'elle impose aux parents à cet égard.

Je termine ces remarques en vous exprimant ma surprise que votre zèle pour l'éducation ne vous ait pas suggéré quelque chose de plus digne de vous, et surtout de plus convenable à la grande majorité catholique de vos concitoyens. On doit en être d'autant plus étonné que vous aviez déjà sous les yeux des institutions qui, avec l'aide d'une législature éclairée, pouvaient devenir des modèles : je veux dire les écoles normales et surtout l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne. Les témoignages les plus honorables en faveur de ces écoles essentiellement catholiques rendus à la barre de la Chambre des communes, en Angleterre, par lord Stanley et autres protestants de condition, font un singulier contraste avec les conceptions d'un catholique qui, dans un système d'éducation élémentaire, ne les a pas jugés dignes de la plus légère mention. L'empressement, en France, à se procurer de ces maîtres est tel que dans plusieurs localités on demande des Frères que l'on soutient par des contributions, en sus des taxes imposées par le gouvernement pour le soutien d'écoles dont on ne veut point. Mais je crois découvrir vos motifs ; en proposant des écoles catholiques, les protestants vous auraient combattu, et votre but était manqué. Dans ce cas même, vous rendiez au pays un service éminent. Vous gagniez alors l'avantage d'une position très favorable. Tous ceux qui n'auraient pas voulu se joindre à nous ne nous accordaient-ils pas le droit de nous séparer d'eux ? Quel homme raisonnable aurait pensé à attirer les enfants catholiques aux écoles protestantes, après avoir refusé d'envoyer les siens aux écoles catholiques ? En outre, ce système d'écoles communes est bien loin d'être admirable, même dans les États-Unis. Personne n'ignore les interminables difficultés qui naissent du vice même de ce système ; les protestants sans préjugés et du plus haut caractère sont les premiers à le reconnaître. (Voir les Nos

Digitized by Google

51 et 52 du *Freeman's Journal*). M. Seward, gouverneur de l'État de New-York, dont le témoignage ne doit pas vous paraître suspect, se montre en ceci votre antagoniste, et je pourrais vous en citer quelques centaines d'autres qui pensent comme lui. On ne peut donc que regretter que votre système, si défectueux sous le rapport religieux, ait été lancé dans le public sans plus de réflexion. L'opinion une fois faussée, il est bien difficile de ramener les esprits à la raison et à la justice. Espérons que nos compatriotes n'en goûteront jamais le fruit. Si l'expérience du passé leur a inspiré la sagesse, ils se rappelleront que certaines théories, assez séduisantes en apparence, ne procurent pas toujours les avantages qu'elles promettent. Si jamais le système proposé devenait loi, le clergé catholique, qui a su prendre sa position et la maintenir, aura encore, j'ose l'espérer, assez de courage et d'amour de son devoir pour braver cette nouvelle tempête ; attendons la fin.

Je suis, avec considération,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

UN CATHOLIQUE.

LES CATHOLIQUES

ONT-ILS TORT D'ORNER MAGNIFIQUEMENT LEURS ÉGLISES.

Depuis bientôt un an, certains aventuriers, venus d'outre-mer, résident à Sainte-Scholastique. Nos habitants les appellent Suisses. Leur unique occupation est de courir ça et là, la Bible à la main, et de la lire à qui a la patience de les écouter. A eux s'est joint un Canadien du lieu, qui, avec son épouse, a apostasié, ou plutôt a montré ce qu'il était de-

Digitized by Google

puis longtemps intérieurement. Ses parents, très bons catholiques, gémissent sur son apostasie. C'est tout ce que ces Suisses ont opéré ici, et il paraît qu'ils n'obtiendront rien davantage.

La science de ces prédicants consiste en un babil de femme ; à leur arrivée, ils déclamaient devant nos habitants, contre le purgatoire, la confession auriculaire, la Sainte Vierge, le baptême, les revenus des curés, la magnificence de nos églises, etc., etc. Selon ces savants, qui ne savent rien, ou bien, s'ils sont instruits, sont des imposteurs, comme je le prouverai, les prêtres catholiques sont trop riches, les temples trop ornés. "Pauvres gens," disaient-ils à nos habitants, avec une hypocrite compassion, "vos prêtres et votre religion vous rendent esclaves. Pourquoi payez-vous tant à vos prêtres ? Pourquoi vous épuisez-vous à bâtir des églises si richement ornées ? Ne faut-il pas adorer Dieu en esprit et en vérité ? Croyez-vous que vos prières ne seraient pas aussi bonnes dans un temple médiocrement orné que dans vos superbes églises ?" Je me borne aujourd'hui à examiner si les déclamations de ces prédicants contre la magnificence de nos églises sont bien fondées. Si je prouve qu'elles sont opposées à la droite raison, et surtout à la Bible, qu'ils ont sans cesse à la bouche et à la main, et qu'ils disent être la seule règle à suivre, il faudra en conclure que ce sont des ignorants ou des imposteurs. Je leur laisse à choisir entre ces deux titres honorables ; et, en attendant qu'ils fassent ce choix, voici mes preuves: *La temple le plus agréable à la divinité sur la terre*, dit Sénèque, *c'est l'âme pure du juste.* Néanmoins, ajoute Cicéron (2. leg. n. 26,) *il est bon d'élever des temples à la divinité, parce que ces temples augmentent et entretiennent la piété. Otez*, dit-il ailleurs, *le culte extérieur ; aussitôt la bonne foi disparaît de dessus la terre, la société se dissout, et la justice, la plus excellente des vertus, fondement de l'ordre et lien de la société, est anéantie.*

S'il faut des temples, doivent-ils être magnifiquement ornés ? Sans doute ; cette magnificence est

Digitized by Google

une preuve de respect envers Dieu. Une nation ne croirait-elle pas manquer à son chef, s'il n'était pas mieux logé, je ne dis pas que le dernier de ses sujets, mais même que les plus riches ? Le Roi du ciel et de la terre voulant bien, par amour pour nous, habiter dans nos temples, ne serait-ce pas une indignité de notre part, si nous ne faisions pas pour lui ce que nous faisons pour ceux qui nous gouvernent ? De plus, la magnificence qui environne les princes ne contribue pas peu à inspirer du respect et de la vénération à ceux qui les approchent. Ainsi en est-il par rapport à Dieu. Les lieux qui lui sont consacrés nous inspirent envers lui d'autant plus de respect et de vénération qu'ils sont plus richement ornés. C'est encore un hommage que lui rendent ses adorateurs. Plus on aime et plus on respecte, plus aussi donne-t-on des marques de son amour et de son respect ; et cet amour et ce respect se manifestent par les paroles et plus encore par les actions. Quelles peines ne se donne pas un inférieur pour recevoir son supérieur, lorsqu'il est très élevé en dignité ? S'il le recevait comme un égal, qui ne le blâmerait de cette réception? Ce n'est donc pas, à nous, folie de prodiguer ce que nous avons de plus riche et de plus beau au Dieu du ciel et de la terre qui veut bien habiter parmi nous. Ainsi, voilà démontré que les déclamations de ces liseurs et colporteurs de Bibles sont en opposition avec la droite raison. Voyons si elles sont plus d'accord avec ce qui est dans leurs Bibles.

Au livre de l'Exode (ch. 36,-37,-38,etc.), on trouve décrit le tabernacle de l'alliance, l'autel des holocaustes, le propitiatoire, la table des pains de proposition, etc. C'est par l'ordre de Dieu que Moïse fit faire ces choses, et c'est le peuple qui en fournit les matériaux et qui en paya les ouvriers. Combien pensez-vous qu'on y employa d'or ? Vingt-neuf talents d'or et 730 sicles. Or le talent d'or valait 69,-531 livres 5 sols, argent de France, et le sicle d'or valait 11 livre 11 sols 9 deniers ; ce qui fait la modique somme de 2,024,865 livres 2 sols 6 deniers. Ce

Digitized by Google

n'est pas tout encore. On employa aussi 100 talents d'argent, et 1775 sicles d'argent. Le talent d'argent valait 4867 livres 3 sols 9 deniers, argent de France, et le sicle d'argent, 32 sols 6 deniers ; ce qui fait encore une somme de 489,603 livres 2 sols 1 denier. Le coût de tous ces ouvrages fut donc en tout de 2,514,460 livres 5 sols. Quelle prodigalité, grand Dieu ! pour loger un coffre qui contenait les deux tables de pierre où Dieu grava ses dix commandements, la verge d'Aaron, de la manne et les pains de proposition. C'est dommage, pauvres Juifs que Dieu vexait de la sorte, que nos liseurs et col porteurs de Bibles n'aient pas vécu alors ; si Dieu les eût eus pour conseillers, à coup sûr, il ne vous aurait pas fait tant dépenser pour si peu de chose ; et vous auriez aussi bien prié devant un tabernacle de bois simplement orné, que devant ce tabernacle si riche et si magnifique.

Et ce temple immense, la merveille du monde, brillant de toute part d'or et d'argent, que bâtit, en l'honneur de Dieu, le roi Salomon, combiencoûta-t-ils aux Juifs ? Car un roi n'est riche qu'autant que lui donnent ses sujets ; ainsi ce furent encore les Juifs qui payèrent les frais immenses de ce magnifique édifice.—Combien coûta-t-il, demandez-vous ? Je n'en sais rien ; l'Écriture ne nous le dit pas. Tout ce qu'elle nous dit, c'est que Salomon employa 70,000 hommes à porter les matériaux, 80,000 à tailler les pierres et 3,600 à conduire les ouvrages qui durèrent sept ans. Tous les murs de ce temple étaient revêtus d'ornements et de feuillages sculptés en bois de cèdre et de palmier, et de festons d'or. L'autel, les dix chandeliers des deux côtés de l'autel, les encensoirs et les vases sacrés étaient d'or le plus fin. Les clous mêmes étaient d'or, et le plancher et les portes étaient revêtus d'or. Dans le sanctuaire se trouvaient deux chérubins de bois d'olivier recouvert d'or, si grands que leurs ailes étendues, venant se joindre au milieu, formaient le plafond sous lequel on plaça l'Arche sainte, (Paralip. liv, 2. ch. 2, 3 et 4.) Cependant Dieu n'habitait point en per-

Digitized by Google

sonne dans ce temple, comme il habite jour et nuit dans nos églises. Et nous serions répréhensibles de si bien orner les temples où Jésus-Christ réside continuellement pour notre amour ! O vraiment, il fallait que des liseurs et colporteurs de Bibles passassent les mers pour nous le faire croire ; sans eux, jamais nous ne nous serions imaginé mal faire !

Ou nos Suisses savaient ce que je viens de dire d'après la Bible sans cesse entre leurs mains, et ont parlé autrement qu'ils ne croyaient ; en ce cas ce sont des menteurs et des imposteurs. Car qu'est-ce qu'un menteur ? *C'est*, dit Homère, (Iliade, livre 9,) *celui qui pense une chose en lui-même, et en dit une autre.* Ou bien, ils ignoraient ce que j'ai développé ; et alors pourquoi se mêlent-ils d'enseigner les autres, et de blasphémer ce qu'ils ignorent ? J'ai donc eu raison de dire, en commençant cet écrit, que ces Suisses sont ou des ignorants ou des imposteurs qui ne méritent que le mépris et l'indignation des gens de bien. J'aurais voulu parler d'eux plus avantageusement ; mais leur conduite et leurs principes me forcent à leur donner les qualifications susdites. Qu'ils se rétractent et se comportent en hommes d'honneur, et ils auront mon estime et mon affection. Ce sont leurs défauts, funestes à la société, qui m'indignent et que j'attaque ; mais j'aime leurs personnes, images de Dieu, comme les autres.

F. B. P. C.

EXERCICES LITTÉRAIRES DE COLLÈGES.

Les Exercices Publics du COLLÈGE de MONTRÉAL se feront mardi et mercredi prochains, 27 et 28 du courant. Chacun de ces deux jours il y aura deux séances, une le matin et l'autre le soir. Celles du matin commenceront à huit heures, celles du soir à deux. Elles seront toutes terminées par des discours académiques, français ou anglais, composés par les élèves mêmes qui les prononceront. Le

Digitized by Google

public sera admis sans cartes aux trois premières séances; mais pour la dernière, chacun devra être muni d'une carte d'entrée. (Pour avoir des cartes d'entrée, s'adresser au collège.) Après la distribution des prix commenceront les vacances et les classes s'ouvriront de nouveau le 16 septembre.

BAILE, PRÊTRE DIR.

—JEUDI, 29 du courant, auront lieu les EXERCICES LITTÉRAIRES du COLLÈGE de SAINTE-THÉRÈSE, et le même jour commenceront les VACANCES des élèves de cette maison. Cet intéressant établissement, dû aux pieux efforts de M. DUCHARME, ne manquera pas, sans doute, d'attirer l'attention des amis de l'éducation.

COLLÈGE DE SAINT-HYACINTHE.

Nous avons la satisfaction de présenter à nos lecteurs au moins un rapide aperçu de l'examen public qui a terminé bien solennellement les travaux littéraires de l'année scolastique au Collège de Saint-Hyacinthe. Dans l'intention des membres directeurs de cette institution, cet examen avait pour but de mettre sous les yeux des nombreux examinateurs le plan d'éducation, le mode d'enseignement et la totalité des matières étudiées dans leur maison. Ce désir ne pouvait être qu'utile à leur établissement, en même temps qu'il devait être bien agréable aux parents et aux élèves qu'une suspension d'exercices totalement publics, pendant les deux années dernières,avait rendus plus avides que jamais de ce triomphe littéraire. Nous pensons que les professeurs de ce collège se proposent de soumettre ainsi, seulement d'époque en époque, le résultat de leur constante application à cultiver la jeunesse de leur pays. Il peut y avoir un avantage réel dans cette modification.

Pour la circonstance de mercredi dernier, vingt

Digitized by Google

et quelques prêtres étaient accourus des différentes parties du district. Leur présence attestait non seulement combien le clergé est toujours ami de l'éducation, mais encore à quel degré les ecclésiastiques de Saint-Hyacinthe possèdent la sympathie de leurs confrères. La foule des auditeurs, plus considérable que jamais, faisait bien voir aussi que les Canadiens, ceux de la campagne comme ceux de la ville, savent grandement apprécier le bienfait de l'instruction, puisqu'à cette époque, les travaux agricoles pouvant retenir une partie de ces spectateurs au milieu de leurs champs, il s'en fallait cependant de beaucoup qu'une salle de 72 sur 30 pieds pût contenir la masse compacte des étrangers et des citoyens les plus respectables de l'endroit, qui se tinrent assidûment aux séances depuis huit heures du matin, jusqu'à sept heures du soir.

Dans cette journée trop courte pour suffire à l'abondance des matières que les élèves avaient encore à produire à la suite de deux jours d'examen privé, on passa principalement en revue les cours des langues française et anglaise, les classes où s'enseignent toutes les règles de commerce, ainsi que les hautes mathématiques ; la répétition de six cours différents d'histoire, ainsi que les notions géographiques sur les cinq parties du monde ; de plus, les préceptes de la littérature et de la rhétorique, accompagnés de la déclamation très correcte des principaux modèles insérés dans ces différents cours ; enfin les trois parties de la philosophie intellectuelle.

Certes, nous serions grandement injuste, si nous ne rendions ici un témoignage explicite de l'entière satisfaction, de la surprise même que nous procurèrent les succès éminents que nous admirâmes dans les élèves de Saint-Hyacinthe. L'approbation irrésistible que donna souvent, à l'unanimité, l'assemblée nombreuse qui voyait et entendait comme nous, est une sûre garantie que, dans nos paroles, il n'y a ni l'exagération, ni l'aveuglement de l'amour paternel ; bien loin de là, nous attestons

Digitized by Google

avec une joie indicible qu'il y a progrès, progrès marquants ; et que nous avons acquis la certitude que le collège de Saint-Hyacinthe ne pouvait être remis entre des mains plus habiles que celles qui le conservent. Ces prêtres distingués non seulement continuent le bien que nous avons pu y faire, plus heureux, ils pourront réaliser tout ce qui était dans nos désirs.

En dehors de la partie littéraire et scientifique que nous venons d'analyser, nous pourrions louer aussi un autre mérite qui ne servit pas peu à prouver le soin que l'on prend de cultiver le talent oratoire dans cette maison ; nous voulons parler des plaidoyer et drame qui terminèrent les deux séances. Celle du matin fut close par le fameux *Procès de Louis XVI devant la Convention nationale.* Sept élèves concoururent à l'exécution de ce plaidoyer dont l'histoire conserve le souvenir comme un monument du délire des passions luttant contre la loyauté et la justice pour opprimer l'innocence.

Dans la séance de l'après-midi, tout le parterre fut vivement ému par la représentation d'un drame tragique de Ducis, ayant pour titre *Jean Sans-Terre.* Dans cette pièce, Arthur, duc de Bretagne, a les yeux crevés, puis est enfin tué de la propre main de cet oncle barbare. L'acteur jouant le rôle du jeune duc surpassa l'attente non seulement des spectateurs, mais aussi celle du professeur qui l'avait exercé. Les larmes coulaient de tous les yeux toutes les fois qu'il paraissait sur la scène dans ce rôle si attendrissant qui demandait de la part de l'élève une intelligence d'autant plus développée que les sentiments en étaient plus délicats et en même temps plus nobles et plus énergiques. Cet intéressant jeune homme (Alfred Spink) est à peine âgé de douze ans et il termine sa littérature. Les prix qu'il a recueillis attestent ses talents ainsi que son travail. On admira encore l'ami et le protecteur d'Arthur dont le rôle si difficile fut joué avec un naturel plein de grâce et de force ; on pourrait en dire autant des autres acteurs en général. Le dénoue-

Digitized by Google

ment arracha un cri simultané à un grand nombre de spectateurs. La tendresse filiale pour une mère, l'amour de la patrie, le dévouement de l'amitié, la fidélité au serment furent les sentiments qui se succédèrent dans l'âme des auditeurs pendant l'exécution de toute la pièce.

Parmi les élèves qui remportèrent un plus grand nombre de prix, nous devons particulièrement indiquer les noms de MM. C. Papineau, J.-B. Archambault, H. Millier et celui encore de M. N. Lavallée qui, sur le suffrage de ses condisciples sanctionné par celui des prêtres de l'établissement,obtint le prix éminent de sagesse qu'un des anciens directeurs du collège de Saint-Hyacinthe vient de fonder sinon à perpétuité, au moins sa vie durant, en faveur de l'élève qui, chaque année, serait ainsi qualifié par le témoignage de ses pairs et de ses maîtres.

Le discours de conclusion, qui révélait très avantageusement le mérite de l'auteur, fut composé et prononcé avec une pathétique émotion par M. A. Taché. Nous entendîmes aussi avec un intérêt bien vif un discours académique sur l'histoire universelle. Dans deux parties distinctes et parfaitement narrées, on y étudiait l'histoire sous son rapport religieux et philosophique. D'après notre conviction, ce sujet fut traité avec une telle profondeur de vues, et un caractère de catholicité si sublime, que nous ne pûmes nous empêcher d'en témoigner publiquement notre satisfaction. Nous livrons ici un nouvel assaut à la modestie de l'auteur, en le priant de nous accorder la possibilité de prouver au public la vérité de notre jugement, en nous permettant la publication de son manuscrit. Au reste, ce n'est point assez de cet aperçu général et trop peu précisé ; le public a droit de connaître plus complètement les institutions où doit être élevée la jeunesse de son pays. C'est pour cela que nous souhaitons nous procurer quelque compte-rendu de l'enseignement total de nos collèges, pour le mettre sous les yeux de nos compatriotes.

—Nous espérons aussi pouvoir prochainement en-

Digitized by Google

tretenir nos lecteurs d'une autre institution grandement utile au pays, nous voulons parler du Collège de L'Assomption.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE MODERNE,

PRONONCÉ AUX EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE SAINT-HYACINTHE.

L'auteur de ce discours, se rendant à l'interpellation que nous lui fîmes dans notre précédent numéro, nous prie à notre tour de publier un préambule dont il le fait précéder. Fidèle à notre devoir d'éditeur, nous sacrifions, nous aussi, quelque répugnance personnelle pour donner cours à l'expression de la gratitude. Voici donc la note humble et reconnaissante, telle que ce monsieur la veut à la tête de sa publication :

" En cédant à la demande publique de M. l'Edi-
" teur des *Mélanges Religieux* pour l'impression du
" discours sur l'histoire moderne, prononcé aux exer-
" cices littéraires du collège de Saint-Hyacinthe, j'é-
" prouve le besoin de déclarer que je sens parfaite-
" ment combien l'approbation flatteuse qu'a faite de
" ce travail une indulgence trop bienveillante est
" au-dessus du mérite réel de cette composition. Ce
" discours étant destiné uniquement à être pronon-
" cé, après l'examen des élèves, sur l'histoire, dans
" une séance qui devait être très longue, il fallait
" qu'il fût resserré dans un cadre assez étroit. Il
" pouvait suffire pour la circonstance, en indiquant
" notre manière de considérer et d'expliquer les
" grands faits de l'histoire moderne. Mais pour le
" soumettre, par la voie de l'impression, à l'examen
" du public, je sens qu'il aurait fallu présenter de
" plus grands développements, entrer dans plus de
" détails sur les causes des événements majeurs, et
" prouver quelquefois ce qui n'est qu'énoncé en
" passant. Il est certaines parties dont l'explication

Digitized by Google

" ou la démonstration demanderait peut-être une " discussion de quelque étendue. Mais ce serait un " travail auquel les circonstances ne me permettent " pas actuellement de me livrer. Si, tel qu'il est, " ce discours donne une idée favorable de notre en- " seignement, et offre quelques considérations qui " retournent au triomphe de la vérité, si défigurée " dans tant d'écrits sur l'histoire, je n'aurai pas à me " repentir de l'avoir livré au public, quelles que " soient les censures dont il peut fournir la matière " sous d'autres rapports.

" Je saisis cette occasion pour réparer une omis- " sion qui a été faite dans le compte-rendu de nos " examens par les *Mélanges*. C'est que lorsque l'an- " cien directeur du collège est entré dans la salle " des exercices, le contentement et l'émotion, non " seulement des élèves, mais de tout le public se " sont manifestés de la manière la plus sensible. Et " quand l'écolier, qui prononça le discours de con- " clusion, lui adressa quelques mots, on se rappela " la scène si déchirante qui eut lieu l'année der- " nière, lors des adieux que le même élève lui fai- " sait au nom de l'établissement. Au reste, comme " le directeur actuel du collège l'a déclaré aux exa- " mens, je me fais aussi un devoir d'avancer haute- " ment que tout ce qui a pu être l'objet de l'appro- " bation du public n'était que la continuation des " efforts, ou la réalisation des plans de celui à la di- " rection duquel le collège de Saint-Hyacinthe doit " de si grands avantages, et dont tous ceux qui ont pu " les apprécier conserveront le perpétuel souvenir.

" M. l'Éditeur des *Mélanges* est prié d'insérer cette " note dans son entier ; c'est un droit que je crois " pouvoir réclamer avec instance. "

L'AUTEUR DU DISCOURS SUR L'HISTOIRE.

Reporter sa pensée vers les âges antiques, et la ramener à la suite des générations qui ont passé sur

Digitized by Google

la terre ; voir dérouler à ses yeux le spectacle des événements qui en scènes successives forment le drame du monde ; vivre en idée avec les hommes célèbres de tous les temps, admirant leurs vertus ou détestant leurs crimes ; assister à la formation des empires, en suivre les développements, entendre, pour ainsi dire, les secousses qui ont fini par les faire tomber en ruines, voilà ce que fait celui qui livre son esprit à l'étude de cette science, qui raconte les événements passés, c'est-à-dire, à l'étude de l'histoire.

Source de connaissances aussi instructives qu'agréables, base nécessaire de toutes les sciences sociales, leçon vivante de préceptes et d'enseignements salutaires, voix du passé qui parle à l'avenir, matière féconde offerte aux observations du philosophe, aux travaux du littérateur, aliment de la science et de l'art, l'histoire est une partie essentielle de la haute éducation. Sans elle, il n'y a point d'homme instruit. Quiconque ne connaît pas le passé, doit comprendre peu le présent, et ne rien voir dans l'avenir. L'histoire jette partout une lumière, éclaire tous les domaines de la science, et se reflète sur les divers ordres des connaissances humaines.

Une étude aussi importante devait entrer parmi les objets de nos travaux. Aussi chacune de nos années scolastiques nous présente quelques parties de l'histoire. C'est d'abord l'histoire sacrée, puis successivement l'histoire ancienne, l'histoire de Rome, celle de notre propre pays, et celle des nations célèbres auxquelles nous tenons par des liens d'origine ou d'association politique, c'est-à-dire, l'histoire de France, celle d'Angleterre, auxquelles viennent se mêler tous les grands faits de l'histoire moderne.

Mais l'étude de l'histoire n'est pas la simple connaissance des événements. Elle doit faire connaître le principe qui les a conduits, l'effet qui en est résulté. Aussi ne convient-il pas, lorsqu'on a parcouru les annales des siècles divers, de se demander quelle a pu être la raison des faits accomplis ? A parler

Digitized by Google

vrai, les faits ne sont que les formes extérieures d'un grand ensemble d'idées. Il faut savoir distinguer la pensée qu'ils expriment. L'histoire, sous le point de vue philosophique et social, doit dérouler les effets des lois qu'avait à subir l'humanité dans son passage sur la terre. Elle doit être l'expression de la pensée de la Providence. On a droit de lui demander qu'elle manifeste particulièrement les desseins du régulateur suprême dans les grands événements, les révolutions sociales.

A quel but marchent les faits? Cette question, celui qui étudie la société doit la poser, et tâcher de la résoudre.

Qu'il nous soit donc permis, à nous qui, dans le cours de nos études, avons parcouru les annales des nations, de passer dans une revue rapide les faits saillants de l'histoire moderne, en examinant quelle a pu être la raison de leur accomplissement sous le point de vue providentiel.

Ainsi considérée, l'histoire devra nécessairement se rattacher à la religion, et même elle n'est explicable que par elle. Si elle n'indique pas la pensée dernière, telle que la révélation nous aide par ses lumières à la connaître, alors elle n'est qu'un ensemble de faits qui paraissent sans cause, c'est une suite de phénomènes sans explication possible, c'est une lettre morte, c'est un hiéroglyphe dont la signification est ignorée.

Après avoir prêché l'Evangile, Jésus-Christ laisse sa croix sur la terre. C'est l'étendard sous lequel le monde doit marcher à la civilisation. Il y aura plus ou moins de bonheur pour la société, suivant qu'on suivra de plus ou moins près ce drapeau : les transformations sociales, les grandes commotions politiques n'arriveront que pour faire avancer l'humanité dans les voies du progrès sous les auspices de la religion; l'étendard sacré ne paraîtra s'incliner quelquefois au milieu des luttes, que pour se relever plus glorieux et dominer les peuples de sa salutaire influence.

Voilà la pensée de la Providence, telle que les faits semblent nous l'avoir manifestée.

Digitized by Google

Donnons-nous quelques instants le spectacle du monde.

A l'avènement du Christ, Rome régnait sur l'univers. Les nations formaient une grande unité politique. C'était afin que l'Évangile pût se publier avec moins d'obstacles. Aussi l'établissement de la religion se fit-il avec la rapidité la plus étonnante.

Cependant la ville maîtresse du monde avait dès lors répudié la liberté pour se livrer au despotisme impérial. Ce peuple, si fier de son indépendance, était devenu le jouet des caprices sanguinaires de tyrans cruels ou imbéciles. L'orgueil des nations comme celui des individus est toujours puni par une humiliation honteuse. D'une autre part, une immense dépravation de mœurs avait infecté la société romaine : elle tombait pourrissant de corruption. Un pêcheur, envoyé par le Fils du charpentier mis à mort à Jérusalem, vient s'établir au centre de l'empire pour le régénérer. Néron déclare la guerre à la doctrine nouvelle. Neuf de ses successeurs réitèrent cette déclaration. Alors commence un combat qui, pendant trois siècles, est le principal événement de l'histoire. Que sont en effet ces batailles que les empereurs donnaient sur quelques frontières menacées, ou ces luttes intestines que des soldats se livraient pour s'arracher la couronne ? Les guerres qui ont eu le plus de retentissement dans la postérité furent celles qu'eurent à soutenir contre le fer de Domitien, de Dèce, de Dioclétien, les disciples du Christ.

Voyez quel spectacle : les chrétiens allumés vifs servent de flambeaux pour éclairer les nuits de Rome ; ils deviennent l'aliment ordinaire des tigres et des lions du Colysée ; les bourreaux se fatiguent à couper leurs têtes ; l'industrie de la cruauté s'épuise à inventer de nouveaux supplices. Un empereur, redoublant les coups de la persécution, se lève et s'écrie : "J'éteindrai le nom chrétien." Quelques années après, le christianisme est triomphant. La croix qui a brillé au sommet des airs, resplendit glorieuse sur le trône des Césars. Rome est chrétienne.

Digitized by Google

Cessant d'être la capitale du monde politique, elle devient, aux yeux de tous, la capitale du monde spirituel.

Constantin, en transférant le siège de son empire à Bysance, obéissait, à son insu, à une loi qui établissait que le représentant du Christ devait régner seul dans la ville éternelle. Cependant la société romaine avait été condamnée à périr. Il devait être effacé de la liste des peuples, ce peuple qui avait écrasé le monde sous le poids d'une si horrible tyrannie, et qui s'était baigné avec une joie si féroce dans le sang des martyrs. Son heure suprême avait sonné à l'horloge des décrets éternels. "Dieu lève " pour le détruire l'armée des Barbares. Toutes les " hordes du nord de l'Europe et de l'Asie reçoivent " l'ordre de marcher. Ces conscrits du Dieu des ar- " mées s'avancent pour exécuter ses vengeances."

Voyez-les, ces peuples aux regards féroces, aux bras de fer, aux cœurs avides de sang et de ruines, se ruant sur un empire tombant en dislocation. Le fléau dévastateur s'avançait grandissant des débris qu'il accumulait sous ses pieds. Dans sa puissante étreinte expiraient étouffées toutes les institutions anciennes. Que va devenir l'antique civilisation devant ces barbares dont l'esprit ne connaît d'autre beauté que la sauvage horreur des forêts, berceau de leur empire; dont le cœur ne se ravit qu'à l'aspect du sang qui, inondant les plaines, rend témoignage de leur valeur ; dont l'oreille ne s'ouvre que pour frémir au retentissement de leurs armes, ou au bruit des empires se fracassant sous leurs coups ?

Ces peuples ne venaient pas seulement pour être les exécuteurs de la sentence portée contre l'empire romain. Destinés à former les sociétés modernes, ils étaient appelés, eux aussi, à la connaissance du vrai culte, et par son moyen aux avantages de la civilisation. La religion entreprend de dompter génie féroce des nouveaux conquérants. La voici aux prises avec le vandalisme et la barbarie. Bientôt elle voit l'étendard de la foi recevoir partout l'hommage de nations jusqu'alors indomptées. Et puis

Digitized by Google

elle travaille à retremper à sa source bienfaisante le génie de ces peuples, et à leur enseigner la justice, les lois et l'art de la société.

Mais il fallait opposer une digue puissante au torrent du vice et du despotisme, qui découlant de la barbarie originelle se gonflait quelquefois au point de produire d'horribles désastres. Une autorité puissante, irrésistible, devait exister pour en imposer à ces nations longtemps encore impatientes du frein de l'ordre. La papauté devait être nécessairement ce pouvoir souverain. Mais pour cela il fallait que le pontife suprême fût indépendant de toute autorité humaine : il ne convenait pas qu'il fût sujet d'un prince de la terre.

Dieu appelle une nouvelle race sur le premier trône du monde. Le roi nouveau dont le pape a proclamé le droit sans contestation, accourt bientôt aux portes de Rome ; il la délivre pour un temps de la crainte d'un ennemi inquiétant, et fait don au pontife et de la ville et du territoire sur lesquels il exerçait depuis longtemps une domination que la nature des circonstances lui avaient insensiblement donnée.

Cela ne suffit pas. Il faut une main plus puissante pour fonder le pouvoir temporel des papes. Il faut aussi qu'il se forme un vaste empire qui, réunissant, pour quelque temps, les peuples sous une même autorité, les soumette à des lois sages et conservatrices.

Alors un homme paraît. Il brandit sa puissante épée aux yeux des nations qui s'effraient. Puis à tous les peuples, à tous les princes en qui il croit voir des ennemis de sa race et de sa religion, ou des violateurs des lois éternelles de l'équité, il crie : "Malheur !" Alors il part comme l'éclair ; il vole d'un bout de l'Europe à l'autre. La victoire se fatigue à le suivre. Par tout son passage, c'est la conquête. Lombards, Saxons, Bavarois, Maures d'Espagne, Esclavons, Danois, peuples barbares du Nord de l'Europe, tous le voient passer, tremblent, s'inclinent devant son épée et disent : "Nous sommes à

Digitized by Google

vous." Un empire puissant est constitué. Le chef de l'Église voit sa souveraineté temporelle confirmée de la manière la plus solennelle. A son tour, il proclame le vainqueur de l'Europe empereur d'Occident. Cependant le conquérant, au milieu de ses victoires, donnait à ses peuples la plus sage législation, ressuscitait la science, faisait régner partout les lois de la justice, et offrait l'exemple de toutes les vertus de la religion. Aussi la grandeur de son existence fut perpétuée dans le souvenir du monde, par le nom que lui donnèrent les nations. Tel fut le type du souverain chrétien, que Dieu forma, et qui eut nom CHARLEMAGNE.

L'empire immense que gouvernait cette main gigantesque se démembre. De ses morcellements se forment des États nouveaux. Partout s'élèvent des souverainetés indépendantes. Partout paraissent bientôt la guerre, l'oppression du faible, la violation des droits. L'Europe, encore dans la jeunesse de la civilisation, va périr. La papauté s'en déclare la tutrice. Elle accepte la domination que les peuples lui décernent. Elle se fait, pour un temps, souveraine des souverains. Tous, sentant le besoin de son autorité, s'y soumettent de plein gré. Alors, que la guerre s'élève entre les rois, aussitôt le pontife envoie ses délégués, qui conseillent toujours, souvent ordonnent la paix. Que des hostilités perpétuelles arment, les uns contre les autres, les princes, les ducs, les barons, l'Église fait entendre ce mot solennel : TRÊVE, TRÊVE, AU NOM DU SEIGNEUR! Que les souverains, violant les lois de la morale chrétienne, veuillent, au gré de leur passion, recourir chaque jour au divorce ; la voix de l'épouse délaissée crie : "Rome ! Rome !' L'évêque de la ville sainte l'entend, et il venge ses droits. Que des empereurs et des rois usurpent les possessions étrangères que convoite leur ambition, ou qu'opprimant leurs peuples, ils veuillent leur ravir la liberté, ce bien inaliénable, les franchises populaires trouvent aussitôt dans le pontife suprême, un défenseur qui vient mettre le pied sur le cou de ces princes ou de

Digitized by Google

ces nobles trop souvent tyrans de leurs sujets. Et quand ils résistaient à la parole du vicaire du Christ, alors la foudre du Vatican grondait, et, frappant les têtes superbes, souvent rétablissait l'ordre, la morale et la justice.

Plus tard, les princes méconnurent cette autorité à laquelle ils s'étaient soumis eux-mêmes. Les papes luttèrent, pour la maintenir, tant qu'ils crurent qu'elle était nécessaire au bien général de l'Église et de la société. Lorsqu'ils pensèrent qu'elle devenait moins utile, que l'Europe plus civilisée avait moins besoin d'une tutelle semblable, ils s'en dessaisirent.

Voilà comme nous a paru devoir être considérée la fameuse question qui eut un si grand retentissement au moyen âge, la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

L'Église seule contre toutes les attaques maintient la liberté des nations et les droits de l'humanité. Telle nous la montre l'histoire de cette époque ; histoire pittoresque et scintillante de hauts faits, d'étranges événements, où la religion apparaît comme le roc sur lequel les flots d'une mer houleuse étaient contraints de se refouler jusqu'au fond de l'abîme.

(*A continuer.*)

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

Parmi les pétitions présentées, le 12, à la Chambre d'assemblée, on remarque les suivantes :—Par M. Jones, une du clergé et des membres de l'Église anglicane dans les townships de l'est, demandant une aide pour l'éducation. Par M. Armstrong, une de J Mousseau et autres propriétaires de Berthier, demandant une aide pour bâtir un pont sur la rivière Bayonne. Par M. Moffatt, une de la Faculté médicale du Collège McGill, demandant une aide pour cette institution ; une autre de la société bienveillante des Dames de Montréal demandant une

Digitized by Google

aide de £1500 pour construire un édifice convenable pour leur asile. Par M. Delisle, une de L. Odell et autres, censitaires de Lacolle, demandant l'abolition de la tenure en censive.

Une nouvelle du jour est que le bill sur les élections contestées, proposé par sir A. McNabb, a passé, le 19, dans la Chambre d'assemblée. Les journaux réformistes regardent cette mesure comme une victoire.

—Le résultat de la bruyante affaire de McLeod est simplement que ce prisonnier doit être, contrairement à l'attente générale, *renvoyé en prison, pour subir son procès dans la forme ordinaire.*

CANADA.

HAUTE TRAHISON PAR.... !!!

L'ÉVÊQUE DE NANCY est accusé de prêcher hautement, très hautement LA TRAHISON par les campagnes du Canada ! L'indictement épouvantable en a été porté devant le PUBLIC, hier de très grand matin, avant la lumière même de l'aurore, par..le HÉRALD !

Lecteur, pensez-vous qu'il doive, qu'il puisse y avoir PLAIDOYER ?

Nous tremblons encore bien plus pour le noble comte, depuis que nous savons que les complots de son intarissable éloquence doivent le compromettre dimanche, dans la cathédrale même de Montréal, au su de l'ACCUSATEUR PUBLIC de tout ce qui est..... BON et SACRÉ !

—Nous venons de recevoir des nouvelles de Mgr l'évêque de Montréal. Le 20 juin, Sa Grandeur était à Marseille, en route pour Rome. L'évêque et ses deux compagnons jouissaient d'une très bonne santé.

Une lettre particulière de M. le Secrétaire Paré mentionne la grande facilité qu'il y aurait de se procurer, en France, des ornements d'église à des prix

Digitized by Google

bien réduits. Les commissions nouvelles que voudraient donner MM. les curés devraient être promptes et spéciales.

—Nous publierons, dans un autre numéro, partie d'une lettre qu'on veut bien nous communiquer, et qui renferme d'intéressantes informations sur la retraite et l'état de la religion dans la paroisse de l'Acadie. Malheureusement nous n'avons reçu aucun détail par écrit sur les nombreuses retraites qui se font ou viennent de se faire dans les autres parties du diocèse. Nous savons seulement que les travaux et les succès y ont été grands, très grands.

—Si nous avons la douleur d'annoncer la mort de l'honorable Thomas Coffin, des Trois-Rivières, nous avons du moins la consolation d'apprendre que cet intègre citoyen a fait, avant de mourir, abjuration du protestantisme pour embrasser la religion catholique. Une seule conversion faite, comme celle-ci, de pleine conviction, dans un moment aussi solennel que celui de la mort, est à nos yeux une preuve bien forte en faveur de la vérité suprême du catholicisme.

—Les actes du synode presbytérien, dont nous parlions dans notre dernier numéro, ont entre autres fourni à l'*Aurore des Canadas* les réclamations suivantes:

"A un synode de l'église presbytérienne du Bas-Canada, tenu dernièrement à Kingston, synode auquel assistaient près de quarante ministres et environ quinze *ruling elders*, on vota une adresse de félicitation à Son Excellence sur la mise en opération de l'Acte d'Union des provinces. Le même synode adopta pareillement une pétition à la Législature, la priant de pourvoir à ce que l'usage de la Bible fût introduit dans toutes les écoles de la province, recevant quelque octroi de l'argent public. "Nous ne savons pas si l'église presbytérienne a eu toute la prétention de soutenir que le Saint-Esprit ou un bon

Digitized by Google

esprit quelconque préside à ses conciles; ce que nous admirerions, c'est qu'il eût pu sanctionner, même indirectement, un acte d'injustice qui a paru si palpable à ses auteurs mêmes qu'ils n'ont osé le présenter que comme mesure de convenance (*expediency*,) mot que les hommes d'État en Angleterre substituent souvent à celui de justice. Cette licence, à ce qu'il paraît, se passe aux hommes d'État; mais devait-elle être de mise chez les ministres d'une religion quelconque, qui sont ou doivent être les conservateurs de la morale? Nous le disons avec regret, parce que nous n'aimons point à intervenir dans les croyances religieuses de personne; mais le vote d'approbation du synode ne montre-t-il pas ou que la secte presbytérienne ne tient pas fort à la justice, un des principaux et quelquefois l'unique objet que se sont proposé ceux qui ont institué les religions, ou au moins que les pères du synode ont dégénéré de l'esprit des fondateurs de leur secte. Les choses en étant à ce point, nous ne pouvons que regretter de voir que M. Lapelleterie, ministre protestant français qui a gagné à sa croyance quelques-uns de nos compatriotes, ait été recommandé, dans le même synode, auprès du presbytère de Québec, comme digne d'être licencié et ordonné ministre presbytérien. Cette ordination nous fait voir que les prosélytes de M. Lapelleterie sont presbytériens ou au moins qu'ils le seront bientôt, et cette idée nous fait peine, parce que, si nos concitoyens ne sont pas libres et heureux, nous voudrions les voir au moins tenir à des principes de justice. C'est la première fois que nous nous expliquons ainsi publiquement sur le compte d'une secte quelconque et cela parce que notre objet est la politique et non la religion; mais aussi pourquoi les *Pères* du concile de Kingston se mêlent-ils de politique et, se mêlant de politique, viennent-ils donner leur sanction à une injustice?"

—La *Gazette* de Québec, dans son numéro de mardi, renferme, sous la signature d'un correspondant,

Digitized by Google

un premier article en réfutation du système de M. Mondelet. Nous reproduirions dans nos cahiers cette importante discussion, si nous n'avions déjà, dans les écrits de l'un de nos correspondants, un plaidoyer semblable et d'une égale force de raisonnement en faveur de l'éducation catholique.

—Il paraît que toutes les loges orangistes du Haut-Canada n'ont pas été fidèles à l'ordre de leur grand-maître, car l'*Examiner* de Toronto avoue que le 12 juillet a encore été célébré dans cette ville par une procession d'environ trois cents de ces fanatiques, ivres et vociférants.

—Il a plu à SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR en chef de nommer l'honorable sir JAMES STUART, baronnet, pour être député-gouverneur de la ci-devant province du Bas-Canada.

Montréal, 30 juillet 1841.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE MODERNE,

PRONONCÉ AUX EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE SAINT-HYACINTHE.

(*Suite et fin*)

Cependant un autre spectacle attire nos regards. Il y avait déjà plusieurs siècles, un homme avait paru dans l'Orient prêchant un dogme nouveau. Il le persuadait aux peuples l'épée d'une main, la volupté de l'autre ; et ceux-ci tombaient vaincus ou séduits. L'étendard du croissant flottait sur l'Asie et l'Afrique. Bientôt il se montre en Europe ; la croix recule. L'Islamisme domine l'Espagne ; il envahit la France, mais là le marteau de l'aïeul de Charlemagne l'écrase. Pendant trois siècles il continue ailleurs ses ravages, et ses flots débordant la Méditerranée menaçaient souvent d'inonder une

Digitized by Google

grande partie de l'Europe. Comment va s'arrêter le fléau ? Le Seigneur rappelle à la piété des peuples chrétiens que le tombeau du Christ, du Sauveur des hommes, est profané par l'impie musulman. Tout à coup un cri d'enthousiasme retentit dans toute la chrétienté. "Dieu le veut ! Dieu le veut !" Et l'Europe se lève et tombe en masse sur l'Asie. Là se fait une guerre d'acharnement, des prodiges de valeur, d'héroïsme, tels que le monde n'en vit jamais. La chrétienté ne conquiert que pour un moment le sépulcre, objet de ses efforts. Mais la force de l'Islamisme est brisée. L'Europe ne craindra plus son envahissement. Et puis de ce mouvement des peuples occidentaux, de ces courses lointaines à travers les terres et les mers, de ce broiement de toutes les nations, la Providence avait fait sortir un ordre social nouveau, un adoucissement au sort politique et matériel des peuples, des routes inconnues pour la propagation de l'Evangile, une foule de connaissances en tout genre, qui firent marcher les peuples avec un progrès rapide, dans les voies de la civilisation.

L'Europe s'avançait, perfectionnant ses institutions ; un élan général se remarquait dans la société intellectuelle. Mais les routes nouvelles qui s'ouvrirent aux esprits leur inspirèrent le désir effréné de porter partout les regards inquiets et curieux d'une raison téméraire et bornée. D'autre part, les liens de la morale s'étaient extraordinairement relachés dans toutes les parties du corps social. Puis on s'éprit soudain d'un enthousiasme pour la littérature païenne, qui fit abandonner l'étude approfondie de l'esprit du christianisme. Ajoutez à cela des abus de l'autorité ecclésiastique. Que va-t-il advenir de ces causes diverses ? J'entends un murmure sourd et menaçant qui gronde de côté et d'autre. Tout à coup un cri s'élève : " Plus d'autorité en matière de religion!" Des voix nombreuses font écho. C'en est fait : l'unité religieuse de l'Europe est rompue. La Providence punit la société du schisme qui la déchire. Les guerres religieuses s'élèvent acharnées,

Digitized by Google

violentes. Pendant plus d'un siècle, depuis la ligue de Smalkalde jusqu'au traité de Westphalie, le sang coule par la plaie que la réforme a ouverte. Le catholicisme fit des pertes, il les compensa d'abord par une sage réformation de sa discipline, et puis il se vit ouvrir tout à coup des contrées vastes et inconnues.

Un homme, poussé par un instinct invincible, avait dit : " Il y a un autre monde." Et l'on se prit à rire de ses paroles. Cependant pour n'être plus importuné de ses instances, on le laisse partir pour chercher ce monde qu'il rêvait. Il le trouve. L'Amérique est découverte. L'ambition et la cupidité tressaillent de joie. L'un y voit des terres à conquérir, l'autre, des trésors à amasser. Etait-ce pour cela que la Providence avait fait sortir des ondes un monde nouveau? L'Eglise croit que c'est pour étendre l'empire de la foi. Elle envoie, elle aussi, des conquérants, non des Cortez et des Pizarre pour répandre le sang, mais des missionnaires qui régénèrent ces peuplades sauvages, et courbent l'Amérique sous l'étendard de la croix.

Revenons en Europe. Les guerres religieuses avaient cessé. La société avait pris un aspect plus tranquille. Les principes de l'ordre et de la morale reparaissaient dans les esprits et la conduite. Un siècle de splendeur se lève sur le monde. Louis XIV rayonne, avec son cortège d'hommes illustres en tout genre. Les lettres, les sciences, les arts font voir de magnifiques produits de l'esprit humain. La civilisation paraît atteindre un degré inconnu peut-être jusque-là. Mais ce siècle, si grand sous tant de rapports, fut incomplet et imprévoyant. Entre autres erreurs, il ne tint pas assez compte du sort politique des peuples, et il isola trop la religion des autres objets des connaissances humaines.

" Un autre siècle paraît. Il commence sa vie dans la corruption et la débauche ; il la continue dans le délire des plus folles extravagances de l'esprit, et il la termine frénétique et barbare, en se plongeant dans un bain de sang. La philosophie avait dit :

Digitized by Google

"Détruisons tout le passé, à moi de régénérer le monde !" Dieu la laisse faire, il dit à l'avenir :" Regarde, je vais donner une leçon et un exemple à la terre ,c'est la France qui en fera les frais."

Alors une nouvelle espèce d'êtres, en qui s'était incarnée une parole sortie de l'enfer, image de l'intelligence satanique, apparaît se ruant sur tout ce qui était bien, hurlant ces épouvantables cris : "A bas Dieu et son culte !" Armés du râteau niveleur de la philosophie, ils s'efforcent d'abattre toutes les têtes qui ne rampaient pas à la bassesse de leur immoralité et de leur ignorance. Entendez le bruit de la hache qui démolit, de la flamme qui consume, du fer qui tombe en tranchant les têtes, des gémissements des milliers de victimes souffrant sur l'échafaud, dans les prisons, ou dans l'exil. Trône, autel, religion, morale, institutions, droits antiques, tout croule, tout périt. La débauche, sous le nom de la Raison, est la divinité qu'on adore, et la guillotine est sa prêtresse qui va de ville en ville lui faire le sacrifice de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de religieux.

Dieu dit :"C'est assez."La terreur cesse. Le désordre continue encore. Il faut qu'il finisse aussi. Le Tout-Puissant s'est choisi un instrument de ses desseins, pour rétablir l'ordre en France, et châtier les cours criminelles qui avaient favorisé les principes que le siècle avait proclamés.

Voyez ce jeune guerrier qui paraît tout à coup. Ses premières armes ont été la conquête de l'Italie. Il arrive de l'Orient, où il a été inscrire son nom à côté de ceux d'Alexandre et de César, et faire contempler sa gloire aux quarante siècles dont les ombres errent autour des Pyramides. Il dit à ceux qui désolaient la France:" Sortez,cédez-moi la place." Ceux-ci ne font pas la moindre résistance. Ils obéissent. Et puis ces hommes qui avaient tout renversé au nom de la liberté, se prosternent devant lui, rampent dans la poussière à ses pieds et bientôt ils crient : "Vive l'empereur !" Lui, foulant de son talon ces vils esclaves, défait leur œuvre, il rouvre

Digitized by Google

les temples, rétablit les institutions, remet l'ordre partout. Puis il dit à la victoire : "Suis-moi." Elle part avec lui. Les voilà qui parcourent l'Europe. Une main toute-puissante semble guider le conquérant dans sa marche, Prompt, terrible comme la foudre, il éblouit, il écrase ses ennemis. Ceux-ci, descendant de leurs trônes, viennent à ses genoux demander leurs Etats. Après qu'il a distribué des couronnes à ses frères ; des principautés à ses soldats, il dit aux souverains vaincus : "Gardez le reste."

Mais lui-même bientôt, enivré de sa gloire, ne met plus de bornes aux désirs de sa domination. Il écrase les peuples sous le poids de son despotisme, il étend sa main rapace et perfide sur l'Espagne qu'il asservit. Puis il voit un souverain d'un autre ordre qui trône à Rome. Il l'attaque brutalement, brise sa tiare et le tient courbé sous les fers. Alors la main de Dieu le touche aussi. Il perd le bonheur, aucune entreprise ne lui réussit plus. L'Europe se déchaîne contre son dominateur.

Le bras, qui l'avait élevé, le broie, et le jette, misérable débris de lui-même, au bout du monde, sur un rocher isolé, où il est terrassé sous le pied de son plus constant ennemi, du seul dont il n'avait pu affaiblir la puissance. Alors s'accomplit cette parole que Napoléon avait dite lui-même : " L'homme, quelque grand qu'il soit, n'est qu'un instrument entre les mains de la Providence. Quand il ne sert plus à ses desseins, Dieu le brise. "

Avec lui, semble être enseveli le génie des combats. On dirait que les grandes nations ont rompu leurs épées à Waterloo. Depuis un quart de siècle, une paix inouïe règne entre elles. Aux luttes de sang et de carnage ont succédé des batailles intellectuelles sur tous les points qui peuvent intéresser la société. Et partout la victoire paraît se déclarer en faveur des principes de l'ordre et de la religion. On entrevoit un retour prochain des peuples à la grande unité chrétienne.

Ainsi la terrible tempête, qui a bouleversé la société, aura produit un résultat salutaire. Il en devait

Digitized by Google

être ainsi. Le vent de l'orage se lève.....De terribles commotions ont signalé la violence de son premier souffle.....Mais voyez, il a emporté les vapeurs qui de leur maligne influence couvraient la terre, l'atmosphère est purifiée. L'agitation de l'air n'a servi qu'à chasser les nuages et à donner une vivifiante fraîcheur.

C'est, dans les desseins bienveillants de la Providence, l'histoire de toutes les révolutions sociales.

D'autre part, de magnifiques découvertes dans les arts améliorent le sort matériel de la société. "L'industrie crée des merveilles. Au moyen de la va-"peur, les distances s'effacent, les continents se rap-"prochent, les nations se donnent la main ; elles "mettent en commun leurs intérêts et leurs riches-"ses. Elles se voient, se connaissent, s'aiment et bien-"tôt, peut-être, un jour viendra où elles ne formeront "plus qu'une immense famille dont les membres "auront les mêmes pensées, les mêmes croyances."

Pourquoi ne serait-il pas permis de croire que la société, abjurant peu à peu ses erreurs, marchera dans les routes du progrès sous les maximes de l'Evangile, et que la Croix, saluée de tous les peuples comme le seul signe de salut, de même qu'elle a régénéré l'homme, régénérera aussi la société, autant qu'elle peut l'être sur la terre, et la fera entrer dans une voie de bonheur inconnue jusqu'à ces jours ?"

La première partie de ce discours fut prononcée par M. N. Lavallée, de Berthier ; la seconde, par M. A. Trudeau, de Montréal ; tous deux firent preuve dans cette narration du tacte intelligent qui distingue le débit oratoire des élèves de Saint-Hyacinthe. —En relisant la liste des prix, nous voyons que nous avons oublié de mentionner MM. N. Lavallée et A. Taché, comme ayant obtenu le 1er et le 2d prix en Philosophie ; et MM. Thyfault et P. Benoît comme les deux plus heureux rivaux et les deux élèves les plus capables de la classe de Rhétorique. C'est un encouragement et un témoignage que nous serions fâché de leur ravir.—*N.E.*

Digitized by Google

KINGSTON
1840

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

ÉTAT DE LA RELIGION DANS LA PAROISSE DE L'ACADIE.

Avec l'agrément de l'auteur, nous reproduisons quelques extraits d'une lettre, écrite après la retraite de l'Acadie, à un ami qui a bien voulu nous la communiquer.

L'Acadie, 16 juillet 1841.

MONSIEUR ET CHER AMI,

....

..... Comme vous le savez, le vertueux prélat qui a passé à travers ce pays en y faisant le bien, a procuré à l'Acadie les avantages d'une retraite publique. Il est inutile de vous dire qu'il y a déployé ce zèle si vif, cette charité si ardente, ces talents oratoires si éminents, que chacun a voulu louer à son tour, après l'avoir vu et entendu, lorsqu'il évangélisait, l'hiver dernier, nos villes et quelques-unes de nos campagnes. Comme à cette époque vous avez été à même d'apprécier et d'admirer encore plus que moi l'illustre évêque de Nancy, je perdrais mon temps si j'allais songer à vous faire l'éloge de celui qui, d'ailleurs, se soucie peu qu'on le loue ; et dont les yeux se sont mouillés de grosses larmes, lorsque les voix réunies des fidèles lui ont présenté quelques courts remercîments et quelques légers souhaits. Deux mots vous auront tout dit sur la retraite de l'Acadie : elle a été fructueuse, comme toutes les autres prêchées par le grand prélat. L'église de la paroisse n'a jamais suffi à contenir la foule accourue de toutes parts ; tous les alentours, toutes les avenues étaient encombrées ; les prêtres pouvaient à peine trouver place où s'asseoir, pour entendre les confessions ; et malgré qu'il y eût en même temps retraite à Chambly, la sainte communion a encore été distribuée à plus de 6500 personnes dans le cours des exercices. On a estimé que le dernier jour,

Digitized by Google

il y avait une assistance d'environ 7000 hommes, femmes et enfants. Je ne sais si je verrai jamais spectacle plus imposant, qu'offrait cette multitude silencieuse et attentive, lorsque l'évêque lui adressa, du balcon du presbytère, ses dernières paroles, qu'il appela ses derniers adieux. Ce fut là que l'on vit, à quelques mots de remercîments qui lui furent adressés, couler les larmes du vieux prélat, qui d'abord avait peut-être eu raison de croire qu'il serait seul à n'avoir point pleuré en cette circonstance; mais lui aussi, il a pleuré; car, comme vous n'ignorez pas, on n'attendrit en parlant que lorsque l'on est tendre. Assez sur son compte. Laissons-le faire en paix à Vaudreuil tout le bien qu'il a produit ici; et interrompons nos propos, qui lui seraient bien importuns, s'il les entendait.

En vous écrivant aujourd'hui, j'ai plutôt intention de vous donner, sur ma paroisse, les détails et les renseignements que vous m'avez demandés, que de vous entretenir longuement de la retraite.

Depuis quelques années, la paroisse de l'Acadie a excité l'attention. La part active qu'elle avait prise aux troubles politiques, sous l'influence du trop célèbre Dr. Côte, qui, par parenthèse, vient de changer d'état, et de se faire le ministre de quelqu'une des mille sectes professées aux Etats-Unis; les malheurs dont elle fut par suite la victime; par dessus tout, les tentatives d'un ministre de la société évangélique, qui a malheureusement réussi à faire quelques prosélytes; un article d'un journal canadien et d'un éditeur catholique, qui avait annoncé avec une espèce de satisfaction, qu'enfin l'on voyait dans l'Acadie des Canadiens, et en assez grand nombre, se faire religionnaires; enfin, le scandale énorme donné par un prêtre, qui, l'automne dernier, s'est fait transfuge de la vérité, pour aller grossir, sous les yeux mêmes des habitants de l'Acadie, la phalange des ministres de l'erreur: scandale bien grand à la vérité, mais qui n'a étonné personne de ceux qui en avaient connu l'auteur depuis un temps; tout cela, je le sais, vous causait, comme à tous les

Digitized by Google

amis des vrais intérêts de leurs compatriotes, une vive inquiétude. Mais, cher ami, je crois pouvoir vous rassurer. L'espèce d'exaspération causée par les grillades et les incendies de sir John, est bien tombée, et n'ajoute plus rien au malheur des temps. Les habitants de l'Acadie savent aujourd'hui reconnaître qu'on leur avait fait commettre l'erreur de traiter en ennemis, ceux qui de fait se montraient par la modération de leurs conseils leurs seuls vrais amis. Aussi, c'est une vive satisfaction pour moi de pouvoir vous dire qu'ils ont donné des marques non équivoques de leur foi et de leur attachement à la religion, dans les jours de salut que la Providence leur a dernièrement envoyés. Le ministre évangélique, et la dame, qui comme lui et avec lui, mais avec encore plus d'ardeur et de zèle que lui, prêche et évangélise, en ont été tout étonnés et assez vivement alarmés. Ils l'ont prouvé par les émissaires des deux genres, masculin et féminin, qu'ils ont mis en campagne, pour faire devant les gens leurs complaintes et leurs simagrées de Méthodistes. Partout, ils ont été fidèles au précepte de l'évangile ; ils n'ont jamais manqué de secouer, en sortant, la poussière de leurs pieds, et de lancer anathème aux endurcis qui refusaient de les écouter. J'ai eu l'honneur de l'une de ces visites, et l'avantage d'être traité de la sorte. Une femme de ces *prêcheuses* est venue, le testament à la main, m'accuser d'être le Saul persécuteur de l'Eglise du Christ ; et faire bien des lamentations sur le sort qui m'attend, moi pauvre aveugle qui en conduis un si grand nombre d'autres. C'était vraiment beau de l'entendre ! ! Il n'y avait rien à répondre à la suite de ces argumentations. Si j'eusse cru que la partie à laquelle j'avais à faire en valût la peine, j'aurais pu lui faire l'observation du spirituel cardinal Cheverus, sur la manière dont bien des controversistes protestants lient les uns avec les autres les divers passages de l'Écriture ; en lui répétant de suite, comme ce célèbre prélat fit une fois dans le cours d'une discussion, ce qui est dt iau texte sacré, que *Judas prit une corde et s'alla pendre ;* et

Digitized by Google

le conseil que donne Jésus-Christ au docteur de la loi par ces paroles, *allez, et faites de même.* Ces derniers mots de l'Ecriture ajoutés aux premiers forment un sens bien singulier, n'est-ce pas ? Eh bien, c'était par des citations de ce genre q'uon m'accablait : jugez si j'ai dû chercher à répondre ! Ce sont là les docteurs qui harcèlent continuellement nos pauvres gens. Il est vraiment étonnant qu'avec leur flux de langue, leurs citations si nombreuses des Ecritures, et si captieuses pour des gens sans instruction ; qu'avec tous les moyens de séduction que la société biblique a mis à leur disposition, ils n'aient point fait plus de ravages parmi ceux qu'ils ont choisis pour les prévilégiés, dignes de la bonne nouvelle du salut.

C'est dans la concession appelée la première grande-ligne, à mi-distance entre les églises de l'Acadie et de Saint-Valentin, à 2½ lieues de l'œil du pasteur, que le loup s'est mis en embuscade pour surprendre le troupeau. C'est au milieu d'une population assez pauvre pour se trouver souvent dans une nécessité pressante, que s'est fixé notre ministre ; aussi, plusieurs de ceux qui ont embrassé ses doctrines sont-ils accusés par leurs voisins et leurs amis d'avoir été plutôt achetés que persuadés par lui. Cependant le nombre des pervertis qu'il a rebaptisés, ne s'élève qu'à cinq ou six de l'Acadie. et à environ 19 de Saint-Valentin. Il y faut ajouter quelques pauvres malheureux des paroisses ou localités d'alentour ; mais à tout compter, je suis sûr qu'il n'a pas encore dans sa congrégation 40 Canadiens ; et ceux qui en sont devenus membres n'ont jamais brillé par leur dévotion, leur esprit, leur sage conduite, non plus que par l'indépendance du côté de la fortune. Pervertir gens de cette sorte, n'est pas une œuvre bien étonnante. Les ressources pécuniaires ne manquent certainement pas au ministre de notre grande-ligne. Lorsque vous passerez par-là, vous vous en convaincrez facilement ; car vous ne verrez plus ce monsieur logé, comme autrefois, dans la médiocre demeure d'une pauvre famille, avec sa compagne de

Digitized by Google

zèle et de mission ; mais bien dans une maison magnifique, et telle que l'on en voit rarement au milieu des campagnes ; vous verrez des dépendances, des cours, des jardins d'une élégance et d'une richesse proportionnée à la maison ; voire même, une grange, qui s'élève en ce moment avec un luxe de construction inusité en ce pays. Vous verrez une foule de personnes qui vont et viennent au service de l'établissement ; et vous jugerez qu'il faut nécessairement de grands moyens pour faire face à de si grandes dépenses. Joignez à cela les frais occasionnés par l'entretien de deux écoles, où l'on fournit aux enfants livres, papier, encre, etc., habillements même, pour les attirer au sermon qu'on leur faisait du matin au soir dans ces écoles. Car de fait, l'école n'était bien qu'un but secondaire ; le principal était, sans aucun doute, d'entretenir les enfants dans les voies de l'erreur. De pauvres parents sans défiance s'étaient laissés prendre à ce piège : quelques-uns même y ont péri avec leurs familles. Mais grâce à la Providence, le plus grand nombre se sont enfin aperçus du but où l'on voulait les conduire. Ils ont ouvert les yeux à la lumière, et ont retiré leurs enfants de ces écoles d'hérésie, d'où la plupart sont sortis, après y avoir été néanmoins assez longtemps pour prouver ce que je viens de vous dire : que les instruire n'était point du tout le seul motif qui avait fait ouvrir ces écoles, puisqu'à peine ils savent un peu lire.

Une de ces écoles est fermée, n'y ayant plus un seul enfant qui la fréquente. L'autre (celle qui se tient en la demeure même du ministre) n'est plus entretenue que pour les enfants de ceux qu'il a réussi à pervertir. Vous bénissez avec moi la divine Miséricorde des grâces sans prix comme sans nombre, qu'elle nous a accordées pendant notre retraite. Le démon en est si fâché qu'il exhale de ce temps-ci sa colère et sa haine en noires et basses calomnies, qu'il déverse par la bouche des prédicateurs et des partisans de *la religion de l'évangile*, contre les prêtres et surtout contre le vertueux Primat de Lorraine.

Digitized by Google

Pourm oi, je m'en réjouis ; car je crois que c'est une preuve évidente que l'œuvre de Dieu s'est avancée. Et j'ose espérer qu'un temps va venir, où mon *collaborateur* dans le ministère du saint Evangile se persuadera qu'il a terminé ses conquêtes au milieu de nous ; et que, réfléchissant bien sur la valeur réelle de celles qu'il a faites jusqu'ici, il ira chercher fortune ailleurs. Puisse cette espérance n'être point vaine ! Car quoique la porte soit bien fermée, on a toujours sujet de craindre, quand on voit le loup tourner autour de la bergerie. Et celui qui rôde par ici doit être dévoré par une faim canine ! car, pendant cinq années et davantage, n'avoir saisi qu'un si petit nombre de victimes, et encore, si maigres ! il me semble qu'il y a bien de quoi mettre en rage et en fureur ! ! Mais je me confie en la Providence, et je compte beaucoup sur la prudence de mes paroissiens, qui me paraissent se tenir assez sur leurs gardes. Une petite circonstance les aurait, dit-on, rendus un peu défiants ; c'est qu'ils ont entendu dire que l'établissement qui s'est formé au milieu d'eux, est patronné par des gens qui ne sont les amis ni des Canadiens ni de leur religion. Je ne saurais vous dire précisément jusqu'à quel point ce bruit est fondé....

C'est assez, si ce n'est pas trop pour aujourd'hui. Vous m'excuserez, si, par ma longueur, je vous dérobe un temps que vous pourriez employer plus utilement qu'à parcourir ces détails qui ont bien néanmoins leur petit intérêt.

J'ai l'honneur d'être,
Avec une vraie considération,
Votre, etc., etc.

Monsieur, P. P. C.

N. B.—L'écrit sur la retraite de Saint-Ours au Numéro prochain.

Digitized by Google

COLLÈGE DE MONTRÉAL.

Ils sont toujours bien solennels les exercices publics qui, au petit séminaire de Montréal, viennent, tous les ans, clore les travaux littéraires et produire sur un grand théâtre les talents et les succès des nombreux élèves qui fréquentent cette ancienne institution. Cette fois, c'était encore sous le verdoyant feuillage de la nature, au milieu d'une décoration brillante et artistement disposée, que la foule approbatrice contemplait une jeunesse intéressante et toute palpitante d'émotions. Ces journées-là sont aussi belles pour le maître que pour le disciple; pour le parent, le protecteur, ainsi que pour l'enfant! Beaucoup ont dû jouir en cette circonstance, car le concours était grand et le lieu de la scène magnifique. Joignons à cela les fréquents accords d'une musique parfaitement bien exercée, et l'on aura au moins une idée des charmes que fournissaient les séances du 27 et du 28. C'était au milieu de ce délicieux cortège que les Beaux-Arts venaient, accompagnés des Sciences, se poser devant les avides spectateurs et faire preuve de leur résidence en ces lieux.

Les principes des langues française, anglaise, latine et grecque, les diverses opérations du calcul, la géographie, les histoires sacrée et profane, la traduction des classiques, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie sur laquelle quatre étudiants ont soutenu, en latin, deux thèses principales ; telles sont les branches diverses de l'enseignement ; telles sont aussi les matières sur la presque totalité desquelles ont roulé les exercices publics du petit séminaire de Montréal, pendant les quatre séances dernières.

Si le mérite de l'institution que les messieurs de Saint-Sulpice dirigent depuis tant d'années n'était pas aussi notoire et aussi connu, nous devrions sans doute le publier ici à son de trompette ; mais qui ignore, dans le Canada ou à l'étranger, l'estime dont cette maison a joui de tout temps ? La réputation de

Digitized by Google

Saint-Sulpice est faite, et les années qui se succèdent ne peuvent que corroborer les titres légitimes qu'ont ces messieurs à la reconnaissance du pays, comme à l'approbation des amis des Lettres et des Sciences. On peut juger de la confiance que leur enseignement inspire par le nombre d'étrangers qui le recherchent ; le pensionnat renferme près d'un tiers d'élèves venus du Haut-Canada, des Etats-Unis ou de plus loin encore. Certes, il faut du mérite pour gagner à ce point la confiance publique. Notre jugement est donc appuyé sur un fait accompli. Au reste, il suffira d'examiner le programme que nous joignons ici à la liste des récompenses, pour se convaincre de la variété et de l'importance des matières qui s'enseignent dans cet établissement. Nous voyons même, avec étonnement, qu'outre l'étude approfondie du grec on a cru pouvoir y ajouter, depuis un an ou deux, la connaissance de la langue allemande. Mais ce que nous aimons surtout à signaler ici, c'est le plan de faire composer aux élèves eux-mêmes les discours qu'ils doivent prononcer devant le public ; il y a là, nous le savons par expérience, un moyen sûr de stimuler puissamment l'ardeur et le talent des jeunes compositeurs. Dans cette occasion, le public a pu en juger par le discours et la déclamation de M. R. McCormick, ainsi que dans la discussion soutenue par MM. H. Bienvenu et J. Lenoir, sur cette question : LA HAUTE ÉDUCATION DOIT-ELLE ÊTRE POPULAIRE ? Nous croyons aussi pouvoir certifier le progrès des élèves dans l'art de la déclamation ; l'action oratoire nous a paru plus heureuse qu'a quelques autres époques.

Les riches volumes, destinés pour les prix, ont été distribués par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Kingston, qui était entouré de plusieurs membres du clergé, parmi lesquels on remarquait surtout M. le G. V. McDonell, récemment arrivé d'Europe, et M. L'homme, prêtre du séminaire de Baltimore. Parmi les élèves couronnés, nous en avons reconnu un nombre assez considérable qui appartiennent à l'externat. La diversité de leur costume nous les

Digitized by Google

faisait distinguer des pensionnaires. Il est bien flatteur de voir que MM. les externes rivalisent aussi heureusement de travaux et de succès avec MM. les étudiants du pensionnat. Ce fait prouve que le goût des lettres et l'amour de la sagesse savent surmonter chez eux toutes les distractions de la ville ; et cela aussi nous paraît bien digne de remarque et d'éloge...

J. M. J.

PALMARÈS DE 1841

OU

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

AU

COLLÈGE DE MONTRÉAL

SAGESSE.

DIVISION DES GRANDS.

Prix M.Thomas Hurteau, de Contrecœur, B.-C

DIVISION DES PETITS.

Prix M. Charles Lenoir, de Montréal.

PHILOSOPHIE.

Les élèves de cette classe ont vu, durant l'année, le cours de Philosophie en usage dans la maison, c'est-à-dire la logique, la métaphysique et la morale, et aussi les éléments de Chimie. Ils se sont en outre journellement exercés à l'étude de l'anglais ou de l'allemand.

Digitized by Google

EXCELLENCE.

1er *Prix* ex æquo	MM.	Hipp. Bienvenu, de Laprairie, B. C. Rich. McCormick, de Boston, E.-U. Thos Ouellet, de Ste-Elisabeth, B.-C.
2d "		Joseph Lanier, de Ste-Marie, B. C.
1er *Accessit* ex æquo		Mag. Limoges, de Terrebonne, B.-C. Louis Labrèche, de Terrebonne.
2d " "		John Connolly, de Montréal. John Sheridan d'Irlande

DISSERTATION LATINE.

1er *Prix*	MM.	Hippolyte Bienvenu.
2d "		Thomas Ouellet.
1er *Accessit*		John Byrne. de Boston, E.-U.
2d "		Magloire Limoges.

CHIMIE.

1er *Prix*	MM.	Hippolyte Bienvenu.
2d "		Thomas Ouellet.
1er *Accessit* ex æquo		Louis Labrèche. John Farrell. de Kingston, H.-C.
2d "		John Connolly.

RHÉTORIQUE.

Les élèves de cette classe ont suivi le cours de Rhétorique en usage dans la maison. Ils ont expliqué un choix des discours de Cicéron et de Démosthènes, plusieurs morceaux de Virgile, l'art poétique d'Horace, un choix des Odes du même auteur et le premier livre de l'Iliade d'Homère. On les a en outre journellement exercés à des compositions latines, grecques ou françaises, soit en vers, soit en prose.

Succès.

1er *Prix* ex æquo	MM.	Thomas Hurteau. Mathias Kaldenback, de Boston, E.-U.
2d "		Joseph Lenoir, de Montréal.

Digitized by Google

1er *Accessit* — Joseph O'Callaghan, de Boston, E.-U.
2d " — Maxime Bibeau, de Montréal.

Discours latin.

1er *Prix* — MM. Mathias Kaldenback.
2d " — Maxime Bibeau.
1er *Accessit* — Thomas Hurteau.
2d " — ex æquo. Joseph Lenoir. / C. Annibal Maguire, de Montréal.

Discours français.

1er *Prix* — MM. Maxime Bibeau.
2d " — Thomas Hurteau.
1er *Accessit* — J. Patrick Madden, de Kingston, H.-C.
2d " — Mathias Kaldenback.

Vers latins.

1er *Prix* — MM. Joseph Lenoir
2d " — Thomas Hurteau.
Accessit — Mathias Kaldenback.

Version latine.

1er *Prix* — MM. Pierre Fortin, de Laprairie, B.-C.
2d " — Thomas Hurteau.
1er *Accessit* — Michel Prévost, de Ste-Anne des Plaines, B.-C.
2d " — Joseph Lenoir

Version grecque.

1er *Prix* — MM. Michel Prévost.
2d " — Joseph Lenoir.
1er *Accessit* — J. Patrick Madden
2d " — Maxime Bibeau.

Récitation.

Prix — MM. Thomas Hurteau.
Accessit — Mathias Kaldenback

Digitized by Google

BELLES-LETTRES.

Les élèves de cette classe ont vu le cours de Belles-Lettres en usage dans la maison. Ils ont expliqué plusieurs livres de Virgile, plusieurs discours de Cicéron, Salluste, les dialogues de Lucien, un choix de Xénophon. On les a de plus journellement exercés à des compositions latines, grecques et françaises.

Succès.

1er *Prix*	MM.	Joseph Doutre, de Montréal.
2d "		Magloire Lanctot, de Laprairie, B.C.
1er *Accessit*		Guillaume Leclaire, de Montréal.
2d "		Casimir Duranceau, de Laprairie

Amplification latine.

1er *Prix*	MM.	James McKey, d'Irlande.
2d "		Joseph Doutre.
1er *Accessit*		Hercule Beaudry, de Montréal.
2d " ex æquo		Julien Perrault, de Montréal. Charles Dolbeck, de St-Eustache, B.-C.

Amplification française.

1er *Prix*	MM.	Hercule Beaudry.
2d "		Joseph Doutre.
1er *Accessit*		Orphire Pelletier, de Montréal.
2d "		Charles Dolbeck.

Vers latins.

1er *Prix*	MM.	Joseph Doutre.
2d "		Luc Lenoir, de Montréal.
Accessit ex æquo		Casimir Duranceau. Magloire Lanctot.

Digitized by Google

VERSION LATINE.

1er *Prix* ex æquo	MM.	Hercule Beaudry. Charles Dolbeck.
2d "		James McKey.
1er *Accessit*		Casimir Duranceau.
2d "		Joseph Doutre.

VERSION GRECQUE.

1er *Prix*	MM.	Guillaume Leclaire.
2d "		Joseph Doutre.
1er *Accessit*		Charles Dolbeck.
2d "		Philippe Dansereau, de Verchères, B.-C.

RÉCITATION.

Prix	MM.	Wenceslas Clément, de Montréal.
Accessit		Luc Lenoir.

ANGLAIS ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

1ÈRE DIVISION.

Cette division se compose des élèves de Rhétorique et de Belles-Lettres. Ils ont eu des exercices journaliers sur les règles de la langue anglaise ainsi que sur les principes des Mathématiques.

THÈME.

1er *Prix*	MM.	Mathias Kaldenback.
2d "		Hercule Beaudry.
3e "		William Dunn, de Montréal.
1er *Accessit* ex æquo.		Joseph Lenoir. Patrick Madden.
2d " "		James Morisson, de Coburg, H.-C. John Ramsay Flaming, de Montréal.
3e " "		Joseph O'Callaghan. Daniel Hawe, d'Albany, E.-U.

Digitized by Google

Version.

1er *Prix*	MM.	Joseph Lenoir.
2d " ex æquo		Patrick Madden.
		James Morisson.
3e "		Mathias Kaldenback.
1er *Accessit* ex æquo		Annibal Maguire.
		Julien Perrault.
2d "		Joseph O'Callaghan.
3e "		Charles Dolbeck.

Mathématiques.

1er *Prix*	MM.	Thomas Hurteau.
2d "		Edouard Leduc, de Rigaud, B.-C.
		Hercule Beaudry.
1er *Accessit*	MM.	Mathias Kaldenback,
2d " ex æquo		Edouard Painchaud, de Montréal.
		James Morisson,
		Joseph O'Callaghan.

Versification.

Les élèves de Versification ont vu les éléments de la grammaire grecque, les règles de la Versification latine, le cours d'histoire moderne en usage dans la maison. Ils ont expliqué un choix des Géorgiques de Virgile, des Métamorphoses d'Ovide, plusieurs livres de César, le texte grec de l'évangile selon Saint Luc. On les a journellement exercés à des thèmes latins et grecs, et à des versions dans ces deux langues.

Succès.

1er *Prix*	MM.	Adolphe Maréchal, de Montréal.
2d. "		Louis Turcot, de Longueuil, B. C.
1er *Accessit*		Noé Turcot, de Longueuil.
2d. "		Edouard Doucet, des Trois-Rivières, B.-C.

Digitized by Google

VERS LATINS.

1er *Prix*	MM.	Louis Turcot.
2d "		Noé Turcot.
1er *Accessit*		Edouard Doucet.
2d "		Thomas Shahan, de Boston, E.-U.

THÉME LATIN.

1er *Prix*	MM.	Edouard Doucet.
2d "		Charles Lenoir, de Montréal.
1er *Accessit*		Adolphe Maréchal, de Montréal.
2d "		Thomas Shahan.

VERSION LATINE.

1er *Prix*	MM.	Louis Turcot.
2d "		Noé Turcot.
1er *Accessit*		Thomas Shahan.
2d "		Adolphe Maréchal.

THÈME GREC.

1er *Prix*	MM.	Adolphe Maréchal.
2d "		Edouard Lafleur, de Montréal.
1er *Accessit*		Edouard Doucet.
2d "		Thomas Buckley, d'Halifax.

RÉCITATION.

Prix	MM.	Joseph Quinn, de Montréal.
Accessit		Adolphe Maréchal.

MÉTHODE.

On a vu dans cette classe la troisième partie de la grammaire latine, l'histoire profane et la mythologie. On y a expliqué Cornelius Nepos et un choix des fables de Phèdre. Les élèves ont eu de plus des exercices journaliers en thèmes et en versions.

Digitized by Google

Succès.

1er *Prix*	MM.	Thomas Dagenais, du Sault-au-Récollet.
2d "		Télesphore Harbour, de Montréal.
1er *Accessit*		Jean-Baptiste Pigeon, de Montréal.
2d "		William Kennedy, de Boston, E.-U.

Thème latin.

1er *Prx*	MM.	William Kennedy.
2d "		Thomas Dagenais.
1er *Accessit* ex æquo.		Bénoni Bourbonnière, de Montréal.
		Télesphore Harbour.
2d "		Thomas Kennedy, de Boston, E.-U

Version latine.

Prix	MM.	William Kennedy.
Accessit		Thomas Kennedy.

Histoire profane.

Prix ex æquo	Télesphore Harbour.
	Jean-Baptiste Pigeon.

Mythologie.

Prix	Thomas Dagenais.
Accessit	Bruno Gauvreau, Verchères.

ANGLAIS ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES.

2e. Division

Cette division, composée des élèves de Versification et de Méthode, a été, ainsi que la première, journellement exercée à l'étude de la langue anglaise et des principes des Mathématiques, mais d'une manière plus élémentaire.

Digitized by Google

THÈME.

1er *Prix*	MM.	Thomas Shahan,
2d "		James Robinson, des Cascades, B.-C.
3e *Prix* ex æquo		Mr. J. Moloy, de Plantagenet, H.-C. Mr. Joseph Quinn.
1er *Accessit*	MM.	Thomas Buckley.
2d " ex æquo		Edouard Doucet. Thomas Kennedy.
3e "		Louis Turcot. William Kennedy.

VERSION.

1er *Prix*	MM.	Edouard Doucet.
2d "		Louis Turcot.
3e "		Louis Ricard, de Montréal.
1er *Accessit* ex æquo		Charles Lenoir. Thomas Buckley.
2d "		Godefroy Laflamme, de Montréal.
3e "		Thomas Shahan.

MATHÉMATIQUES.

1er *Prix*	MM.	Noé Turcot.
2d "		Louis Turcot.
Accessit		Thomas Shahan.

SYNTAXE.

Les élèves de cette classe ont vu la Syntaxe de la grammaire latine, l'histoire sacrée, une partie de la géographie, les éléments d'arithmétique, de sphère et de la langue anglaise. Il ont expliqué Epitome historiæ sacræ, Appendix de diis, et un choix de Cornelius Nepos. Ils ont été en outre journellement exercés à des thèmes latins et anglais et à des versions dans ces deux langues.

Digitized by Google

Succès.

1er *Prix*	MM.	J. Cunningham, d'Amherstburg, H.-C.
2d "		Thomas Ryan, d'Halifax.
1er *Accessit*		Richard Baxter, de Toronto, H.-C.
2d "		Roch Rolland, de Montréal.

Thème latin, 1ère division.

1er *Prix*		John Cunningham.
2d "		Joseph Robichaud, de Montréal.
1er *Accessit*		Richard Baxter.
2d "		R. Harwood, de Vaudreuil, B.-C.

Thème latin, 2e division.

Prix	MM.	Joseph Rottot, de Belœil, B.-C.
Accessit ex æquo		Adélard de Martigny, Henry Jones.

Version latine, 1ère division.

1er *Prix*	MM.	John Cunningham.
2d "		E. Masson, de Terrebonne, B.-C.
1er *Accessit*		Joseph Robichaud.
2d " ex æquo		Richard Baxter. Charles Boulanget, de Montréal. Roch Rolland.

Version latine, 2e division.

Prix	MM.	Adélard de Martigny.
1er *Accessit*		Charles de Martigny.
2d "		Joseph Rottot.

Histoire sacrée.

Prix	MM.	Joseph Séguin, de Rigaud.
Accessit		Jules Prévost, de Ste-Anne des-Plaines, B.-C.

Géographie.

Prix	MM.	Evariste Bibeau, de Montréal
Accessit		Robert Harwood.

Digitized by Google

THÊME ANGLAIS.

1er *Prix*	MM.	John Cunningham.
2d "		Charles Boulanget.
1er *Accessit*		Richard Baxter.
2d "		John Lahr, de Boston, E.-U.

VERSION ANGLAISE.

1er *Prix*	MM.	George Leclère, de Montréal.
2d "		Robert Harwood.
1er *Accessit* ex æquo		Charles Boulanget. Rémy Damour de Montréal.
2d "		John Cunningham.

ÉLÉMENTS.

Les élèves de cette classe ont étudié les éléments des grammaires française et latine, et de la géographie. Ils ont expliqué Epitome historiæ sacræ. On les a exercés journellement à des thèmes et à des versions.

SUCCÈS.

1er *Prix*	MM.	P. Bélanger, de St-Vincent, B.-C.
2d "		Louis Bélanger, de St-Vincent.
1er *Accessit*		Aug. Singer, de St-Philippe, B.-C.
2d "		Charles Paine, de Vermont, E.-U.

THÈME.

1er *Prix*		Pierre Bélanger.
2d "		Louis Bélanger.
1er *Accessit*		George Adams, de Boston, E.-U.
2d "		Georges Languedoc, de St-Edouard.
		John Neagle, de Montréal.
3e " ex æquo		James Philips, de Montréal.
		Napoléon Bourassa, de l'Acadie.

VERSION.

1er *Prix*	MM.	Pierre Bélanger.
2d " ex æquo		Louis Bélanger. Georges Languedoc.
1er *Accessit*		Auguste Singer.
2d " ex æquo		George Adams. Napoléon Bourassa.

Digitized by Google

GRAMMAIRE.

Prix MM. John Neagle.
Accessit Daniel Tighe, de Boston, E.-U.

GÉOGRAPHIE.

Prix MM. Pierre Bélanger.
Accessit Louis Bélanger.

ÉCOLE FRANÇAISE.

GRAMMAIRE.

Prix ex æquo MM. Miles et Thomas Williams, de Montréal.

LECTURE.

Prix MM. Théophile Doré, de Lachine, B.-C.
Accessit Thomas Williams.

ECRITURE.

Prix M. Joseph O'Neil, d'Utica, E.-U.

Currite, ut comprehendatis.

ÉCOLES DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Le même local qui avait servi, pendant deux jours, au triomphe des étudiants des langues, aux nourrissons des muses, aux adeptes d'une saine philosophie, recueillait hier dans sa splendide enceinte les humbles enfants des écoles chrétiennes ; un concours pareil se pressait autour des religieux instituteurs, ces bons Frères que la vertu du Vénérable M. de la Salle, a légués à l'univers, et que la générosité des messieurs de Saint Sulpice a procurés à notre ville, au diocèse, au Canada. Alors, plus de six cents enfants.

Digitized by Google

tous dans l'âge le plus tendre, tous avec la candeur et l'urbanité qu'inspire la religion, produisaient devant le public étonné une suite d'exercices, parfaitement bien exécutés, sur la lecture, sur l'écriture perfectionnée, sur l'orthographe, sur l'analyse grammaticale, sur toutes les opérations arithmétiques, sur la sphère, l'usage des globes, même sur le système planétaire, sur la géographie dans toutes ses divisions, sur l'histoire avec ses beaux développements, sur le dessin linéaire avec ses diverses applications ; en un mot, un cours complet et admirablement bien rempli d'éducation mercantile et industrielle. Oh ! que de louanges nous aurions à donner au mérite et à la vertu, au travail et au succès ! C'est là assurément qu'existe une des belles créations dont la religion catholique a droit de se glorifier ; c'est bien aussi pour notre cher pays une des plus précieuses, nous allions dire la plus précieuse des institutions qu'il possède. En effet, s'il y a des doutes, plus que des doutes sur l'opportunité des hautes études pour le peuple, il n'y a jamais que sécurité et avantages dans l'instruction primaire donnée à toutes les classes de la société ; surtout lorsqu'elle coule d'une source aussi féconde en bons résultats que l'est celle des FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. Bénissons donc à jamais le ciel d'avoir accompli cette œuvre de nos jours !

Montréal, 6 aout 1841.

MISSIONS CATHOLIQUES DANS LA CHINE ET LES COLONIES ANGLAISES.

Il est curieux et instructif de consigner les aveux qu'arrachent aux ennemis de l'Eglise les succès qui, en Europe comme dans les pays les plus reculés, accompagnent partout les apôtres de l'Évangile.

Un journal protestant anglais nous donne, d'après les dernières nouvelles qu'il a reçues de la Chine, des détails fort intéressants sur la position qu'occupent les catholiques, et il les fait suivre de réflexions qui ne seront pas lues sans intérêt.

Digitized by Google

"Les églises catholiques, dit-il, sont peu nombreuses dans la Chine, et elles y sont toutes trop petites pour pouvoir suffire au nombre des fidèles. Chose singulière, il y a à Pékin un église jadis bâtie par Hang-Ki, empereur favorable aux chrétiens, qui a été conservée intacte ; et une opinion généralement répandue parmi le peuple de la Chine, c'est qu'aucune calamité sérieuse n'affligera l'empire tant que la croix qui surmonte le clocher de cette église restera debout. A Canton, les chrétiens jouissent d'une liberté beaucoup plus grande que partout ailleurs ; leur nombre s'élève à 9,900. Macao compte plus de 1,000 catholiques. En général, on les laisse dans tout l'empire pratiquer leur religion tranquillement, tant qu'ils ne font aucune démonstration publique. La Chine peut avoir aujourd'hui environ 300,000 chrétiens. Les lazaristes donnent leurs soins spirituels au plus grand nombre. Quelques prêtres franciscains et dominicains s'y livrent aussi aux travaux des missions. Les prêtres catholiques, européens ou chinois, ne sont pas plus de 300. Ils ont quelques écoles qui leur servent de séminaires.

"On voit par ces détails qu'au delà des limites où n'ont jamais pénétré les protestants, les missionnaires papistes travaillent avec un zèle digne d'une meilleure cause et un succès qui autorise leurs chants de triomphe. Ils possèdent déjà deux évêchés dans ce pays ; nous pensons qu'il est temps que les alliés de la lune et du soleil prennent garde à leur couronne et à leur foi.

"Le papisme ne se contente pas de travailler en Europe à reprendre son ancien ascendant, ainsi que le prouve ce qui se passe en Hollande, en France, en Prusse ; il va encore engager la lutte jusqu'aux extrémités les plus reculées du globe.

"Les envahissements du papisme en Irlande, en Ecosse et en Angleterre, ne peuvent satisfaire la cour de Rome ; elle envoie ses missionnaires dans toutes nos colonies, et on dirait que la cause du protestantisme y décline, en raison des sacrifices tous les jours croissants que nous faisons pour le soutenir.

Digitized by Google

"Les catholiques romains ont, sous différentes dénominations, des évêques à Québec, à Montréal, à la Baie d'Hudson, à Kingston dans le Haut-Canada, à Terre-Neuve, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à la Trinité, à Ceylan, à la Jamaïque, à Maurice, à Madras, à Calcutta, en Australie, au Cap de Bonne-Espérance, à Gibraltar.

"A Ceylan, les papistes se vantent d'avoir 100,000 personnes attachées à leur Eglise. Dans les Indes, ils prétendent être 600,000. A la Trinité, presque toute la population est catholique, et seize missionnaires sont partis naguère pour aller y achever la victoire du papisme. Dans les Nouvelles-Galles du Sud, les efforts de Rome sont incroyables. Au Cap de Bonne-Espérance, ils ont déjà fait d'immenses progrès. A Terre-Neuve, les catholiques ont la majorité dans la chambre des assemblées et ils ont déjà gagné dans le pays un ascendant complet. A la Nouvelle-Zélande, M. Green, missionnaire protestant, annonce, dans sa dernière lettre, que nous ne soyons pas surpris de voir les habitants, qu'il a depuis peu ramenés de l'idolâtrie, devenir bientôt authentiques, car, dit-il, leur immoralité croît avec leur intempérance, et ils me paraissent prêts à se réunir bientôt en masse aux catholiques romains. Les apostasies sont depuis quelque temps très-nombreuses."

Que les chiffres donnés dans cet article soient ou non authentiques, ces lignes nous ont paru précieuses à recueillir. Que la presse protestante écrive beaucoup d'articles de ce genre, et elle viendra puissamment en aide aux efforts de nos missionnaires, en jetant le découragement parmi les enfants de l'erreur.

DES DÉCLAMATIONS DES SUISSES

CONTRE LES REVENUS DES CURÉS DU CANADA.

Il ne faut point se lasser de punir ceux qui ne se lassent point de mal faire, disait le grand cardinal de Richelieu. Pareillement, il ne faut point se

Digitized by Google

lasser de dire la vérité contre ceux qui la veulent anéantir et qui ne se lassent point de la calomnier. Il serait honteux que le clergé canadien se tût, lorsqu'on se déchaîne contre la religion qu'il est chargé d'enseigner et de défendre, et de laisser aux laïcs cette tâche honorable. Le savant rédacteur de *l'Aurore des Canadas* a naguère vengé dignement notre clergé, injustement attaqué par le *Herald de Montréal*. J'espère dans peu confirmer et développer plus au long ce qu'il a dit. En attendant, je vais montrer aujourd'hui que les déclamations des Suisses contre les revenus des curés ne sont pas mieux fondées que celles qu'ils ont faites contre la magnificence de nos églises.

Nos liseurs et colporteurs de bibles par nos campagnes déclament contre les biens des curés et surtout contre la dîme. A entendre ces gens-là, les curés devraient servir les fidèles à leurs frais. Il est fâcheux qu'ils soient encore ici en contradiction manifeste avec leurs bibles ; preuve que le Saint-Esprit ne leur explique point l'Écriture ; car un esprit de justice, de sagesse et de vérité ne peut induire en erreur. Or, que dit l'Écriture ? *Quiconque travaille*, dit Jésus-Christ Matth. c. 10,v. 10, *mérite sa nourriture.* Et saint Paul qui entendait quelque chose à la doctrine de Jésus-Christ, dit, I. Cor. c. 9, v. 1 : *Qui fait la guerre à ses dépens ? Qui plante une vigne et ne mange point de son fruit ? Qui nourrit un troupeau, et ne mange point du lait de ce troupeau ?... Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce grand'chose si nous recueillons les biens temporels ?... Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent de ce qui est offert dans le temple ; et que ceux qui servent à l'autel, ont part aux oblations de l'autel ? Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent l'Evangile, de vivre de l'Evangile.*

De quoi vivent ces liseurs et colporteurs de bibles ? Car ils ne sont pas des anges ; ils boivent et mangent comme les autres. Où prennent-ils donc de quoi vivre ? Ce n'est pas de leur travail ; ils ne font que courir par les maisons, lisant la bible à qui a la patience de les écouter, et y ajoutant certains com-

Digitized by Google

mentaires qui ne sont ni vrais, ni pieux. C'est encore, disons-nous, une contradiction à leur principe que l'Ecriture est claire à qui la lit, parce que le Saint-Esprit—(qu'ils ont à leur disposition et font parler, comme il leur plaît)—l'explique sans doute ; mais faut-il s'en étonner ? Ceux qui combattent la loi éternelle de la vérité sur laquelle est établi l'ordre du monde, par une suite inévitable de leur erreur, sont forcés à se contredire eux-mêmes. Qui a menti une fois doit avouer son mensonge ou mentir toujours. De quoi vivent-ils donc enfin ? Dieu fait-il descendre pour eux la manne du ciel chaque jour, comme il fit en faveur des Juifs dans le désert, durant 40 ans ? Non ; mais voici d'où ils tirent leur subsistance, et vous allez voir que le principe que quiconque travaille pour quelqu'un mérite d'être nourri et entretenu par lui, ils savent fort bien se l'appliquer, quoiqu'ils en contestent l'application aux prêtres catholiques.

Le 2 mai 1804, se forma à Londres la société biblique, dont nos Suisses sont les envoyés. Le but des auteurs de cette société est de répandre l'Ecriture partout ; aussi ont-ils fait imprimer la Bible en 158 langues différentes. Vous devinez bien, sans qu'on vous le dise, que les traducteurs divers de la Bible n'ayant pas, comme les apôtres le jour de la Pentecôte, le don de parler parfaitement tant de langues différentes, leur ouvrage n'est pas sans défauts. Aussi aux Indes et en Chine l'Ecriture-Sainte, si mal traduite, est regardée, par les naturels du pays qui n'y entendent et ne peuvent rien y entendre, comme un livre de magie. Il paraît que, si cette société a le pouvoir de donner la Bible à ces pauvres idolâtres, elle n'a pas également le pouvoir de leur donner le Saint-Esprit pour la comprendre. Là donc au moins est faux leur principe que le Saint-Esprit explique intérieurement l'Ecriture à qui la lit. En 1833, cette société en avait pour aides 629 autres : à Paris, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Montpellier, Nancy, Montauban, Amsterdam, en Suisse, en Prusse, en Allemagne, en Danemark, en Canada sour-

Digitized by Google

dement vers 1820, ouvertement en 1838 sous le patronage de Son Excellence sir John Colborne *d'heureuse mémoire;* enfin formée régulièrement, le 4 avril 1839, à Montréal, *Inde mali labes.*

Pour imprimer et distribuer tant de bibles, il faut des moyens pécuniaires. Comment s'y est-on pris pour les avoir ? Les directeurs de la société ont prêché à leurs ouailles qu'envoyer dans les diverses parties du monde des gens pour distribuer la Bible, c'était un moyen de faire connaître Dieu et de le faire adorer ; que par là on remplissait ce devoir imposé par Jésus-Christ de prêcher l'Evangile à toute créature ; que chaque protestant, en donnant 1 sol par semaine, pour l'impression des bibles et l'entretien de ceux qu'on enverrait les distribuer, pouvait ainsi prêcher l'Evangile par tout l'univers et avoir par là la récompense promise, par Dieu, à ceux qui enseignent les autres à le servir, comme il l'ordonne. Persuadés par ces raisons, tous, jusqu'aux domestiques, se sont empressés de donner 1 sol par semaine pour l'œuvre de l'Evangile. D'après des rapports officiels, cette société de Londres recueille chaque année 2,000,000 de francs. En 1838, elle a recueilli £253,528 sterlings. Voilà d'où nos Suisses tirent leur subsistance. S'ils évangélisent gratuitement ici, c'est qu'ils ne peuvent encore rien avoir de leurs adeptes en petit nombre, et qu'ils craignent d'empêcher les conversions en demandant quelque chose. Ce plan est vraiment bien imaginé, et, si la fin qu'on se propose n'était pas mauvaise, il mériterait toutes sortes d'éloges. D'après des renseignements exacts, le nombre des liseurs et colporteurs des bibles, répandus dans le monde, se monte à 5000 ; et pour les transporter, eux et leurs femmes—(car ces évangéliques ne vivent pas sans femmes, comme les apôtres,)—la société dépense chaque année 6,500,000 francs. On ne sait pas combien il leur est alloué pour vivre dans les lieux de leur résidence ; mais comme ils n'ont pas plus que les autres la pierre philosophale et qu'ils vivent assez largement sans travailler, il est à croire

Digitized by Google

que la société biblique les paie très-bien pour lire et colporter les bibles. Oh ! qu'ils ont donc belle grâce, ces Suisses, de déclamer contre ce que reçoivent les curés de la part des catholiques, pour les continuels et nombreux services qu'ils leur rendent jour et nuit ! Savez-vous, Canadiens, ce qu'ils voudraient ? "Otez-vous, " diraient-il à vos curés, s'ils l'osaient, " nous prendrons vos places et vos revenus, mais non vos travaux." Allez dans les pays où des ministres ont succédé aux prêtres catholiques, et voyez si le peuple y a gagné.

Le clergé anglican se compose, en Angleterre, de 26 évêques et de 10,801 curés. Ce clergé, avec le pays de Galles, a la conduite de 6,500,000 âmes auxquelles, tous les huit jours, il lit la Bible et quelques prières pendant 2 heures. Pour ce clergé, point de messe, point de bréviaire, point de confession auriculaire, point de catéchisme aux enfants, point de malades à confesser et administrer. Combien pensez-vous que ces 10,827 évêques et curés reçoivent de leurs ouailles, par an, pour leur honoraire ? La modique somme de £9,459,565 sterlings ; ce qui donne à chacun par année, en divisant cette somme également, £874 sterlings et quelques schelings. Est-il un prêtre catholique, sous le ciel, qui ait par an £874 ?

Savez-vous maintenant que le clergé catholique de tout l'univers, qui a la conduite de 199,725,000 âmes, ne reçoit par an que £8,999,000 ? Or, en supposant 3,000 âmes confiées à chaque prêtre, fardeau très pesant vu les devoirs du prêtre catholique, 199 725,000 âmes exigeraient 66,576 prêtres. Eonleur, partageant également £8,999,000, chacun se trouvera avoir £135 et quelques schelings par an, tandis que chaque ministre anglican a £874, c'est-à-dire £739 plus que le prêtre catholique. Celui-ci a 3000 âmes à desservir et a des fonctions nombreuses et pénibles à remplir chaque jour ; celui-là n'a que 601 âmes auxquelles, tous les huit jours, il n'a qu'à lire la Bible et quelques prières.

Je ne veux point dire que ce salaire est injuste ;

Digitized by Google

à Dieu ne plaise : quiconque travaille mérite récompense ; et les ministres anglicans travaillent pour leurs ouailles, quoique moins que les prêtres catholiques. Tout ce que je prétends, c'est de montrer que les prêtres catholiques, travaillant pour leurs ouailles, en méritent une juste récompense, et que cet honoraire se trouve par le fait moindre que celui des ministres anglicans. Du reste, je laisse au lecteur à juger si nos colporteurs et liseurs de bibles ont raison ou non de déclamer contre les revenus des catholiques, et si le *Herald* de Montréal sait bien ce qu'il dit, quand il appelle sangsues les prêtres catholiques.

F. B. P. C.

RETRAITE DE SAINT-OURS

Cette retraite, ouverte le 6 du courant par Mgr l'évêque de Nancy, a été continuée par M. le grand vicaire Viau, dont le zèle est si bien connu et le mérite si justement apprécié. Elle a produit, comme on devait s'y attendre, les fruits les plus abondants. Des conversions nombreuses et éclatantes, la distribution de la divine Eucharistie à 4,000 personnes, un élan marqué vers tout ce qui peut entretenir et accroître la piété dans les cœurs, une fidélité inviolable et un recueillement profond dans l'assistance aux divins offices, une union, une paix inaltérable dans toutes les familles, nous rappelant les beaux jours de la primitive Eglise, où tous les hommes ne formaient qu'un cœur et qu'une âme ; une société de Tempérance, qui, considérable dès son origine, voit, tous les jours grossir le nombre de ses membres ; toute une paroisse, en un mot, complètement régénérée ; tels sont les heureux et principaux résultats de la retraite dont la paroisse de Saint-Ours doit à jamais bénir le Seigneur.

C'est bien à la vue de ces merveilles de la grâce que la Providence s'est plu, depuis quelque temps, à

Digitized by Google

multiplier pour un si grand nombre d'entre nous, qu'un cœur animé d'une charité ardente, et désireux de voir le règne de Dieu prendre racine dans les âmes, appelle de tous ses vœux le moment où toutes les localités, où tous les fidèles de ce diocèse pourront, sans aucune exception, puiser à cette source profonde des célestes bénédictions. Qu'il continue donc ses fructueux efforts, l'illustre prélat qui le premier a réalisé pour le diocèse de Montréal la pensée des retraites publiques ; qu'il les multiplie, s'il est possible, et que surtout il les prolonge pendant de longues années parmi nous ; qu'il se choisisse des seconds habiles, qui, formés à son école et héritiers de son zèle, de sa charité et de ses lumières puissent continuer son œuvre de régénération, lorsque cette même Providence, qui nous l'a conduit, comme par la main, jugera qu'il est temps de nous l'enlever pour le conduire régénérer d'autres contrées, et qu'il emporte alors avec lui les vœux de tout un peuple en qui il aura réveillé les œuvres de la foi et qu'il aura introduit dans les droits sentiers de la vertu.

A. B.

Saint-Ours, 26 juillet 1841.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Lisant, dans le numéro des *Mélanges* du 16 juillet, une correspondance dans laquelle un ecclésiastique, distingué par sa science, nous enseignait la manière de disposer les paratonnerres pour préserver les édifices de la foudre, j'ai été grandement surpris d'y rencontrer un principe actuellement reconnu comme faux par tous les physiciens, savoir : *que les pointes ont le pouvoir de soutirer le fluide électrique.* On démontre, cependant, par une foule d'expériences, que les pointes, au lieu d'attirer le fluide, le laissent écouler et se disperser avec la plus grande rapidité, de sorte que le paratonnerre n'est pas placé sur les édifices dans le but d'attirer la foudre, mais

Digitized by Google

bien dans celui de faire écouler, de la terre dans le nuage, un torrent d'électricité opposée à celle de l'atmosphère, en quantité suffisante pour neutraliser celle qui menace de faire explosion. Je sais fort bien que la théorie que j'expose n'est pas connue communément des personnes qui n'ont pas exactement suivi les progrès de la science en Europe. Mais comme votre journal, Monsieur l'Editeur, ne me semble pas destiné à traiter de semblables question, je me contente de signaler cette erreur sans entrer dans de plus amples développements. Mon but n'est en cela que d'empêcher les étrangers de croire que nous en sommes encore au dix-huitième siècle.

Je ferai de plus remarquer que le conducteur du paratonnerre, décrit dans cette correspondance, me paraît d'un diamètre beaucoup trop petit pour laisser écouler l'électricité en assez grande abondance ; en outre, ce conducteur est exposé à se rompre facilement, et par là à produire de graves accidents.

Si je voulais en dire plus long, je rapporterais ici ce que disait, il y a quelques années, M. Arago, physicien de réputation européenne, dans un rapport sur cette matière à l'Académie des Sciences, mais c'en est déjà trop.

Je suis, avec respect, etc.

UN AMI DES SCIENCES.

25 juillet 1841.

MONUMENT RELIGIEUX ET NATIONAL.

Le vénérable évêque de Nancy, après avoir placé la croix dans le cœur et sur le front de tant de fidèles, en ce pays, après l'avoir arborée dans plusieurs de nos campagnes, n'est pas encore satisfait ; les désirs de ce grand cœur sont immenses : non content d'avoir rassemblé des milliers de personnes autour de sa chaire pour les mettre sous la puissance protectrice

Digitized by Google

de la croix, ce digne pontife a de plus conçu la noble idée de mettre le diocèse entier à l'ombre de cet étendard sacré du salut.

C'est sur la montagne de Belœil, sur ce pic si fréquenté et si connu de nos concitoyens, que, le 21 septembre prochain, Sa Grandeur élèvera ce monument à la gloire de Dieu. Il veut, par là, ce célèbre prince de l'Eglise, rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur pour le bien immense opéré dans le pays par son infatigable zèle. C'est donc à nous de répondre aux vœux ardents de l'illustre comte. Choisissons cette circonstance pour lui témoigner la gratitude que lui doit le pays. Erigeons ce monument afin de perpétuer le souvenir heureux de son passage au milieu de nous et pour redire, à nos arrière-neveux, ses travaux et son zèle.

Au pied de cette croix, sera placé un autel, sur lequel on pourra, à certaines époques, offrir le saint sacrifice. Quelles émotions n'éprouveront pas les âmes pieuses, en assistant à l'immolation de la sainte Victime dans un lieu si élevé et en quelque sorte, si rapproché du ciel. Il semble que Dieu préfère les hauteurs pour répandre ses grâces sur le monde. C'est, en effet, sur une montagne qu'il a donné sa loi aux hommes, et qu'il a voulu répandre son sang pour nous. C'est sur une montagne qu'il voulait qu'Isaac fût sacrifié ; c'est également sur une montagne qu'il s'est transfiguré, et qu'il a laissé l'empreinte de ses pieds avant de quitter la terre. Dans l'ancienne loi, il avait ordonné à Salomon de choisir un lieu élevé pour lui ériger un temple. Outre ces avantages précieux, Sa Grandeur se propose d'ériger, sur une route facile, un *Chemin de la Croix*. De sorte que ce qui n'était jusqu'ici qu'une promenade de plaisir et de curiosité, va devenir en même temps un pèlerinage de piété et d'indulgences.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport religieux que ce grand dessein doit rencontrer notre approbation. C'est aussi un monument national qui attirera l'admiration des étrangers. Cette croix, haute de 80 pieds, large de 3 et recouverte en fer-

Digitized by Google

blanc ou autre matière éclatante, sera visible à plusieurs lieues de distance et présentera sans doute, aux regards du spectateur, un coup d'œil magnifique.

Honneur donc au noble primat qui, employant tous les revenus de sa brillante fortune en œuvres de charité, veut encore contribuer, en grande partie, à l'édification de ce beau monument. Nous espérons que chacun s'empressera d'y contribuer aussi, ne serait-ce que de l'obole de la sainte veuve qui visitait le temple. Le public est invité à cette grande solennité, pour être témoin, dans cette circonstance, de la majesté du culte catholique.

GARE ! GARE ! à l'insurrection, Monsieur l'Editeur du *Herald ;* il n'y aura pas moins de 20 à 25 mille personnes ; l'occasion sera belle, n'est-ce pas ? Mais quel malheur pour la mère-patrie ! vous ne pourrez donc pas vous trouver là, Monsieur l'Editeur, car des malins disent que vous serez à la barre de la Chambre d'assemblée, occupé à vous disculper de vos *fines* et *spirituelles* calomnies.

EXERCICES LITTÉRAIRES DE COLLÈGES.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.—Les examens publics de cette belle et florissante institution ont eu lieu, comme nous l'avions annoncé, les 28 et 29 juillet. M. le grand vicaire Viau, un grand nombre de membres du clergé et un public des plus nombreux s'étaient empressés de se rendre à ces exercices pour y être témoins des triomphes littéraires et des progrès étonnants des jeunes élèves de ce nouvel établissement. Les rapports que nous recevons de plusieurs personnes, qui ont eu le plaisir d'y assister, nous démontrent que l'admiration des spectateurs a été grande. Les élèves ont répondu, à la satisfaction du public, sur toutes les branches de notre éducation littéraire; les éléments des langues française, anglaise, latine et grecque ; la géographie dans toutes ses divisions ; les histoires sacrée et profane ainsi que

Digitized by Google

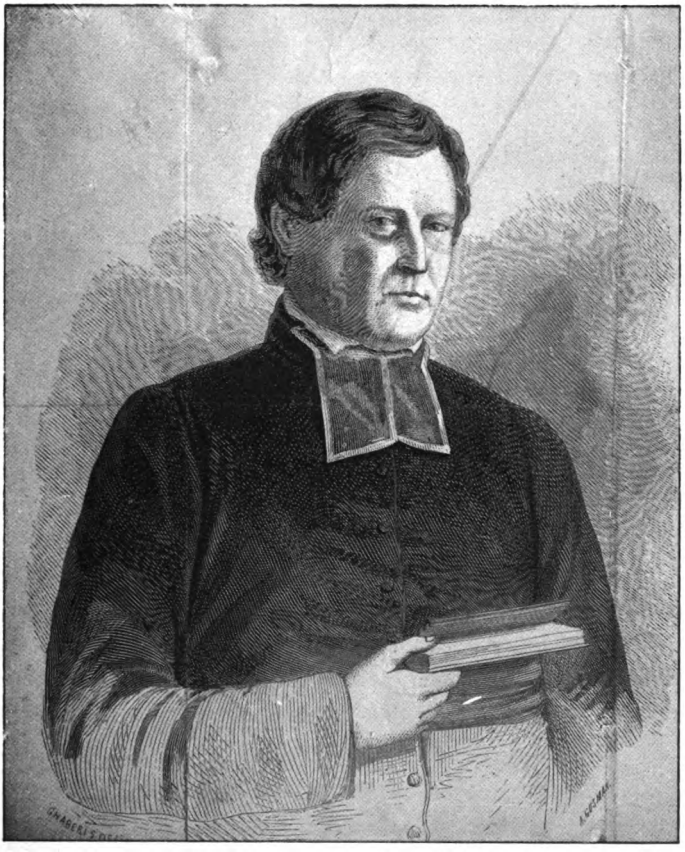

CHARLES JOSEPH DUCHARME

FONDATEUR

DU

SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE.

Digitized by Google

Digitized by Google

l'histoire moderne ; la mythologie ; l'arithmétique marchande dans toutes ses parties ; la tenue des livres de compte ; les éléments de géométrie pratique ; la traduction des auteurs classiques ; les principes de la littérature et enfin les trois parties de la philosophie intellectuelle, tel fut le programme des exercices solennels du collège de L'Assomption.

En dehors de ce programme, il y a un autre genre de mérite que l'on cultive avec un grand succès dans ce collège. C'est celui de la déclamation oratoire. Le public a vu, avec satisfaction, les talents des élèves, en ce genre, dans la représentation de la pièce intitulée, *Siège de Colchester*, qui a terminé la séance de la matinée du second jour ; cette pièce a vivement attendri le parterre. Dans l'après-midi, ils ont admirablement bien représenté *la Mort de César*. Celui qui jouait le rôle de César s'acquitta si bien de sa partie que nous croyons devoir le signaler au public : c'est M. Pilon, de Sainte-Geneviève étudiant en philosophie. Il y eut aussi quelques autres petits drames dont deux étaient en anglais.

Parmi ceux qui furent couronnés, on a remarqué principalement : MM. Alfred Decoigne, de Berthier, Alfred Dupuis et François Cassidy, de Saint-Jacques, Damien Laporte, Alexandre Archambault et Urgel Desmarais, de L'Assomption.

Il est bon que chacun connaisse les bienfaiteurs de son pays. C'est donc pour remplir ce devoir sacré que nous nous empressons de témoigner, au nom du pays entier, notre reconnaissance au digne curé de L'Assomption et à tous les citoyens du lieu, qui, par leurs efforts constants et leurs sacrifices pécuniaires, ont élevé en si peu d'années, au niveau des autres institutions, un établissement si utile pour cette partie du diocèse.

P. S.—Nous avons reçu, un peu tard, de nouveaux détails, sur les examens de L'Assomption ; nous les reproduirons dans une autre feuille.

COLLÈGE DE SAINTE-THÉRÈSE.—En attendant que nous entretenions nous-même le public de cette

Digitized by Google

intéressante institution, nous nous faisons un devoir et un plaisir de présenter à nos lecteurs la communication suivante :

MONSIEUR,

Ayant assisté aux examens du collège de Sainte-Thérèse, je croirais manquer à un devoir, si je ne disais un mot de la satisfaction que les élèves ont donnée à tous les assistants. Mais peut-être qu'avant tout il serait bon d'instruire le public sur l'origine, l'institution, les progrès et le système d'éducation de ce collège ; d'autant plus que la modestie de son fondateur l'a toujours empêché d'en faire encore mention dans les papiers publics.

Ce n'est que depuis onze ans qu'on a commencé à rassembler au presbytère de Sainte-Thérèse un certain nombre de jeunes gens, auxquels on a fait suivre des classes d'une manière régulière. Auparavant, M. Ducharme, le digne curé du lieu, avait bien fait choix de plusieurs de ses jeune paroissiens pour les faire étudier sous lui ; mais ce n'est qu'à l'époque que je viens de citer que, voyant ses soins assidus couronnés du plus heureux succès, il voulut les étendre au-delà de sa paroisse,et favoriser l'éducation d'une manière plus conforme à ses désirs. Alors, à proprement parler, il jeta les fondements de sa louable institution. Pourquoi louable ? Est-ce que le pays ne possédait pas assez de collèges, relativement à sa population ?... A d'autres cet examen. Pour moi, je me borne à considérer les motifs qui ont guidé le respectable fondateur dans son entreprise. Voyant donc que plusieurs jeunes gens ne pouvaient aller chercher leur éducation dans nos autres collèges, à cause de la médiocrité de leurs moyens, M. Ducharme, résolu qu'il était de se sacrifier lui-même pour encourager l'instruction, ouvrit sa maison à l'enseignement, à raison de quatre piastres par mois. Toujours dans la vue de soulager les fortunes de ses élèves, il leur permit de porter n'importe quel habit, pourvu qu'il fût décent. On

Digitized by Google

peut voir à présent que ce n'a été qu'en faisant continuellement le sacrifice de tous ses revenus qu'il a pu soutenir son œuvre. Car il n'a jamais reçu aucun secours pécuniaire. Ce n'est que dans ces dernières années que, forcé par la difficulté des temps, il a porté la contribution des écoliers à 50 piastres par année. Cependant, observons en passant que Sainte-Thérèse est, surtout à présent, une place assez centrale pour un collège. Le cours d'étude y est de huit ans. On y voit le français, le latin, l'anglais, la géographie, les histoires sainte et profane, la mythologie, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la logique, la métaphysique, la morale, les préceptes de la littérature et de l'éloquence, les règles de la poésie, la chimie. On y voit aussi la physique, quoiqu'il n'y ait pas encore d'instruments. Les mathématiques, la physique et la chimie y ont été vues cette année pour la première fois. L'an prochain, on se propose d'y donner des notions d'astronomie. Il est déjà sorti, de ce collège, onze ecclésiastiques dont deux sont prêtres, et un autre dans les ordres majeurs. Tous les efforts qu'a faits jusqu'ici M.r Ducharme n'ont pas épuisé son zèle; il projette encore plusieurs choses qui ne peuvent que tourner à l'avantage de l'éducation. C'est le 29 juillet que les élèves de ce collège, après avoir été précédemment examinés sur les matières qui les avaient occupés pendant leur année scolastique, ont donné une séance publique. Les humanistes d'abord expliquèrent *Salluste* et *Virgile ;* puis les rhétoriciens, *Cicéron* et *Horace*, avec la même satisfaction pour les interrogateurs que les premiers. Après les explications, ils ont donné deux petits drames assez intéressants. Vint ensuite la représentation de *Grégoire, ou les incommodités de la grandeur.* Cette pièce a été très bien jouée. Plusieurs personnes de goût, et entre autres un respectable monsieur qui a plusieurs fois eu occasion d'assister au théâtre, ont avoué que le héros de la pièce surtout avait égalé tout ce qu'ils ont jamais vu de plus parfait en ce genre. La séance a été terminée par la distribution des prix.

UN AMI DE L'ÉDUCATION.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES.

Mercredi dernier ont été terminés, par le drame de *Joseph vendu par ses Frères* et la distribution solennelle des prix, les exercices littéraires des Dames de la Congrégation de cette ville. Nous remettons au prochain numéro le compte-rendu de ces examens.

—Le bruit court que le comte de Mountcashel vient remplacer lord Sydenham dans le gouvernement du Canada.

Montréal, 13 aout 1841.

DU BILL SUR L'EDUCATION.

Le discours prononcé à l'ouverture des Chambres nous avait autorisé à attendre, avec quelque confiance, un Bill en faveur de l'instruction élémentaire dans cette province. Ce projet est connu aujourd'hui ; mais il est loin de répondre à ce qu'on nous faisait espérer ; il est bien plutôt conforme à ce que nous devions craindre. Aussi, après avoir transcrit le texte de ce projet de loi, qu'on pourrait appeler *une simple transformation du système Mondelet*, nous essaierons de le faire suivre de quelques considérations capables d'éclairer la discussion ultérieure que doit attirer cette mesure.

ANALYSE DU BILL D'ÉDUCATION

ACTUELLEMENT SOUS LA CONSIDÉRATION DE LA LÉGISLATURE.

Ce Bill commence par rappeler trois Ordonnances sur les écoles, passées par la Législature du Haut-Canada, la première dans la 56e, la seconde dans la 60e Geo. 3, et la troisième dans la 4e Geo. 4, et une Ordonnance du Bas-Canada, de la 2de Guill. 4. Puis il établit un fonds permanent, pour le support

Digitized by Google

et l'encouragement des écoles dans toutes les paroisses et townships. Ce fonds se composera 1o des intérêts des argents qui proviendraient de la vente ou des baux des terres ci-devant accordées, par la couronne, ou qui seraient par la suite accordées par la Législature, pour le support des écoles; 2o de la vente ou des baux des biens des Jésuites; 3o de cotisations prélevées sur les habitants de chaque paroisse et township.

Le Bill pourvoit comme suit à l'administration des dites écoles. Le gouverneur appointerait un surintendant de l'éducation et un secrétaire; ces officiers tiendraient leurs charges sous bon plaisir. Les principaux devoirs du surintendant seraient : 1o de répartir, entre les différents districts municipaux, l'argent annuellement voté par la Législature sur le fonds commun; 2o de dresser des formules et des instructions pour les personnes qui seraient employées à mettre cet acte à effet; 3o d'établir, dans les susdits districts municipaux, un Bureau d'examinateurs, composé de cinq personnes dont deux seraient nécessairement des ecclésiastiques résidents.

Les attributions de ce Bureau d'examinateurs seraient :

1° De régler le cours d'étude, de décider quels livres seraient usités, et d'établir les règles générales pour la conduite des écoles ;

2° D'examiner les personnes recommandées pour enseigner, et de refuser celles qui ne seraient pas qualifiées ;

3° De décider finalement de toutes disputes relatives aux écoles ;

4° De nommer un ou plusieurs membres de leur corps pour visiter, au moins tous les trois mois, les écoles du district et faire rapport annuellement au surintendant.

Il serait de plus statué que le conseil de district de chaque district municipal serait un bureau d'éducation, pour le dit district, avec les attributions suivantes : 1o de diviser les districts en arrondissements d'écoles, contenant pas moins de——enfants,

Digitized by Google

entre l'âge de 5 à 16 ans ; 2o de distribuer les fonds aux arrondissements proportionnellement au nombre d'enfants ; 3o de répartir et de prélever, sur les habitants de chaque arrondissement, une somme n'excédant pas———pour l'érection d'une maison d'école ; 4o de répartir une somme annuelle pour l'achat de livres, tels qu'ils seraient recommandés par le Bureau d'examinateurs.

En outre, il y aurait, dans chaque paroisse ou township, cinq commissaires dont le conseiller de district, pour la paroisse ou le township, serait le président de la commission ; les quatre autres membres devant être élus annuellement dans l'assemblée annuelle de la paroisse ou du township, en la manière prescrite pour l'érection des autres officiers de paroisse ou de township du même lieu ; et les devoirs des dits commissaires seraient : 1o de choisir l'emplacement d'une maison d'école dans chaque arrondissement d'école où il n'y en aurait pas, et de faire l'estimation du coût de tel emplacement et maison, ainsi que des autres frais pour fournir à chaque école les choses nécessaires ; 2o de nommer un de leurs membres pour surveiller les écoles et les maisons d'écoles dans chaque arrondissement ; 3o de nommer et destituer les instituteurs, lesquels devront être sujets britanniques nés ou naturalisés ; 4o d'exempter les personnes (jusqu'au nombre de dix dans chaque arrondissement) de payer le salaire des instituteurs ; 5o de visiter chaque école, par un de leurs membres, au moins une fois le mois, pour en faire rapport, etc.

Le collecteur de chaque paroisse ou township serait autorisé à prélever les contributions pour les écoles ; ces contributions devraient être au moins égales, pour chaque localité, à la somme allouée pour le même lieu. Pour qu'une école eût droit à une allocation, il faudrait qu'elle eût été fréquentée par au moins 20 enfants et que les habitants de l'arrondissement eussent payé leur cotisation.

Dans les cités et villes incorporées, les pouvoirs donnés ailleurs aux conseils de districts seraient exercés par la corporation.

Digitized by Google

De plus il serait nommé, par le gouverneur, un Bureau d'examinateurs pour chaque cité et ville incorporée. Sept personnes au moins et pas plus de neuf composeraient ce bureau. Trois des membres au moins seront des ecclésiastiques (*clergymen*) des différentes dénominations religieuses ; le maire de l'endroit serait président. Les devoirs du bureau seraient les mêmes que ceux des bureaux de districts, etc., etc.

Ce bill a été présenté par M. le solliciteur-général Day, le 20 juillet, mais il n'a été livré à l'impression qu'au commencement d'août : et mardi, le 3, on en était déjà rendu à la seconde lecture. Certes, on va vite en besogne quand on veut marcher seul et emporter une mesure de son goût. On craignait sans doute les réclamations des parties compromises; aussi on n'a pas donné un mot d'avis. On était donc bien éloigné de consulter le clergé ou d'interroger l'opinion publique. Pourtant, partout où le clergé catholique instruit et dirige,il y a loyauté, moralité, progrès, paix et bonheur. L'influence catholique ne crée ni fanatisme, ni querelle religieuse, ni désunion quelconque. On le voit bien par la sympathie, la disposition amicale que lui conservent ceux mêmes d'une religion différente qui ont fréquenté quelque temps nos maisons d'éducation. Il est même reconnu par l'expérience que la charité catholique, qu'on y exerce, est le moyen le plus efficace de prévenir toutes les dissensions religieuses. On n'enpouvait douter ; mais on a voulu faire semblant de l'ignorer. Qu'avait donc fait le clergé catholique, l'épiscopat canadien pour mériter un semblable isolement dans une mesure qui, avant tout, doit être religieuse et catholiquement religieuse, puisqu'elle concerne une majorité catholique ? Qu'avait fait le clergé ?Demandons plutôt,que n'avait pas fait le clergé pour posséder un droit incontestable à l'exemption d'un aussi humiliant dédain, d'une aussi blessante dénégation ? Qu'on ne s'imagine pas que quelques phrases labiales, prononcées, au parlement ou ailleurs, à la louange du clergé, puissent lui faire illusion. Le clergé

Digitized by Google

catholique a la vue trop élevée et la conscience trop forte pour que l'une ou l'autre puisse être affectée par la fumée de l'encens. Mais attachons-nous à la lettre du Bill.

La pensée mère de ce projet est de concentrer dans les mains d'un seul homme,— qui peut être étranger aux Canadiens, étranger à leur religion,—tous les pouvoirs nécessaires pour former à son goût la jeunesse du pays. En effet, un surintendant, revêtu des droits ci-haut mentionnés, possède une pleine autorité pour cela. Il a l'argent ; il a les hommes ; et la volonté de son maître ne lui manquera pas, il est sous *bon plaisir*. Il est bien vrai qu'il y aura des Bureaux de commissaires électifs ; mais le bureau principal, celui des examinateurs, est au choix du surintendant. Cet homme, créature du gouverneur, avec son action souveraine et à peu près irresponsable, peut donc régenter maîtres et disciples, même décider du dogme et de la morale ; à lui ou à son bureau d'examinateurs est dévolu le droit de l'*Index* sur tous les livres à être employés dans les écoles, à lui aussi, en premier ressort, le droit d'acceptation ou de rejet de tous les instituteurs, tant sous le rapport de la capacité que sous celui de la moralité. Or, quelle garantie les consciences catholiques peuvent-elles avoir de son infaillibilité, de son intégrité dans l'exercice de toutes ces prérogatives ? Puis, il n'y a pas même un simulacre de tribunal pour les juger ; les décisions du surintendant et de son bureau sont *sans appel !* Ainsi donc, pères et mères de famille, injonction à tous vos enfants de lire et d'étudier les livres, les seuls livres qu'il plaira au grand-maître et à son conseil bénévole d'approuver ; injonction pour eux d'écouter le docteur, le pédagogue, le prédicant peut-être qu'il aura plu au grand-maître ou aux examinateurs de qualifier en première instance dignes d'instruire la jeunesse catholique de ce pays ; injonction à vous tous, contribuables, de remplir de votre argent la caisse qui devra engraisser l'individu ou les individus qui disciplineront à leur gré la conscience et l'esprit de vos enfants.

Digitized by Google

Est-ce bien là le plan d'éducation nationale que certains faiseurs d'utopie voulait établir ? Quoi ! Ce serait un Canadien, un catholique qui aurait pu fournir le thème à cette législation bâtarde ? Ah... le péché serait grand ! Il y aurait là un crime de lèse-religion comme de lèse-nationalité !

Encore, si une telle commission fonctionnait avec son propre argent ; mais pas du tout ; c'est avec l'argent d'autrui. Bien pis, c'est avec l'argent pris au dépôt sacré confié, dès l'origine, à l'Eglise catholique de ce pays, dépôt ravi, c'est bien vrai, depuis un demi-siècle à son légitime propriétaire, mais enfin dépôt sacré et qui réclame sans cesse son véritable maître. Lecteur, vous le savez ; la société de Jésus n'était pas le bureau futur des examinateurs ; et le futur surintendant des écoles ne sera pas Jésuite, nous vous l'assurons bien. Cependant ce sont les biens de ces hommes vertueux et instruits que l'on prend impunément ; c'est l'héritage de l'Eglise catholique que l'on distribue ainsi à qui l'on veut, à ses ennemis peut-être ; et dans la distribution de ces deniers, l'on ne donne pas même un vote, une admission quelconque aux chefs de cette Eglise, à ceux qui, d'après tous les principes, en sont les administrateurs légitimes et les seuls ! Les évêques ont pourtant réclamé la jouissance de leur droit, encore en 1838, dans une pétition adressée au *puissant* lord Durham, qui avait promis d'y porter sa scrupuleuse attention. Mais on veut passer l'éponge sur les pouvoirs salutaires que l'Eglise tient de son divin Fondateur, CEUX DE SURVEILLER L'ÉDUCATION DE SES ENFANTS ET D'ADMINISTRER LES BIENS QUI LUI SONT CONFIÉS. Ne soyons pas surpris, après cela, que l'on viole les droits sacrés que les parents tiennent de la nature, ainsi que les privilèges que le citoyen tient de la constitution. Aussi, nous ne voyons rien, dans l'ensemble de la manipulation, qui nous assure que les catholiques ne seront pas taxés pour soutenir des écoles que leurs enfants ne pourront point fréquenter.

Pourtant ce ne sont point des privilèges que nous

Digitized by Google

demandons. Nous ne désirons rien autre chose qu'une justice égale à celle de nos co-sujets d'autres dénominations. Or, est-il à supposer que nos co-sujets, de quelque dénomination religieuse qu'ils soient, verraient sans alarme une loi qui donnerait aux catholiques des pouvoirs tels que les protestants peuvent en avoir d'après la disposition du bill en question ? Car quelle assurance peuvent avoir les Canadiens catholiques que le surintendant-général des écoles catholiques ne sera pas un protestant ? La loi ne leur donne là-dessus aucune garantie. Qui pourra rassurer les parents sur les principes qu'on inculquera dans l'esprit de leurs enfants, lorsque la loi dit formellement que les livres qui seront en usage dans ces écoles seront approuvés par un bureau créé par ce surintendant qui, quand même il serait catholique, ne serait pas toujours pour cela qualifié pour juger sainement des principes et de la doctrine contenus dans ces livres ; et qui, d'après la lettre du projet, peut choisir des ministres d'une tout autre dénomination religieuse que celle même que formerait le plus grand nombre des élèves ?

D'ailleurs, n'est-ce pas faire une dégoûtante injure aux évêques catholiques du Canada, que de soustraire à leur juridiction une jeunesse, des enfants dont ils sont les pères spirituels ; à la conduite desquels ils sont tenus de veiller ? Et comment pourraient-ils exercer cette surveillance sous un système d'éducation dont ils peuvent être exclus, et dont, sous de telles circonstances, ils n'aimeraient pas à faire partie ? Ils seront donc réduits,eux et les autres pasteurs subalternes, à prémunir leurs ouailles contre une organisation civile qui serait contraire à des principes pour eux inviolables ; il leur faudra donc défendre, par devoir de conscience, à la jeunesse catholique de fréquenter de telles écoles, pour lesquelles néanmoins les parents auront beaucoup payé ; ils seraient donc obligés, par état, d'être en opposition ouverte aux vues d'un gouvernement qu'ils se sont toujours efforcés de servir et de soute-

Digitized by Google

nir, tant par leurs discours publics que par leur conduite privée, et cela encore dans des circonstances toutes récentes et extrêmement pénibles pour leur cœur ?

Nous venons de faire connaître la substance et l'esprit du projet de loi. On voit qu'il ne remplit nullement les promesses libérales de ses promoteurs, non plus que les vues des hommes religieux quiont récemment combattu le *système Mondelet* et discuté la question dans les journaux français du pays. Maintenant que ce Bill est connu, l'épiscopat a pu l'apprécier à sa juste valeur et faire entendre ses légitimes réclamations. Il n'a pas fait défaut à l'accomplissement d'un devoir ; même, il n'a pas tardé à enregistrer sa protestation. Aura-t-on égard aux réclamations de nos pasteurs ? Nous devons être portés à croire l'affirmative; car nous ne voyons pas quel intérêt pourrait pousser les Chambres à se mettre en hostilité avec tout le clergé du Canada, à se faire en même temps des adversaires de tous les hommes sincèrement religieux et cela uniquement pour complaire à quelques étrangers ou à des chercheurs de places. L'avenir éclaircira le tout.

Voici, en attendant, une copie de la représentation que les autorités catholiques des diocèses de Kingston et de Montréal ont cru devoir filer devant les trois branches de la Législature provinciale. Il suffira de lire l'une de ces requêtes pour avoir une idée des deux autres, et apprécier le calme et la fermeté qui président à la demande de ce droit.

QU'IL PLAISE A VOTRE SEIGNEURIE.

L'HUMBLE PROTESTATION DE R. GAULIN, ÉVÊQUE CATHOLIQUE DE KINGSTON, ET DE A. MANSEAU ET H. HUDON, VICAIRES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATEURS DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL :

Lesquels osent représenter à Votre Seigneurie qu'ils n'ont lu qu'avec étonnement et chagrin un

Digitized by Google

Bill intitulé : *Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et pourvoir à l'établissement et au maintien des écoles élémentaires en cette Province*, que M. le solliciteur-général Day vient de proposer à l'approbation de la Législature, dans l'intention qu'il devienne la loi du pays. C'est leur ferme conviction que ce Bill est grandement injurieux aux catholiques en général, dans la province, et au clergé catholique en particulier. En effet, ce Bill permet au gouverneur d'établir un surintendant-général de toutes les écoles de la province, lequel surintendant nommerait arbitrairement un Bureau d'examinateurs, composé de cinq personnes, pour chaque district municipal. Ce surintendant et ces examinateurs pourront être tous étrangers, hostiles même au catholicisme. Nous sommes loin de croire que de pareilles appréhensions puissent se réaliser sous l'administration de Votre Seigneurie. Mais Votre Seigneurie apercevra la légitimité de ces mêmes appréhensions dans le cas où un Exécutif, moins libéral et moins tolérant, concourrait à certaines démarches pour décatholiciser le Canada. Supposant que cette occurrence advienne, n'est-il pas légitime de croire que le surintendant, et par suite les examinateurs seront hostiles aux catholiques ? Cependant, ce sont ces examinateurs qui décideront quelles matières seront étudiées dans les écoles, et dans quels livres elles y seront étudiées, et qui établiront les règles générales pour la conduite de ces même écoles. Il ne pourrait donc exister une loi qui offrirait aux Canadiens moins de garanties au sujet des principes religieux qu'ils professent. Il ne pourrait donc, par conséquent, exister une loi plus propre à exciter le mécontentement universel des catholiques et à raviver de funestes antipathies. Permettez-nous de le dire à Votre Seigneurie, il y a un moyen plus naturel d'avancer le progrès si désirable de l'instruction primaire en cette province. Ce serait, ce nous semble, de la part du gouvernement, de se contenter de favoriser, par des moyens pécuniaires, des écoles catholiques distinctes et séparées des

Digitized by Google

autres dénominations religieuses, sans préjudice des secours que la loi pourra accorder à celles-ci. Au reste, les maîtres ainsi que les livres en usage dans les écoles catholiques devraient être sous le contrôle de leur Eglise, conformément à d'anciennes lois du pays qui n'ont pas été abrogées. Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer à Votre Seigneurie que nous voyons avec peine que, malgré le témoignage, si souvent rendu au clergé catholique, d'avoir bien mérité sous le rapport de l'éducation de la jeunesse, le Bill qui fait le sujet de cette réclamation l'exclut de toute influence et participation, pour l'avenir, dans cet important objet. Il est bien vrai que ce Bill fait mention quelquefois d'ecclésiastiques (*clergymen*) ; mais il n'est pas moins vrai qu'il sera toujours facile de faire en sorte que ces ecclésiastiques ne soient ni des évêques, ni des prêtres catholiques. Permettez-nous, Milord, de ne pas finir sans exprimer de plus à Votre Seigneurie qu'il ne nous paraîtrait qu'équitable que les biens des Jésuites, vu les intentions indubitables des premiers donateurs, fussent employés au soutien des écoles catholiques, ou à doter les collèges catholiques, légalement établis depuis quelques années dans la province. Telles sont, Milord, les humbles représentations que notre conscience nous ordonne de faire contre le Bill en question, en attendant que tout le clergé catholique, de l'opinion duquel nous sommes certains, puisse, si on le désire, faire connaître explicitement ses sentiments. La nécessité de nous hâter ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails sur d'autres clauses du Bill. Mais nous avons la ferme espérance que Votre Seigneurie ne permettra pas qu'il devienne la loi du pays, avant que l'opinion des catholiques et des autres dénominations religieuses, dont les droits pourraient être également lésés, ait eu le temps de se manifester.

Et nous ne cesserons de prier.

Digitized by Google

LETTRE SUR L'ÉDUCATION.

La question du jour est celle de l'éducation ; et cette question est vitale pour le pays. Nous ne pouvons donc trop attirer l'attention du public sur une cause de cette importance. Or, parmi les différents écrits qui traitent cette matière dans les journaux de la province, nous devons surtout mentionner les *Lettres de* C. D., qui paraissent depuis quelque temps dans l'*Aurore des Canadas*. Cette série de lettres, publiées une première fois en 1838, renferme une étude approfondie du sujet et dénote un travail vraiment consciencieux. Il est fâcheux que M. Mondelet, avant de lancer son pamphlet dans le public, n'ait pas médité cette dissertation ; il est même peu généreux de sa part de n'avoir fait aucune mention de ce travail d'un de ses compatriotes. Il y avait pourtant dans cette publication de quoi l'éclairer ; il y avait surtout de quoi le détourner de la conception monstrueuse d'un système d'éducation en dehors du concours de la religion Les conclusions de la citation qu'on va lire sont directement contre lui, aussi bien que contre son apologiste et fauteur l'honorable Day, auteur du Bill ci-dessus réprouvé.

" Je vais procéder à la considération de chacune des autres espèces principales d'éducation littéraire.

" 1° Nous devons,au clergé catholique, l'existence et les avantages de l'éducation classique dans le pays ; on peut dire qu'il en est à la fois le fondateur, l'instituteur et le directeur. Du temps des Jésuites, l'éducation était principalement confiée à leurs soins, mais à l'extinction de ce corps brillant d'érudition et de vertus, les prêtres des séminaires de Québec et de Montréal s'en chargèrent avec autant de zèle que de succès.

" A l'époque où les biens des Jésuites passèrent entre les mains du gouvernement britannique, qui les a toujours retenus depuis, les messieurs des séminaires susdits, voyant qu'à l'avenir le peuple et l'Eglise du pays seraient privés du bienfait de l'édu-

Digitized by Google

cation, fondèrent, dans chacune de ces deux villes, un collège pour y remplacer, sous leur direction immédiate, celui des Jésuites ; et ces deux collèges ont toujours été, depuis le moment de leur opération, aussi florissants que fréquentés. Celui de Québec paraît l'être davantage, et on lui accorde la préférence sous le rapport de l'étude de l'histoire naturelle, de la physique expérimentale et de la chimie, sciences qui, par les efforts de M. Holmes, membre du séminaire de Québec, y sont enseignées sur une grande échelle.

" Feu M. Curateau, ancien curé à la Longue-Pointe, posa, dans cette paroisse, les premières fondations du collège de Montréal, qui fut dans la suite transporté dans cette ville, sous la direction et à la charge immédiate des messieurs du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.

"A l'exemple des messieurs des séminaires de Québec et de Montréal, plusieurs dignes prêtres, amis zélés de l'éducation, fondèrent avec l'aide de leurs confrères, de leurs paroissiens et des octrois de la Législature provinciale, des collèges qui, sous tous les rapports, rivalisent aujourd'hui avec ceux des villes. Les prêtres qui se distinguèrent davantage, dans ce genre d'entreprise louable, furent feu M. Brassard, ancien curé à Nicolet, où l'on voit un monument magnifique du zèle et des sacrifices du clergé canadien pour répandre l'éducation dans le pays ; feu M. Pinchaud, dernièrement curé à Sainte-Anne et fondateur du collège de Sainte-Anne ; feu M. Girouard, ancien curé à Saint-Hyacinthe et fondateur du collège de Saint-Hyacinthe ; M. Mignault, curé à Chambly et fondateur du collège de Chambly ; M. Ducharme, curé à Sainte-Thérèse et fondateur du collège de Sainte-Thérèse ; et M. Labelle, curé à L'Assomption, et l'un des fondateurs du collège de L'Assomption qui, quoique encore nouveau, mérite de prendre place parmi les plus utiles du pays.

"A l'exception de celui de Nicolet, tous les collèges de campagne, étant comparativement nouveaux et pauvres, ont besoin d'amples secours pécuniaires

Digitized by Google

pour les mettre en état de continuer leurs opérations avec facilité et avantage pour la jeunesse, et celui de L'Assomption surtout, étant le plus nouveau et le moins doté, a, sous ce rapport, besoin d'une protection toute spéciale.

"Mais outre le trésor public, il est une autre source de revenus considérables, à laquelle les Canadiens-français ont indubitablement le droit de puiser pour subvenir aux frais de répandre l'éducation classique dans le pays: ce sont les biens des Jésuites qui, comme je l'ai déjà fait voir brièvement dans mon second article, n'en étaient que les dépositaires et les administrateurs.

" Or, les Jésuites étaient une branche du clergé catholique romain, qui ne peut être remplacée ou représentée que par une autre branche du même clergé dans ce pays; d'où il faut conclure qu'en l'absence de ces hommes illustres et bienfaisants, leurs biens devraient être sans délai remis entre les mains du clergé catholique, pour être par lui employés selon les intentions et fins voulues par leurs pieux donateurs. Ces biens immenses devraient être restitués immédiatement à leur destination primitive, en désignant, par un acte permanent à cet effet, les évêques diocésains de Québec, et de Montréal, comme devant en être les administrateurs en chef, au soutien des collèges du pays. En effet, vu l'intention primitive des donateurs de ces biens, et d'ailleurs le dévouement du clergé catholique à l'éducation en général, ces évêques sont les seuls hommes qui peuvent suppléer efficacement au savant corps des Jésuites dans le pays.

"Au reste, l'éducation classique devrait être, dans tous nos collèges, spécialement confiée au clergé catholique ; ses talents, ses connaissances, ses vertus, son désintéressement et la nature des devoirs de son état le mettant, plus que tout autre corps social, à même de faire les sacrifices de temps et de moyens qu'exige ce département de l'éducation.

"Ainsi, l'énumération des faits précédents et ces considérations succinctes nous conduisent naturelle-

Digitized by Google

ment aux conclusions suivantes, savoir : 1° que l'éducation classique étant la plus utile et la plus importante, elle réclame plus particulièrement la protection du peuple, du clergé et du gouvernement ; 2. que le clergé catholique est de fait le fondateur, l'instituteur et le directeur de l'éducation classique dans ce pays ; 3. que sous le rapport de l'éducation, le clergé canadien mérite à juste titre la reconnaissance du pays, et la confiance du peuple et du gouvernement ; 4. qu'en restituant à leur destination primitive les biens des Jésuites, leur administration devrait être confiée au clergé catholique romain ; 5. que tous les collèges de la province devraient être incorporés et libéralement dotés ; 6. qu'un acte permanent à cet effet devrait en autoriser les directeurs à retirer chacun du trésor public une certaine somme annuelle ; 7. qu'outre ces allouances, les biens des Jésuites devraient être consacrés au soutien des collèges déjà en opération ; 8. qu'un acte permanent à cet effet devrait désigner les deux évêques diocésains catholiques romains pour être les administrateurs légaux en chef des biens des Jésuites pour servir au soutien des collèges du pays.

C. D. "

CIRCULAIRE DE MGR BOURGET A SON CLERGÉ.

On vient d'adresser, aux différents membres du clergé, une circulaire que Sa Grandeur Mgr Ig. Bourget écrit de Rome à tous les prêtres de son diocèse. Dans cette lettre pastorale, notre vénérable évêque témoigne à ses chers collaborateurs la joie immense et la reconnaissance que lui inspire son heureuse arrivée dans la ville sainte, où il a rendu grâces à Dieu sur le tombeau des SS. apôtres Pierre et Paul. Le zélé prélat recommande ensuite aux prières de ses diocésains les affaires importantes qu'il doit traiter en Europe, et pour le succès des-

Digitized by Google

quelles il devait immédiatement implorer lui-même les lumières de l'Esprit-Saint, dans les exercices d'une retraite qu'il faisait privément chez les RR. PP. Jésuites. Enfin, le pieux évêque annonce à son clergé qu'il va prier le Saint-Père de diriger particulièrement vers le Canada les vœux qui accompagneront la bénédiction papale à la grande fête de S. Pierre. Dans tous les actes de son heureux épiscopat, on voit combien notre admirable évêque a à cœur la sanctification du troupeau qui lui est confié, et combien aussi il se rend digne d'attirer sur lui et sur nous toutes les bénédictions du ciel.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Il est quelquefois recommandable de se placer dans un juste milieu ; mais il n'en est pas des sciences fixes comme souvent il en est de la mode ou de la politique, qui change tous les jours au gré de la fantaisie, de la bizarrerie, de l'intérêt, de l'arbitraire et des passions. Ainsi, ce n'est pas pour poser un principe intermédiaire, dans l'intention d'établir une nouvelle hypothèse, que je viens aujourd'hui me placer, témérairement peut-être, entre vos savants correspondants touchant la manière de construire et le *modus operandi* d'un paratonnerre, instrument protecteur et simple dont devrait être muni tout et chaque édifice important, soit à cause de sa valeur, comme contenant, soit à cause de celle de son contenu.

Or, dans sa communication à ce sujet, et insérée dans le No du 16 juillet dernier, M. L'ABBÉ DUCHAINE recommande que la barre de fer ou d'acier, dont on se sert ordinairement pour construire un paratonnerre, soit *terminée en pointe par le haut, pour soutirer, sans commotion, la matière électrique du nuage*, et votre correspondant du 6 courant, lequel signe UN AMI DES SCIENCES, paraît extrêmement surpris, scandalisé même, à la vue de cette proposition de

Digitized by Google

M. l'abbé Duchaine, usitée, jusqu'à ce jour, dans le monde savant et toujours occupé de choses scientifiques, et M. l'Ami des Sciences en nie la rectitude et la justesse sur un principe d'exclusion qui repose sur la confiance implicite qu'il met dans de nouvelles découvertes.

Cependant, il en est souvent des nouvelles découvertes comme des nouvelles hypothèses, qui ne valent pas toujours mieux que les anciennes auxquelles, par un esprit d'innovation et de vaines recherches, on veut les substituer comme autant de faits et de vérités, et les exemples à l'appui de ces observations ne manquent pas ; il est seulement à regretter que le temps et la place ne permettent pas de les énumérer en ce lieu.

Quoique M. l'abbé Duchaine ne dise pas, *positivement*, que le fluide électrique parte toujours du nuage pour passer à la terre, au moyen d'un bon conducteur artificiel, ou simplement de l'opération d'un principe d'attraction réciproque, cependant, il le donne bien à entendre, en ne disant rien de la possibilité d'une autre direction que pourrait prendre ce fluide accumulé, en passant de la terre aux nues comme le prétend *exclusivement* l'Ami des Sciences, son antagoniste, qui ne veut admettre que cette dernière manière du fluide électrique de franchir la distance de la terre aux nues, lui attribuant ainsi une marche constante et uniforme du bas en haut. De sorte que, s'appuyant sur des faits hypothétiques autant qu'exclusifs, il nie et repousse jusqu'à la possibilité d'une alternative du passage du fluide électrique de la terre aux nues, et des nues à la terre, selon la théorie de l'universalité des physiciens et l'évidence des faits attestés, démontrés par la détonnation et la flamme qui apparaissent dans les nues, au moment où le fluide fulminant opère son équilibre entre les corps ambiants.

Lorsque les corps contiennent chacun la quantité de fluide électrique qui lui est naturelle, ils ne manifestent aucune propriété électrique ; mais lorsque ce fluide est diminué ou augmenté dans l'un

Digitized by Google

d'eux, les propriétés électriques se manifestent sensiblement dans une sphère d'attraction convenable, comme on le voit tous les jours par les opérations spontanées de la nature et par les expériences des physiciens ; et, pour exprimer ces quantités relatives, ils sont convenus d'appeler *électricité négative* celle qui est en proportion diminuée ou moindre, et *électricité positive* celle qui est en quantité augmentée ou plus, telle qu'elle l'est diffusément dans le globe terrestre.

Or, l'attraction électrique, comme l'attraction de gravité, est plus forte dans les corps dans lesquels le fluide électrique est répandu davantage, tel que dans la terre où, à cause de la grande quantité d'eau qui est l'élément de ce fluide, il doit attirer à elle, comme à sa source primordiale, la quantité relativement plus petite de cette partie éloignée de sa substance qui peut se trouver dans l'air atmosphérique, semblable en cela à un corps dont la gravité spécifique, étant plus grande, attire à lui ceux dont la gravité spécifique est moins grande, parce qu'il faut plus de force d'attraction pour déranger et faire mouvoir les corps pesants que pour déplacer les moins pesants, et que les corps, semblables d'ailleurs, les plus volumineux, possèdent l'attraction de gravité à un plus haut degré que les moins volumineux.

Car, de même que plus grande est la quantité de matière homogène, mieux ses propriétés particulières se manifestent ; ainsi, plus un principe est abondant et actif, comme cause efficiente, plus grands et plus certains sont ses effets naturels. D'où il suit que les corps les plus petits, possédant d'ailleurs la même nature et les mêmes propriétés physiques (qui ne diffèrent que dans le degré et non dans l'espèce) ne peuvent déplacer les plus gros. C'est ainsi que tous les corps sublunaires sont attirés par la terre ; c'est ainsi que le fluide électrique, accumulé dans le nuage, est aussi nécessairement attiré vers la terre, qui contient une quantité comparativement bien plus grande de ce fluide subtil, que l'on ne connaît que par ses effets.

Digitized by Google

Le fluide électrique, semblable à celui du calorique, pénètre plus ou moins tous les corps physiques, entre lesquels il cherche toujours à établir son équilibre, ou une égale diffusion de sa substance. Comme le calorique, il s'accumule et se dégage des corps, lorsque ceux-ci passent d'un état moins dense à un état plus dense et sont soumis à la friction ou au frottement ; et ayant une plus grande affinité pour les corps humides que pour les corps secs, il fait son séjour principalement dans ceux qui contiennent une substance aqueuse, d'où il suit qu'il réside en bien plus grande quantité dans les entrailles de la terre qui sont les réservoirs des eaux de la création.

C'est sur ces principes que le fluide électrique, s'accumulant dans les nues, cherche à établir son équilibre, lorsque, par leur mouvement entre elles, il s'opère une certaine condensation ou resserrement, et une certaine friction ou frottement, il s'en dégage accompagné du calorique qui suit la même loi, et s'en échappent tous deux comme d'un seul point, pour passer à celles d'entre elles qui en contiennent plus, ainsi qu'aux corps ambiants qui sont dans une sphère d'attraction convenable pour laisser s'effectuer son équilibre ou son égalisation entre toutes les substances, pour lesquelles il a une affinité particulière à proportion de leur masse. D'où il suit que le passage du fluide électrique, d'une substance à une autre, dépend de sa quantité relative et du degré d'attraction qui s'exerce entre elles, ce qui signifie que les unes sont chargées plus et les autres moins du fluide électrique. Dans les nuages, il existe dans un état d'accumulation, et dans le globe terrestre, il existe dans un état de diffusion, quoiqu'en plus grande quantité, pour les raisons précédentes, parce que c'est là où, à cause de la substance aqueuse, il réside comme corps physique qui soutire la quantité moindre de ce fluide qui est dans l'air.

C'est sur ces principes que s'opèrent dans le monde physique, ces explosions, ces détonations et ces phénomènes qui ébranlent et étonnent la nature

Digitized by Google

entière. C'est encore sur ces principes que sont construites les machines électriques qui, aux moyens des cylindres, des coussins, des bouteilles de Leyde, des pôles et des conducteurs, accumulent, émanent, refléchissent, conduisent et égalisent le fluide electrique d'un pôle à l'autre, le pôle contenant la quantité moindre la laissant passer au pôle contenant la quantité plus qui, en raison de sa force attractive supérieure, attire nécessairement à elle la première.

Ainsi, pour admettre l'hypothèse de l'Ami des Sciences il faudrait la preuve de faits dont l'existence n'est encore rien moins que vraisemblable et constante; c'est-à-dire, 1. que la terre, dans l'une ou l'autre de ses immenses entrailles, serait, relativement aux nues, toujours et invariablement chargée de fluide électrique dans un état d'accumulation, ce qui est apparemment rare, si jamais c'est le cas ; 2. qu'il s'opèrerait entre elles des mouvements, des commotions et des frottements, pour faciliter l'accumulation et l'émanation du fluide électrique, ce qui serait très certainement bien loin d'être aussi naturel, aussi aisé et aussi fréquent qu'il le faudrait, pour établir un principe qui présiderait à une marche nécessairement constante et uniforme ; 3. que lorsque le fluide électrique serait ainsi accumulé dans une partie de la terre, il le serait relativement aux nues, toujours dans une quantité *moins*, tandis que dans les nues, il le serait en quantité relative *plus*, ce qui est très improbable, pour ne pas dire impossible, quelle qué soit la grosseur des nuages qui seraient toujours *petits*, en proportion du globe terrestre et de la quantité de la substance aqueuse, où de préférence le fluide électrique fait principalement sa résidence. Car, autrement, il faudrait admettre que la moindre accumulation de ce fluide attirerait infailliblement à elle la plus considérable, ce qui serait absolument contraire à tout principe d'affinité et d'attraction spécifique, réciproque ou collective, comme aussi aux lois constantes de la matière.

On ne peut donc pas, en sûreté, admettre l'hypo-

Digitized by Google

thèse de M. l'Ami des Sciences, qui paraît n'avoir pas même le mérite d'une simple assertion, dépourvue de principes certains comme de fondement solide et évident. Car il me semble que si le fait qu'il donne comme invariable a lieu, ce ne peut être que par exception et comme l'effet de causes accidentelles et surnaurelles.

Au reste, ce n'est nullement pour défendre M. l'abbé Duchaine que je me permets ainsi l'intervention ; il possède tout ce qu'il faut pour soutenir avec avantage la position qu'il a prise, et tous mes faibles efforts ne pourraient tendre qu'à diminuer les justes hommages que le monde instruit rend à son savoir. Puis, que le fluide électrique parte des nuages pour passer à la terre, ou de la terre pour passer aux nues, cela ne fait rien à l'effet protecteur d'un bon paratonnerre qui sera toujours le même, pour nous préserver de sa fulmination. On ne peut donc trop en recommander partout l'usage.

J'ai l'honneur d'être, très respectueusemetn,

Votre très humble et obéissant serviteur,

J.-B. MEILLEUR, M. D.

Montréal, 9 août 1841.

☞ Nous regrettons vraiment de ne pouvoir encore aujourd'hui publier les documents que nous avions préparés sur l'enseignement des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, ainsii que quelques nouveaux détails sur les collèges du deocèse. L'abondance des matières nous force à remettre ces articles à un autre numéro. Nous nous bornerons à informer le public que le collège de Chambly s'ouvrira le 15 de septembre prochain, pour y commencer les classes le 16.

— L'écrit et *tout* l'écrit d'UN LAÏC au numéro prochain.

Digitized by Google

COLONIES ANGLAISES.

La Législature de la Nouvelle-Ecosse vient d'élever au rang d'université le collège catholique de Sainte-Marie, à Halifax ; ce collège se trouve sous le patronage et la direction de Mgr Frazer.

Le collège de Saint-André, situé à 19 milles de Charlottetown, a, par le même acte, été incorporé à cette université ; ce dernier établissement est aussi sous la direction de prêtres catholiques.

Il y a encore, dans le Nouveau-Brunswick, deux autres collèges qui y produisent un très grand bien.

On compte, dans la Nouvelle-Ecosse, vingt-cinq ecclésiastiques et Mgr. Frazer, qui réside ordinairement à Halifax.

A Charlottetown, se trouvent huit prêtres catholiques avec leur évêque, Mgr. Macdonald Au Nouveau-Brunswick, les catholiques ont seize pas-eu rs.

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES

Le 4 août, ont passé en 2de lecture les Bills 1o pour régler le cours monétaire ; 2o pour mettre 8 comtés de Montréal sous l'opération de l'Assurance mutuelle de la cité de Montréal ; 3o pour amender les ordonnances du Conseil spécial relatives aux chemins d'hiver, de manière à permettre d'atteler le cheval au milieu de la voiture et à exempter les habitants de l'obligation de battre le chemin de 12 pieds de largeur.

Le 5, la motion de M. Small pour introduire la BIBLE dans les écoles a été négativée d'abord à la majorité d'une seule voix, et à celle de six, dans une seconde tentative. Il est assez curieux de rencontrer M. TURCOTTE sur la liste de cette minorité !

Le même jour, la voix prépondérante du président a obtenu, en comité, l'admission du projet de lord Sydenham, tendant à établir une seule banque ayant droit d'émettre du papier-monnaie

Digitized by Google

Montréal, 20 aout 1841.

COMPTE-RENDU

DE L'INSTRUCTION CATHOLIQUE.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

A une époque où l'on agite beaucoup la question de l'instruction publique en Canada, nous croyons utile de mettre sous un même coup d'œil l'état et les progrès des divers établissements d'enseignement que la religion catholique a fondés et qu'elle dirige dans la province et particulièrement dans le diocèse de Montréal. Nous commencerons par les institutions qui sont plus directement ouvertes pour la propagation des hautes études classiques; car, outre les rapports que nous avons déjà publiés sur les examens des différents collèges du diocèse et qui attestent pleinement les efforts comme les succès de tous ceux qui président à ces établissements, il est encore grand nombre de faits qui viennent à l'appui de la thèse que nous soutenons, savoir : que la religion catholique fait ici tous les sacrifices et toutes les démarches nécessaires pour faire fleurir au milieu de nous l'éducation classique la plus étendue et la plus complète.

Le petit séminaire actuel de Montréal, soutenu et dirigé exclusivement par les MM. de Saint-Sulpice de cette ville depuis 1806, est, comme l'on sait, la plus ancienne institution du district. Cette maison, qui a toujours été confiée à des hommes pleins de mérite, (il suffit de mentionner ici MM. Chicoineau et Roque,) posséda aussi, surtout à certaines époques, des professeurs de la plus haute capacité et du plus grand talent ; le pays n'oubliera jamais, par exemple, les noms des MM Houdet, Rivière, etc., et récemment encore les travaux du Rév. M. Larkin, qui a même publié une grammaire grecque à l'usage de leur maison. C'est bien sans doute à former des sujets pour le sanctuaire que

Digitized by Google

travaillent, en première instance, les MM. de Saint - Sulpice ; mais l'enseignement dans leur petit séminaire est tellement varié, que tous les états y trouvent la clef des connaissances utiles et les notions indispensables aux diverses professions de la société. C'est ainsi qu'outre l'étude des langues et la traduction des auteurs classiques, on y cultive particulièrement la Littérature et la Philosophie intellectuelle et morale. Aussi, outre le nombre d'élèves pensionnaires qui s'élève annuellement beaucoup au-dessus de la centaine, on conçoit que cette maison doit encore être régulièrement fréquentée par un très grand nombre d'écoliers externes ; ces derniers étaient quelquefois au-dessus de deux cents. Voilà donc un établissement majeur, tout entier l'œuvre de la religion, placé avantageusement au milieu de l'une de nos plus florissantes cités

Le second collège en date est celui de Saint-Hyacinthe, commencé en 1811, et à peu près achevé en 1815. Situé au milieu d'un village dont les augmentations industrielles et commerciales sont peut-être plus rapides que sur aucun autre point du district, ce collège doit nécessairement être le lieu d'instruction d'une population considérable et toujours croissante. Aussi le nombre des étudiants pensionnaires s'est-il élevé, pendant plusieurs années, jusqu'à 150. Ceux qui dirigent cette institution ont eu pour but de donner une instruction répondant aux exigences du pays, qui demande des citoyens dont les connaissances soient en rapport avec celles des hommes instruits chez les nations éclairées, et auquel il faut une éducation plus spécialement appropriée au commerce et à l'industrie, dont le développement est si à désirer. Répartir les matières d'enseignement de manière qu'on pût atteindre ce double but par une étude simultanée, a été l'objet du plan d'études suivi à Saint-Hyacinthe. Dans les premières années, on s'occupe plus particulièrement de l'enseignement de la langue française et de la langue anglaise. Celle-ci, à laquelle un temps considérable est consacré, s'enseigne non seu

Digitized by Google

lement par la grammaire et les traductions, mais en faisant apprendre dans cet idiome plusieurs cours d'histoire et quelques autres matières. L'arithmétique, la géographie dans toutes leurs parties, les histoires élémentaires sont étudiées en même temps, de sorte qu'au bout de trois années, les élèves qui sortent de l'institution possèdent des connaissances suffisantes pour exercer les professions commerciales et industrielles et remplir avec intelligence des places honorables dans la société. L'expérience qui a été faite de ce plan a permis de croire à son succès. Les derniers examens l'ont prouvé au public, qui nous a paru avoir remarqué, avec beaucoup de satisfaction, les progrès dans la langue anglaise, la facilité qu'ont montrée les élèves en opérant sur l'arithmétique, et la manière pleine d'intérêt avec laquelle ils ont répondu sur les parties diverses de la géographie. On nous informe qu'un précis de géométrie pratique et quelques autres matières vont être ajoutés aux objets d'enseignement de ces premières années. L'éducation se poursuit, les années suivantes, par la continuation de l'enseignement de la langue anglaise, et une étude plus particulière de la langue latine dont l'enseignement commence dès la seconde année ; le grec s'apprend en expliquant, entre autres auteurs, Homère, Sophocle, Démosthène, Platon, Saint-Jean-Chrysostome. Les cours de Littérature et de Philosophie tiennent compte de toutes les modifications importantes dont l'art et la science peuvent être l'objet, sinon pour les adopter toujours, du moins pour en faire la matière d'une saine critique. L'histoire, et particulièrement celle des peuples modernes, est enseignée avec de grands détails et une appréciation philosophique et morale. L'architecture, les hautes mathématiques, la physique et la chimie, étudiées dans les auteurs les plus récents et à l'aide d'un bon système, complètent le cours d'études. Le dessin et la musique y sont ajoutés comme matières facultatives. La première de ces branches y est enseignée par M. F. A. Schmeltz

Digitized by Google

dont le talent a été particulièrement applaudi à une exhibition spéciale de modèles.

L'institution de Chambly s'est ouverte en 1826. Personne n'ignore que ce brillant établissement est dû au zèle et aux efforts empressés de M. Mignault, curé du lieu. Depuis son origine, le collège de Chambly n'a cessé de tendre vers le même but auquel étaient parvenues des maisons plus anciennes qui devaient nécessairement lui servir de modèles ; aussi cette institution a fourni sa part de sujets pour le sanctuaire et elle en a préparé un bien plus grand nombre pour les situations diverses de la société. Mais omettons de parler du passé pour mentionner plus particulièrement la phase nouvelle dans laquelle cet établissement va entrer aujourd'hui.

La position géographique de Chambly, sa mi-distance d'établissements homogènes, devaient amener les modifications que les directeurs de cette maison ont dernièrement sanctionnées. Les voici : On va commencer un cours complet d'études dans les deux langues française et anglaise ; ce cours comprendra les grammaires, avec l'analyse des parties et des compositions dans ces deux idiomes ; la géographie, l'histoire, le dessin linéaire avec ses applications, l'arithmétique, avec un soin particulier donné à la tenue des livres de comptes, les mathématiques, etc. Ces matières sont distribuées de telle sorte que l'on pourra en terminer le cours en trois années. En outre il y aura une classe latine pour les élèves qui seront particulièrement envoyés pour l'étude de cette langue ; mais on se propose de n'y enseigner le latin que par des explications et des traductions en anglais ; vu que ce dernier idiome doit être particulièrement cultivé et mis en pratique dans l'académie de Chambly. La méthode que l'on suivra dans cette nouvelle carrière sera basée sur le système de Lancastre, selon qu'il sera expliqué et modifié par M. Potel qui doit être le précepteur en chef sur lequel reposera tout le succès de l'enseignement. On sait que ce Français est un élève gradué de

Digitized by Google

l'Université de Paris, qui a déjà fait ses preuves de capacité. L'indication que nous donnons ici serait probablement insuffisante, si ce monsieur ne devait pas mettre prochainement, sous les yeux du public, un prospectus complet du plan qu'il va exécuter lui-même. Nous devons seulement observer que c'est toujours sous le contrôle du clergé et sous l'inspection immédiate du fondateur de l'œuvre, assisté de quelques ecclésiastiques, que l'institution de Chambly continuera à opérer le bien qu'elle est destinée à faire dans cette partie importante du district de Montréal.

Si du côté sud du fleuve nous reportons nos regards au nord du Saint-Laurent, nous retrouvons sur les rives agréables de L'Assomption un établissement plein de vigueur, qui réalise déjà les plus douces espérances dont pouvaient se flatter les généreux fondateurs de cette importante institution. Il y a ici concours des laïcs amis de l'éducation, avec les membres du clergé qui est, lui, patron-né de toutes les œuvres de ce genre. C'était vraiment une salutaire pensée qu'eurent MM. les syndics du collège de L'Assomption que celle de s'unir d'intention et d'efforts avec M. Labelle, leur infatigable curé, pour opérer ce bien et assurer à leur comté les avantages inappréciables d'une haute éducation religieuse. Ces citoyens, sous tous les rapports recommandables, ont parfaitement compris qu'il n'y a succès et permanence que pour les œuvres que la religion a touchées de son doigt divin. Honneur donc et remerciements à MM. Cazeneuve, Meilleur et autres dignes zélateurs qui supportent la maison de L'Assomption. De concert avec ces messieurs, on voit aujourd'hui d'autres citoyens de l'endroit rivaliser d'ardeur pour l'œuvre commencée ; et la piété généreuse du sexe n'est pas indifférente à ce bien général et public ; on connaît les dons qu'une veuve infiniment respectable sait continuer au nom d'une famille toujours amie de l'éducation. Le nom de Saint-Ours devait se trouver inscrit sur nos colonnes.

Attester le mérite des personnes, c'est, suivant

Digitized by Google

nous, suffisamment constater l'excellence de leur œuvre ; voilà pourquoi nous ajouterons peu à ces paroles. Il est pourtant un progrès sur lequel nous n'avons point assez appuyé dans un précédent article : nous n'avons pas dit avec quel soin on insiste sur des études faites par le raisonnement plutôt que par la mémoire. En effet, c'est une des recommandations et pratiques constantes des directeurs et instituteurs de l'établissement de faire agir la réflexion avant toute autre faculté ; et il y a là avantage réel et incontestable. Cet esprit d'analyse s'étend à toutes les branches, voilà pourquoi les examens que soutiennent annuellement les élèves de ce collège sont constamment applaudis du public et appréciés par les hommes intelligents.

Nous terminerons en disant que quiconque connaît tout le bien que promet le collège de L'Assomption, ne pourra que hâter, par ses désirs, l'obtention du privilège de l'incorporation légale que sollicitent, en ce moment, les membres de cette précieuse institution.

La modestie du fondateur de l'institution collégiale de Sainte-Thérèse lui ferait peut-être dire que son établissement ne s'est élevé que ligne par ligne, pouce par pouce, tandis que les autres maisons d'éducation ont grandi subitement, élevées bientôt par d'heureuses circonstances au niveau des anciens établissements ; mais nous, qui avons des documents certains, nous pouvons affirmer avec confiance que le collège de Sainte-Thérèse, (car il y a là un établissement digne de ce nom) s'est fortifié dans l'ombre et qu'il peut, qu'il doit compter parmi les fondations les plus utiles au pays et les plus glorieuses à la religion.

En octobre 1816, lorsque M. Ducharme, qui dessert aujourd'hui cette paroisse, y arriva, il n'y avait, à dire vrai, ni maître, ni maison d'éducation. Dès le printemps suivant, il fit commencer une maison d'école, qui fut achevée dans le cours de l'été et coûta environ £250 dont ce généreux curé fournit à peu près le tiers ; mais la difficulté de se procurer des

Digitized by Google

maîtres ou maîtresses fit qu'il se passa près de quatre ans sans qu'on pût mettre l'école sur un bon pied.

En 1820, les affaires prirent une meilleure tournure, et l'on vit, l'année suivante, arriver pour s'instruire des enfants des paroisses voisines. Cependant des personnes, aussi peu amies du catholicisme que des Canadiens, conçurent de l'ombrage en voyant un prêtre à la tête de l'éducation, et projetèrent de poser les fondements d'une académie, où, disaient-elles, on enseignerait toutes les branches d'éducation, et dont la surveillance serait confiée à un ministre et autres personnes opposées au catholicisme. C'est au plus s'il y avait alors dans la paroisse cinq ou six familles protestantes. Quel pouvait donc être le but de ce projet?

Ce fut dans ces circonstances que M. Ducharme forma la résolution d'établir quelque chose de plus qu'une école élémentaire, afin d'ôter aux mal-intentionés le prétexte d'un manque d'éducation suffisante. Que ce soit cette mesure qui ait mis fin au projet d'une académie, voilà qui est plus que probable : la chose donc en demeura là. Ce fut encore dans le même temps que M. le curé fit part à l'évêque de Québec de ce qui se tramait dans sa paroisse au sujet de l'éducation, et du dessein qu'il avait formé d'enseigner le latin, etc. L'évêque, sans approfondir le mérite de l'entreprise, loua beaucoup le curé des peines qu'il se donnait pour promouvoir l'éducation, et l'invita à ne rien épargner pour former un bon établissement.

D'après les intentions de son évêque, le curé de Sainte-Thérèse fit des sacrifices plus considérables que jamais pour l'avancement de l'éducation ; il paya et nourrit des maîtres, et ayant remarqué parmi ses écoliers des enfants qui annonçaient des talents plus qu'ordinaires, il en choisit un certain nombre auxquels il fit commencer un cours d'études, vers la fin de l'année 1825. L'entreprise était un peu forte pour un curé chargé d'une paroisse de près de 3000 âmes, mais l'ardeur et la bonne volonté que témoignaient les élèves soutinrent le courage

Digitized by Google

de cet infatigable prêtre et lui firent employer la nuit à donner les leçons que les occupations du ministère l'empêchaient de donner le jour. Quelque pénible que fût ce travail, le succès dont il fut couronné et les applaudissements que reçurent les élèves, à l'examen public de la fin de l'année, dédommagèrent, ce semble, M. Ducharme des étonnantes fatigues qu'il s'était imposées.

Ce cours d'études ayant été suivi jusqu'en Rhétorique inclusivement, il fut fait choix parmi ces élèves de ceux qui annonçaient le plus de capacité pour l'enseignement. M. Duquet, aujourd'hui directeur de l'établissement, fut chargé de faire la classe à environ quarante écoliers parmi lesquels étaient M. Jérémie Crevier aujourd'hui prêtre, George Thibault, sous-diacre. Ce ne fut que lorsque ces derniers eurent terminé leur première année de Philosophie que M. Ducharme les présenta, ainsi que M. Duquet, à Mgr Lartigue, qui, avant de leur donner la tonsure, vérifia, dans un rigoureux examen, toute la solidité du cours qu'ils avaient suivi. L'évêque n'hésita plus alors à accorder, à ce digne instituteur, les élèves qu'il avait formés lui-même, afin qu'ils l'aidassent dans sa généreuse entreprise. Dans le même temps, Mgr Bourget prit cet établissement sous sa protection et l'a honoré depuis d'une estime particulière.

L'année dernière (15 septembre 1840), l'établissement reçut un nouveau secours dans la personne de M. Stanislas Tassé, ancien élève de Sainte-Thérèse, et qui venait de terminer avantageusement son cours d'études au petit séminaire de Québec. Ce monsieur fut chargé d'enseigner les Mathématiques, la Physique et la Chimie, non seulement aux écoliers qui devaient suivre ce cours, mais encore à ceux qui avaient été privés précédemment d'étudier ces sciences.

Le nombre des étudiants a été annuellement de 50 à 60, et celui des enfants de l'école de 70 à 80. Le tout sous la surveillance et aux soins du curé qui, à force de privations et en sacrifiant les revenus de sa

Digitized by Google

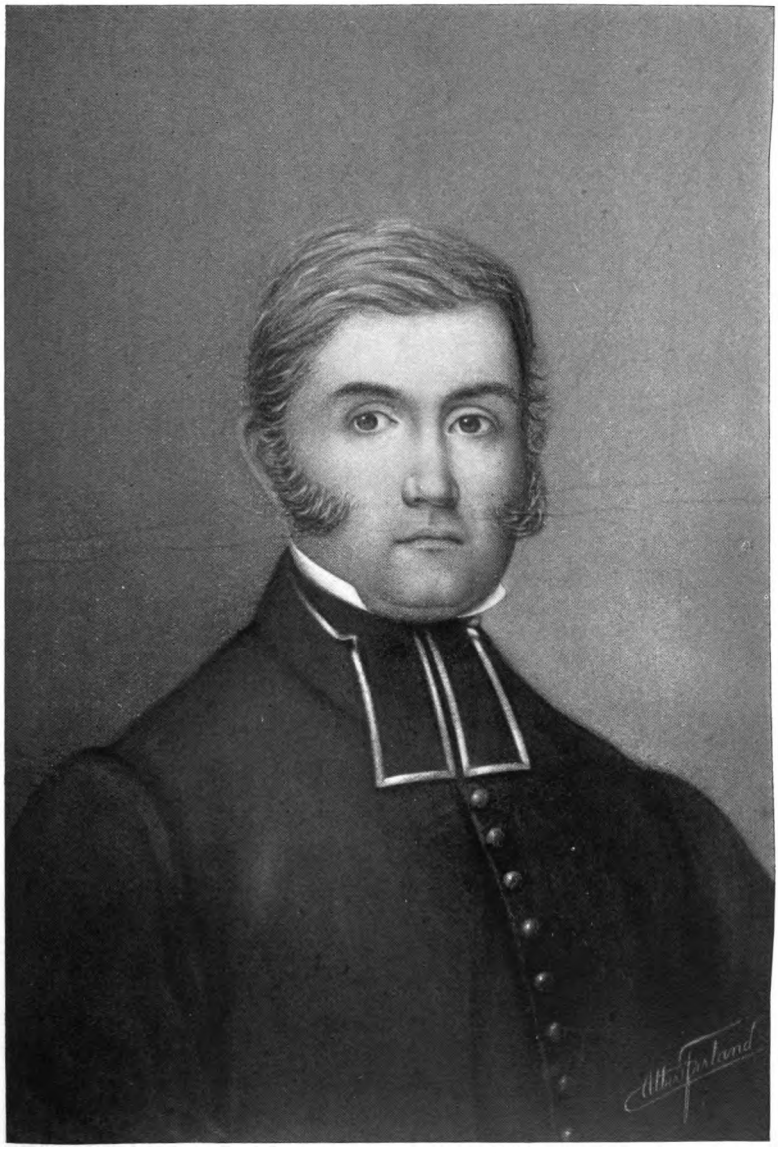

CHARLES-FRANÇOIS PAINCHAUD
Fondateur du Collège Sainte-Anne de la Pocatière
1782-1838

Digitized by Google

Digitized by Google

cure, a réussi, pendant plusieurs années, à donner l'enseignement gratuitement à plusieurs, et à un prix très réduit à un grand nombre d'autres. Loin donc d'être surpris de la médiocrité des bâtisses destinées à l'institution, l'on doit bien plutôt s'étonner que ce monsieur ait pu suffire à tant de dépenses et agrandir encore son presbytère où les professeurs reçoivent le logement et la nourriture, conjointement avec les pensionnaires, au milieu desquels vit ce véritable ami de la jeunesse.

Venons maintenant à une dernière considération. Mgr de Montréal a jugé à propos de donner, dans le cours de cette année, la tonsure à huit des jeunes gens qui ont étudié à Sainte-Thérèse, y compris M. Tassé, et Sa Grandeur exige que l'on ne reçoive à l'avenir dans cet établissement que des enfants qui auront de l'inclination pour l'état ecclésiastique et que les parents ne feront étudier que pour cette fin. Les jeunes gens qui étudient pour un tout autre but ne manqueront pas de rencontrer ce qui leur convient dans les autres maisons d'éducation. Aussi les vues de l'évêque, bien comprises, ne peuvent manquer de rencontrer ici l'approbation de toutes les personnes bien intentionnées. Il est en effet une remarque que l'on ne doit pas omettre. Plusieurs parents, surtout à la campagne, disent qu'ils ne regretteraient pas de faire des dépenses pour l'instruction de leurs enfants, s'ils étaient persuadés qu'ils dussent un jour servir l'Eglise. Ils ajoutent qu'ils ont envoyé des enfants qui annonçaient les meilleures dispositions en entrant au collège, mais que les relations qu'ils y ont eues, avec des étudiants de dispositions bien différentes, leur ont fait oublier leurs premiers desseins et leur ont vraisemblablement fait perdre leur vocation. Ce que nous disons des parents, on pourrait le dire de plusieurs membres du clergé qui ont été désappointés dans leurs espérances. Si, en réunissant dans un lieu les jeunes gens qui aspirent à une même fin, on réussissait à en conserver un plus grand nombre dans leurs inclinations premières, ce serait

Digitized by Google

sans doute un avantage précieux. Et qui doute que ce soit là le principal but de notre évêque et du zélé coopérateur qu'il s'est choisi dans la personne du respectable M. Ducharme? Ce seront sans doute de pareils efforts et la persévérance qui assureront au diocèse, au pays, l'existence d'une des plus utiles institutions qu'ils possèdent.

Voilà donc les parties nord, est et ouest du district fournies d'établissements précieux d'éducation, tout aussi avantageusement que le centre même du diocèse. A la vue de cet encourageant renfort. on peut prédire l'avenir religieux du Canada. Il nous apparaît bon et prospère. Nous devons d'autant plus le croire que ces établissements ne laissent absolument rien à désirer sous le rapport de l'instruction, de la discipline et notamment de l'éducation proprement dite. Ils sont tout entiers l'œuvre d'ecclésiastiques instruits et désintéressés.

Après avoir exposé, dans un premier article, les avantages que le district de Montréal peut recevoir des cinq grands établissements d'éducation dont la religion l'a doté, il est juste de rendre un semblable témoignage en faveur des institutions du même genre qui honorent également le catholicisme et le pays dans le diocèse de Québec. Nous avons à commencer par cette maison ancienne et vénérable qui peut dater ses bienfaits de l'origine religieuse du Canada, puisque dès 1663 le séminaire de Québec était canoniquement érigé, établi, fondé et légalement reconnu par Lettres Patentes de S. M. Louis XIV. Le digne prélat qui l'avait fondée, Mgr François de Laval de Montmorency, eut bien la douleur de la voir devenir deux fois la proie des flammes ; mais, la Providence voulait tellement l'existence de cette maison qu'elle sut à chaque fois la relever de ses ruines et lui ménager encore une riche et abondante dotation. Le séminaire de Québec est donc le doyen de tous les établissements ecclésiastiques actuellement existants dans le pays, même le doyen dans toute l'Amérique septentrionale ; et ce droit d'aînesse, il a su le conserver

Digitized by Google

et l'honorer. Aussi, lorsqu'à la fin de l'autre siècle, la jeunesse se trouva tout à coup privée des illustres instituteurs que lui fournissait depuis cent ans l'admirable compagnie de Jésus, ce fut le séminaire de Québec, affiliation du séminaire des Missions Etrangères de France, qui subvint aux besoins de la colonie et qui combla le vide immense que laissait la disparition des disciples de Loyola. Depuis cette époque, le petit séminaire de Québec n'a pas un instant failli à sa noble mission ; il a constamment marché à la tête des sciences et des lettres dans ce pays, et les plus belles capacités canadiennes lui doivent leur éducation classique et religieuse.

Maintenant, si nous voulons savoir à quel point en est aujourd'hui l'enseignement dans cette maison, pépinière précieuse de la jeunesse, écoutons le témoignage que lui rendent les deux plus véridiques organes que possède actuellement la presse du pays, la *Gazette de Québec* et le *Canadien*. Voici comment le premier de ces journaux s'exprimait dans son numéro du 12 du courant :

" Les exercices publics du séminaire de Québec ont fait preuve cette année d'un double progrès qu'il convient de signaler. Le cours d'études s'est très certainement perfectionné et renforcé à ses deux extrémités. L'établissement d'une classe élémentaire pour l'anglais, le français et l'arithmétique, et l'introduction des mathématiques dans toutes les classes donnent une grande facilité à ceux des élèves qui se destinent au commerce ou à l'industrie ; tandis que les perfectionnements apportés à l'étude des hautes sciences rendent un jeune homme, au sortir de cette maison, capable de poursuivre avec avantage la carrière sociale la plus difficile et la plus élevée.....

" L'examen des élèves sur toutes les branches qu'on leur a enseignées s'est fait avec une sévérité et une persistance qui a dû faire voir au public qu'on y allait *consciencieusement*. Toutes les classes s'en sont tirées avec honneur. On a admiré surtout le résultat du

Digitized by Google

système adopté depuis quelques années d'enseigner aux basses classes des cours élémentaires d'histoire et de géographie, en anglais, qui, tout en préparant les enfants aux cours plus détaillés des mêmes sciences qu'on leur fait suivre en français, les familiarise de bonne heure avec une langue dont tous les étrangers trouvent la prononciation si difficile. Il s'est trouvé dans la classe élémentaire de jeunes élèves qui parlaient si correctement les deux langues, qu'on ne savait vraiment quelle origine leur donner.

" Cependant, quelque prééminence que l'anglais et les mathématiques semblent avoir eue sur tout le reste dans les classes des humanités, le latin et le grec n'ont pas été pour tout cela négligés. Ces deux langues marchent aujourd'hui de front dans l'établissement, et nous avons entendu traduire Démosthène avec un aplomb qui ferait honneur à de vieux hellénistes. Les rhétoriciens surtout se sont distingués sous ce rapport comme sous tous les autres. Il est rare d'entendre une classe répondre aussi bien, sans exception d'un seul écolier.

" Une chose, entre autres, est digne d'éloge : c'est la manière dont la *seconde* et même la *troisième* ont passé sur l'algèbre et les éléments de la géométrie. Cette amélioration de diffusion des connaissances exactes, à laquelle nous ne saurions trop applaudir parce qu'elle répond à un des grands besoins du pays, a mis depuis deux ou trois ans les élèves de la classe de mathématiques proprement dite en état de se lancer dans les branches les plus élevées de la science. Ils nous ont paru posséder parfaitement les sections coniques, la trigonométrie sphérique et le calcul différentiel et intégral, ce poste avancé que Newton et Leibnitz ont posé sur les confins de l'intelligence humaine.

" La chimie, et surtout la chimie appliquée aux arts, nous a paru renchérir encore cette année sur les progrès qu'elle avait déjà faits l'année dernière. On a passé aux spectateurs des produits du laboratoire, et des élèves ont expliqué à ceux-ci leurs procédés avec une rare intelligence. Le collège s'est

Digitized by Google

enrichi de toutes les substances nécessaires aux analyses même les plus difficiles.

"Dans l'optique et la lumière, des expériences brillantes de nouveauté ont été faites avec succès. La polarisation de la lumière, cette importante découverte de Fresnel et de Biot, qui, avec le phénomène des interférences, appuie si bien le système de l'ondulation; la polarisation de la lumière a été démontrée à l'aide des nouveaux appareils donnés par M. CLAYTON, ci-devant du régiment de Coldstream (gardes).

"La philosophie intellectuelle et morale n'est pas restée en arrière de la philosophie naturelle. La discussion qu'ont soutenue les jeunes philosophes, sur le témoignage des hommes, a fait preuve chez eux d'une grande pénétration et de bons talents oratoires. Sous ce dernier point de vue, quelques-uns des acteurs, dans les pièces qui ont terminé les deux autres journées, ont laissé voir d'excellentes dispositions. Tous ont montré une mémoire étonnante.

"Il ne faut pas oublier, dans le court aperçu que nous donnons des exercices, la classe de dessin qui, sous la direction habile de notre artiste québecquois, M. PLAMONDON, a obtenu de grands succès. Il s'est trouvé à l'exhibition des hachis au crayon d'un fini si admirable, qu'on les croyait généralement travaillés à *l'estompe*. Empressons-nous d'ajouter que la délicatesse du travail ne nuisait nullement à la hardiesse des lignes ni aux effets d'ombre et de lumière."

Le rapport que fournit le *Canadien*, numéro du 16, n'est pas moins satisfaisant et démonstratif:

"Les personnes présentes ont dû, cette année encore plus que les années précédentes, remarquer l'excellence et la force du cours d'enseignement de cette maison d'éducation; elles ont dû s'apercevoir que la plus ancienne des institutions du pays n'avait pas vendu son droit d'aînesse. Mais pour atteindre à ce haut degré de perfection, il faut songer que

Digitized by Google

tous les moments des élèves sont tellement employés, tellement utilisés, qu'il serait presque impossible de trouver de l'espace pour de nouvelles matières. Les physiciens se sont les premiers offerts aux regards de l'auditoire. On les a d'abord interrogés sur l'électricité ; mais cette fois, comme presque à toutes les années précédentes, la plus grande partie des expériences n'a pu réussir à cause de l'humidité de l'air (car il pleuvait) si défavorable à l'accumulation du fluide électrique sur les conducteurs ; de sorte donc qu'il a fallu dire adieu à la danse électrique, aux belles aigrettes de lumière, à la grêle électrique, à l'électricité dans le vide, représentation si vraie, et, nous osons le dire, phénomène si identique avec l'aurore boréale. On a passé de là au magnétisme et à l'aimantation, qui en est une suite nécessaire ; les élèves ont remarquablement bien passé sur cette partie, ainsi que sur l'explication des phénomènes électro-dynamiques, accompagnée d'expériences. C'est là qu'on a vu la force prodigieuse de l'aimantation passagère du fer doux, produite par des courants galvaniques. Sont venues ensuite l'énonciation et l'application des effets de la pile thermo-électrique qui, constituée de forts aimants, produit précisément ce que l'on obtient par les courants voltaïques, et même par l'électricité ordinaire, tels que les métaux chauffés au rouge, l'étincelle électrique, la décomposition de l'eau, etc. Ce sont réciproquement les phénomènes électro-dynamiques et thermo-électriques qui font croire à la plupart des savants que le galvanisme, le magnétisme, l'électricité ordinaire, le calorique et la lumière ne sont que des modifications ou des manières d'être d'un même fluide. Les réponses que les élèves ont données sur la lumière ont été des plus satisfaisantes possible. Il a été parlé de réfraction, de double réfraction, de polarisation, etc., cette dernière partie, la polarisation, si difficile à préciser et à définir, a cependant été énoncée avec beaucoup de clarté et de netteté d'idées. Et avec tout cela, que l'on se rappelle, en passant, que ces messieurs n'avaient pas

Digitized by Google

de thèse apprise, et qu'ils étaient entièrement laissés à eux-mêmes pour former des réponses sur le grand nombre de matières qui devaient faire le sujet de leur examen. La séance du lundi matin s'est terminée par de brillantes expériences au moyen du microscope à gaz donné à l'établissement par M. Cleyton ; ces expériences ont été suivies de celles sur la polarisation et de la fantasmagorie, au moyen du même procédé, c'est-à-dire, au moyen d'un courant enflammé d'oxigène et d'hydrogène projeté par dessus un cône de chaux.....

" C'est ainsi que s'est terminée la séance de lundi matin.

" Toutes les autres classes que nous avons vues passer ont généralement bien répondu ; mais la seconde et la rhétorique se sont spécialement distinguées dans l'explication du grec où elles ont paru être comme au foyer paternel, c'est-à-dire, à l'aise et sans contrainte. La quatrième et la sixième se sont particulièrement distinguées par leur contenance ferme, et par la manière assurée avec laquelle elles ont répondu. Dans la classe spécialement consacrée au français, à l'anglais et à l'arithmétique, on a montré beaucoup de dispositions et des progrès remarquables ; et l'anglais, devenu d'une incontestable utilité dans le pays, a fait cette année un grand pas vers la perfection. Nous aurions sans doute eu les mêmes éloges à faire aux autres classes, s'il nous avait été permis de les entendre, mais nous avons exprimé le regret que nous éprouvons de n'avoir pu être présent à tous les exercices. Hâtons-nous maintenant d'arriver aux mathématiques. Ici, nous éprouvons un sentiment d'orgueil pour Québec et pour le pays ; nous osons le dire, il n'y a peut-être pas sur tout le continent américain une école de mathématiques qui soit comparable à celle du petit séminaire de Québec. Toutes les branches des mathématiques y sont enseignées, telles que l'arithmétique ordinaire, l'algèbre, la géométrie, les deux trigonométries rectiligne et sphérique, les sections coniques et les calculs différentiel et intégral. Tous ceux

Digitized by Google

qui ont été interrogés sur les différentes parties de cette science ont très bien répondu; mais c'est surtout sur le calcul différentiel et sur le calcul intégral qu'ils se sont distingués; leurs réponses fermes et assurées ont dû étonner ceux qui connaissent les difficultés que l'on éprouve à retenir dans son esprit l'enchaînement des conséquences qui mènent à la solution d'un problème. Aussi c'était cette manière de répondre qui faisait dire, il y a trois ans, à un étranger distingué, qu'il n'aurait jamais cru qu'il y eut une école de mathématiques si forte en Canada. Peut-être cette année son étonnement eût-il encore été plus grand. Nous quittons les abstractions mathématiques pour nous livrer à la considération de quelque chose de moins sec, je veux parler de la chimie dont les lois, peut-être pas toutes les lois, mais dont les engins puissants sont des mystères pour l'homme, tandis qu'un grand nombre de ses résultats, qui nous sont si connus, sont souvent si utiles et si beaux. Les élèves avaient fait à l'avance un grand nombre de préparations, de sorte qu'ils ont pu déployer une belle collection de superbes cristaux et d'autres substances. Nous avons vu par nous-même des cristaux de couperose verte, bleue et blanche qui étaient de la plus grande pureté, ainsi que beaucoup d'autres cristaux trop longs à énumérer. Une expérience qui a plu infiniment à l'auditoire est celle du procédé pour obtenir de l'acide benzoïque et qui s'est opérée sous nos yeux. Du benjoin, espèce d'aromate, était placé dans un creuset chauffé à une douce chaleur; alors le benjoin, qui se vaporisait pendant tout le temps de l'opération, allait se déposer sur les côtés intérieurs d'un cône de papier très allongé dont la base reposait sur les bords du creuset, et une demi-heure après tout le dedans du cône était couvert de beaux cristaux aromatiques sous forme d'aiguilles constituant l'acide benzoïque. La brillante expérience de la combustion de l'acier dans l'oxigène a été répétée cette année avec le même succès que les années précédentes, ainsi que les essais

Digitized by Google

sur le gaz à éclairage ou bicarbure d'hydrogène....."

Tel est le progrès scientifique des étudiants de ce collège ; tel est aussi le témoignage rendu au mérite des messieurs du séminaire de Québec, et personne ne le contestera ; tous y applaudiront et ne pourront que le corroborer et même l'amplifier, tant est vrai le mérite de cette institution ! tant sont grands le respect et l'affection que s'attire de toutes parts cette maison, amie de tout ce qui est bien et propageant tout ce qui est utile !

Nous voudrions bien, pour l'avantage de nos lecteurs, qu'on nous eût fourni sur le collège de Nicolet un écrit aussi complet que celui que nous venons d'extraire des journaux de Québec, concernant le collège ou plutôt l'université qui ennoblit la première métropole du Canada ; mais la silencieuse modestie des directeurs, des professeurs et même des amis de cette religieuse institution nous sert mal en ce moment. Nous sommes du moins flatté de pouvoir, à cette occasion, travailler à l'acquittement d'une dette de reconnaissance et d'amour dont nous sommes heureusement redevable envers la maison qui nous a procuré notre éducation littéraire, et où nous avons trouvé des maîtres si bienveillants, si zélés, si amis de l'enfance.

En parlant du séminaire de Nicolet, nous parlons d'une maison qui est tout entière l'œuvre du clergé catholique. D'abord, l'immortel prélat (car un évêque encore est le fondateur de ce collège), l'immortel prélat qui l'avait prise à son berceau, qui l'adopta, qui l'éleva pour la conduire en quelque sorte à sa maturité, MGR J.-O. PLESSIS, est bien, conjointement avec le vénérable L. Brassard, le fondateur de cette précieuse institution. Sous lui, cette maison fut agrandie, meublée ; sous lui, elle fut fournie de maîtres capables, zélés, pieux ; sous lui enfin, ce séminaire fut légalement établi et même en partie doté : il lui assurait le patronage toujours efficace de ses dignes successeurs. Puis, quand il s'est agi de construire un nouveau local, quand il fallut édifier ce bâtiment colossal qui, sur trois cents

Digitized by Google

pieds de façade, mesure toute la plaine et domine majestueusement sur un riant village, à qui s'adressa-t-on, à qui fit-on un confiant appel ? Au clergé, au clergé seul. C'était au sacerdoce canadien à créer, à conserver ce monument impérissable de la piété catholique, du véritable patriotisme religieux.

Par sa position géographique, le séminaire de Nicolet est destiné à donner l'éducation classique à tout le district des Trois-Rivières. Comme institution ecclésiastique, il a, proportionnellement au temps et au nombre d'écoliers, plus fourni de sujets à l'Église qu'aucune autre maison, aussi les membres du clergé ont toujours été empressés d'y envoyer des élèves, et on peut juger du choix et de l'encouragement qu'ils y donnent par le fait suivant, qu'on remarquait au dernier examen, savoir, que sur les 80 prix distribués par le *palmarès* à tous les étudiants, 30 étaient assignés aux enfants qu'un monsieur curé protège, ou dont il a décidé l'éducation.

Quant au cours d'études, il est plus spécialement assimilé à celui qu'on suit au petit séminaire de Montréal, les premiers professeurs de Nicolet ayant étudié à Saint-Sulpice et les directeurs de l'établissement ayant toujours été tirés de cette vertueuse maison. On y a de plus introduit l'amélioration d'une école anglaise commerciale. Les sciences y sont cultivées avec beaucoup de soin, et un cabinet considérable de physique avec un laboratoire de chimie fournissent aux élèves, (encore par la générosité du clergé), un moyen indispensable de compléter leurs études philosophiques.

Avant de terminer cet article, qu'il nous soit permis de rendre un hommage bien mérité au mentor fidèle qui, depuis trente ans, se consacre au service de la jeunesse. M. J.-O. Leprohon, en quittant, cette année, la direction du séminaire de Nicolet pour entrer à la cure de cette paroisse, doit laisser gravé dans bien des cœurs le souvenir si honorable des peines et des soins qu'il a prodigués si longtemps à cette maison. Nous nous figurons que ce dut être avec une grande émotion et un attendrisse-

Digitized by Google

ment bien vif que les élèves de ce pensionnat lui firent leurs adieux. Oh ! *si les pieds de ceux qui évangélisent les peuples sont beaux*, aux termes de l'Écriture, le cœur de celui qui instruit et sanctifie la jeunesse doit aussi être beau et précieux devant Dieu ; il l'est du moins beaucoup devant les hommes !

Nous venons d'apprendre que c'est M. Ferland, ancien élève de Nicolet, qui doit remplacer M. Leprohon, comme préfet des études ; un autre prêtre sera chargé de la direction morale de la maison.

Que dirons-nous maintenant du précieux établissement que possède la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière ? Placé à l'autre extrémité du diocèse de Québec, il semble que ce collège a été fixé là pour compléter, au nom de la religion, un grand plan d'éducation de collège dans tout le Bas-Canada. Ce fut aussi une heureuse pensée de la part de son intelligent fondateur d'avoir su fixer cet édifice dans un des sites les plus agréables que fournisse la rive sud du Saint-Laurent. Au haut d'une grande côte et cependant encore à la base d'une superbe montagne, on voit de loin les flots d'une vaste plaine venir se rouler aux pieds d'un charmant paysage. Car il est charmant, dit-on, le site du collège de Sainte-Anne ; et en même temps qu'il est pittoresque, riche et varié, il est encore majestueux, grandiose, inspirateur. Oui, inspirateur ; car il n'y a pas que le corps qui profite des avantages d'une localité, d'une position, l'âme aussi en reçoit une impression, une partie de sa vie, surtout de cette vie religieuse et littéraire qui fait comme une existence à part. Il a donc en cela aussi bien mérité de la jeunesse, celui qui le premier a choisi ce poste excellent pour y asseoir un collège, d'autant plus qu'ici les populations, les distances sur lesquelles se calcule le besoin d'une maison d'éducation, se trouvent en parfaite harmonie avec les beautés de la nature. Ce talent appartenait effectivement au tact vif et délicat de M. Painchaud, fondateur de cet inappréciable établissement.

Feu M. Painchaud, au moyen de ses épargnes et

Digitized by Google

avec l'aide de ses paroissiens et de quelques amis, ne mit que deux années à bâtir le collège de Sainte-Anne. Ouvert en 1829, ce collège fut immédiatement fréquenté par un nombre considérable d'élèves, qui depuis n'est guère descendu au dessous de 80. Ces efforts et un succès aussi décisif attirèrent bientôt les regards de la Législature provinciale, qui vota successivement des sommes pour l'encouragement de cette noble entreprise. Ces allocations se continuent encore, quoiqu'à un montant trop minime pour suffire aux dépenses et améliorations nécessaires à un nouvel établissement, surtout si l'on considère les constructions aujourd'hui projetées.

Pour maintenir son œuvre, M. Painchaud eut à surmonter des difficultés de tout genre ; mais son courage et l'énergie de son caractère lui fournirent les moyens de les vaincre toutes ; tellement qu'aujourd'hui il n'existe partout qu'une voix pour applaudir à son zèle et proclamer l'utilité de ses travaux. Bien plus, il fut assez heureux pour procurer à son collège une existence légale et permanente, en obtenant un acte d'incorporation qui lui fut signé en 1835, assez tôt par conséquent pour qu'il pût jouir lui-même, pendant quelques années, de cette consolante garantie. Ces Lettres Patentes, qu'accordait la bienveillance d'une législation éclairée, ne manquèrent pas d'avoir un bon effet et d'encourager les amis d'une saine éducation. De là sans doute le legs édifiant de M. Wexler de la cité de Québec, et les dons de plusieurs autres bienfaiteurs de cette maison, parmi lesquels on ne doit pas oublier feu M. Brodeur, curé de Saint-Roch des Aulnets. Dès le principe, ce monsieur sut s'associer aux travaux de son généreux confrère et par son testament, il est encore devenu l'un des principaux soutiens de cet établissement.

L'œuvre de M. Painchaud ne se ralentit point ; elle est tombée en de trop bonnes mains pour ne pas grandir. Aujourd'hui, on complète ce bel édifice par l'addition d'une aile et du corps de logis, ce qui donnera au bâtiment une façade de plus de 260 pieds.

Digitized by Google

Cet agrandissement est destiné à un nouveau cours d'études qui suppléera à ce qui manquait généralement jusqu'ici à notre éducation, savoir, de hautes écoles primaires. Dans cette circonstance, le zèle des braves habitants de Sainte-Anne ne s'est point démenti ; comme autrefois, des matériaux ont été donnés, des corvées nombreuses et fréquentes ont été faites, et à leur bonne volonté s'est joint le concours de certaines paroisses circonvoisines à l'exemple de plusieurs citoyens marquants. En tout ceci, on voit une réponse à l'injurieuse assertion d'apathie qu'on voudrait faire peser sur nos compatriotes, en ce qui regarde leur disposition pour l'instruction.

Notre article est déjà long ; cependant nous n'avons encore rien dit de l'excellent enseignement que l'on reçoit au collège de Sainte-Anne, des améliorations incessantes que l'on y élabore, des vues généreuses et patriotiques que l'on y entretient, etc... Ce serait assez peut-être de dire que l'on y donne un cours d'études aussi régulier, aussi complet que dans aucun autre collège de la province : le programme des derniers examens en fait foi ; remarquons pourtant que là, à la différence des autres maisons d'éducation, on étudie l'algèbre en anglais, qu'on y apprend un cours d'histoire ecclésiastique, en addition à celui de l'histoire universelle et qu'il y a des prix de sagesse et de diligence pour les élèves de toutes les classes, ce qui ne doit pas peu encourager l'émulation de l'étudiant. Du reste, philosophie, rhétorique, littérature, connaissance des langues française, anglaise, latine, grecque, comme dans tous nos collèges.

Nous serons heureux si cette revue générale des collèges catholiques, que nous mettons pour ainsi dire en regard, a le bon effet de stimuler de plus en plus l'ardeur des infatigables prêtres qui les dirigent, et surtout si le bien que nous en révélons peut les faire mieux apprécier d'un public étranger ou peu disposé à reconnaître la supériorité de nos institutions. Mais ce qui doit par-dessus tout contenter la religion et les vues des parents, c'est cet esprit

Digitized by Google

chrétien, l'esprit de foi et de charité qui préside, dans ces maisons, à l'accomplissement de tous les devoirs et qui en harmonise si catholiquement tout l'ensemble. Voilà ce qui distingue nos collèges de tous autres établissements d'éducation, et voilà aussi ce qui doit rassurer et soutenir la confiance des pères et des mères C'est là une des sources de tout le succès, de tout le bien qui s'opère dans ces maisons et de l'excellente éducation qu'on y reçoit.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

En passant de l'enseignement secondaire à l'instruction primaire, nous traitons une matière aussi importante et d'un intérêt égal ; nous pourrions peut-être dire d'un intérêt plus grand : car le service de cet enseignement s'étendant à un plus grand nombre, il est par là-même plus utile ; et le bienfait étant plus universel, il s'ensuit qu'il est plus grand. On le sait, l'instruction élémentaire est le besoin de tous ; c'est le cours d'études indispensable au peuple. Donnez au peuple une éducation propre à sa conscience, à sa position ; en un mot, une éducation pleine de religion et d'actualité, et vous aurez très-bien servi votre pays, l'État, la société. Or, le Canada possède déjà un certain nombre de ces institutions providentielles, essentiellement catholiques et par conséquent destinées à exercer sur ce pays une influence majeure. Il est vrai que cette province n'a pas encore toutes les écoles qu'elle est appelée à avoir plus tard ; mais on ne peut pas dire que le peuple canadien ait extraordinairement souffert de cette privation ; peut-être même cette omission a-t-elle été moins sensible et moins dommageable ici que nulle part ailleurs. Pourquoi cela, demande-t-on peut-être ? Pourquoi ? parce que le bon sens et la probité native du peuple canadien y suppléaient ; parce que l'enseignement religieux surtout remplaçait pour lui, en grande partie, l'enseignement profane. Il y a

Digitized by Google

dans la simple intelligence du catéchisme catholique une éducation plus complète et plus profonde qu'on ne le pense généralement. Voilà ce qui a fait du peuple canadien d'abord un peuple si moral ; puis, par une conséquence nécessaire, un peuple réfléchi, intelligent, soigneux de tous ses intérêts.

Ces observations préliminaires nous paraissaient indispensables avant le compte-rendu que nous allons faire de l'enseignement catholique dans les écoles élémentaires de cette province.

Parmi les institutions de ce genre auxquelles nous applaudissons de tout notre cœur, se trouvent en première ligne le écoles des Frères de la doctrine chrétienne. Personne n'ignore que ces précieux instituteurs sont les disciples d'un des hommes les plus remarquables que l'Europe ait vus naître : l'abbé de la Salle paraît tel à nos yeux. L'utilité de son but, l'enchaînement de ses idées, la persévérance de son dévouement, tout concourt à le rendre un des plus dignes modèles à présenter aux amis de l'enfance. Convaincu que, pour plaire à Dieu, il faut être utile aux hommes, le vertueux de la Salle examina comment il pourrait acquitter sa dette ici-bas. Il reconnut bientôt qu'un des plus grands services à rendre à la société, serait d'améliorer les mœurs des classes pauvres. Il jugea que, pour y parvenir, il fallait rassembler les enfants dans les écoles, et les préparer, par l'instruction, à devenir des chrétiens, des ouvriers, des pères de famille. Alors il se donna ce problème à résoudre : Par quels procédés nouveaux serait-il possible d'instruire un grand nombre d'enfants à la fois ? Ses méditations assidues et la force de son génie lui firent inventer l'enseignement simultané, qui sera dans tous les temps une des plus utiles, et par conséquent, des plus belles découvertes de l'esprit humain. Il fallait des instituteurs pour appliquer cette méthode, pour la répandre et la perpétuer : l'abbé de la Salle fonda une société religieuse vouée à l'enseignement élémentaire. On croirait ses travaux terminés ; les plus pénibles allaient commencer : ne lui restait-il pas

Digitized by Google

à faire accepter ses bienfaits ? Des obstacles de tous les genres furent opposés à l'établissement de ces écoles ; on le calomnia, on lui suscita des procès ; ses Frères étaient insultés, assaillis dans les rues ; il eut, pendant vingt ans, à lutter contre tous les obstacles par lesquels l'intérêt, l'ignorance et la mauvaise foi font souvent payer à l'homme de génie les services qu'il rend à ses semblables. Tel fut cet ami de l'humanité, dont la statue, disait un écrivain français (M. Droz), devrait être érigée par la France reconnaisante. Nous ajouterions volontiers, par l'univers chrétien; et notre siècle pourrait bien être le témoin de ce beau triomphe, si la voix du Père commun des fidèles proclamait Bienheureux celui qu'elle a déjà déclaré Vénérable. Cest du moins ce que laissent espérer les démarches actives qui se font actuellement en France pour que l'Église ne tarde plus à rendre un culte solennel à la mémoire de M. de la Salle.

Or, ce sont les fidèles héritiers de son esprit et de ses sentiments, que notre ville possède depuis quatre ans. Aussi a-t-elle su les apprécier dès le premier abord. A peine les Frères furent-il arrivés à Montréal, que le nombre d'élèves qui se présentèrent fut si considérable que les premiers appartements destinés pour leurs classes se trouvèrent immédiatement trop petits.On plaça élèves et instituteurs dans un meilleur local ; mais bientôt encore ce nouveau bâtiment fut insuffisant, et la générosité des MM. de Saint-Sulpice fut nécessairement conduite à leur bâtir une nouvelle maison pour recevoir huit cents, mille enfants qui, ces jours-ci même, fréquentent cette vaste institution. C'est déjà assez dire ce que vaut l'enseignement de ces inappréciables instituteurs qu'entoure la protection des supérieurs ecclésiastiques, que chérit la reconnaissance des parents comme celle des élèves et dont le public est, tous les jours, l'intarissable admirateur.

Mais ce que l'on ne dit peut-être pas assez, c'est tout ce que renferme de sens, d'utilité et de valeur l'instruction qu'ils donnent ; ce qu'il y a d'aptitude, de mérite et de persévérance dans de semblables

Digitized by Google

maîtres. Livrés par vocation à la sublime carrière de l'enseignement, ces bons frères en font l'unique affaire de toute leur vie ; ils n'en sont distraits par aucune préoccupation de familles, par aucune vue d'ambition ou d'avenir. Détachés de tout intérêt mondain, de toute idée d'avancement ou de fortune, l'enceinte de leurs classes est l'univers pour eux. Même, il est tels de ces instituteurs qui consacrent tous les instants d'une longue et laborieuse vie à l'enseignement de l'épellation syllabaire et qui blanchissent dans la répétition perpétuelle des procédés les plus élémentaires, les plus fastidieux, sans que jamais on voie leur patience se lasser ou leur vocation se démentir : tant de courage et d'abnégation peuvent à peine se comprendre. Que Dieu leur en tienne compte !

Un autre avantage d'une congrégation enseignante, c'est que chacun de ses membres travaille à l'envi à la mettre en renom ; que les bonnes traditions s'y perpétuent, que les méthodes s'y perfectionnent par la réunion des efforts individuels, par la mise en commun des découvertes isolées et qu'enfin les nouveaux procédés s'y propagent avec une merveilleuse rapidité. C'était sans doute la réunion de tous ces avantages qui forçait l'un de nos influents laïcs, en matière d'éducation, d'avouer, lors des derniers examens de ces écoles, " que le meilleur bill d'instruction élémentaire que l'on pût donner au pays serait celui qui réaliserait immédiatement pour nous l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne."

Telle est la confiance qu'inspirent des hommes que l'esprit de dévouement peut seul porter à quitter tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, à s'imposer les plus longues privations et les plus rigoureux sacrifices pour venir s'ensevelir toute la vie dans la profonde obscurité d'une école élémentaire ! Il faut pour cela beaucoup aimer la jeunesse et se sentir au fond de l'âme quelque chose de bien important à lui dire. On peut être sûr que de tels hommes ont encore autre chose à lui apprendre qu'à bien écrire et à calculer. Aussi nous ne pouvons mieux ter-

Digitized by Google

miner ces considérations qu'en citant les belles paroles que Mgr l'évêque de Metz adressait à ses diocésains à l'occasion de ce précieux Institut :

"Quel motif d'espoir et quelle joie sensible pour la religion, s'écriait-il, de voir ses enfants confiés à des maîtres qui, à toutes les garanties d'habileté et de savoir qu'exige d'eux la prudente sévérité de nos lois, en joignent de bien plus précieuses encore, celles que la religion elle-même leur demande ; à des maîtres qui savent mettre une profonde différence entre *l'instruction* pure et simple à laquelle on se borne trop ordinairement, et ce qui mérite le nom bien autrement significatif d'*éducation* ; à des maîtres qui, parfaitement convaincus de l'impossibilité d'une véritable éducation en dehors du christianisme, ont fait de sa sainte doctrine une étude sérieuse, et se sont pénétrés à loisir de son esprit et de ses sentiments ; à des maîtres, enfin, qui tiennent de l'autorité compétente la mission spéciale d'inculquer à l'enfance les vérités chrétiennes, et qui puisent, dans une vocation sévèrement éprouvée, tout le zèle nécessaire pour en inspirer le respect, l'amour et la pratique !"

Le même service que le Vénérable J.-B. de la Salle rendait à l'univers, en fondant les écoles de la doctrine chrétienne, la sœur Marguerite Bourgeoys le procurait au pays, en instituant pour les mêmes fins, en ce qui regarde l'éducation du sexe, la Congrégation de Notre-Dame à Ville-Marie. Les humbles disciples Adelbertus, Euverte, Rombau, sous l'obéissance du Frère Directeur Aidant. sont venus, le 7 novembre 1837, nous apporter une part dans cet héritage de leur Père ; mais la sœur Marguerite Bourgeoys nous a légué le sien dès 1698, lorsqu'avec ses vingt-trois compagnes elle en signait les constitutions, en présence de Mgr de Saint-Vallier.

A une époque où la colonie attirait la coopération d'un grand nombre de personnes généreuses et zélées de l'ancienne France, dix années seulement après le premier établissement français à Montréal, cette pieuse fille, que la ville de Troyes peut s'honorer d'avoir vue naître, vint se consumer, elle aussi,

Digitized by Google

à l'œuvre naissante du christianisme parmi les sauvages du Canada. Digne émule de Mlle Mance qui travaillait alors à fonder un hôpital (l'Hôtel-Dieu), Mlle Bourgeoys quitta, comme elle, sa patrie, avec un courage et une confiance que l'Esprit de Dieu pouvait seul lui inspirer. " Si c'est la volonté divine que j'aille en Canada, je n'ai besoin d'aucune chose ; " se disait-elle à elle-même, ainsi qu'elle l'écrivit plus tard à M. Tronson, supérieur de la communauté de Saint-Sulpice, à Paris. Puis elle partit sans denier ni maille (c'était son expression), n'ayant qu'un petit paquet qu'elle pouvait porter sous son bras. Sa foi en la Providence suppléait à tout

Arrivée à Montréal le 22 septembre 1653, elle y déploya toute la charité d'une héroïne et tout le zèle d'un apôtre. Ville-Marie se composait alors d'une cinquantaine de maisons, dispersées çà et là dans l'enceinte d'un petit fort de pieux, et de quelques cabanes dressées dans la campagne qu'on commençait à peine à défricher, disent les mémoires du temps. La Sœur parcourait seule, chaque jour, presque toutes ces maisons, pour y instruire les enfants et même les ignorants de tout âge ; et semblant encore se multiplier elle-même, on la voyait visiter et servir les malades, consoler les affligés, blanchir le linge et raccommoder les hardes des pauvres, des soldats, ensevelir les morts et se dépouiller, en faveur des nécessiteux, des choses les plus indispensables. Ne pouvant suffire aux besoins des habitants, dont le nombre croissait de jour en jour, elle repassa plusieurs fois en France pour y chercher des coopératrices ; et, quoiqu'elle ne promît que des privations et des souffrances aux filles qui s'offraient pour la suivre, elle ne laissa pas d'en trouver un bon nombre et de former enfin sa précieuse communauté.

Le plus difficile était fait, et c'était la vertu et la persévérance de cette sainte fille qui l'avaient opéré. La doctrine chrétienne d'abord, puis la connaissance de la lecture et de l'écriture, avec la pratique du travail usuel dans un ménage, telles fut la première instruction donnée par les soins de la fondatrice.

Digitized by Google

C'était l'éducation qui suffisait pour l'époque, et qui, indispensable dans tous les temps, devra constamment se joindre à l'enseignement des autres connaissances utiles, que le pays exigera graduellement suivant les circonstances. Sous ce dernier rapport, on sait que l'institut des Sœurs de la Congrégation, sans déroger en rien au bon esprit qui l'inspira d'abord, ne s'est pas refusé plus tard à l'introduction des améliorations véritables que les familles chrétiennes ont pu désirer et que les supérieurs ont jugées convenables. Aussi, aujourd'hui on trouve dans ce pensionnat l'éducation la plus complète que puissent exiger les personnes du meilleur ton : étude perfectionnée de la grammaire dans les deux langues française et anglaise ; connaissance classique de la géographie et de l'histoire, comprenant leurs parties ancienne et moderne, sacrée et profane, ainsi que les principes généraux de la constitution anglaise ; usage des globes avec leur application au système planétaire et aux éléments de l'astronomie ; arithmétique avec cahiers de règles ; mythologie et chronologie universelle : traduction et composition dans les deux idiomes ; cours de littérature et de rhétorique, suivi de l'étude de la philosophie naturelle, comprenant spécialement la minéralogie, la chimie et même des notions de botanique comme d'histoire naturelle, etc. On s'étonne vraiment que toutes ces branches puissent s'étudier et s'enseigner avec un plein succès, lorsque l'on voit ces humbles filles trouver encore tant d'heures à consacrer aux exercices de la piété et de la dévotion la plus solide ; cependant de sévères examens publics font foi, depuis trois ans, de la vérité de notre témoignage.

Ce n'est pas tout, l'enseignement de la couture et de tous les ouvrages d'aiguille utiles ou agréables aux personnes du sexe, s'y fait avec un soin infini. On y travaille à la broderie soit en or ou en argent, soit en chenille ou en soie ; puis le dessin, la peinture au mezzo-tinto et autrement ; et encore la musique soit vocale, soit instrumentale avec piano, guitare, etc. C'est vraiment l'éducation la plus avancée

Digitized by Google

que puissent acquérir les demoiselles des familles opulentes de la cité. Telle est l'instruction primaire, ou plutôt secondaire et finie que reçoivent annuellement, au pensionnat des Dames de la Congrégation, plus de cent élèves attirées des divers coins du district, et même venues de l'étranger. En outre, ces infatigables Sœurs instruisent sur la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique, un nombre considérable d'enfants externes, tant dans la ville que dans les faubourgs ; de sorte que l'on calcule que le nombre moyen de filles qui reçoivent d'elles l'éducation religieuse et littéraire, n'est pas moindre, chaque année, que neuf cent cinquante à mille pour Montréal seulement.

A présent, si l'on considère que cette bienfaisante institution répand encore ses faveurs dans les campagnes, où elle entretient quatorze missions sur un pied tout à fait respectable, et qu'il doit s'y réunir au moins neuf cents ou mille élèves, il s'ensuivra qu'une maison seule, suscitée dans le pays par la Providence et soutenue par la religion, enseigne, à elle seule, plus de deux mille enfants, par année, qui, reversées successivement dans leurs familles, seront autant de filles instruites et vertueuses, ou d'épouses fidèles et de mères chrétiennes et laborieuses.

Voilà ce que fait le catholicisme au milieu de nous et pour nous ; et tout cela par le ministère—on peut l'appeler ainsi—de quelques centaines de vierges qui, se succédant depuis tout à l'heure deux siècles, n'ont pas cessé de prier et d'instruire, de travailler et d'édifier. N'est-il pas admirable que, pendant un si long cours d'années, aucune de ces filles de Notre-Dame ne se soit démentie dans sa vocation, n'ait forfait à son devoir, négligé sa mission, ni même donné lieu à la critique ou prétexte au scandale ?

Nous n'avons encore parlé que des Sœurs de la Congrégation et nous avons à raconter des œuvres aussi belles opérées par d'autres communautés établies dans le même but. C'est ainsi qu'une fondation également ménagée par la Providence et inspirée par le plus pur zèle de la religion s'était déve-

Digitized by Google

loppée à Québec, dès 1639. Mme de la Peltrie y avait fondé un couvent de religieuses ursulines. On sait que ce précieux Institut, formé en France au XVIIe siècle, est spécialement destiné à l'éducation des filles, et que les travaux de ces courageuses institutrices furent, dès leur arrivée dans la colonie, aussi glorieux à la religion qu'utiles aux jeunes personnes du sexe. Quelques années plus tard, le second évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, ne se bornant point à la création d'un Hôpital-Général dans sa ville épiscopale, établit encore et dota, en 1697, un couvent d'Ursulines aux Trois-Rivières. De la sorte donc les trois villes des districts principaux se trouvèrent, dès leur origine, fournies des meilleures institutions que l'on puisse désirer pour le pays. Admirable soin de la Providence sur l'Église du Canada qui a été, à son berceau, enrichie de tous les établissements religieux qui l'ont fait croître et prospérer, et qui sont encore aujourd'hui un sujet d'admiration pour nos voisins et de consolation pour tous les amis de la religion et de l'humanité.

Dans notre précédent article, nous avons tâché de faire connaître les travaux et les services des Sœurs de la Congrégation et des Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, en ce qui concerne l'éducation du sexe ; mais ce n'est encore que bien imparfaitement que nous avons pu apprécier toutes ces institutions qui ne vivent que de dévouement et de sacrifices. Il faudrait pénétrer davantage dans l'intérieur de ces maisons, pour connaître l'esprit de charité et de bienveillance qui y préside, pour y juger de la persévérance et de la ponctualité des devoirs qu'on y remplit ; en un mot, pour sentir toute la tendresse de mère qui vit dans ces cœurs de vierges. Oui, partout chez ces admirables institutrices, vous trouverez un tel désir d'être utiles à la religion, au pays, qu'il n'est aucune privation qu'elles ne soient prêtes à s'imposer, aucune tâche qu'elles ne veuillent entreprendre, aucun bien à faire qu'elles consentent à omettre, dès qu'il y a forces et possibilité. Bien plus, ce même zèle, que vous admirez chez celles-là, se

Digitized by Google

trouve encore dans les autres communautés religieuses ou de Sœurs, qui travaillent dans des instituts tout différents. C'est ainsi que les Hospitalières de Québec et les Sœurs Grises de Montréal savent joindre l'enseignement et l'instruction aux autres importants services qu'elles rendent à l'humanité, à l'enfance, à la vieillesse, à la pauvreté, à l'infirmité. Chez elles les orphelins, les orphelines, les enfants confiés à leurs soins, tous obtiennent l'aumône pour l'âme autant que pour le corps. Admirable ouvrage de la foi catholique, qui peut seule inspirer et accomplir ces grandes œuvres, qui complètent, pour ainsi dire, la prédication de l'évangile dans un pays, et y fondent des établissements infiniment précieux pour le soulagement de tous les besoins de la société.

A côté de ces grandes institutions, nous pourrions mentionner ici plusieurs écoles privées qui, pour être le fruit du zèle et des efforts individuels, n'en sont pas moins dignes de louanges, ni moins utiles aux diverses localités. En preuve il suffirait de citer, pour ce district, les paroisses de Saint-Jacques de l'Achigan, de Terrebonne, de Saint-Vincent, de Vaudreuil, de Saint-Polycarpe, etc., etc., où des personnes, animées du désir d'instruire la jeunesse, sacrifient tous leurs loisirs, emploient leur argent, et se consument quelquefois elles-mêmes à cette belle œuvre, lorsqu'elles pourraient vivre à l'aise et même dans l'opulence sans cela. La religion applaudira toujours à de semblables efforts ; elle honore et bénit ceux qui les font et couronne toujours du succès ceux qui les propagent, comme ceux qui les enfantent.

Si, à la suite de cette revue générale, nous faisions un relevé statistique des écoles et du nombre d'enfants qui les fréquentent, nous sommes sûr encore que nous trouverions un résumé digne de l'attention du public.

Mais nous devons terminer ici ce petit travail que nous imposait le compte-rendu de l'éducation catholique dans le Bas-Canada. Seulement, nous observerons, en finissant, que les conclusions que l'on en

Digitized by Google

pourrait tirer coïncideraient mal, ou plutôt contrasteraient fort avec l'esprit d'exclusion et de défiance qui a présidé à la rédaction du nouveau Bill pour les écoles communes, en contemplation depuis l'ouverture du présent Parlement. C'est ce que le lecteur réfléchi et impartial sera désormais plus en état de comprendre et de sentir. Nous lui en laissons bien volontiers la tâche et toute la facilité.

CORRESPONDANCES.

M. l'Editeur,

Dans l'intérêt que je prends à la cause que vous soutenez, je me permettrai quelques observations sur l'article que vous adressez à vos lecteurs dans le premier numéro du second tome des *Mélanges*.

Eloigné de Montréal et n'ayant pas l'avantage de connaître ceux à qui serait confiée la direction de votre journal, je ne vous cacherai pas que je craignais, dès le commencement de votre entreprise, non pas certes le défaut de science, mais peut-être l'excès du zèle. Je craignais qu'au lieu de se borner à l'exposition et à la preuve de nos dogmes, ou à une défense légitime et modérée, lorsqu'ils seraient attaqués, on ne mît quelquefois trop de chaleur à répondre, ou même que l'on provoquât des attaques en faisant des incursions chez les autres. Je ne dis pas que ces prévisions se soient réalisées ; mais je dois avouer que j'ai remarqué quelquefois un peu d'âpreté, un ton d'aigreur propre à réveiller les passions de nos adversaires et à amener des discussions désagréables au moins. Cependant, vous vous plaignez de la réserve que vous avez cru devoir vous imposer dans le premier volume, même de la pusillanimité qui, dites-vous, le caractérise. S'il y a eu de la réserve, on doit vous en louer ; tout me semble devoir vous en faire la loi. Quant à la pusillanimité, elle n'existerait guère que si vous aviez reculé devant l'attaque, ayant des moyens de la repousser, et je ne crois pas qu'on puisse

Digitized by Google

vous en faire reproche. Je conseillerais toujours de se tenir sur la défensive en matières religieuses, en Canada. Ainsi point d'incursions sur ceux que vous appelez *nos ennemis* et qu'il me semblerait plus juste de nommer nos adversaires. En chaire, nous les entendons toujours nommer nos *frères séparés*, et cette séparation diminue tous les jours. Ce nom d'*ennemis* semble nous constituer en état de guerre ; et quoique nous ne puissions la craindre, nous ne devons pas la désirer, encore moins la provoquer. Assis sur le rocher antique qui a résisté à toutes les tempêtes, nous ne pouvons rien craindre pour une religion dont l'éternité a commencé à son berceau. Ouvrons les bras de la charité à l'hérésie qui s'écroule sous son propre poids, qui est dans sa caducité, tandis que le tronc antique dont elle s'est séparée est encore plein de sève et de vigueur. Ne rallumons pas son humeur querelleuse.

—7 août 1841.

UN LAÏC.

Nous n'avons rien à dire à cet article ; ces principes doivent être les nôtres, et notre travail est là pour sa défense ou pour notre condamnation. Dans tous les cas, nous sommes flatté d'être jugé digne de quelque censure ; en effet, mieux nous vaut la réprimande de ceux qui nous lisent, même avec prévention, que le mépris de ceux qui nous critiquent sans nous lire. Nous remercions donc notre correspondant, plus que s'il nous eût adressé des louanges : celles-ci auraient pu nous nuire, celle-là ne peut que nous corriger.

A la suite de son préambule, M. *Un Laïc*, qui, nous dit-il, a l'habitude, que nous louons fort, de prendre des notes ou de faire des extraits sur les différents ouvrages qu'il lit, nous communique un certain nombre de citations sur un sujet de la plus haute importance (la Prescience de Dieu) et il les accompagne d'un bon commentaire qu'il fortifie de plusieurs textes de l'Ecriture. Ces documents, ainsi qu'il nous le suggère, nous serviront beaucoup

Digitized by Google

dans le cas où nous serions, en certain temps, conduit à traiter cette difficile matière. En attendant, nous le prions de nous donner secours et aide sur quelque autre sujet de ce genre ou d une métaphysique moins abstraite, s'il le juge à propos. Nous croyons sa plume déjà bien exercée ; et, si nous ne nous trompons pas sur le nom de notre correspondant, nous lui connaissons du savoir et de l'habileté.

(*Note de l'Éditeur.*)

M. l'Editeur,

Lorsque j'ai livré à votre presse, la courte description du paratonnerre que j'ai donnée dernièrement, je n'avais point d'autre motif que celui de fournir à un chacun un moyen facile et peu dispendieux de se préserver des accidents de la foudre. Mon dessein n'était point de faire naître de vaines discussions et des disputes relativement aux différentes explications que l'on peut donner sur la manière dont cet instrument produit son effet. Je savais que cela était hors de propos et fort inutile à la fin que je me proposais.

J'ai suivi, dans l'explication du paratonnerre, la théorie lumineuse du célèbre Franklin, dont la providence de Dieu a daigné se servir, pour nous faire le don inestimable de ce moyen infaillible, que nous avons aujourd'hui de mettre notre vie en sûreté contre le terrible phénomène de la foudre,et qui s'est immortalisé en découvrant ce qui avait été inconnu aux hommes pendant des milliers d'années, je veux dire la parfaite identité qui se trouve entre l'électricité et la matière des nuages fulminants ; ce que le savant abbé Nollet n'avait fait que conjecturer.

Je n'ignore point qu'il y a des physiciens qui prétendent et qui soutiennent que le paratonnerre, en établissant une communication entre le nuage et la terre, attire la matière électrique du globe terrestre dans le nuage et non pas celle du nuage dans

Digitized by Google

la terre ; ce qui est le contraire et l'opposé de la théorie de M. Franklin ; mais ce n'est là qu'une hypothèse : et lorsqu'il s'agit d'hypothèse, chacun est libre d'y adhérer ou de n'y pas adhérer, selon ses aperçus et selon les raisons qu'il a de croire qu'elle est bien ou mal fondée ; et comme cette nouvelle hypothèse me paraît moins solide que la théorie de M. Franklin, que des milliers d'expériences, de faits et d'observations ont confirmée, j'ai cru devoir m'attacher à celle-ci de préférence à l'autre.

Chacun sait que l'électricité est accumulée dans le nuage fulminant, et que ce fluide tend, selon la loi générale des fluides et des liquides, à se mettre de niveau avec toute la masse du fluide de son espèce, ce qui est répandu et en stagnation dans tous les corps sublunaires, mais surtout dans le globe terrestre qui en est le réservoir commun. D'où il suit qu'une communication établie entre le nuage et la terre, doit faire refluer la matière électrique de ce nuage vers celle du globe terrestre ; éclaircissons encore cette vérité par une analogie.

Que l'on place, au bord de la mer, un vaisseau élevé au-dessus du niveau de l'eau. Que l'on prenne de l'eau dans la mer et qu'on la mette dans le vaisseau jusqu'à ce qu'on l'ait rempli ; que l'on établisse ensuite une communication entre l'eau de la mer et celle de ce vaisseau par le moyen d'un tuyau, on verra que ce sera l'eau du vase qui ira se réunir à celle de la mer, et non pas celle de la mer qui ira se mettre de niveau avec l'eau du vase.

Selon les lois de la gravité, tous les corps sublunaires tendent à se rendre à la terre. Le fluide électrique accumulé dans le nuage doit donc se rendre à la terre, dès qu'il a un passage pour y arriver.

Selon les lois de l'attraction, le corps qui a le plus de masse attire à lui le corps qui en a le moins : la masse de la terre doit donc attirer à elle, la petite masse de matière électrique accumulée dans le nuage.

On a vu des milliers de fois, dans des temps orageux, la matière électrique des nuages fulminants

Digitized by Google

s'élancer, comme un courant embrasé, sur les pointes des paratonnerres : la barre de fer ne portait donc pas la matière électrique de la terre vers le nuage.

Un objet élevé, tel qu'un grand arbre, un clocher, etc., établit souvent une communication entre un nuage fulminant et la terre ; lorsqu'un tel objet est fulminé, on voit la matière électrique s'élancer du nuage et non pas de la terre.

Lorsque M. Franklin érigea, sur le toit de sa maison, la barre de fer qu'il plaça sur un plateau de résine, cette barre fut chargée d'une forte dose d'électricité par un nuage électrique. Cette matière ne venait point de la terre, puisque la communication était interceptée par la résine ; elle venait donc du nuage et tendait à se rendre vers la terre pour se mettre de niveau avec la grande masse du fluide électrique, dont le globe terrestre est le réservoir, et elle s'y serait rendue si elle avait eu une communication libre.

Lorsque le paratonnerre de Kirchman eut été fracturé à l'insu de ce physicien, et que la communication eut été interrompue entre la barre électrique et le conducteur, la partie supérieure de l'instrument fut chargée d'une forte dose d'électricité dans un temps orageux. Cette dose ne venait certainement pas de la terre. Le paratonnerre fait donc descendre la matière électrique des nuages vers la terre, au lieu de faire monter celle de la terre vers les nuages.

Ces faits et bien d'autres semblables, qu'il serait trop long d'énumérer, sont les raisons qui me font préférer la théorie de M. Franklin à la nouvelle théorie qu'on veut lui opposer.

Lorsque j'ai fait paraître la dissertation, que j'ai composée sur les paratonnerres en mil huit cent trente-sept, elle a été publiée sur ceux de nos papiers qui avaient le plus d'écho et de circulation. Elle a été reproduite sur bien des papiers dans les pays étrangers, et on n'a pas eu connaissance que personne se fût avisé de croire que je devais préférer la nouvelle théorie à celle de l'immortel Franklin.

Celui qui a fait paraître la communication, que

Digitized by Google

vous avez insérée dans votre numéro du 6 de ce mois, croit que c'est être rétrograde que de ne pas adhérer à la théorie nouvelle dont il est fort enthousiasmé. Mais sa manière de voir ne me paraît pas être tout à fait juste. Car il n'est pas nécessaire, pour être au niveau du siècle, de fronder les théories des siècles passés, d'adopter à la légère, par amour de la nouveauté et par manie, toutes les hypothèses et les théories nouvelles que l'on pourrait imaginer, quelque respectables et quelque éclairés que puissent être ceux qui veulent y adhérer. L'hypothèse de Bernardin de Saint-Pierre sur la cause physique du flux et du reflux de la mer est plus moderne que celle de Newton ; le système de Ticho-Brahé est plus nouveau que celui de Copernic. Cependant il serait ridicule de prétendre qu'il faut préférer le système de Bernardin de Saint-Pierre à celui de Newton, et le système de Ticho-Brahé à celui de Copernic, sous peine d'être stigmatisé comme esprit rétrograde, et sous peine d'être exclu du droit d'être placé parmi ceux qui sont au niveau du siècle.

Au reste, il est connu dans tout le pays et dans les pays étrangers mêmes que j'ai fait beaucoup de découvertes que le siècle n'a pas encore faites : je suis donc un peu en avant du siècle ; par conséquent, on peut me considérer au moins comme étant au niveau du siècle, sans croire que l'on me fait en cela une faveur ni une grâce. Mais, que ceci soit dit en passant.

L'écrivain, dont il est question, croit que le paratonnerre, dont j'ai donné la description, est trop faible dans ses dimensions pour résister au vent et au courant de la matière électrique. Il craint qu'il ne soit abattu et qu'il ne puisse pas procurer la sûreté aux édifices ; mais qu'il se rassure, car il y en a eu d'autres aussi faibles qui ont mis les édifices en sûreté. Cependant, je ne m'oppose en rien à ce que l'on fasse des paratonnerres plus gros et plus forts, si on le veut.

Plusieurs personnages éclairés, qui adhèrent comme moi au système de Franklin de préférence au système nouveau, et que j'ai eu occasion de voir

Digitized by Google

depuis la publication de l'écrit de votre correspondant, m'ont paru être assez mécontents de ce qu'il s'est masqué sous l'anonyme pour attaquer directement le célèbre Franklin, qu'il ne trouve pas digne d'être suivi dans le siècle présent, et pour attaquer ma personne aussi, quoique mon nom soit connu et mis devant le public. Ils regardent cela comme un acte de lâcheté et de poltronnerie. Mais moi qui aime à voir les choses sous le meilleur point de vue et à les envisager sous le côté le plus favorable, comme le faisait autrefois l'évêque de Genève, je l'attribue à sa modestie et à son humilité. *Qui legit intelligat.*

Montréal, le 10 août 1841. D. C.

Nous venons de recevoir la réplique de M. l'*Ami des sciences* à l'écrit de M. le docteur Meilleur. Nous la publierons incessamment pour donner lieu à une légitime défense de part et d'autre. Mais, à la suite de ces explications, comme il nous paraît y en avoir assez pour ceux qui comprennent la question, et trop pour ceux qui ne l'atteignent point, nous prions nos correspondants de s'en tenir quittes avec le calme du philosophe ; pour nous, nous demeurons bien décidé à nous mettre à l'abri sous les plus gros paratonnerres possibles. Nous concluons donc, en ajoutant, seulement pour la satisfaction des curieux, que la théorie de M. l'*Ami des sciences* est celle qu'ont adoptée les professeurs de physique des trois principaux collèges de la province ; nous en avons maintenant la certitude. L'opinion des professeurs des autres établissements nous est inconnue.—*N. É.*

M. l'Éditeur,

Je n'avais pas été *scandalisé* de ce que M. l'abbé Duchaine avait écrit sur les paratonnerres, mais je le

Digitized by Google

suis beaucoup des quatre pages que l'auteur du traité élémentaire de chimie vient de livrer à l'impression.

M. l'auteur prétend qu'il en est des nouvelles découvertes comme des nouvelles hypothèses qui ne valent pas toujours mieux que les anciennes. Cependant il peut y avoir, entre ces deux choses, toute la différence qu'il y a entre la vérité et la fausseté ; une hypothèse peut être fausse, mais une découverte ne l'est jamais ; cela, sans doute, se conçoit ; car, sans être physicien, ni même *chimiste*, on peut comprendre qu'on ne découvre jamais ce qui n'est pas.

Sans m'arrêter à relever plusieurs inexactitudes semblables, dispersées dans cet écrit, je passe immédiatement à la question principale, que l'auteur a eu le soin d'éviter. Serait-ce, par hasard, qu'il la regardait comme un écueil dangereux et qu'en habile pilote, il s'est hâté de prendre le *large*, de peur de s'y briser ? Si c'est le cas, M. l'auteur, prenez courage et revenez sur vos pas ; car je reste encore dans ce retranchement. Remarquez, lecteur, que je n'ai jamais nié que l'électricité descendît des nuages à la terre. Au contraire, c'est là ma pleine conviction, et ceux qui ont eu l'occasion de me voir, quand la foudre gronde, ne douteront pas de ma sincérité ; mais je nie qu'un paratonnerre terminé en pointe soit un moyen de la faire tomber.

Pour procéder avec ordre, voici la question posée clairement et méthodiquement : *Les pointes ont-elles le pouvoir d'attirer le fluide électrique, ou ont-elles celui de le laisser se disperser ?*

L'expérience seule peut nous donner là-dessus une réponse satisfaisante. Il est parfaitement inutile de recourir à une longue théorie, purement spéculative, et fondée sur une *prétendue* similitude du fluide électrique avec la gravité, ou le calorique. Il serait trop long de détailler ici les faits qui nous démontrent que les lois du calorique et celles de l'électricité sont bien différentes ; il est bon, cependant, de faire remarquer que deux corps, qui contiennent l'un plus, l'autre moins de calorique, ne s'attirent pas entre eux

Digitized by Google

comme font les corps électrisés ; mais revenons à la question. L'expérience démontre que le fluide ne s'accumule jamais sur un corps terminé en pointe ; c'est pour cela que les extrémités du conducteur de la machine électrique doivent être sphériques. Posez des pointes sur le conducteur, et, dans l'obscurité, vous apercevrez l'électricité qui s'écoule, sous la forme d'aigrettes lumineuses. On démontre aussi ce même pouvoir des pointes par les expériences du planétaire électrique,du moulinet électrique,etc., etc.

Maintenant qu'il est démontré, par l'expérience, que les pointes laissent écouler le fluide, au lieu de l'attirer, il s'agit d'établir. sur le *modus operandi* du paratonnerre, une théorie qui ne soit pas en contradiction avec cette propriété.

Avant de développer la théorie actuellement reçue, disons quelques mots sur l'origine de celle qu'on vient de rejeter. C'est Franklin lui-même qui l'avait imaginée. Ayant, un jour, placé, près d'un corps électrisé, un conducteur isolé et terminé en pointe, il remarqua que ce conducteur donnait des signes d'électricité ; alors il expliqua ce fait, en supposant que la pointe avait attiré le fluide du corps électrisé. Mais je vois, dans l'ouvrage de l'abbé Hauy, que le grand physicien du nouveau monde se défia plus tard de son explication ; cependant l'abbé Hauy lui même l'adopta, quoiqu'il crût y voir une contradiction, au moins apparente. Les physiciens du jour, convaincus de l'existence de cette contradiction, rejetèrent cette théorie pour en substituer une qui fût admissible dans l'état actuel de la science. Voici comme ils expliquent le phénomène observé par Franklin : le fluide neutre du conducteur est décomposé par influence, et sa partie différente de celle du corps électrisé s'accumule sur la pointe ; mais ne pouvant s'y maintenir en équilibre, elle s'élance au travers de l'air, sur le corps électrisé, tandis que l'autre partie du fluide neutre décomposé, reste sur le conducteur ; de sorte que l'état d'équilibre reste, en définitive le même que si le corps électrisé avait partagé son électricité avec le conducteur. Toutes

Digitized by Google

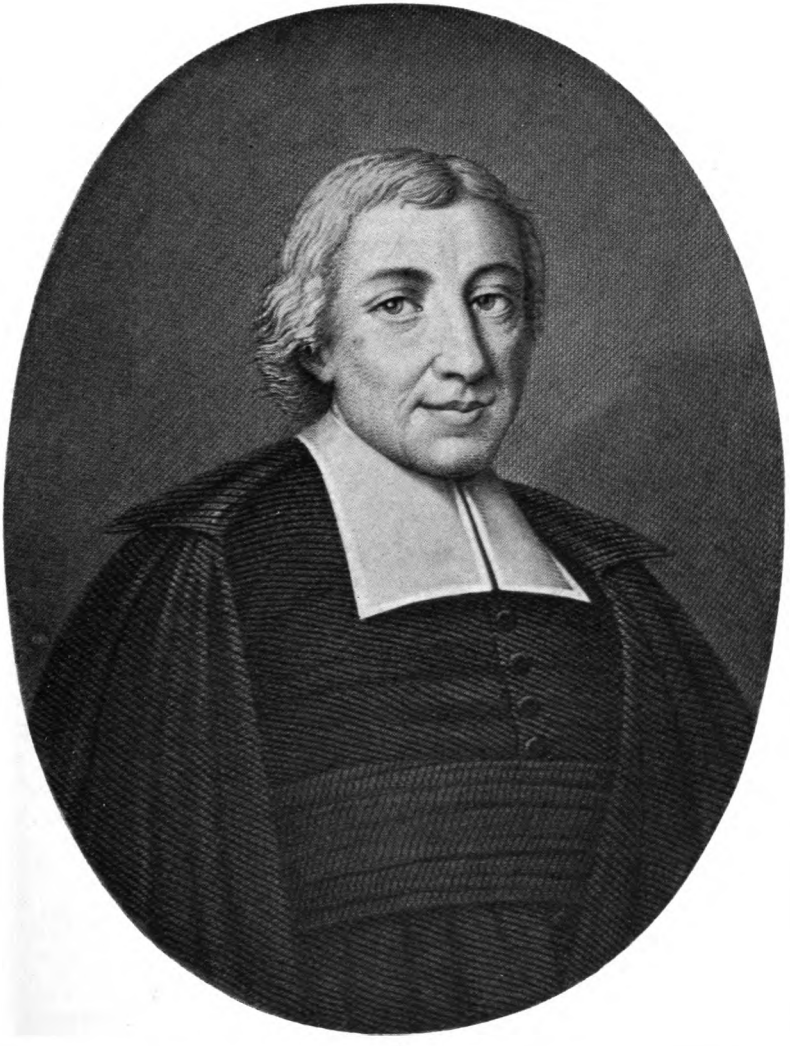

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

les expériences faites sur l'électricité jusqu'à ce jour s'expliquent très-bien au moyen de cette théorie ; tandis que l'autre nous force à admettre des contradictions. Lecteur, c'est à vous de juger quelle est celle qui n'a que le mérite d'une simple assertion.

Cette théorie développée, donnons maintenant le *modus operandi* du paratonnerre. Un nuage électrisé passe-t-il au-dessus de l'édifice, le fluide de l'appareil se décompose, une partie est refoulée dans le sol et l'autre, s'échappant par la pointe, va neutraliser l'électricité du nuage, et par là empêcher l'explosion. Il peut arriver, quelquefois, que l'appareil ne fournisse pas une quantité suffisante d'électricité pour neutraliser celle du nuage; alors, seulement, il y aura explosion, mais ce ne sera que par accident et exception. Maintenant, pour faire comprendre à M. le docteur que sa théorie n'est pas admise par l'universalité des physiciens, comme il nous l'affirme bien gratuitement, s'il m'était permis de lui donner un conseil, je lui dirais de lire les ouvrages de Montferrier, de Péclet, de l'abbé Pinault, de Despretz, et le mémoire de M. Gay-Lussac que l'on trouve dans les *Annales de chimie.* Il verra que ce n'est pas seulement par le plaisir de la nouveauté qu'on a adopté cette dernière théorie. Il est bien vrai que ce n'est pas la nouveauté qui constitue la vérité d'une assertion ; mais convenez aussi que ce ne sera pas son ancienneté ; ainsi je trouve ridicule, permettez-moi cette expression, M. l'Éditeur, de condamner des opinions qu'on ne connaît pas, seulement parce qu'elles sont nouvelles, surtout dans les sciences fondées sur les expériences.

Je recommande beaucoup, comme M. le docteur, l'usage des paratonnerres, mais je recommande en même temps de leur donner un conducteur beaucoup plus gros qu'un fil de fer. Mon adversaire n'a pas dit un mot de cette partie de ma communication ; serait-ce parce qu'il a trouvé juste la remarque que je faisais ; dans ce cas, il eût été obligé de le déclarer ; car son influence, justement méritée, pourrait porter quelques-uns de nos concitoyens à se servir de sem-

Digitized by Google

blables conducteurs ; ce qui pourrait causer, comme je l'ai déjà dit, de graves accidents.

Je suis très-respectueusement,
M. l'Éditeur, votre très humble serviteur,

UN AMI DES SCIENCES.

...17 août 1841.

RETRAITE DE LA PAROISSE DE SAINT-PIERRE DE SOREL

Depuis longtemps nous étions avides d'entendre cet homme puissant en œuvres et en paroles, cet apôtre zélé dont tant de bouches répétaient le nom avec enthousiasme et reconnaissance, lorsque notre digne pasteur nous annonça que ses désirs et les nôtres allaient enfin s'accomplir, que nous aussi nous allions jouir des bienfaits d'une retraite. Notre joie fut grande en voyant arriver au milieu de nous celui que le vénérable évêque de Nancy envoyait pour préparer les voies du salut.

Ce fut le vingt et un juin que M. Labbé fit l'ouverture de la retraite qu'il présida pendant quelques jours. Ce prêtre, déjà connu par l'ardeur de son zèle, sut, par ses paroles pleines de force et d'onction, ébranler les consciences, porter le trouble et l'effroi dans l'âme du pécheur endurci, puis lui faire verser des larmes de repentir. Parfaitement maître de son auditoire, ce touchant prédicateur faisait passer dans nos cœurs tous les sentiments qu'il exprimait : après nous avoir fait frémir de crainte et d'horreur à la vue des affreux caractères du péché dont il faisait une peinture si hideuse, il savait nous réjouir et nous consoler en nous découvrant les trésors infinis de la miséricorde divine ; après nous avoir effrayés par le terrible spectacle du jugement de Dieu, il attendrissait, il brisait nos cœurs par les adieux si déchirants qu'il mettait dans la bouche des réprouvés. Ce fut après que nous eûmes reçu de si salutaires

Digitized by Google

impressions que l'illustre ÉVÊQUE DE NANCY, attendu avec une sainte impatience, se rendit enfin au milieu de nous pour couronner l'œuvre si bien commencée. Son arrivée fut un véritable triomphe : une nombreuse escorte de cavaliers, lui servant de garde d'honneur, le conduisit depuis le port jusqu'à l'église, au milieu d'une immense population qui, dans les transports d'une joie respectueuse, s'agenouillait sur son passage pour recevoir sa bénédiction. Le soir même de cette mémorable journée, Mgr de Nancy, après nous avoir fait admirer les bienfaits de l'Eucharistie et après avoir déroulé sous nos yeux le sombre tableau des crimes et des attentats commis contre cet adorable Sacrement, fit l'imposante cérémonie de l'amende honorable qui fit couler bien des larmes. Rien en effet de plus touchant que le spectacle de cette foule de chrétiens, saisis de crainte et de respect, prosternés aux pieds de l'autel, implorant l'infinie miséricorde de Jésus-Christ, tant de fois outragé dans le sacrement de son amour.

Quelques jours après, eut lieu la belle cérémonie de la rénovation des vœux du Baptême. Après avoir tous juré hautement fidélité à la loi de Dieu, que le ministre du Seigneur proclamait du haut de l'autel, nous renonçâmes de nouveau à Satan et à ses œuvres pour ne plus appartenir qu'à Jésus-Christ. Oh ! qu'ils étaient solennels ces serments de fidélité prononcés par tout un peuple ! Qu'il était beau, qu'il était sublime ce cri d'amour que des milliers de voix répétaient au milieu des soupirs et des sanglots : JE ME DONNE À JÉSUS-CHRIST, À JÉSUS-CHRIST POUR TOUJOURS !... Le lendemain de cette touchante cérémonie, nous fûmes témoins d'un spectacle non moins imposant : c'était le jour du glorieux triomphe de la Croix ; tout le peuple, rangé sur deux lignes, marchait en procession ; une croix magnifique, d'environ sept pieds, placée sur un plan incliné, étendue sur un lit de fleurs, fut portée avec pompe alternativement par plus de mille hommes que M. Léonard avait particulièrement exercés pour la circonstance. De temps en temps l'air retentissait des cris d'allé-

Digitized by Google

gresse de VIVE JÉSUS ! VIVE SA CROIX ! Au retour de la procession, nous nous arrêtâmes sur la place de l'église où la croix fut solennellement arborée sur une belle colonne de vingt-sept pieds d'élévation. L'éloquent évêque de Nancy, étant sur une estrade près du monument, adressa à la foule immense qui l'environnait, de touchantes paroles qui produisirent dans tous les cœurs de bien vives sensations. Nous juràmes de nouveau au pied de la croix d'être à Jésus-Christ pour toujours ; et après avoir répété tous ensemble, par trois fois : VIVE JÉSUS ! VIVE SA CROIX ! nous nous séparâmes en silence, profondément émus.

Le même jour, Mgr de Nancy, pour satisfaire l'ardeur de son zèle et condescendre aux pieux désirs des sauvages du village Saint-François, qui voulaient encore une fois entendre sa parole, se rendit au *Chenail du Moine* où était réunie une nombreuse députation d'Indiens en grand costume, avec leurs canots ornés de pavillons. Arrivé au port, le vénérable évêque leur fit signe d'approcher du bateau dans lequel il s'embarqua. Dans un instant il fut entouré de tous ces bons sauvages qui s'agenouillèrent dans leurs canots avec une sainte joie pour recevoir sa bénédiction. Cette petite flotte se partagea ensuite en deux lignes auprès du bateau pour accompagner l'illustre prélat qui paraissait goûter un véritable plaisir de se trouver ainsi au milieu de ces bons Abénaquis qu'il appelait ses enfants. Après les avoir raffermis dans leur foi et avoir ranimé leur piété, il quitta leur village le lendemain pour aller présider une retraite à la Rivière-du-Loup. Pendant son absence, la retraite de Sorel fut continuée par messire Léonard dont l'éloquence forte et persuasive toucha bien des cœurs. Nous n'avons pu entendre son discours sur le bonheur du ciel sans verser des larmes de joie et d'attendrissement. Son entretien sur les suites épouvantables du scandale était bien propre à jeter la terreur dans l'âme du pécheur scandaleux. Quelques jours après le départ de l'évêque, nous nous réunîmes dans le

Digitized by Google

cimetière, près de la croix, aux bras de laquelle était suspendu un drap mortuaire que le vent faisait tristement flotter au-dessus de nos têtes. Le prédicateur, placé sur une estrade au pied de cette croix, nous fit un sermon sur la mort qui fit une impression bien profonde sur tout ce peuple rassemblé dans le champ même de la mort, foulant aux pieds des ossements arides, et n'ayant devant les yeux que des tombes, des images funèbres.

Le 5 juillet au soir, nous eûmes la consolation de revoir, au milieu de nous, Mgr de Nancy, qui venait terminer les pieux exercices de notre retraite. Quoiqu'il fût tard, ce zélé et infatigable prélat s'empressa, en arrivant, de monter en chaire pour satisfaire l'ardent désir que nous avions tous de l'entendre. Après nous avoir longtemps entretenus des grandeurs de Marie, et après avoir surtout admirablement bien relevé sa sublime dignité de mère de Dieu, il fit l'intéressante cérémonie de la consécration à la sainte Vierge. Dans un instant notre vaste église fut illuminée par cette multitude de cierges que l'on voyait briller entre les mains des fidèles. Tous les cœurs, transportés d'allégresse, jurèrent amour et reconnaissance à Marie, ce refuge assuré des pécheurs. Toutes les voix s'unirent pour répéter avec les plus vifs sentiments de joie : VIVE MARIE, MÈRE DE DIEU ! À JÉSUS ET À MARIE POUR TOUJOURS ! Il était dix heures du soir lorsque nous quittâmes l'église dans laquelle nous aurions volontiers passé la nuit pour y jouir des consolations, des pures délices que procure seule la religion catholique.

Le lendemain, se fit la clôture de la retraite ; ce fut au pied du monument que Monseigneur voulut faire entendre sa voix à la foule immense accourue de toutes les paroisses environnantes pour recueillir ses dernières paroles. Je regrette beaucoup de ne pouvoir reproduire ici l'éloquent discours qu'il prononça alors. Après avoir ranimé notre amour pour la croix et nous avoir mis sous sa protection, nous répétâmes avec lui ce cri de foi et d'espérance : VIVE

Digitized by Google

JÉSUS ! VIVE SA CROIX ! A l'exemple de celui dont il est le digne ministre, il dit aux mères chrétiennes : *Laissez venir à moi ces petits enfants* afin que je les bénisse, et, du pied de la croix, il leur donna une bénédiction solennelle qui fit tressaillir de joie ces vertueuses mères, heureuses du bonheur de leurs enfants.—A la suite de cette cérémonie, le vénérable évêque de Nancy voulut bien recevoir l'hommage de notre juste reconnaissance exprimée dans l'adresse suivante, lue par Jean Mignault, écuyer, médecin, qui fut en cette occasion le fidèle interprète de nos sentiments.

" A L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME CHARLES-AUGUSTE-MARIE-JOSEPH, COMTE DE FORBIN-JANSON, ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL, PRIMAT DE LORRAINE, CHEVALIER DU SAINT-SÉPULCRE, ETC., ETC.

MONSEIGNEUR,

" Si nous sollicitons aujourd'hui l'honneur d'approcher de Votre Grandeur, ce n'est pas tant pour nous conformer à l'usage que pour lui exprimer les sentiments d'amour et de reconnaissance dont nos cœurs sont pénétrés envers elle. Ce zèle et cette charité dont elle a fait preuve, les avantages immenses que nous en avons recueillis dans ces jours de retraite, sont assurément des motifs bien propres à nous inspirer la plus vive reconnaissance envers Votre Grandeur. Depuis longtemps nous brûlions du désir de vous avoir parmi nous ; depuis longtemps nous étions jaloux de partager les grâces que la Divine Providence s'est plu, par votre saint ministère, à répandre sur tant d'autres de nos compatriotes. Nos cœurs ont tressailli, Monseigneur, lorsque notre vénérable et zélé pasteur nous a annoncé que ses vœux et les nôtres allaient enfin être accomplis ; mais ils ont bien tressailli davantage, lorsque du haut de la chaire de vérité votre voix éloquente s'est fait entendre, lorsque vous

Digitized by Google

nous avez déployé, avec tant d'onction et de force, les sublimes vérités de notre sainte religion.

" Oui, vous nous avez appris à la bénir de plus en plus et à la défendre, cette sainte religion, et telle a été l'impression que vos paroles ont produite sur nos cœurs, qu'il n'en est aucun parmi cette foule immense qui vous environne en ce moment qui ne soit prêt à sacrifier ses intérêts les plus chers, sa vie même s'il le fallait, pour sa défense et son soutien. Vive la Croix ! ce cri, que Votre Grandeur nous a appris à répéter avec tant d'enthousiasme sera désormais notre cri de ralliement, et si jamais des ministres d'erreur et d'impiété osaient se montrer parmi nous pour nous ravir notre foi, ce cri seul nous rendrait invincibles. Ce sera avec des larmes d'attendrissement et de reconnaissance que nous transmettrons à nos enfants le souvenir de ces jours de grâces et de salut auxquels a présidé Votre Grandeur. Ce sera avec enthousiasme que nous leur décrirons cette pompe, ces belles cérémonies dont nous avons été les témoins. C'est ici, c'est au pied de ce beau monument que nous dirigerons leurs premiers pas ; c'est ici que nous leur ferons promettre, comme nous l'avons promis nous-mêmes, d'être fidèles à la croix et qu'ils apprendront à respecter et à bénir le nom de Votre Grandeur. Ah ! qu'il est doux pour nous, Monseigneur, de songer que c'est au pied de la croix que vous nous avez adoptés pour vos enfants, en vous qualifiant vous-même du nom de Père. Oui, Monseigneur, nous voulons être vos enfants et des enfants dociles et reconnaissants. Toujours nous tâcherons de nous rappeler et de pratiquer les vertus que vous nous avez prêchées par vos exemples et vos paroles. Ah ! Monseigneur, quand vous aurez repassé les mers et que vous serez réuni à ce troupeau que vous chérissez le mieux, que vous serez rentré dans cette belle France votre patrie, si, parfois, vous tournez vos regards vers l'Amérique, vers le Canada, accordez un petit souvenir, surtout au saint autel, à vos enfants, aux humbles habitants de la paroisse de

Digitized by Google

Sorel, qui ne cesseront de prier Dieu pour vous et conjureront le ciel de vous être propice et de combler vos vœux."

Ce témoignage sincère de notre reconnaissance parut émouvoir le cœur sensible et paternel du vénérable prélat. Il daigna nous assurer que jamais il ne nous oublierait dans ses prières et qu'il conserverait éternellement le souvenir consolant de la ferveur de ses bons et chers enfants de Sorel. " Soyez toujours fidèles, nous dit-il, aux belles promesses que vous avez faites au pied de cette croix, et si jamais, comme vous venez de l'exprimer, des ministres d'erreur osaient se montrer parmi vous pour vous ravir votre foi, rappelez-vous alors le beau cri de votre ralliement : Vive la Croix ! " Avant de nous séparer, nous rendîmes un témoignage public de notre soumission au Souverain Pontife et de notre respectueux attachement à Mgr de Montréal par les acclamations de Vive Notre Saint-Père le Pape ! Vive notre digne évêque ! Le peuple ne pouvant contenir sa joie, satisfaire l'ardeur de sa reconnaissance, répéta ensuite plusieurs fois avec un vif enthousiasme : Vive Mgr de Nancy ! Honneur et reconnaissance à ce vénérable évêque.

Pénétrés de bien douces émotions, nous retournâmes à l'église en chantant le beau cantique d'actions de grâces, *Te Deum laudamus*, qui fut suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Quelques heures après, nous eûmes la douleur de voir s'éloigner de nous ce pasteur chéri qui allait porter à d'autres les ineffables consolations de la religion, cet apôtre consumé de tant de zèle, de qui l'on peut dire véritablement : *pertransiit benefaciendo.*

Sorel, 12 août 1841. UN PAROISSIEN.

P. S.—On aimera peut-être à savoir que, durant les quinze jours que durèrent les exercices de la retraite, l'affluence fut si considérable auprès des tribunaux de la pénitence, qu'il fut impossible aux

Digitized by Google

confesseurs d'entendre alors tous ceux qui se présentèrent. Cinq mille personnes environ participèrent à la sainte communion. Plus de mille hommes sont maintenant associés à la Tempérance.

Montréal, 27 aout 1841.

NOUVELLES LOCALES.

RETRAITE PASTORALE.— Le clergé du diocèse de Québec doit participer, cette année, aux avantages d'une retraite générale. Voici en quels termes Mgr Signay invite ses dignes coopérateurs dans le saint ministère à ces pieux exercices.

CIRCULAIRE.

Québec, 9 *août* 1841.

Monsieur,

" J'éprouve une bien douce satisfaction à vous annoncer que je puis enfin mettre à exécution le projet que j'avais formé, depuis longtemps, de faire participer aux bienfaits d'une retraite ecclésiastique mes bien-aimés coopérateurs dans le ministère des âmes, et que j'ai l'espérance de voir s'établir d'une manière permanente dans le diocèse cette institution qui ne manquera sans doute pas d'y opérer, avec la grâce de Dieu, les heureux résultats dont elle a été suivie dans tous les lieux où elle a été introduite.

" Je n'ai pas besoin de vous en faire connaître les avantages. Vous savez combien il est utile, sinon nécessaire, que le prêtre quitte, de temps en temps, l'exercice de ses sublimes mais périlleuses fonctions pour aller se recueillir dans la solitude et y méditer sur les obligations de son état, afin de se renouveler dans l'esprit de sa vocation. Or, c'est dans une retraite générale qu'il peut le faire avec plus d'efficacité, parce qu'il y reçoit, de ceux qui la

Digitized by Google

dirigent, des instructions plus appropriées à ses besoins, et parce qu'il y est encouragé par l'exemple de confrères remplis de l'esprit de leur état, qu'il se sent porté à imiter. C'est là qu'il se pénètre de ce feu sacré qu'il peut ensuite communiquer aux âmes qu'il est chargé de diriger dans les voies du salut.

" Vous bénirez donc avec moi la divine Providence de nous avoir procuré un moyen si puissant de ranimer la ferveur parmi les membres du clergé, et, par suite, parmi les fidèles, sur un grand nombre desquels les retraites qui ont eu lieu dans plusieurs localités ont déjà fait de si vives impressions.

" Je regrette toutefois que la grande étendue du diocèse et la nécessité de laisser des prêtres de distance en distance, pour la desserte des paroisses, ne me permettent d'appeler à chaque retraite que la moitié à peu près de mes collaborateurs. Mais je me flatte que ceux qui n'auront pas pu s'y rendre seront bien aises d'y suppléer par une retraite particulière qu'ils pourront faire chez quelque confrère, ou encore mieux au séminaire, où ils seront toujours les bienvenus."

Le reste de la circulaire renferme le dispositif qui fixe le commencement de cette retraite au 8 septembre prochain et la clôture au 16. Ces exercices se feront au séminare de Québec. Les membres de cette respectable communauté, dont le zèle pour tout ce qui peut contribuer au bien de la religion est si connu et si apprécié, se sont empressés de mettre leur maison à la disposition de Mgr l'évêque pour cet important objet.

N. B.—Nous sommes autorisé à prévenir MM. les membres de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel que le bureau annuel de leur association se tiendra, cette année, à Québec, le jour même de la clôture de la retraite ci-dessus mentionnée.

JÉSUITES.—Dans plusieurs royaumes on s'empresse de demander le retour des Jésuites et la réintégration, dans tous leurs droits, de ces hommes qui

Digitized by Google

ont été d'autant plus calomniés, qu'ils sont plus utiles à l'Église et à la société. Un journal de Francfort, en date du 9 juillet, nous apprend que les États de la Haute-Bavière ont demandé au roi le rappel de ces infatigables ouvriers. On ne connaissait pas encore la décision que devait prendre Sa Majesté sur cette résolution passée dans une des dernières séances, mais on attendait avec grande hâte une réponse favorable. En Canada si, du moins, on rendait à leur destination primitive les biens de ces premiers instituteurs des lettres, de ces premiers apôtres de la foi catholique en ce pays, il n'y aurait encore, ce nous semble, qu'une bien tardive mesure de justice et de loyauté. Les États de la Haute-Bavière peuvent donc ici servir de modèle à nos Chambres. D'ailleurs, pourquoi les Jésuites n'existeraient-ils pas ici ? De fait, ils existent en Angleterre depuis le rétablissement canonique de leur ordre ; pourquoi les colonies ne seraient-elles pas aussi avantagées que la métropole ?

Nous avions écrit les lignes précédentes, lorsque la lecture d'un article, emprunté par la *Gazette de Québec* au *Tablet* de Londres, est venu nous inspirer de bien tristes appréhensions. En effet comment oser seulement prononcer le mot *Jésuite* à l'oreille du lord qui, en 1828, formulait ses préventions anti-religieuses en plein parlement par les expressions suivantes : " *Les Jésuites ! cet ordre toujours opposé à la liberté civile et religieuse !... Monopole des établissements pour l'éducation de la jeunesse !* " Ah, vraiment ! nous n'aurions jamais pu croire à de tels sentiments, si Sa Seigneurie ne les eût articulés elle-même. Puis, serait-il vrai aussi que les *clauses pénales*, apposées au bill d'émancipation des catholiques en Angleterre, en auraient été LA MEILLEURE PARTIE, et qu'il fallait pourvoir *à la suppression graduelle des Jésuites et autres ordres religieux ?* Oh ! la plume nous tombe des mains, et nous n'osons plus écrire : *Monopole des établissements d'éducation... Opposition à la liberté civile et religieuse ;* nous craindrions que ces mots n'atteignissent un homme que le

Digitized by Google

devoir nous force à respecter et que nous aimons à mieux connaître. Heureusement, le temps peut éclairer les convictions et l'avenir réformer le passé !.....

SINISTRES.—Le mois de juin et les premiers jours de juillet ont été signalés en Europe, et ailleurs, par différents phénomènes météorologiques, par des désastres, des ouragans, des pluies, des grêles extraordinaires, des chutes d'aérolithes, des tremblements de terre considérables en France, en Italie, aux Iles Açores, etc. Un des accidents les plus déplorables arrivés dans ce pays est un nouvel incendie d'un bateau à vapeur, où 240 personnes ont perdu la vie. Ce désastre effrayant a eu lieu le 9 du présent sur le lac Erié. Dans un instant, à 8 heures de la nuit, l'explosion d'un baril de térébenthine mit tout le vaisseau en flammes et le consuma entièrement. Il n'y eut qu'une vingtaine de personnes, sur près de deux cent soixante et quelques passagers, qui purent se sauver, et encore ce ne fut que très difficilement et la plupart avec de graves contusions. Le chiffre des personnes, concernées dans cette affligeante catastrophe, varie, heureusement en moins, dans les rapports donnés dans les derniers journaux.

NOUVELLES DIVERSES.

FRANCE.—Les derniers journaux, en parlant des fortifications de Paris, rapportent la conduite arbitraire des agents domaniaux qui président à ces opérations et qui ont ouvertement violé le droit de propriété, en faisant envahir par les travailleurs un terrain précieux de souvenirs et de constructions appartenant à Mgr de Nancy : c'est le Mont-Valérien où M. de Forbin-Janson possédait une chapelle destinée à des sépultures de famille. On a malheureusement profité du moment où ce vénérable évêque est à mille lieues de son pays pour l'exproprier,

Digitized by Google

sans arrangement préalable, ni garantie suffisante d'indemnité.

Dans une lettre particulière, Mgr Bourget informait Mgr l'évêque de Nancy qu'il se proposait de présider à l'exhumation des corps et de faire lui-même, si Sa Grandeur le jugeait à propos, la cérémonie de sépulture nouvelle pour ces restes précieux.

PROCÉDÉS PARLEMENTAIRES.

Le bill d'éducation a été référé à un comité de 21 membres. Il paraît être entendu que la passation de ce bill ne sera pas forcée dans cette session, de sorte que l'on aura le temps de faire parvenir les représentations et suggestions de toutes les classes et de toutes les parties du pays, avant que ce bill soit présenté à l'assemblée pour être adopté ou rejeté.

Le comité spécial, auquel sont référées toutes les pétitions relatives à l'éducation, est composé de membres appartenant à toutes les nuances d'opinions politiques et religieuses.

La chambre a voté un salaire de £1000 à son Orateur, à une grande majorité.

Les comptes publics ont été imprimés. Il appert par ce cahier que :

Les revenus montaient pour l'année 1841 à.....	£383,390	1	1 stg
Les dépenses à.....	357,258	1	7 stg
Dans la première somme, les deux sections entrent dans les proportions suivantes—			
Revenu du Bas-Canada.....	236,451	6	8 stg
Revenu du Haut-Canada.....	146,938	14	4 stg

Aussi les membres du Haut-Canada disaient-ils qu'ils ont été mariés à une riche veuve, car il faut remarquer que cette veuve a non-seulement un re-

Digitized by Google

venu du double de celui de son époux à peu près, mais qu'elle est sans dette, tandis que son conjoint en a une dont l'intérêt monte à £62.239 sterling. —*Canadien.*

Montréal, 3 septembre 1841.

DU BILL SUR L'ÉDUCATION

Nous avions raison de nous dire fort de l'opinion du clergé, dans les réclamations que nous nous sommes permises contre les dispositions fondamentales du Bill sur l'éducation ; voici que les obsevations suivantes, émises par le clergé d'une des importantes localités de ce diocèse, en concourant avec les représentations de NN. SS. les évêques, viennent en preuve de notre affirmation et à l'appui de notre thèse :

A une réunion d'ecclésiastiques, qui eut lieu au presbytère de la paroisse de Repentigny, le 25 août dernier, à laquelle étaient présents M. P. Viau, vicaire général, et MM. L. Parent, Quintal, Porlier, Tessier, Morin, Lecours, le projet du Bill de l'éducation ayant été discuté, sur la suggestion qui en fut faite, les messieurs susdits se constituèrent en assemblée, et M. Viau, vicaire général, agissant comme président, et M. Porlier, comme secrétaire, ils crurent de leur devoir d'exprimer les pensées et sentiments qui suivent :

1°. C'est avec un regret profond que cette assemblée a lu, dans les journaux de la province, un projet de Bill présenté, le 20 juillet, par M. le solliciteur général Day, à l'approbation de la Législature, intitulé : *Bill pour abroger certains actes y mentionnés et pourvoir à l'établissement et au maintien des écoles élémentaires.*

2°. Ce Bill, s'il devenait loi, loin de promouvoir la paix, l'union et la prospérité des sujets de Sa Majesté en cette province, ne servirait au contraire

Digitized by Google

qu'à faire naître des inquiétudes (comme il le fait déjà), et qu'à exciter des mécontentements.

3°. En concentrant, dans les mains d'un seul homme, tous les pouvoirs nécessaires pour former la jeunesse du pays, ce Bill serait propre à inspirer des défiances aux diverses dénominations religieuses, et à exposer à des contrariétés affligeantes la conscience des sujets de Sa Majesté.

4°. Par la proclamation du 10 février dernier, Son Excellence Lord Sydenham exprime la pensée, bien flatteuse et bien agréable aux habitants du Canada, que le premier vœu de la Reine est de régner dans les cœurs de ses sujets, et de sentir qu'ils sont contents et qu'ils prospèrent sous son gouvernement doux et juste ; cette assemblée ose dire cependant que ce désir vraiment royal serait trompé si l'on ôtait, aux pasteurs catholiques, la surveillance de l'éducation de leurs ouailles, surveillance qui leur appartient naturellement, et qui leur a toujours été laissée par le consentement unanime des habitants de ce pays.

5°. En concluant, l'assemblée réclame contre les dispositions du Bill projeté, pour les raisons ci-dessus mentionnées, et concourt avec les SS. les évêques et leurs représentants, dans les protestations qu'ils ont déjà filées aux trois branches de la Législature, et elle invite le clergé à se réunir dans ses différentes sections pour les mêmes fins.

P. VIAU, V. G., *Président.*

FRS-P. PORLIER, Ptre, *Secrétaire.*

Nous voyons avec plaisir que la presse canadienne s'est également prononcée contre la tendance du projet de Bill pour l'éducation élémentaire ; mais parmi les journaux aucun ne s'est mieux exprimé, et n'a mieux appuyé la thèse catholique que le CANADIEN de Québec. Voici en quels termes, son *Correspondant* de Kingston, (et on sait que ce

Digitized by Google

Correspondant c'est M. l'Éditeur lui-même), s'exprimait sous la date du 21 dernier :

" Je vois que le clergé catholique n'a pas tardé à protester contre le système d'éducation élémentaire proposé par le gouvernement. Déjà l'évêque de Kingston et les administrateurs du diocèse de Montréal ont jeté le gant à l'administration, au nom de toute la catholicité des deux Canadas, qui ne manquera pas de faire écho à cette énergique protestation. Ce bill, comme toutes les autres mesures de l'administration actuelle, a été rédigé dans des vues de concentration de pouvoir entre les mains de l'Exécutif, et les actes de cette administration nous ont assez clairement démontré quel usage l'on prétend faire de ce pouvoir.

" Je vous ai déjà annoncé que la Chambre d'assemblée ne serait pas, en toute apparence, appelée à se prononcer sur ce bill dans la présente session ; d'abord à cause de l'opposition qu'il rencontre et de la difficulté qu'il y aura de concilier la diversité d'opinions qui s'élèvent à son égard ; ensuite par l'absence des moyens pécuniaires pour faire opérer le système adopté. En effet, la législature ne peut décemment imposer des conditions au peuple, sans entrer pour une bonne part dans les frais de l'éducation. Or le bill pourvoit bien à faire payer une partie de ces frais par la province, et à créer un fond à cette fin ; mais les sources de ce fonds n'existent pas, et si l'on en met en réserve, elles ne seront de longtemps productives. Il est bien vrai qu'on inclut les biens des Jésuites, mais ces biens ne rapportent qu'un bien modique revenu, qui à peine suffirait pour payer les frais de pure administration.

" A propos de ces biens, l'on voit le clergé catholique élever de bien justes prétentions à leur égard. Ces biens ont été donnés dans l'origine non seulement pour l'éducation du peuple, mais pour l'éducation catholique du peuple. Si le gouvernement a rendu les revenus des biens des Jésuites ou une partie de ces biens à leur destination, l'éducation du

Digitized by Google

peuple, c'est parce qu'ils avaient été donnés pour cet objet ; mais on ne peut, en justice et en bonne logique, admettre l'intention des donateurs pour une partie et la rejeter pour l'autre : l'intention de ces donateurs est une et indivisible ; leur don a été fait pour l'éducation d'un peuple catholique, et tant qu'il aura des catholiques en Canada, à eux, à leur clergé, appartiennent ces biens pour l'objet voulu par les donateurs. On ne saurait reconnaître au gouvernement le droit d'intervenir en pareil cas, que pour assurer l'exécution fidèle de cette volonté, s'il arrivait qu'on la violât. Ainsi je ne me permets pas de douter que toute la catholicité du Canada, dans son intérêt aussi bien que dans celui de la religion et de la justice, n'appuie de toutes ses forces la prétention de son clergé sur les biens des Jésuites.

" Pour revenir au système d'éducation du gouvernement, je ne pense pas que même l'administration actuelle ose, dans une prochaine session, pas plus que dans la présente, nous l'imposer bon gré mal gré au moyen de " sa majorité " ; mais il ne suffit pas de détruire ou faire avorter une mauvaise mesure, il faut en faire une bonne, conforme au sentiment populaire et compatible avec son état social. Le premier point à considérer, ce me semble, c'est la source à laquelle on puisera pour faire opérer un système d'éducation. Puiserons-nous uniquement dans la caisse publique, ou nous adresserons-nous directement à chaque division ou paroisse, ou bien tirerons-nous les fonds nécessaires, partie de la caisse publique, partie des divisions locales ou des individus ? Je ne m'arrêterai pas à l'idée de faire supporter les frais de l'éducation à l'État seul, vu que cela entraînerait nécessairement un patronage et une influence, que je ne voudrais pas voir entre les mains de l'Exécutif, et que d'ailleurs cela désintéresserait le peuple jusqu'à un certain point, et que je n'ai rien tant à cœur que de voir le peuple gérer lui-même toutes ses affaires locales. Quant au plan de faire contribuer la caisse publique à l'éducation, conjointement avec les particuliers et les paroisses,

Digitized by Google

et qui est celui adopté dans le bill de M. Day, je l'approuverais assez, si l'exécutif voulait borner son intervention à voir à ce que les allocations publiques fussent bien et fidèlement employées à leur fin, et à régler certaines disputes ou difficultés que l'on ne pourrait convenablement régler ; mais bien certainement je regretterais le don, l'assistance de la législature, si, pour l'avoir,il faut conférer à l'Exécutif une surveillance et une action prédominantes sur la régie intérieure des écoles. Cela doit être laissé aux pères de famille et aux ministres religieux, agissant conjointement et de concert. C'est là le principe qui fut consacré dans le bill d'éducation du Bas-Canada ; il avait déjà opéré avec avantage, et il promettait de doter notre pays d'un excellent système.

"Si l'Exécutif ne veut consentir à renoncer au contrôle dangereux qu'il se réserve dans son Bill, nous resterons avec la seule ressource des contributions locales, et je pense que nos concitoyens connaissent assez le prix de l'éducation pour fournir de bon cœur les fonds nécessaires. Tout ce qu'il y aurait à faire pour la législature, dans ce cas, serait d'autoriser les habitants de chaque paroisse à s'organiser et à se cotiser, comme le faisait le Bill du Bas-Canada rejeté au Conseil législatif en 1835. Au milieu de notre population homogène et toute catholique, à très peu d'exceptions près, ce mode de contributions ne souffrira aucun inconvénient ; mais il n'en sera pas de même dans le Haut-Canada où la population catholique est éparse au milieu d'une population protestante beaucoup plus nombreuse. Sous ce système les catholiques seraient obligés de contribuer au soutien d'écoles dont ils ne pourraient pas profiter, ce qui serait tout à fait injuste et oppressif. On pourrait remédier à cet inconvénient, en disant que les sommes prélevées sur les membres d'une congrégation religieuse quelconque en minorité dans un lieu, seraient remises aux ministres de cette congrégation, ou autres personnes désignées à cette fin, pour être employées à l'éducation des

Digitized by Google

enfants de cette congrégation, selon qu'il serait réglé par cette congrégation. Cette disposition législative pourvoirait aussi à la protection des protestants qui se trouvent fixés au milieu d'une popu lation catholique dans le Bas-Canada.

" Ici l'on peut remarquer que le droit ainsi réservé aux congrégations religieuses en minorité tendrait, dans plusieurs cas, sinon dans tous les cas, à induire la majorité à adopter dans la régie intérieure des écoles des règlements propres à empêcher la séparation et la division des fonds de l'éducation. Il pourra se trouver beaucoup d'endroits où, pour avoir de bonnes écoles, il faudrait les contributions réunies de tous les habitants. Ainsi la majorité sera poussée, par son propre intérêt, à faire à la minorité toutes les concessions possibles et raisonnables. Par ce moyen l'on préviendra les justes plaintes des minorités, en empêchant les majorités de commettre une injustice, une vraie spoliation contre les premières.

" Tel est l'aperçu succinct de mes vues sur un système d'éducation pour le présent, et j'invite tous ceux de mes concitoyens qui ont réfléchi sur ce sujet à communiquer leurs idées sur le même sujet par la voie de la presse, afin qu'à la prochaine session du Parlement provincial, nous puissions nous présenter, avec un plan clair et précis, pour mettre à la place du plan du gouvernement, car si nous voulons empêcher ce plan d'être adopté, il faut que nous en ayons un meilleur à proposer."

Le correspondant de la *Gazette de Québec*, en annonçant que les pétitions des évêques catholiques relativement au bill d'éducation ont été présentées le 23 dernier, accompagne cette nouvelle des réflexions suivantes :

" Ces pétitions exprïment sans doute les opinions de presque toute la population catholique du Canada, qui forme certainement une majorité de la population totale.

" Les pouvoirs du surintendant, révocable à la volonté du gouverneur, sont considérés comme ouvrant la porte à une intervention dangereuse dans

Digitized by Google

l'éducation des enfants de parents catholiques. Les revenus des biens des Jésuites sont aussi réclamés comme ayant été donnés, d'après les intentions des donateurs, uniquement pour l'instruction des sauvages et pour l'éducation religieuse de la jeunesse catholique dans ce pays.

" Il est à regretter que le bill ait été dressé de manière à exciter des craintes à l'égard de la religion, craintes que n'avaient pas fait naître les actes du Bas-Canada, relatifs aux écoles, d'une date postérieure à 1832, et ces écoles étaient fréquentées par des enfants de toutes les communions religieuses."

LE MONUMENT RELIGIEUX ET NATIONAL.

Les appréhensions de non réussite, qu'avaient occasionnées aux amis de la religion les grandes dépenses nécessaires pour l'érection du monument religieux à élever sur la montagne de Rouville, viennent heureusement de disparaître. On nous informe que les plans et prix de ce travail sont arrêtés, que l'entrepreneur est à l'œuvre et qu'il a contracté pour un ouvrage estimé, dans sa moindre valeur, à £323.

Nous louons les personnes, obligeamment placées a la tête de cette entreprise, de ce qu'elles ne reculent pas devant les premières difficultés que présente un si dispendieux projet, et nous osons espérer que le public ne leur donnera pas lieu de se repentir de la confiance qu'elles reposent dans la générosité de leurs compatriotes. C'est une aide commune, une offrande générale que chaque catholique, chaque Canadien doit porter aux pieds de ce monument national. Déjà nous savons quel a été le zèle et l'empressement de la population locale pour ouvrir et pratiquer un chemin tout à fait facile sur une des pentes de la montagne. On y a si bien comblé les précipices, aplani les aspérités, qu'on peut, aujourd'hui, se rendre aisément en voiture à une très petite distance du calvaire ; et ce travail

Digitized by Google

sera parfaitement complété au premier moment libre, à la suite des pressants travaux de la moisson.

Nous sommes flatté de pouvoir, en cette circonstance, rectifier une erreur échappée à notre première annonce qui indiquait cette montagne comme étant dénommée montagne de Belœil, tandis qu'elle est sise exclusivement dans la paroisse de Saint-Hilaire et est la propriété personnelle de M. Hertel de Rouville, seigneur du lieu. Nous aimons aussi à rendre hommage à la conduite de cet honorable monsieur, qui a eu la générosité de joindre une gratification considérable, en argent et en matériaux, au don pur et simple qu'il a fait du terrain nécessaire pour asseoir le monument, y fixer une chapelle et procurer une avenue spacieuse pour y monter. De semblables exemples ne peuvent que faire honneur aux individus et à la nation.

Mais tous les efforts et tous les sacrifices d'une localité ne suffiront certainement pas sans la coopération pécuniaire des autres paroisses. D'ailleurs il ne serait pas convenable que quelques-uns seulement eussent part à une œuvre qui doit tourner à l'avantage et à la consolation de tous. La croix est un signe salutaire ; en quelque lieu qu'elle soit élevée, elle porte bonheur : combien donc elle protégera de plages, lorsqu'elle planera, pour ainsi dire, du haut des airs. A l'œuvre donc, catholiques du Canada ; la religion vous presse et votre générosité, on le croit encore, ne peut être en défaut. Aussi, espérons-nous pouvoir bientôt former une longue et honorable liste de souscription ; nous connaissons déjà un certain coin qui n'est pas en arrière.

Les travaux additionnels, ainsi que le petit retard dans l'adoption des plans, nécessiteront indispensablement un délai de quelques semaines dans l'inauguration de ce beau trophée religieux et canadien. Nous pourrons en annoncer le quantième précis dans quelques jours.

Digitized by Google

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Le rapport que le conseil de l'Association pour la Propagation de la Foi dans le diocèse de Montréal fait publier tous les ans, vient d'être imprimé, et il se distribue *gratis* aux différents chefs de sections. Il y en a des dépôts à l'évêché et au séminaire ; de plus, il s'en vend quelques centaines d'exemplaires, au profit de l'œuvre, chez MM. Fabre et Leprohon, libraires à Montréal.

Ce recueil de lettres et de relations pieuses, présente un état complet des missions catholiques établies aux lacs Témiscaming et Abbitibbi ; en outre il renferme le récit des missions faites au Grand Lac, au Lac à la Truite et au Fort-William par MM. Moreau et Bourassa pendant l'été de 1840 ; et aussi les détails de la visite pastorale de Mgr Bourget dans tous les postes et townships situés sur la rive nord de l'Ottawa. Le même cahier renferme la relation d'une mission faite, par Mgr Provencher, sur la mission de la Colombie. Le tout se termine par un compte-rendu des recettes et des dépenses de l'Association.

Comme cette publication est ou va être entre les mains de tous les amis de l'œuvre, nous n'en reproduirons rien dans notre journal. C'est pour la même raison que nous avons omis, dans le temps, de publier aucun extrait du rapport donné par le conseil de la même association pour le diocèse de Québec. Il y a pourtant beaucoup d'intérêt dans la lecture de ces récits édifiants des missions catholiques. C'est bien là qu'on voit ce que peut la force de la vérité sur l'homme sauvage, comme sur le chrétien civilisé, surtout lorsque cette prédication est soutenue par le zèle inextinguible de l'apôtre. Oh ! comme les missions dans notre Église sont différentes de ces excursions bibliques de nos pauvres frères séparés, qui ne battent guère qu'à froid sur tous les points ! On voit bien là toute la supériorité de la charité sur le commerce, de la foi sur l'opinion. Ils nous vantent néanmoins leurs prétendus succès ; ils nous diront

Digitized by Google

qu'ici ils ont fait accepter tant de bibles, là tant de milliers de *tracts*, ailleurs qu'ils ont rebaptisé nombre de familles, reçu force abjurations ; mais dans tout ceci, souvent ils ne nous donnent pas un nom propre, quelquefois même ils ne désignent pas la localité ; tant ils craignent d'être pris sur le fait de l'imposture, ou bien, tant ils croient peu eux-mêmes à la persévérance de leurs adeptes ou à la légitimité de toutes ces conversions ! Non, il n'y a pas de principe de vie dans toutes ces branches séparées ; il n'y a que le tronc catholique qui puisse porter ces jets puissants que l'on voit croître vigoureux dans les missions de l'Amérique, ou dans celles de l'Inde, de la Chine, de l'Océanie, etc. Sur quelque terre lointaine que ce soit que nous jetions les yeux, nous voyons le catholicisme faire œuvre de dévouement, de zèle et de sacrifices ; aussi, partout où il pénètre il y a succès, civilisation et progrès véritable. Mais où irons-nous pour trouver une fécondité réelle au protestantisme ! Ce serait bien, ce semble, sur ce continent, le grand théâtre de ses efforts. C'est dans les États-Unis surtout que le protestantisme se remue avec le plus d'activité. Mais y crée-t-il ? Non, nous le voyons bien. La population américaine est, en grande partie, composée d'Européens qui apportent leur croyance toute faite, et le protestantisme, quelque grande que soit sa portion sur le territoire de l'Union ou dans le Haut-Canada, n'y est que d'importation. Les créations de ce culte ne sont vraiment que des divisions. Semblable à l'esprit qui ne produit plus, le protestantisme américain se décompose, se diversifie, se métamorphose. Travail de mort que cela ! S'il y a quelque chose de vivant, de fort, de viril, de fécond enfin dans l'Amérique, c'est le catholicisme. Lui seul grandit réellement, témoin, ces évêchés qui s'y fondent chaque jour ; cette année encore trois sièges, en comprenant celui du New Jersey, y ont été remplis ; témoin, ces églises qui s'y élèvent de toutes parts et qui, certes, sont loin d'être suffisantes ; témoin encore et surtout l'inquiétude qui dévore la partie croyante des protestants, les haines sombres

Digitized by Google

de la plupart des employés de l'erreur, les vengeances fréquentes de la populace fanatisée, l'incendie tantôt des couvents, d'autres fois des églises, enfin les dénonciations et les pamphlets accusateurs de toutes les espèces. Tandis qu'au contraire le catholicisme continue, dans le calme, sa mission de paix, ses travaux salutaires, qu'il sème dans les labeurs pour recueillir dans l'abondance et obtenir, chaque jour, quelques succès nouveaux. Voilà ce que nous démontre la revue des publications religieuses, et ce dont nous convainc de plus en plus, pour ces diocèses en particulier, la lecture des derniers rapports de Québec et de Montréal auxquels nous faisons ici spécialement allusion.

DÉPART DE MISSIONNAIRES.

La mission de la Colombie va s'enrichir d'auxiliaires pleins de foi et de zèle ; MM. Langlois et Bolduc, jeunes prêtres du diocèse de Québec, viennent de passer ici, en route pour cette plage lointaine. Ces messieurs doivent s'embarquer à Boston, pour de là se rendre à Valparaiso, puis à leur destination où probablement ils consumeront leur vie à l'œuvre si apostolique des missions. Ce sera un puissant renfort pour MM. Blanchet et Demers, dont les premières prédications ont eu tant de succès, qu'ils ne peuvent déjà plus suffire à cueillir l'abondante moisson que le Seigneur accorde à leurs travaux.

Si c'est une belle vocation que celle de travailler à la sanctification de ses concitoyens, c'en est une bien plus sublime encore et surtout bien plus méritoire de renoncer au monde, à ses jouissances, à ses parents, à sa patrie pour aller porter le salut chez des peuples sauvages, à des tribus barbares, qui sans cela périraient dans leurs ténèbres. Quel noble dévouement et quelle abnégation ! Tant de peines et de sacrifices ne peuvent être dignement couronnés que dans une vie meilleure !

Digitized by Google

Nous lisons dans le *Morning Courier* du 1er courant que le lendemain le Presbytère de l'église de Saint-André, à Québec, devait donner l'ordination au R. M. de la Pelletrie, avec une solennité toute extraordinaire ; et on annonçait surtout que le service se ferait presque exclusivement dans l'idiome français. Messieurs les méthodistes presbytériens commencent apparemment à ne pas trouver les cérémonies religieuses trop blâmables, puisqu'ils les veulent multiplier dans leur culte. Mais il y a dans tout cela quelque arrière pensée ; aussi ont-ils bien soin d'engager les Canadiens à y assister.

Nous n'avons point été étonné de ce procédé du Presbytère de Québec. Mais, en vérité, il faut être bien convaincu de sa faiblesse pour employer de semblables moyens afin d'ajouter à sa force ou à son nombre. La seule vraie Église sut toujours assez se respecter pour ne point modifier ses formes liturgiques dans la simple vue d'attirer à ses cérémonies ou à ses offices une foule plus nombreuse.

L'assertion de M. Aylwin, en chambre, que " les Canadiens-français sont bien supérieurs à la population d'origine anglaise du Bas-Canada, en éducation, en intelligence et en morale, " comme il est tout naturel, a fort scandalisé les journaux torys qui, bien loin de vouloir admettre notre supériorité sur quelque point que ce soit, réclament, pour l'origine anglaise seule, le monopole de l'instruction et de l'intelligence.

En répondant à leur réclamation, *l'Aurore des Canadas* dit :

" Quant à l'éducation, nous trouvons la proposition de M. Aylwin trop générale ; nous croyons qu'il se rencontre beaucoup plus de Canadiens que d'Anglais doués d'une éducation supérieure ou classique, et que le nombre de personnes possédant une éducation primaire est beaucoup plus grand chez les Anglais que parmi nous. Pour ce qui est de l'in-

Digitized by Google

telligence, nous sommes persuadé qu'on peut bien dire la même chose d'une nation, au moins dans les mêmes races d'hommes. Pour se convaincre combien l'assertion de M. Aylwin est juste à l'égard de la moralité, il ne faut que consulter le *Calendrier* de la prison et la liste de condamnations dans nos cours criminelles, depuis que le pays est sous la domination anglaise.

A NOS CORRESPONDANTS. — Les *Contre-lettres sur l'éducation* sont d'un intérêt trop grand pour être négligées. Nous engageons donc fortement *Un Canadien* à continuer ce travail que nous publierons incessamment.

F. X. V. est aussi inévitablement remis à un autre numéro.

Montréal, 10 septembre 1841.

Nous éprouvons un sensible plaisir à reproduire l'extrait suivant du *presentment* adressé le 27 dernier, à l'ouverture du terme criminel, par Son Honneur le juge Pyke au Grand Jury de la Cour du Banc du Roi, et qui offre des vues si justes et si solides sur la question présente de l'éducation.

MESSIEURS, ...

.....Vous ne pouvez pas manquer d'observer que l'absence générale de l'éducation parmi les basses classes, en Canada, est une des principales sources du crime ; et l'on pourrait ajouter que l'éducation même, (à moins qu'elle ne fût basée sur les principes moraux et religieux, enseignés de bonne heure, dans l'âge tendre et non encore corrompu,) ne suffirait pas pour arrêter le mal.

C'est donc le premier devoir des parents et des instituteurs de porter attention à cette partie essen-

Digitized by Google

tielle de l'Éducation. L'on ne pourrait s'attendre à voir avancer les meilleurs intérêts sociaux par une éducation purement mondaine, ni par aucun genre d'instruction qui n'aurait pas pour base la crainte de Dieu, et l'amour du prochain.

Les personnes ainsi imparfaitement instruites sont loin du sentier de la sagesse et de la vertu, même avec tous les avantages d'une éducation quelquefois improprement appelée éducation libérale. Ceci, Messieurs, n'est pas une découverte nouvelle ; mais l'opinion des meilleurs auteurs sur l'éducation, tant sacrés que profanes, depuis les époques les plus éloignées, et a une source et une autorité au-dessus de celles de l'homme.

La Providence dans sa miséricorde a placé dans le cœur de l'homme un sentiment du bien et du mal auquel il est nécessaire de donner croissance et force. Or il serait bientôt étouffé, s'il était privé du secours nécessaire d'une éducation morale et religieuse contre les tentations innombrables, que nous avons à rencontrer pendant notre séjour ici-bas. Et ce sentiment naturel étant détruit, les hommes deviennent vains, arrogants, égoïstes et criminels ; tandis que s'ils reconnaissent ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être, ils seront frappés de leurs imperfections, et découvriront que l'humilité et l'intégrité peuvent seules convenir à la condition actuelle et au destin futur de l'homme faible, et sujet à errer. Espérons donc que les mesures déjà prises pour promouvoir l'éducation de la jeunesse, et étendre les connaissances morales et religieuses parmi les ignorants, seront suivies de nouveaux efforts pour l'avancement des mêmes objets, qui se trouvent également essentiels à la paix et à la prospérité publique, et au bonheur individuel. Le devoir impératif des parents et des tuteurs est de ne pas négliger une charge aussi importante et aussi sacrée.

Il est bien satisfaisant, en même temps, de pouvoir dire que, durant ces années dernières, il s'est beaucoup effectué pour l'éducation en Canada, par l'éta-

Digitized by Google

blissement de plusieurs institutions de ce genre ; et qu'il y a eu des exemples distingués d'une persévérance heureuse, tant dans les hautes que dans les basses classes, tendant à retirer la jeunesse de notre ville de l'état d'ignorance et d'oisiveté. Si des efforts aussi nobles et aussi généreux étaient plus généralement tentés dans toute l'étendue du district, nous pourrions espérer, avec confiance, que le temps nous amènerait une diminution de crimes.

Mais d'après notre propre expérience nous sommes obligé de remarquer qu'à l'égard de ce qui est le plus nécessaire, c'est-à-dire les écoles élémentaires dans les paroisses de campagne, il vaudrait mieux n'en avoir pas d'établies que de les confier à des instituteurs incompétents et inconvenables, ainsi qu'il est malheureusement arrivé trop souvent, trois d'entre eux ayant été convaincus devant nous de crimes atroces.

Le choix de précepteurs ne devrait pas être laissé aux gens ignorants et sans instruction ; ce choix ne devrait être permis qu'aux gens compétents et après un examen scrupuleux de leur piété, de leur intégrité et de leurs connaissances.

Une économie trop rigide ne devrait pas assurément être exercée à l'égard d'une mesure aussi vitale que l'est celle de choisir des instituteurs dignes de leur situation. De quelle manière plus noble et plus utile pourrait-on employer les ressources pécuniaires d'un pays ? Un pareil emploi à l'égard des écoles pourrait même devenir une économie, en ajoutant aux vertus sociales, et par là diminuant la fréquence des poursuites criminelles.

Les chrétiens de toutes dénominations sentent également le désir de faire instruire la jeunesse, et ils n'entretiennent qu'une même opinion sur la nécessité de faciliter les moyens de l'éducation aux pauvres aussi bien qu'aux riches. Il serait donc beaucoup à regretter que des différences d'opinions religieuses pussent avoir l'effet de mettre obstacle au succès des améliorations, dont on devrait s'attendre à retirer de si grands bienfaits. Nous espérons

Digitized by Google

plutôt qu'à l'aide de la sagesse et de la charité chrétiennes, les difficultés résultant des différences d'opinions seront aplanies, sans qu'on abandonne la partie essentielle ou la base de tout plan d'éducation, savoir : l'*instruction morale* et *religieuse*, sans lesquelles tout système d'éducation, que pourrait suggérer la sagesse humaine, deviendrait inefficace.....

Nous accueillons ces paroles avec d'autant plus de satisfaction, qu'elles sont prononcées par un homme dont les vues et les opinions religieuses, quoique différentes des nôtres, ont cependant honorablement servi le Canada, pendant une longue suite d'années de judicature.

Le *Canada Times* du 7 courant renferme un bon article sur le besoin d'éducation dans le pays. L'auteur de cet écrit, tout en déplorant le manque d'écoles pour le peuple, n'ose cependant pas l'imputer aux Canadiens ; il reconnaît au contraire que, vu leurs faibles moyens, vu l'abandon où les a laissés là-dessus le gouvernement, ils ne pouvaient guère faire davantage pour leur propre instruction. Ce correspondant ne peut non plus refuser son témoignage d'approbation au clergé catholique qui soutient six, il pourrait dire sept collèges dans un état florissant, et cela à des termes de pension si réduits pour le public, que toute la dépense pour chaque enfant ne se monte pas à £25 par année. Une institution que le *Canada Times* apprécie encore particulièrement, c'est celle des Frères des écoles chrétiennes, dont les succès et la régularité sont effectivement au-dessus de tout éloge.

ARRIVÉE DE MISSIONNAIRES

MM. H. Moreau et Am. Morin viennent d'arriver de leur lointaine mission, après trois mois et demi d'absence. Ces deux messieurs ont constamment

Digitized by Google

joui d'une bonne santé, malgré les grandes fatigues et quelquefois les travaux continuels auxquels ils se sont livrés. Leur navigation a été fatigante et quelquefois périlleuse ; une fois surtout ils se sont trouvés dans un danger si imminent qu'il n'y a qu'une protection toute spéciale de la Providence qui ait pu les sauver de la mort. Dans la descente d'un rapide, leur canot s'est fendu sur une roche et est même demeuré quelque temps attaché sur l'écueil, au grand risque de s'y briser tout à coup ou d'être englouti dans le torrent. Heureusement, avec les efforts les plus prompts et les plus courageux, les intrépides voyageurs vinrent à bout de pousser leur frêle embarcation jusqu'au rivage, où ils purent réparer les dommages de l'avarie et sécher leurs linges.

Ces missionnaires ont visité les lacs Témiscamingue, Abbitibbi et quelques autres postes de sauvages. Partout leur ministère a été fructueux, à Témiscamingue, principalement, il a été suivi des plus abondantes bénédictions.

MM. Payement et Olscamp, qui ont aussi fait mission chez les sauvages au lac des Sables et sur la rivière Saint-Maurice, sont de retour à Québec depuis le commencement d'août.

CONTRE-LETTRES SUR L'ÉDUCATION.

A MON PAYS.

Lettre Première

Il est une saison dans l'année, mon cher Pays, qui amène régulièrement sur tes journaux une question bien aimable. Les mois de juillet et d'août sont pour toi une époque riante et glorieuse qui t'honore, réjouit tes familles, remplit d'espoir les âmes bienveillantes qui vivent dans ton sein, et donne à ta belle jeunesse cette intéressante illustration qui fixe les regards comme les vœux de tous. Cette époque

Digitized by Google

est l'ouverture des vacances scolaires ; cette question tout aimable, c'est l'éducation. Du moins, dans les déboires politiques qui te vexent, as-tu encore ce tempérament qui, un instant, fait oublier tes maux, et te donne parfois l'espérance que peut-être ils cesseront, un jour, par les bienfaits de l'éducation.

Certes, celui qui prétendrait qu'il n'y a pas chez toi zèle et persévérance pour l'éducation, serait homme bien décidé à te calomnier, ou bien inhabile à porter un jugement sur un de tes caractères les plus visibles. Mais aussi — car c'est inutile de se cacher ses misères —, celui qui examinerait consciencieusement quelle est parfois ta manière de faire valoir ton zèle, quelles gens tu consultes, tu choisis, quel but tu te proposes, quels principes tu prends pour base, celui-là aurait un volume assez ample à composer, soit pour louer et encourager ce qu'il y a de bon dans tes efforts, soit pour rectifier tes écarts sur une question qui, bien entendue, ne peut admettre, sans malheur pour tes plus chers intérêts, aucune méprise, aucune erreur.

Qui donc se posera juge assez intelligent et assez expérimenté d'une question si vitale ? Qui même aura cet esprit de patience et de bien public pour revenir sur un sujet tant rebattu, bien que si peu approfondi ? Pourtant, tout ou presque tout est encore à dire : du moins tout est à réfuter ou à reconstruire. Tu es catholique, vois-tu : aussi l'éducation pour toi doit être essentiellement catholique. Pour bien comprendre toute la portée de cette vérité, il te faudrait, je dirais un enseignement élémentaire, un catéchisme ; mais si clair, si orthodoxe, que le plus petit, le moins instruit comme le sage, l'homme mûr y puissent trouver ce qu'il est nécessaire à tout catholique de savoir sur ce point. Pour moi — et combien d'autres ont témoigné leurs vifs désirs à cet égard—, j'appelle de tous mes vœux cet enseignement qu'on ne t'a point encore donné suffisamment. On bâtira des systèmes, vois-tu, on écrira des lettres, on multipliera les méthodes, on

Digitized by Google

surchargera les cours de mille objets nouveaux : cependant il pourrait bien arriver qu'avec tout cela tu n'eusses que le *mot* en fait d'éducation, et nullement la *chose*. Et qu'on ne vienne pas dire que tes besoins, comme pays jeune et malheureux, que les entraves ou l'indifférence de ton gouvernement, que la tournure de tes esprits canadiens, que l'ignorance actuelle des masses, crécnt un obstacle insurmontable à l'établissement d'une éducation générale, qui fasse enfin ton plus sûr bonheur. Connais, une fois, ce que doit être cette éducation pour qu'elle soit bonne, et je te promets que l'obstacle cessera d'être insurmontable.

Faute d'autres plus habiles, souffre, ô mon Pays, qu'un de tes plus faibles membres, mais un membre qui t'aime et te veut tout le bien possible, t'adresse aussi lui, par forme de lettres, ses idées sur l'éducation. Remarque d'abord qu'il ne prétend pas te communiquer des idées nouvelles ou pernicieuses ; déjà tu viens d'en recevoir de cette nature d'un autre de tes enfants : mes idées sont vieilles et infaillibles comme la religion d'où elles émanent et que tu professes : ainsi garde-toi de m'avoir pour suspect. Je te demande seulement indulgence pour l'allure franche de ma parole : la vérité, tu le sais, a besoin d'indépendance.

Pour ne point encourir ton juste blâme, faute d'explications préalables, je t'avouerai que je trouve prudent de ne point te donner d'avance un état de ce que j'aurai à dire. Les pays, vois-tu, pourraient bien éprouver le besoin de certains hommes, qui se promettent de dormir ou de voyager en esprit, si on a le malheur de leur annoncer dans une préface, ou dans un exorde, plusieurs points ou plusieurs chapitres. Même, autant que possible, je serai court en chaque missive pour la même raison, et puis je me ferai attendre parfois. On croira que je médite de belles choses, tandis que je ne songerai à rien moins qu'à user d'innocentes ruses pour ne point t'ennuyer. Ne va pas croire, en me lisant, qu'à toute ligne tu rencontreras des choses nouvelles : impos-

Digitized by Google

M. ANTOINE GIROUARD
Fondateur du Collège de Saint-Hyacinthe
1762-1832

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

Digitized by Google

sible ! l'éducation a usé tout son fonds ; il reste seulement pour moi à te parler sur ces choses d'une manière nouvelle. Quant à l'ordre dans les matières, à la grâce du style et au mérite personnel de l'écrivain, sur ce, je t'en prie, ne prends point grand souci Le meilleur ordre dans un sujet est que ce sujet soit tout utile ; la plus grande beauté du style est l'air de conviction qu'il porte : *Pectus est quod disertos facit.* Ou encore :

" Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
" Et les mots pour le dire arrivent aisément."

Quant à la pauvre personne, elle aimera beaucoup à être oubliée, pour laisser à la question seule tout le mérite ou le démérite que tu jugeras devoir lui accorder.

Maintenant commençons. On l'a dit : rien n'est aimable, sous le ciel, comme l'enfance et la jeunesse. N'y aurait-il que ce motif, cet âge devrait forcer l'intérêt, le zèle et toute la bienveillance des gouvernements comme des individus. La jeunesse est partout un champ vierge ; cultivez-le, vous y verrez couler le lait et le miel : laissez-le inculte, les ronces et la fange se le partageront. Que dire, si non seulement on néglige la jeunesse, mais encore si on lui donne pour discipline des principes pervers ou erronés ?

Dans le siècle où nous sommes, rien de plus à craindre que cet engouement pour ce qu'on appelle l'*éducation.* Un *pieux* méthodiste disait un jour que les États-Unis devaient leur système si répandu de l'éducation populaire à l'extinction du papisme en ce pays. Tout autre sectaire pourra en dire autant. A ceux-ci viendront se joindre les indifférents, les esprits forts, les ignorants et enfin certains catholiques eux-mêmes.

Cependant, il est impossible de dire qu'il n'y a que les catholiques, au monde, qui soient privés d'éducation. Il me semble qu'il existe quelque part des peuples aussi bien élevés, aussi moraux que le

Digitized by Google

peuple américain. D'où vient donc ce faux jugement ? De ce qu'on ne s'entend pas en fait d'éducation. Eh bien ! qu'est-ce donc que cet indéfinissable phénomène, qui, à chaque contrée, a ses phases particulières, agréables en celle-ci, funestes en d'autres ? Ou tâchons de fixer cet astre vagabond, ou laissons-le errer aveuglément, si sa loi est de n'en avoir aucune. Mais comment se pourrait-il faire, pour un peuple catholique, que l'éducation fût un objet si versatile, quand il est admis, comme vérité du catholicisme, que l'éducation peut être le salut ou la ruine des individus comme des peuples ? L'éducation est une loi invariable, une, bienfaisante, nécessaire, et d'où dépend pour un catholique son salut spirituel et temporel : il y a donc moyen de la connaître avec certitude.

Vous admettrez avec moi, catholiques, que la religion vous oblige à élever vos enfants, ou, si vous voulez, à leur donner l'éducation ; mais admettez-vous pour cela que la religion entende se mêler de calcul et de langues ? S'il est vrai que là seulement il y ait éducation, comme le prétendent quelques beaux esprits du jour, Jésus-Christ serait donc venu sur la terre enseigner l'arithmétique et toutes ces choses qui, d'après le méthodisme et ses imitateurs, font la gloire et la puissance, et sans doute aussi la moralité des peuples soustraits à la domination du papisme. Non, ce n'est pas ainsi, je le sais, que vous entendez l'éducation dont la loi de Dieu vous impose le devoir. Défiance donc, et défiance continuelle, au milieu de ce tintamarre du siècle, qui vous crie sur tous les tons : *Éducation, éducation.*

Oui, *éducation*, vous dirai-je moi aussi : qui en sait mieux les avantages, la fin, la base, qu'un peuple catholique ; car, pour lui, l'éducation c'est tout l'avenir, mais éducation entendue dans son vrai sens, éducation mère et productrice des vertus ; car sur elle seule peut être assis le bonheur véritable et constant d'une société. " Pauvres passagers que nous sommes sur cette terre de passions et de troubles, a dit, à ce sujet, un contemporain qui savait son

Digitized by Google

monde et son siècle ; nous nous agitons pour saisir les révolutions dans leur marche et pour en faire sortir le triomphe de nos systèmes et de nos espérances ; et nous ne voyons pas que nos disputes et nos victoires mêmes ne font rien, si les générations nous échappent. L'éducation, ajoute-t-il, est la raison et la fin des révolutions. L'éducation peut disposer un peuple à l'anarchie comme à la servitude, comme à la liberté. Celui qui s'occupe dans le silence à former la jeunesse aux vertus, n'est-il donc pas plus prévoyant et plus politique que celui qui cherche à dominer les partis par l'autorité du talent ou l'ardeur des intrigues ? Celui-ci agit sur un présent qui fuit sans cesse, l'autre va droit à l'avenir. L'un cherche des victoires d'un jour ; l'autre, un dernier terme aux agitations et aux erreurs."

Ce passage, comme on voit, a trait seulement aux avantages politiques. Et où en seront ces avantages, si l'éducation se borne simplement aux connaissances humaines ? Que de savants ont été de tristes citoyens ! Rome et Athènes avaient, je pense, de l'éducation, telle qu'on semble l'entendre aujourd'hui. Mais quel peuple honnête, quelle société catholique voudrait avoir les mœurs de Rome et d'Athènes au temps de leur plus haute célébrité ?

La grande question que l'éducation est appelée à résoudre aujourd'hui est donc celle de l'avenir moral et religieux du peuple de ce pays : puisse-t-elle, dans la pratique, atteindre cette fin si désirée, qui est la première et la plus solide gloire des peuples comme des individus !

Dans ma prochaine lettre, nous verrons ce que c'est que l'éducation entendue dans un esprit catholique.

UN CANADIEN.

Notre correspondant de Terrebonne, F.-X. V., après avoir décrit la brillante solennité qui eut lieu dans l'église de cette paroisse le 29 dernier, à l'occasion de la fête de saint Louis, patron du lieu, après avoir

Digitized by Google

aussi offert son tribut d'admiration à l'exécution habile de plusieurs pièces de musique sacrée, dont quelques élèves du collège de Montréal voulurent bien favoriser la religieuse assemblée, s'arrête aux réflexions suivantes sur la *musique*, dont nous ne pouvons donner que quelques extraits :

". La variété des sons, gais ou graves, tendres ou sévères, doux ou aigres, lents ou précipités, variété qui s'effectue avec une rapidité souvent imperceptible produit dans l'âme des émotions vives et multipliées, qui se confondent et la laissent se livrer avec ivresse aux délirantes pensées d'une imagination tout en feu..... La musique est mère de la poésie..... elle donne la vie même à la nature inanimée..... elle double l'instinct de la brute..... elle élève l'esprit, adoucit le caractère, forme et ennoblit les mœurs..... elle est l'âme de la civilisation ; elle marche avec le siècle, elle s'associe à ses progrès..... La musique fait oublier à l'homme qu'il habite une terre d'afflictions..... Mais c'est lorsque ses puissances sont exaltées par le sublime des cantiques sacrés, que l'âme se transporte dans les régions célestes et qu'elle croit entendre déjà les concerts éternels des Bienheureux !....."

NÉCROLOGIE.

Décédé, lundi 6 du courant, et inhumé hier dans l'église paroissiale, M. Jean-Louis-Melchior Sauvage du Chatillonnet, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice de cette ville.

M. Sauvage était né à Belley, (France) le 6 janvier 1768, l'aîné d'une famille distinguée par la naissance, les richesses, les emplois et surtout par les vertus. Ordonné prêtre le 6 novembre 1791, c'est-à-dire au commencement de la Révolution française, et presque immédiatement jeté dans la prison de Lyon, avec les nobles et nombreuses victimes de la

Digitized by Google

fureur révolutionnaire, il consacra les prémices de son ministère à préparer à la mort un très grand nombre des compagnons de sa captivité. Remis en liberté, quelque temps après, il se réfugia en Suisse, et de là il se rendit au Canada en 1794. Voué tout entier au service de cette nouvelle terre de son choix, il y travailla successivement auprès des Iroquois, puis dans la paroisse de Saint-Benoît, dont il fut le premier curé, et enfin au séminaire de Saint-Sulpice, où, pendant plus de quarante ans, il se consuma dans les pénibles fonctions du confessionnal et de l'instruction des enfants, ayant constamment présidé aux exercices de la première communion depuis son entrée au séminaire. C'est à la suite de ses longs travaux qu'il vient de terminer sa carrière, dans la 73ème année de son âge et la 49ème de son ordination. Il était le dernier des messieurs français, vénérables confesseurs de la foi, que la tourmente révolutionnaire conduisit sur nos plages, et dont le zèle et la piété servirent si utilement le Canada.

NOTICE POUR MM. LES CURÉS ET AUTRES PRÊTRES.

Conformément aux résolutions adoptées dans l'assemblée du clergé du diocèse, tenue au collège de Montréal le 20 août 1840, et où il fut convenu qu'*outre l'avantage que le clergé pourrait retirer de l'établissement d'un journal ecclésiastique, il serait aussi très à propos de publier dans ce pays, ou de faire venir d'ailleurs des petits livres de controverse pour les répandre parmi le peuple et le prémunir contre les efforts de ceux qui travaillent à le pervertir ;* nous sommes bien aise de pouvoir annoncer à MM. les curés et autres prêtres que M. Comte, procureur du Séminaire, a en mains une certaine quantité de ces petits livres et qu'il pourra en faire venir d'autres, si on le désire. Voilà pour une partie du projet adopté dans l'assemblée du clergé. Quant à l'exécution de l'autre

Digitized by Google

partie, c'est-à-dire, la publication d'un journal ecclésiastique qui, aux termes de l'une de ces résolutions, *devait être sous le contrôle des prêtres de Saint-Jacques*, si nous ne pouvons nous flatter d'en avoir complètement atteint le but, nous sommes du moins certain d'avoir travaillé à y parvenir.

NOUVELLES DIVERSES

ROME.—Le Souverain-Pontife vient d'admettre dans la Congrégation du bon gouvernement Mgr Corboli Bussi, prélat domestique et consulteur de la Congrégation des évêques et réguliers, ainsi que de celle de la Propagande.

C'est avec ce prélat que Mgr Bourget a particulièrement traité les affaires qu'il avait à terminer par cette Congrégation, et Sa Grandeur n'a eu qu'à se féliciter de l'empressement et de la bonne volonté qu'il a rencontrés de sa part.

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Un journal de la Nouvelle-Écosse, l'*Arcardian Recorder*, nous apprend que la branche de l'institut catholique, qui s'y trouve établie depuis quelques mois, y répand les plus grands bienfaits. Depuis décembre 1840, plus de 4,000 brochures religieuses ont été reçues d'Angleterre et distribuées par ses soins dans le pays.

CANADA. — Mgr de Forbin-Janson est arrivé, dimanche, à Québec, ayant visité Halifax. Nous sommes heureux de lire, dans un journal de Paris (l'*Ami de la Religion*,) le témoignage bien flatteur que ce vénérable évêque rend de la foi et de la piété des Canadiens. Aucun étranger ne peut être plus en état de connaître le pays que cet infatigable apôtre, qui a parcouru presque toutes les paroisses des deux diocèses de Québec et de Montréal. Voici quelques lignes d'une lettre adressée par lui, le 1er mai, à Mgr l'évêque de Québec, et reproduite dans l'*Ami de la Religion*, dans laquelle il peint la satis-

Digitized by Google

faction qu'il a conservée des heureuses dispositions de ce peuple qu'il aime :

" Je le répéterai à New York ainsi qu'à Paris, à Paris comme à Rome, je ne pense pas qu'il y ait sur la terre une contrée catholique où la foi soit aussi éminemment chrétienne. J'ajoute qu'interrogé, il y a deux jours encore, pour savoir de moi quel est celui des pays que j'ai parcourus, où ma joie de prêtre ait été la plus grande et où il me serait le plus doux de vivre comme pasteur des âmes, j'ai répondu sans hésiter : C'est le Canada, parce que je crois que Jésus-Christ, mon Maître, n'est nulle part ailleurs plus aimé, plus connu et mieux servi. Je vous laisse juger maintenant, cher Seigneur, le grand mérite que j'aurais à revenir visiter ces frères bien-aimés, au salut desquels vous avez voulu me faire participer en quelque chose, et dont la prière viendra me soulager à son tour, lorsque le temps des expiations aura commencé pour moi dans l'autre vie."

—Il y aura une ordination générale d'une quinzaine d'ordinants, dimanche le 12, dans l'église cathédrale de Saint-Jacques ; c'est Mgr l'évêque de Kingston qui doit la faire à la messe de six heures. En annonçant cette pieuse cérémonie à ses enfants, l'Église catholique ne leur dit point *qu'elle modifiera sa liturgie et que ce sera beau ;* elle leur dit seulement *qu'il faut prier Jésus-Christ pour qu'il envoie de saints prêtres, remplis de grâces et de science, capables d'édifier par la pureté de leur conduite et par la force de leurs paroles.*

A propos d'ordination, nous en viendrons peut-être un jour à traiter théologiquement la question, pour prouver jusqu'à quel point on peut douter de la validité des ordres conférés dans les diverses Églises protestantes. Cette controverse ne serait pas inutile, nous pensons.

Une lettre particulière nous informe que Mgr

Digitized by Google

Bourget devait s'embarquer à Liverpool le 4 septembre, pour revenir en Canada ; en suivant cet itinéraire, Sa Grandeur serait au milieu de nous à la fin du mois.

—S. E. Lord Sydenham, en tombant de cheval, s'est malheureusement fracturé une jambe. Aux dernières nouvelles, on se flattait que l'accident n'aurait pas toutes les suites fâcheuses que l'on avait craint d'abord.

—On disait que le parlement provincial serait prorogé le 13 de ce mois.

Montréal, 17 septembre 1841.

BILL POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

A la suite d'un premier projet de loi sur l'éducation, émis et laissé, repris et corrigé, il paraît finalement que la province sera gratifiée d'un bill pour l'encouragement des écoles élémentaires. Le comité spécial chargé de cette mesure a fait son rapport et l'on s'attendait généralement que son travail, qui a dû être discuté en Chambre lundi, le 13, serait adopté. La substance de la loi, du moins telle qu'elle nous est connue d'après une copie qu'un ami a bien voulu nous adresser de Kingston, se résume comme suit :

Ce bill, comme le premier, rappelle tous les actes antérieurs tant du Bas que du Haut-Canada. Il crée un fonds pour l'éducation dans lequel il inclut encore les *Biens des Jésuites*. Le peuple paiera sa part de l'éducation, par taxes que prélèvera sur lui, dans chaque municipalité, le conseil de district, à un montant égal à celui qu'il recevra sur les deniers de la province.

L'argent, venant tant du fonds commun que des

Digitized by Google

taxes locales, sera réparti, par le conseil de district, en proportion du nombre d'enfants de chaque localité, entre les divers arrondissements d'écoles qu'il aura formés dans chacune des paroisses (ou townships) de sa juridiction. Toute dénomination religieuse en minorité dans une paroisse (ou township) aura droit de réclamer sa part spéciale d'argent, aussi en proportion du nombre de ses enfants.

Le choix des emplacements, ainsi que la construction des maisons d'écoles pour les arrondissements fixés par le conseil de district dans chaque paroisse (ou township), le choix des instituteurs, le cours d'études, les livres à y employer, la régie des écoles seront à la disposition des commissaires d'écoles, élus par la paroisse (ou township), au nombre de cinq, si la paroisse (ou township) n'envoie qu'un seul membre au conseil de district, et au nombre de sept, si elle en envoie deux. Les écoles de la minorité religieuse seront entre les mains de syndics nommés par elle, et remplissant pour elle les mêmes fonctions que les commissaires, à l'égard de la majorité.

Il sera nommé, par le gouverneur, un surintendant de l'éducation, lequel distribuera l'argent de la province, (au montant de 50 mille louis), entre les différents districts municipaux, en proportion du nombre d'enfants de chaque district, dressera les formules des divers rapports et procédures, et les adressera aux personnes employées à la régie des écoles, ainsi que les suggestions qu'il croira pouvoir tendre à établir l'uniformité dans la conduite des écoles ; de plus il soumettra annuellement au gouvernement un rapport sur l'état actuel des écoles élémentaires, qu'il accompagnera des plans et observations qu'il jugera utiles à l'avancement de l'éducation, et qui seront ensuite mis devant la législature.

Dans les cités et villes incorporées, c'est la corporation qui sera revêtue de tous les droits et pouvoirs conférés ailleurs aux conseils de district, ainsi que

Digitized by Google

de quelques-uns de ceux conférés aux commissaires d'écoles.

Il sera loisible au gouverneur d'y nommer, de temps à autre, un Bureau d'examinateurs, composé d'au moins six personnes et de pas plus de quatorze, dont moitié catholiques et moitié protestantes. Les membres catholiques rempliront les fonctions du Bureau pour les écoles catholiques et les membres protestants, pour les écoles protestantes. Ce Bureau devra examiner les instituteurs que la corporation aura recommandés, les rejeter, s'il ne les trouve pas convenables, régler le cours d'études et les livres à y employer, établir des règles générales pour la régie des écoles et les transmettre par écrit aux instituteurs respectifs, et faire la visite des écoles.

Les cités et villes incorporées auront droit à une part de l'argent sur le fonds des écoles élémentaires, aux mêmes conditions que celles qui sont imposées aux conseils de district.

Tel est le bill qui va probablement obtenir ces jours-ci la sanction royale. Faut-il s'en réjouir ou s'en affliger ? —Considéré comme mesure générale d'éducation, nul doute que tous doivent y applaudir et en savoir bon gré à la Législature-unie ; depuis longtemps le peuple sollicitait cet encouragement pour les écoles primaires ; mais considéré dans ses détails, nous osons répondre que ce bill ne renferme pas tous les avantages que nous devions attendre : il n'en fournit vraiment qu'une partie. Et cela sans doute parce qu'ici-bas il n'y a guère de bien sans mélange de mal. En ce cas, nous nous y résignons, et nous acceptons *provisoirement le tout* pour ne point perdre *la partie qui est bonne.* Mieux vaut quelque chose que rien ; et nous ne sommes pas de ces gens qui font la guerre à outrance ou qui méconnaissent la difficulté des temps.

Voilà pourquoi nous regardons comme un devoir de rendre justice à la bonne volonté et aux efforts de plusieurs membres de la Chambre d'assemblée, qui, par leur assiduité et leurs représentations, ont

Digitized by Google

certainement obtenu quelques adoucissements aux clauses vexatoires qui menaçaient leurs compatriotes et le catholicisme. Il est heureux aussi que le Pouvoir exécutif ait été disposé à faire quelque droit aux réclamations du clergé exprimées par l'organe énergique de ses chefs ; surtout en ce qui concernait la formation de bureaux distincts pour les catholiques et les protestants. Mais, cela avoué, il ne nous reste guère lieu à la louange ; car, vraiment, on n'a pas accordé pleine justice aux intéressés ; on n'a pas restitué à l'Église catholique les biens qu'elle réclamait et dont la reconnaissait propriétaire, ou au moins administratrice, la voix des laïcs aussi bien que celle des évêques, témoins les écrits publiés dans les journaux, témoin la forte affirmation du *Canadien*, etc.

Il était pourtant si naturel de profiter de la circonstance pour doter quelques-unes de nos nouvelles institutions, qui ne font tant de bien que parce qu'elles sont catholiques, et qui décupleraient encore leurs importants services, si elles n'en étaient pas empêchées par la gêne pécuniaire. Mais enfin on ne l'a pas voulu. On croit souvent que le bien n'est pas possible, parce que l'on n'a pas le courage de le tenter. Quant à nous, autant qu'il nous est donné de représenter ici l'opinion du clergé, nous réclamons contre le fait ; et nous voulons qu'on regarde ceci comme une protestation permanente qui sollicite humblement, mais instamment, tous les droits de l'Église catholique en Canada. Nous avons fait connaître, dans le temps, les justes représentations du corps épiscopal sur ce point ; ces pièces demeurent là comme autant de protestations solennelles contre toute violation ou détention des biens ecclésiastiques par des mains étrangères à notre foi ou à notre mission. Voilà ce que nous avions à dire, avant tout.

Maintenant, que l'on se soit scrupuleusement étudié à exclure toute mention du clergé dans l'administration des écoles, c'est ce dont il convient plus au peuple qu'à nous de se plaindre. Seulement, si nous pensions que c'eût été par hostilité de principe

Digitized by Google

que l'on eût omis le nom du prêtre, du pasteur dans une loi de cette nature, nous gémirions sur l'athéisme qui lui aurait servi de base, et nous plaindrions infiniment les hommes qui en auraient été les instruments. Mais une semblable conviction est loin de notre pensée : au contraire, nous aimons à dire que, dans cette omission volontaire, chacun a probablement cru d'autant plus favoriser sa croyance religieuse, qu'il nullifiait davantage celle qui lui était opposée. A la bonne heure ; mais certes, avouons-le, c'est une bien triste position pour la vérité, que celle qui l'oblige à subir toutes les humiliations de l'erreur ; c'est un silence bien ingrat envers un corps religieux à qui l'on doit à peu près tout ce qu'il y a d'éducation dans le pays, et sans le concours duquel, on peut pressentir, aujourd'hui mieux qu'autrefois, qu'on ne fera jamais rien de durable. Apparemment que les Chambres, elles, en séquestrant ainsi le troupeau de ses pasteurs, voulaient connaître jusqu'à quel point ceux-ci lui sont nécessaires ou utiles. En ce cas, espérons que le bon sens national et religieux des Canadiens les éclairera là-dessus mieux que la lettre morte de la loi. Si nous nous exprimons de la sorte, ce n'est pas dans la vue de notre faiblesse ou de notre besoin. Non, le clergé a sa force, lui, dans la vérité et dans la justice de sa cause. Ce n'est pas non plus dans aucune frayeur de l'avenir ; nullement, le clergé a ses promesses identifiées avec celles de l'indéfectibilité de l'Église. Mais le peuple, lui, n'a point les siennes en dehors de sa foi ; il n'a pas même ailleurs de nationalité possible. Voilà ce que nous voudrions qu'il comprît autant que nous !

En concluant, nous disons : le nouveau bill peut devenir avantageux à la province ; il est équitable en plusieurs points. Mais, en ce qui concerne la formation du fonds commun, il continue, pour une partie, dans une voie mauvaise ; il approprie ce qui ne lui appartient pas. Puis, il feint de méconnaître, dans ceux qui ont mission pour l'enseignement, un droit acquis à la surveillance ; il confère même,

Digitized by Google

pour les villes, au gouverneur, personnage constitutionnellement protestant, la nomination des examinateurs dans les bureaux exclusivement formés pour les catholiques ; ravissant ainsi au chef local de l'Église la juridiction doctrinale sur son troupeau. Ceci nous afflige et blesse nos consciences.

A ceux qui trouveraient ce langage trop rigide, nous dirons : la conscience catholique ne peut transiger avec aucune iniquité ; pas même avec la plus légère ; et tels blâment ces principes et les regardent comme surannés ou intolérants, quand nous les invoquons en faveur de l'Église, qui raisonneraient peut-être fort différemment, s'il s'agissait des droits ou des prétentions de l'État ou de l'individu.

Au reste, nous en sommes sûr, malgré cette réprobation, le clergé n'en fera pas moins son devoir. Il ne fait pas d'opposition systématique ; il remplira paisiblement sa noble tâche, envers autrui comme envers lui-même. Ce sera là toute sa défense.

P. S.—Les dernières nouvelles de Kingston nous apprennent que ce bill a passé sans amendement conséquent à la séance de lundi. Sur une observation de MM. Viger et Neilson, M. Day s'est engagé à introduire une clause spéciale en faveur des Frères des Écoles Chrétiennes. Ceci du moins serait bien flatteur pour les catholiques.

L'*Aurore des Canadas*, du 14 courant, nous fait ainsi connaître les démarches qui ont été faites par les protestants des différentes dénominations, contre le premier projet du bill pour les écoles.

" Au sujet du bill d'éducation de M. Day, il a été adressé au parlement pas moins de huit pétitions de la part des protestants de la province-unie ; c'est-à-dire 1° de la part de l'évêque anglican de Montréal, du clergé et de 787 membres de l'Église anglicane résidant à Québec ; 2° de la part du clergé et de 712 membres de la même Église, résidant dans la paroisse

Digitized by Google

de Montréal ; 3° du Rév. J. Torrance et des membres de la même Église établie à Mascouche, Wesleyville, Kilkenny, Peisley et Terrebonne ; 4° du seigneur et des habitants protestants de la Rivière du Loup (Québec) et des lieux circonvoisins ; 5° des ministres et des membres de l'Église d'Angleterre résidant à la Rivière du Loup et les lieux circonvoisins, 6° du pasteur et des membres de la même Église dans la seigneurie de Saint-Gilles ; 7° du missionnaire catéchiste et d'un grand nombre de membres de la même Église, demeurant à New-Ireland, Halifax et Inverness ; 8° enfin de l'évêque protestant de Toronto pour lui-même et pour le clergé de son diocèse. Nous dirons, à la louange de ces derniers pétitionnaires, que leur demande est très raisonnable, puisqu'ils ne veulent rien autre chose sinon que l'éducation des enfants de leur Église soit sous le contrôle de leurs pasteurs et qu'on leur accorde une part des octrois et des cotisations proportionnée au nombre d'enfants de leur communion. Ce ne sont pas des faveurs qu'ils demandent, des privilèges pour leur Église établie par la loi ; ils demandent simplement qu'on soit juste à leur égard. Il est malheureux qu'on n'en puisse dire autant des autres pétitionnaires et surtout des 787 membres de l'Église anglicane de Québec, qui veulent que la Bible, d'*après la traduction reçue*, c'est-à-dire la Bible protestante, soit reçue comme livre de classe dans les écoles, non seulement dans les écoles où sont instruits les enfants des protestants, mais encore dans celles que fréquentent les catholiques ! Nous ne savons ce que diraient ces protestants, si les catholiques envoyaient des pétitions au parlement pour faire introduire le catéchisme du diocèse de Québec, par exemple, comme livre de classe dans toutes les écoles de la province, protestantes comme catholiques, ou plutôt nous savons bien ce qu'ils diraient. Ils ne trouveraient pas de mots assez forts pour signaler cette intolérance des " papistes ", ils crieraient à l'inquisition et ils croiraient déjà sentir le fagot.....

" Il est consolant de penser qu'un nombre de pro-

Digitized by Google

testants au moins réprouvent l'intolérance ou le dégoûtant égoisme de leurs coréligionnaires Plusieurs membres protestants en chambre ont parlé dans un sens opposé à celui des pétitionnaires, qui, nous l'espérons, échoueront dans leurs coupables projets. Parmi eux nous avons distingué, dans le Conseil législatif, M. Blaquière, qui a signalé cette entreprise comme " oppressive ". Les protestants, dit-il, qui réclament pour eux l'exercice de la liberté religieuse, n'ont pas le droit d'exercer une tyrannie sur les scrupules religieux des autres."

FAITS DIVERS.

CANADA.—Mgr de Nancy, à son retour d'Halifax et de l'île du Prince-Édouard, observait que, dans ces endroits, il a trouvé un bien plus grand nombre de personnes parlant le français qu'il ne s'y attendait. Le prélat pense, d'après des renseignements qu'il a lieu de croire exacts, qu'il y a au moins de 40 à 50 mille catholiques français d'origine. Il a trouvé partout une foi vive et une grande simplicité de mœurs ; mais là, comme dans d'autres lieux, on manque d'ouvriers évangéliques.

—Une lettre particulière nous informe que les retraites de Sainte-Marie de la Beauce et de Saint-Georges se sont faites avec une grande solennité, et ont produit des fruits abondants. Plus de 8 mille personnes y ont reçu la sainte communion. Parmi les brillantes cérémonies qui y ont édifié le peuple, on a remarqué surtout, à Sainte-Marie de la Beauce, la consécration à la sainte Vierge, qui se fit le jour de l'Assomption. On avait préparé, pour cette circonstance, une procession splendide, dans les rangs de laquelle on voyait défiler plus de 200 jeunes personnes habillées en blanc, en tête desquelles marchait le pensionnat des Sœurs de la Congrégation. Toutes ces demoiselles portaient à la main les unes de riches étendards, les autres d'élégantes bannières ;

Digitized by Google

elles étaient suivies de six autres jeunes personnes portant une belle statue de la sainte Vierge sur un léger brancard orné avec élégance.

M. Labbé, qui seconde Mgr de Nancy de toute l'énergie de son zèle, a eu occasion de prêcher dans presque toutes les paroisses de la Beauce, à Saint-Joseph, à Saint-François, à Saint-Isidore, à Saint-Anselme, à Saint-Gervais, et à Sainte-Claire. Partout il y a eu foule immense ; et, dans toutes ces paroisses, la société de tempérance a été ou établie ou considérablement augmentée.

—Mercredi, 6 octobre prochain, est définitivement l'époque fixée pour l'inauguration du MONUMENT RELIGIEUX ET NATIONAL que Mgr l'évêque de Nancy doit bénir sur la montagne de Rouville. Sa Grandeur l'a annoncé hier à la ville de Québec et au clergé de ce diocèse réuni dans la cathédrale pour la clôture de la retraite ecclésiastique. Nous pensons que MM. les curés du district de Montréal intéres seraient leurs paroissiens en indiquant le quantième de cette religieuse cérémonie.

—Les exercices de la retraite pastorale du diocèse de Québec ont été suivis par 107 prêtres et par les dignes évêques de Québec et de Sydime. C'est Mgr de Nancy qui y a prêché tous les jours.

—C'est le 7 courant qu'a eu lieu l'érection de la colonne de tempérance dans la paroisse de Beauport. Nous extrayons du *Canadien* la description suivante de cette cérémonie.

" Le matin, vingt-deux cavaliers s'étaient rendus au Séminaire de Québec pour accompagner Mgr de Nancy jusqu'à l'église du lieu où il devait dire la messe. Aussitôt après la messe basse, à laquelle plusieurs centaines de personnes se sont nourries du pain de la vie, et pendant laquelle des chœurs de jeunes filles ont constamment chanté des cantiques

Digitized by Google

propres à la circonstance, la procession, ayant en tête un beau drapeau de satin blanc, donné par Mme Gugy et porté par deux jeunes filles vêtues de blanc, a défilé dans l'ordre suivant : sept chœurs de femmes, séparées par des bannières couvertes d'inscriptions et d'autres ornements, suivaient le drapeau chef ; venaient ensuite vingt-deux sections d'hommes, commandées par autant de cavaliers portant les drapeaux de la société et recevant eux-mêmes les ordres des capitaines de la paroisse ; puis un nombreux clergé précédait la grande croix qui devait être placée sur la colonne, et qui était portée par les sections se succédant à tour de rôle. C'est à M. Labbé, nous dit-on, qu'appartiennent la magnifique distribution de cette fête et l'ordre extraordinaire qui a régné, malgré une multitude aussi innombrable à conduire.....

" Nous n'avons encore rien dit du monument érigé à la gloire de la tempérance dont Mgr de Nancy a si bien développé les avantages dans le corps de son discours. Cette colonne est de l'ordre corinthien ; le fût en est cannelé, le chapiteau doré, ainsi que les ornements de la frise et de l'entablement, les quatre tables renfoncées du piédestal sont ornées d'inscriptions en creux, dont les lettres sont dorées ; le piédestal est placé sur plusieurs degrés qui donnent au monument plus de majesté en présentant un beau coup d'œil. En somme, cette colonne est belle et fait honneur à M. Leprohon qui l'a construite."

—L'*Aurore des Canadas* rend ainsi compte d'un bazar venant en aide à la construction des tours de l'église paroissiale de Montréal :

" Nous sommes flatté d'apprendre que le bazar qui a été tenu mardi le 7 courant pour compléter ce magnifique ouvrage, n'a pas produit moins de £75. Le zèle des dames de notre ville, qui n'est jamais en défaut lorsqu'il s'agit de seconder une entreprise ayant pour objet la religion, la bienfai-

Digitized by Google

sance ou l'utilité publique, avait tellement encombré le bazar, en cette occasion, des produits de leur industrie, qu'on a été loin de pouvoir vendre, mardi, tout ce qu'il renfermait ; c'est pourquoi on a résolu de faire une loterie du reste des effets qui sont encore en grand nombre. Le prix des billets est d'un écu. S'adresser à Mme Laframboise, chez laquelle on peut aussi voir les effets. La loterie aura lieu lorsque tous les billets auront été pris et avis en sera donné."

—Nous apprenons, par une lettre particulière, que les habitants de la paroisse de Saint-Georges (Henryville), réunis en assemblée, dimanche dernier, se sont unanimement prononcés contre le premier projet de loi sur les écoles communes porté devant la Chambre par M. le solliciteur Day. On peut juger par là de l'opposition que les Canadiens auraient faite à la mise en opération d'un bill d'éducation contraire à leurs intérêts religieux.

—On dit que le prince de JOINVILLE, un des fils du roi des Français, commandant la frégate la *Belle-Poule*, sur laquelle il a transporté en France les cendres de Napoléon, est attendu prochainement à Québec.

DEUX NOUVEAUX ASILES CATHOLIQUES.

Nous devons aujourd'hui parler plus particulièrement des deux institutions qui viennent d'être légalement incorporées, savoir : 1. L'ASILE DES ORPHELINS ouvert près des Récollets à Montréal ; 2. LA MAISON DE LA PROVIDENCE, hospice destiné aux femmes âgées et infirmes, et en opération depuis plusieurs années sous les soins et la direction de dame veuve E. Gamelin. Les principales dames et demoiselles de la ville, occupées à la continuation de ces institutions, seront les membres de ces deux corporations dont les revenus annuels pourront,

Digitized by Google

d'après leurs actes respectifs, se monter à £2,000 de rente. Le moindre bien qui résultera sans doute de ces bills, en sus de l'encouragement et de la garantie qu'ils donnent aux offrandes particulières, sera que, tous les ans, ces asiles pourront espérer quelque allocation de la Législature. Pour ces deux précieux établissements, ils ont eu un commencement commun qui date déjà d'une dizaine d'années. Voici sur leur origine les renseignements que nous fournissent les excellentes notes de M. J. Viger, et que nous copions presque textuellement de son *Tableau statistique* pour les années 1831 et 1835.

" La formation de la SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA CHARITÉ date de 1827 ; le 13 décembre, un petit nombre de dames canadiennes catholiques se réunirent dans une maison particulière et prirent en considération " l'extrême misère que souffre, par le " manque de nourriture, un très grand nombre de " pauvres de Montréal ; " et jugeant " que cette mi- " sère ne pourrait qu'augmenter considérablement à " l'approche de l'hiver et durant toute cette saison " (qui, cette année là, menaçait d'être très rigoureuse), " dans la vue de soulager ces infortunés et d'appor- " ter à leurs besoins un remède plus efficace que " celui des aumônes qu'ils reçoivent dans les quêtes " qu'ils font journellement de porte en porte ; " elles conçurent le projet de former une association de dames, sans limitation de membres, qui, étant charitablement disposées, voudraient bien se réunir pour une œuvre aussi recommandable. Le but de l'institution était d'alimenter les pauvres et de pourvoir à leur subsistance d'une manière générale et économique ; et cela, au moyen de soupes, viandes et autres comestibles à être distribués chaque jour de l'hiver, de décembre à mai, dans une maison à louer à cet effet et par un comité d'entre elles. On convint en même temps d'ouvrir une souscription pour subvenir aux frais de l'établissement, de recevoir des dons de toutes espèces, de comestibles, et de convoquer, pour le 18 décembre, une assemblée générale de

Digitized by Google

telles des dames de Montréal qui voudraient prendre part à cette bonne œuvre.

" Le 18 décembre, l'assemblée, toute composée de dames canadiennes, fut très nombreuse ; *Mme la baronne de Longueuil* fut appelée au fauteuil, à titre de présidente ; distinction dont elle a joui jusqu'à sa mort (1) et qui lui a été conférée autant de fois que la société formée ce jour-là a maintenant d'années d'existence. On nomma les autres dignitaires, un comité de direction et autres. On convint des règles ; on ouvrit tout de suite une souscription qui fut très libérale ; et le *comité de la soupe*, mis gratuitement en possession d'une maison rue Saint-Éloi, pour y faire la distribution d'aliments aux pauvres, (qu'un comité spécial se chargea de rassembler des divers quartiers de la cité,) put, sans tarder, commencer l'exercice de ses modestes et pieuses fonctions. On convint encore de nommer des maîtresses à l'effet d'instruire les pauvres qui viendraient à la distribution et d'y faire des lectures de piété pendant sa durée.

" Tels ont été l'origine et le but de la SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA CHARITÉ qui, pendant trois hivers et jusqu'au 15 avril 1830, a distribué aux pauvres de Montréal, chaque jour de cette saison, jusqu'à 600 portions de soupe, (1) de bœuf, de patates, etc. ; sans compter qu'elle a secouru un grand nombre de ces infortunés de diverses autres manières.

" La distribution de la soupe ayant cessé de bonne heure, à l'entrée de l'hiver de 1830 à 1831, par le fait des pauvres eux-mêmes qui ne se présentaient plus qu'en petit nombre, mais les fonds de la société étant encore florissants comme la charité des dames de plus en plus active, ces zélées protectrices de l'indigent et du nécessiteux surent donner bientôt une nouvelle direction à leur bienveillance. Elles avaient déjà rassemblé dans leur maison, rue Saint-Éloi, quelques pauvres femmes très âgées ; elles ré-

(1) Cette vertueuse dame est morte le 18 février 1841.

(2) La portion de soupe était d'une pinte par chaque pauvre.

Digitized by Google

solurent d'en augmenter le nombre et, pour ce faire, de se procurer un plus grand local, où elles pussent en même temps continuer la distribution des vivres, s'il y avait lieu de la reprendre. La Fabrique de Montréal leur ayant facilement permis l'usage gratuit de la maison de feu le R. P. Louis, rue Notre-Dame, sur l'ancien emplacement des RR. PP. Récollets, pour la double bonne œuvre, on vit aussitôt, en avril 1831, *les Dames de la Charité* s'empresser d'aller chercher chez elles des femmes âgées, infirmes et invalides et les conduire à leur hospice, pour les y nourrir, vêtir et soigner, et leur donner elles-mêmes, outre ces soins touchants, l'instruction religieuse : elles ont pu en rassembler jusqu'à 20 à la fois. Une famille pauvre, mais honnête, fut logée dans l'hospice, pour prendre soin nuit et jour de ces nouvelles recrues de la sollicitude des *Dames de la Charité* aux frais de la société qui, outre le logement, fournissait aux gardiens un salaire et le bois de chauffage.

" En 1832, le 10 juin, le choléra asiatique éclata à Montréal et avec une telle fureur, que, dès le 15, le nombre de ses victimes excéda de beaucoup cent par jour. Le nouvel hospice des *Dames de la Charité* ne fut pas à l'abri de ses ravages ; ils y furent tels, au contraire, qu'en peu de temps le nombre des objets de leur tendre compassion fut réduit à quatre. Le malheur, loin de les déconcerter et de leur faire déserter la maison, sembla au contraire réchauffer leur zèle. Toujours à la quête de bonnes œuvres, et industrieuses à s'en créer des sujets, ces dames ne virent pas plutôt celle-ci prête à leur échapper, qu'elles se mirent avec avidité à la recherche d'une autre ; et c'est ainsi qu'après avoir placé, dans une maison particulière du faubourg Saint-Laurent, sous les soins d'une dame de la société, madame veuve Gamelin, les quatre infirmes que le choléra avait encore épargnées, elles coururent au devant des orphelins que ce terrible fléau avait privés des auteurs de leurs jours et de tous moyens de subsistance, et transformèrent, pour les y recevoir, leur HOSPICE en

Digitized by Google

ASILE. C'est le 18 juillet 1832 que, pour la troisième fois depuis cinq ans, elles changèrent le motif de leur charité sans en changer le but, celui de secourir l'humanité souffrante sous quelque aspect qu'elle s'offrît à leurs cœurs compatissants. Telle a été, depuis 1827, la constance admirable de cette société à faire le bien, toujours non sans quelques dégoûts à surmonter, et, pour un moment, non sans un grand danger.

" D'abord une généreuse souscription des citoyens de Montréal, puis des votes de la Législature de £200 en 1833 et de £100 en 1834, et plus tard, des contributions volontaires de personnes charitables ont été les moyens qui ont mis les *Dames de la Charité* en état de maintenir jusqu'à ce jour l'*Asile des orphelins catholiques* et de secourir, dans les commencements de l'institution, un grand nombre de veuves que le choléra avait privées de leurs maris. Leurs soins sont maintenant restreints aux orphelins seuls, tous garçons, et en janvier 1836, au nombre de 41, le local ne permettant pas d'en admettre davantage avec commodité pour ces infortunés mêmes.

" Les enfants sont vêtus et nourris par les dames, et ils sont soignés en maladie par un médecin qui leur donne ses soins et remèdes *gratis*. Une famille honnête logée avec eux à l'Asile, en prend le plus grand soin jour et nuit, ainsi que de leurs hardes, etc., et reçoit à cet effet un salaire de la société. Comme on a déjà pu le voir, les plus âgés allaient tous les jours à l'école anglaise des Récollets, et les plus jeunes apprenaient à l'Asile même à lire, écrire et compter en français, outre l'instruction religieuse, sous une maîtresse salariée par la société.

" Les enfants sont retenus à l'Asile jusqu'à ce qu'ils aient fait leur première communion, ou jusque vers 11 à 12 ans. Alors, on les rend à leurs parents, s'ils se présentent pour les reprendre ; sinon, on les place dans des familles honnêtes de la ville ou de la campagne, qui se chargent de leur apprendre à gagner leur vie. Depuis l'établissement de cet Asile jusqu'en 1835,94 orphelins y sont entrés ;

Digitized by Google

il n'en restait plus que 41 ; des 50 autres, 8 y sont morts et 42 ont été ou rendus à leurs parents, ou placés comme on vient de le dire. On calcule que, depuis 1836, environ 250 enfants ont reçu à l'hospice tous les secours qu'exigeait leur situation.

" Aujourd'hui cet asile renferme 23 enfants qui sont logés, nourris, vêtus, aux frais de l'association, avec un soin et une propreté dignes de tout éloge. L'honorable Jules Quesnel, qui a toujours été un des principaux bienfaiteurs de cette maison, en est aussi comme le procureur et l'économe, s'employant assidûment à l'approvisionnement de l'hospice, à l'admission des orphelins, conjointement avec son épouse et madame veuve Al. Laframboise qui a si dignement remplacé dans cette fonction sa vertueuse mère, dame Angélique Coté, première fondatrice de cette institution. Décédée le 2 février 1838, cette charitable dame avait, en mourant, confié son œuvre et laissé des ressources pécuniaires aux membres de cette famille qui s'est fréquemment distinguée, dans le pays, par son esprit de zèle et de religion.

" L'*Asile pour les femmes âgées et infirmes* est maintenant placé sur la rue Sainte-Catherine, à quelques arpents de l'église Saint-Jacques, sur un terrain et dans une maison donnés par M. Ol. Berthelet qui en a fait cession gratuite à M. Saint-Pierre, prêtre de Saint-Sulpice, et à dame veuve Gamelin, pour les fins susdites, par acte daté du 11 mars 1835. L'asile contient aujourd'hui 31 personnes invalides dont 7 aveugles, 5 sourdes, 2 paralytiques et 5 insensées. Presque toutes les pauvres reçues dans cette *Maison de la Providence* sont dans l'âge avancé de 70, de 80, de 90 ans. Néanmoins cette singulière communauté suit exactement un règlement adapté à l'asile, et présente tout à la fois le double tableau des misères humaines soulagées par la charité et de la piété alimentée par la religion. La directrice, madame Gamelin, n'a pour l'assister, dans ses fonctions hospitalières, que les services de mademoiselle Magd. Durand ; mais elle trouve dans plusieurs de ses parentes et de ses amies des aides généreuses qui secon-

Digitized by Google

dent parfaitement ses vues charitables et persévérantes.

" Quant au premier bureau organisé dès 1827 pour l'assistance des pauvres en général, il subsiste aussi, formant comme une troisième association dénommée le COMITÉ DE LA SOUPE, et à chaque hiver, lorsque les abondantes aumônes du Séminaire, des autres communautés et de certaines maisons ne suffisent point au soulagement de la classe indigente, ce comité reprend ses charitables fonctions sous les soins et la vigilance de MM. Ol. Berthelet et P. Lacroix, qui montrent la plus grande activité pour cette œuvre, conjointement avec quelques autres membres, dont quelques-uns protestants, qui agissent, eux, au nom et pour la partie de la population catholique de Montréal."

L'aumône a toujours quelque chose de noble et de touchant, lors même qu'elle n'est faite qu'à un individu en besoin ; combien plus son caractère s'agrandit et devient sublime, lorsqu'elle s'accumule pour des frères en souffrance, pour des membres nombreux et faibles de la grande famille catholique. Mais ne l'oublions pas, c'est du sein de la seule religion véritable que jaillissent naturellement les établissements publics et durables du genre de ceux que nous signalons aujourd'hui : et pour mieux sentir cette puissance créatrice de la charité chrétienne, écoutons ici les paroles éloquentes que Mgr Sibour, évêque de Digne (Basses-Alpes), adressait dernièrement à ses diocésains, à l'occasion de l'ouverture d'une maison d'orphelins que quelques bonnes âmes venaient de fonder.

" La religion, disait-il, qui embrasse dans ses tendres sollicitudes tous les maux de la vie, qui trouve un secours pour chacune de nos misères, qui apporte une consolation à chacune de nos infortunes, ne pouvait, sans doute, fermer l'oreille aux cris de l'orphelin pauvre et délaissé, mourant de faim et de soif, ou, ce qui est plus digne de pitié encore, exposé

Digitized by Google

aux horreurs de la dégradation morale. Et lorsque, chez tous les peuples civilisés, les lois humaines, pleines de dispositions prévoyantes, entourent l'enfant, ainsi privé des auteurs de ses jours, d'une paternité tutélaire et officieuse, comment le christianisme, issu de la charité divine, lui refuserait-il le bienfait de l'adoption ? Lui, qui peut emprunter, en se les appliquant à lui-même, ces paroles de Job : " La compassion s'est accrue avec moi dès l'en- " fance, et je l'ai comme prise par la main, au sortir " du sein de ma mère, " négligerait-il de prendre cet objet sacré sous sa défense et de le recommander avec amour à la commisération publique ? Le christianisme n'est-il donc pas la réalisation sur la terre de ce qui se passe dans le cœur de Celui de qui émane toute paternité, et qui revendique, avec une divine complaisance, le titre touchant de Père des orphelins ? Providence admirable, touchante bonté, que le prophète royal prend si souvent pour le sujet de ses chants sublimes. " On vous aban- " donne le pauvre,ô mon Dieu,s'écrie-t-il ; c'est à vous " à prendre soin de l'orphelin ! " Certes, ajoute saint Jean-Chrysostome, voilà une magnifique attribution de la Divinité, qu'elle ne cédera pas à un autre, un beau devoir qu'elle ne trahira pas ; car, de même, continue ce Père, qu'il appartient au soleil d'éclairer le monde, c'est le propre de votre Providence, ô mon Dieu, de secourir les orphelins, de prodiguer au pauvre vos tendresses ! Et qui oserait douter de sa pitié pour ces intéressantes créatures, de ses empressements divins pour ces pupilles délaissés ? N'est-ce pas lui qui donne la pâture aux petits des oiseaux, dit encore le Psalmiste, aussitôt qu'ils la demandent par leurs cris ? Non, non, le Seigneur ne méprisera point l'orphelin qui le prie, ni la veuve qui répand des gémissements devant lui. Les larmes de cette mère désolée montent jusqu'au ciel, et le Seigneur qui l'exauce ne se plaira point à la voir pleurer.

" Ne nous étonnons donc point que, le christianisme empruntant de Dieu même les traits les plus touchants de sa bonté et de sa providence, l'apôtre

Digitized by Google

saint Jacques nous le fasse considérer principalement sous cet aspect, le définisse même par ce caractère, disant : " La religion pure et sans tache, " aux yeux de notre Père, est celle-ci : visiter les " orphelins et les veuves dans la tribulation, pour " recueillir les uns et consoler les autres, en travail- " lant à se préserver soi-même de la corruption de ce " siècle. " Et il devait en être ainsi, nos très chers frères, depuis que les titres de notre filiation divine ont été retrouvés et consignés dans l'Évangile ; depuis que, ne formant plus qu'une grande famille, le pauvre et le riche, le puissant et le faible, le savant et l'ignorant, le maître et le serviteur, le roi et le peuple, disent : Notre Père, qui êtes aux cieux. Dès lors, selon les intentions du divin Réconciliateur des hommes, chacun a pu compter sur l'appui de tous, et l'orphelin, pauvre et abandonné, trouver dans son frère un tuteur et une providence. "

RETOUR DE L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

Mgr Bourget, le très aimé et pieux évêque de Montréal, est au milieu de ses chers diocésains depuis hier à midi. La modestie du prélat a encore, dans cette circonstance, presque déjoué toute l'attention du public ; arrivé au port sans avoir permis la moindre notification de son approche, il s'est placé dans une voiture couverte, et s'est ainsi échappé à la foule qui, au premier ébranlement des cloches, se précipitait sur tous les passages, pour jouir avidement de la vue de son premier pasteur. En arrivant, Sa Grandeur est allée se prosterner dans sa cathédrale pour y rendre grâces à Dieu de son heureux voyage. Aussitôt il y eut concours à l'évêché, et, pendant toute l'après-midi, le pontife a été successivement visité par les prêtres de la ville, par les supérieures des communautés, par tous les séminaristes du collège et par un concours de fidèles qui, à diverses reprises, encom-

Digitized by Google

braient son palais. La joie du pasteur était aussi vive que celle de ses ouailles.

Monseigneur nous paraît mieux portant qu'à son départ ; il a pourtant fallu que Sa Grandeur fatiguât beaucoup pour exécuter un si long voyage et expédier ses affaires en si peu de temps,—moins de cinq mois ; il est vrai que les passages ont toujours été heureux et extrêmement prompts. Mgr Bourget est demeuré cinq semaines à Rome, où il a reçu, de la part du Souverain Pontife, tout l'accueil que pourrait faire un père à un fils tendrement aimé.

La réception du prélat dans un très grand nombre de communautés ecclésiastiques et religieuses, en France et en Italie, lui a été extrêmement flatteuse, en même temps que très profitable à son diocèse, comme il aura probablement occasion de le mentionner prochainement. Sa Grandeur a aussi passé quelques jours en Angleterre. C'est dans ce dernier royaume que Monseigneur a laissé les deux messieurs qui l'accompagnaient, et qui ne doivent être de retour que vers la fin d'octobre.

M. Granjon, membre du Séminaire de Saint-Sulpice, est le seul prêtre qui soit arrivé, hier, avec Monseigneur ; MM. Pinsonnault et Caroff ne sont attendus qu'au commencement du mois prochain.

Nous croyons devoir ajouter, pour l'information de MM. les curés qui ont donné des commissions pour leurs fabriques, que les caisses, renfermant les effets demandés, ne pourront être expédiées de France ou d'Angleterre que par les vaisseaux du printemps ; la saison étant maintenant trop avancée pour la navigation d'automne.

RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Nous n'avons été favorisé que de la communication suivante sur la retraite ecclésiastique du diocèse

Digitized by Google

de Québec ; nous la publions du moins avec plaisir comme un monument de la reconnaissance du clergé envers le digne évêque prédicateur.

A Sa Grandeur Monseigneur CHARLES-AUGUSTE-MARIE-JOSEPH, COMTE DE FORBIN-JANSON, Évêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, etc., etc.

MONSEIGNEUR,

Nous, prêtres du diocèse de Québec, soussignés, le cœur ému de voir arriver l'heure où nous devons quitter cette solitude, qui nous a été si douce par vos soins, prenons la liberté de venir en corps exprimer à Votre Grandeur la vénération profonde dont nous sommes pénétrés pour votre personne, qui nous offre un si beau modèle des vertus apostoliques. Nous ne saurions quitter ce lieu de généreuse hospitalité sans déposer à vos pieds le tribut de notre reconnaissance, pour le zèle infatigable avec lequel vous avez dirigé les exercices de la retraite que nous venons de terminer. Ils sont heureux les jours passés dans les tabernacles du Seigneur ! Mais qu'elles nous ont paru rapides les heures où vous nous avez parlé de Dieu dans cette solitude ! Vous nous avez rappelé nos devoirs avec ce zèle brûlant qui dépeint si bien les sentiments généreux de votre grand cœur. Avec le secours divin nous en conserverons les fruits, et les partagerons avec le troupeau que Dieu nous a confié. Puisse ce Dieu, dont vous annoncez la parole avec tant de bénédictions par toute la terre de l'Amérique septentrionale, veiller sur vos jours précieux et les conserver encore longtemps pour sa gloire. Le Canada, Monseigneur, se lèverait comme un seul homme pour offrir à Dieu cette prière fervente. Permettez, Monseigneur, que nous le disions avec admiration ; pendant que Votre Grandeur est blessée par la perte des objets si légitimes de ses affections humaines, dans la patrie de nos ancêtres, votre cœur n'est accessible

Digitized by Google

qu'à ces sentiments apostoliques qui ne voient de patrie, de père, de mère, de frères, de sœurs que là où Dieu est honoré et béni. Oui, et c'est donc ainsi que, par un ordre providentiel que nous adorons, le monde est devenu la patrie adoptive du grand serviteur de Dieu, Evêque de Nancy. Cependant, cette Providence divine, en dirigeant votre zèle immense vers ces contrées, voulait sans doute ajouter à vos vertus un nouveau trait de ressemblance avec notre divin Modèle, *pertransiit benefaciendo*; et l'Église du Canada, encore dépositaire de l'antique foi de nos pères, enregistrera vos vertus et vos travaux ainsi que ces jours si purs et si beaux de la première retraite ecclésiastique donnée à ce diocèse, pour en conserver le souvenir dans les temps d'épreuve. Elle n'oubliera jamais les fatigues et les sacrifices que vous vous êtes imposés, pour affermir sa foi, renouveler et enflammer son zèle pour la gloire du Tout-Puissant et le salut des âmes.

Si la voix du Seigneur s'est fait entendre à nous dans le silence du recueillement par la voix éloquente de Votre Grandeur, nous entendons aussi celle de nos brebis qui appellent leur pasteur, et ce cri est pour nous la voix de Dieu. Il faut donc nous éloigner de Votre Grandeur, et en vous adressant avec émotion et respect nos adieux, nous ne pouvons nous dispenser d'émettre le vœu, autant qu'il serait compatible avec les desseins de Dieu et les dispositions de votre cœur, de vous voir attaché à cette contrée d'une manière permanente. Daignez, Monseigneur, élever vos mains au ciel en notre faveur, et nous donner encore une fois votre bénédiction.

Québec, 16 septembre 1841.

LORD SYDENHAM, gouverneur des Canadas depuis le 19 octobre 1839, est décédé à Kingston. dimanche, le 19 du courant.

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES

ANGLETERRE.—Une commission royale a ouvert, le 24 août, la session du Parlement anglais.

Voici les réflexions que faisait un papier français sur le discours d'ouverture :

" Une grande anxiété régnait au dehors de la Chambre ; chacun était impatient de connaître le terrain sur lequel le cabinet *in extremis* allait appeler les hommes qui vont prendre le pouvoir.

" Depuis qu'il avait été officiellement annoncé que la reine, selon l'usage, ne prononcerait pas le discours de la Couronne, la presse se livrait à divers commentaires sur les motifs de cette réserve ; Sa Majesté reculait, disait-on, devant les exigences de ses ministres ; elle craignait de se compromettre vis-à-vis de leurs successeurs. Mais la harangue officielle est venue dissiper toutes ces illusions, réduire à néant tous les commentaires ; la jeune reine se prononce plus hautement qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici pour les mesures qui ont précipité la chute du cabinet de lord Melbourne.

" Le discours qui ouvre les travaux législatifs du Parlement britannique diffère essentiellement des discours ordinaires qui se prononcent dans ces circonstances : les banalités accoutumées y sont remplacées par des réalités, et des réalités terribles. Les peuples sont peu habitués à entendre leurs souverains déclarer officiellement devant les représentants du pays qu'un grand nombre de sujets *souffrent de la misère et du manque de travail.*"

La commission, faisant allusion au Canada, s'exprime ainsi :

" La dette contractée par la Législature du Haut-Canada, pour l'exécution des travaux publics, est un obstacle sérieux aux améliorations qui sont encore essentielles à la prospérité des Provinces-

Digitized by Google

Unies. Sa Majesté a autorisé le gouverneur-général à faire une communication à ce sujet au Conseil et à l'Assemblée du Canada. Sa Majesté ordonnera que toutes les pièces soient mises devant vous, et elle espère que votre attention la plus soutenue se portera sur des matières qui affectent aussi essentiellement le bien-être du Canada et la force de l'empire."

Une majorité de 72 dans la Chambre des lords et de 91 dans la Chambre des communes a déclaré que le ministère ne possédait la confiance ni du Parlement ni du pays. En conséquence, il a donné sa démission le 29 et le lendemain sir John Russell l'annonça à la Chambre.

Sir Robert Peel fut le même jour appelé à Windsor. Il a choisi les membres de son cabinet ; le duc de Wellington devait lui donner l'éclat de son nom ; lord Aberdeen, reprendre le portefeuille des Affaires étrangères ; lord Stanley, prendre celui des Colonies ; sir H. Hardinge, celui de la Guerre ; lord Lyndhurst, les Sceaux ; le comte de Grey, devenir vice-roi d'Irlande, et sir Howard Douglass, gouverneur-général du Canada, en remplacement de lord Sydenham, qui avait demandé son rappel, par une dépêche en date du 21 juillet.

CANADA—Des extraits de journaux anglais nous donnent lieu d'espérer un adoucissement dans le sort des exilés politiques. On s'attend qu'au mois de février prochain il leur sera loisible de se répandre dans la colonie, et d'y exercer, à leur compte, l'industrie qu'il leur plaira.

—Nous avons le plaisir d'apprendre que MM. J. Viger et P. Panet ont été appointés commissaires pour toutes les procédures civiles qui regardent les bâtisses ou réparations d'églises, de presbytères, etc., dans le district de Montréal. Nous nous réjouissons de ces nominations parce que l'intégrité et la diligence bien connues de ces messieurs pourront sup-

Digitized by Google

pléer à l'imperfection et même à l'impraticabilité de la loi en vigueur sur ces matières.

CLOTURE DU PARLEMENT PROVINCIAL

La Législature provinciale a été close, samedi, le 18 septembre courant à midi, par le major-général Clitherow, député-gouverneur à cette fin, et a été prorogée au 25 octobre prochain.

67 bills reçurent, en cette circonstance, la sanction de Son Excellence. 20 l'avaient reçue précédemment dans le cours de la session ; et 15 furent renvoyés à la sanction de Sa Majesté ; ce qui donne 102 bills passés dans cette session.

Parmi ces bills on remarque, comme intéressant particulièrement la religion et l'humanité :

I. Le bill pour l'encouragement des écoles élémentaires dont nous avons déjà parlé ;

II. Les bills pourvoyant à l'incorporation, 1. du Collège de L'Assomption ; 2. des Dames de l'Asile catholique des orphelins de Montréal ; 3. de l'Asile des femmes âgées et infirmes de Montréal ; 4. des Dames protestantes de la société de bienfaisance, dans la même ville.

III. Le bill pour exempter des droits de douane tous les exemplaires de l'Écriture sainte, importés par mer en cette province.

On remarque en outre l'acte appropriant des argents pour améliorations publiques, au montant de plus d'un million six cent mille livres sterling ; somme qui doit être réalisée par des emprunts en Angleterre. A cette occasion, un journal canadien observe que l'intérêt de la dette du Haut-Canada et les emprunts votés pour être contractés en Angleterre exigeront que l'on remette annuellement environ quatre cent mille piastres, et qu'avec les taxes actuelles chaque famille aura à payer, l'un portant l'autre, chaque année, douze piastres environ, un

Digitized by Google

MONUMENT NATIONAL ET RELIGIEUX

ERIGÉ SUR LA MONTAGNE DE ST-HILAIRE DE ROUVILLE, ET BÉNI PAR MGR DE FORBIN-JANSON, EVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL, LE 6 OCTOBRE 1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

douzième de ce que l'ouvrier gagne ; de plus, quand viendra l'échéance de la dette, quatre mois de travail outre les taxes annuelles ; et lorsqu'on réfléchit, ajoute le même journal, que tout cela est en addition aux taxes proposées des conseils de district et autres taxes locales, que le revenu se tire principalement des importations par le Saint-Laurent, et que le Haut-Canada reçoit des Etats-Unis, en contrebande, une grande partie des marchandises importées qu'il consomme, c'est un état de choses qui ne peut que se faire sentir dans le Bas-Canada, surtout si la plus grande partie du revenu continue à être dépensée dans le Haut-Canada.

—Nous avons reçu la seconde lettre d'*Un Canadien* sur l'éducation ; mais, les circonstances étant changées, avant de la publier nous attendrons le dernier mot de l'auteur.

Montréal, 1er octobre 1841.

NOUVELLES DIVERSES

CANADA.—On se rappellera que c'est mercredi (le 6) que doit avoir lieu, à Saint-Hilaire de Rouville, la grande cérémonie de l'inauguration du Calvaire et l'érection du chemin de la croix sur la montagne de cette paroisse. Tout annonce qu'une foule immense assistera à cette mémorable solennité pour laquelle se font les plus grands préparatifs. Déjà les voyageurs sont attendus de Québec, des Etats-Unis et d'ailleurs encore ; des bateaux à vapeur doivent voyager dans la rivière Chambly de manière à faciliter aux passagers l'assistance à cette célébration. Ce sera sur les neuf heures et demie que les évêques et le clergé s'achemineront du presbytère et du manoir seigneurial vers le lieu de la cérémonie ; ils feront une station sur les bords du lac situé à mi-chemin dans la montagne ; c'est là, à onze heures précises, que Mgr de Forbin-Janson prononcera le

Digitized by Google

premier discours analogue à la circonstance. Ensuite on procédera au reste de la cérémonie avec toute la pompe religieuse qu'exige une semblable inauguration.

Nous apprenons avec plaisir que M. T. Durocher, curé de Belœil, qui s'emploie si courageusement au succès de cette œuvre, vient de faire lithographier deux vues superbes du site où seront placés les diverses croix et le *Monument national et religieux*. Ces lithographies sont déjà en vente au profit de l'œuvre ; il y en aura aussi une distribution pour argent, sur les lieux, le jour même de la cérémonie. Le prix minime de chacune est de 1s. 3d. ; l'une de ces vues est prise de la plaine, l'autre des bords enchanteurs du lac qui se trouve entre les deux principaux sommets de la montagne. Ces gravures sont vraiment des souvenirs aussi précieux que canadiens et édifiants.

BILL D'ÉDUCATION.—Si le bill sur l'éducation n'était pas aujourd'hui une mesure arrêtée, nous ne manquerions pas de publier la pièce que l'on vient de nous passer et qui, sous la date du 22 septembre, renferme contre le premier projet de loi les réclamations du Rév. abbé P.-J. de Lamothe et de MM. les curés Bonin, Belleau, Poirier, Desève et Ménard. Les principes émis par ces messieurs, dans cette occasion, attestent le droit des pasteurs à la surveillance des écoles, et rappellent en même temps la destination des biens possédés par les anciens Jésuites du pays. Nous sommes bien persuadé que le clergé ainsi que tous les catholiques n'aurait, au besoin, qu'une voix pour appuyer des principes aussi incontestables.

Nous ajouterons ici que, parmi les amendements apportés au dernier bill, on doit surtout compter celui qui exempte les Frères des Écoles chrétiennes de l'obligation de se faire naturaliser pour être instituteurs dans la province. C'est là un nouveau et solennel témoignage en faveur de l'excellence de

Digitized by Google

leur enseignement, qui mérite bien en effet à ces bons Frères le droit de bourgeoisie par tout l'univers. Nous voyons aussi que les biens des Jésuites ne sont plus compris dans le fonds primitif affecté par le dit acte au soutien des écoles communes. Ce premier pas est un bien, mais ce n'est pas le seul que le gouvernement devrait faire. Il devrait, pour mille raisons, remettre ces biens, tant pour leur administration que pour leur emploi, entre des mains ecclésiastiques qui puissent réellement représenter les premiers possesseurs. Nous ignorons si le gouvernement y pense, mais nous croyons qu'il serait juste et salutaire pour les Canadiens de s'en occuper, et nous ne pourrions qu'applaudir à toute démarche publique et immédiate qui serait prise, par requête ou autrement, pour obtenir pleine et finale justice sur ce point, ainsi que sur quelques autres. Les circonstances ne nous paraissent pas aussi défavorables que l'on serait d'abord porté à le croire.

—Deux dames de l'institut du Sacré-Cœur, dont l'une est provinciale de son ordre, sont venues visiter Montréal ces jours derniers. Ces dames, comme l'on sait, s'occupent particulièrement de l'éducation des personnes du sexe, et le succès de leur enseignement est hautement apprécié à Paris et dans toute la France. Ces habiles institutrices ont aussi des maisons dans quelques autres parties de l'Europe et en Amérique. La dame provinciale dont nous parlons est de la famille princière de Galitzin, d'origine russe, et dont plusieurs membres ont donné l'édifiant spectacle de leur retour à l'Église romaine, à la fin du dernier siècle. Ces dames sont parties pour New-York, mercredi dernier.

—Mardi, le 21 dernier, un grand concours de fidèles, au milieu d'une réunion considérable de prêtres, assistait à la bénédiction de la première pierre qu'on posait pour la construction d'une nouvelle église dans la paroisse de Saint-Jude. Cet édifice, en briques, aura une centaine de pieds sur quarante-cinq

Digitized by Google

environ. C'est M. Crevier, de Saint-Hyacinthe, qui a officié, et M. Ginguet, de Saint-Charles, qui a prêché, dans cette circonstance.

—Nous nous trouvons forcé de remettre au prochain numéro la correspondance sur la retraite ecclésiastique de Québec.

Montréal, 8 octobre 1841.

ORIGINE DES MISSIONS AUX MONTAGNES ROCHEUSES

Nous trouvons, dans une lettre de Mgr l'évêque de Saint-Louis au T. R. Père-général de la Compagnie de Jésus, le détail des heureuses circonstances qui décidèrent l'envoi de Jésuites à la mission des sauvages appelés *Têtes-plates*, et qui habitent aux environs des Montagnes-Rocheuses. Voici ces renseignements :

" Il y a vingt-cinq ans, deux sauvages de la mission iroquoise partirent du Canada, leur patrie, avec vingt-deux autres guerriers leurs compatriotes, et allèrent s'établir dans un pays situé entre les montagnes qu'on appelle *pierreuses*, et la mer Pacifique. Ce pays est habité par des nations infidèles, et, en particulier, par celle que les Français connaissent sous le nom de *Têtes-plates*. Là ils se marièrent, et furent incorporés à la nation indienne. Comme ils étaient bien instruits de la religion catholique que professent les Iroquois, convertis par les anciens Pères de la Compagnie de Jésus, ils ont continué à la pratiquer autant qu'il était en eux, et l'ont enseignée à leurs femmes et à leurs enfants. Leur zèle est même allé au delà ; devenus apôtres, ils ont jeté les premières semences du catholicisme au milieu des nations infidèles avec lesquelles ils vivent. Ces germes précieux commencent à porter leurs fruits ; car ils ont fait naître dans le cœur de ces sauvages le désir

Digitized by Google

d'avoir des missionnaires, pour apprendre d'eux la loi divine.

" Il y a huit ou neuf ans, quelques individus de la nation des *Têtes-plates* allèrent à Saint-Louis. Le but de leur voyage était de voir si la religion, dont les vingt-quatre guerriers iroquois parlaient avec tant d'éloges, était en réalité telle qu'ils la dépeignaient, et si les nations qui ont la peau blanche (c'est le nom qu'ils donnent aux Européens) l'avaient adoptée et la professaient. Arrivés à Saint-Louis, ils tombèrent malades, firent appeler les prêtres, et demandèrent instamment par des signes à être baptisés. On s'empressa d'accueillir leur demande, et ils reçurent le saint baptême avec la plus grande dévotion ; puis, prenant le crucifix, ils le couvrirent de baisers affectueux, et expirèrent.

" Quelques années après, la nation des *Têtes-plates* envoya encore à Saint-Louis un Iroquois. Il s'y présenta avec deux de ses enfants, qui furent instruits et baptisés par les Pères du collège. Il demanda des missionnaires pour ses compatriotes, et partit avec l'espérance qu'un jour le désir de cette nation serait enfin satisfait ; mais, dans le voyage, il fut tué par des sauvages infidèles de la nation des Sioux.

" Enfin, une troisième députation arriva à Saint-Louis, en octobre 1839, après un long voyage de trois mois. Elle se composait de deux Iroquois chrétiens ; ces sauvages, qui savaient parler français, édifièrent par leur conduite vraiment exemplaire, et intéressèrent par leurs discours. Les Pères du collège entendirent leurs confessions, les communièrent, leur firent administrer le sacrement de confirmation et leur laissèrent espérer qu'ils auraient bientôt un prêtre."

C'est dans cette mission que fut envoyé depuis le Père de Smedt, dont nous avons rapporté les lettres dans le premier volume des *Mélanges*, et sur les derniers voyages duquel nous avons rapporté, dans notre dernier numéro, une anecdote intéressante.

Digitized by Google

PLANTATION DE CROIX SUR LA MONTAGNE DE SAINT-HILAIRE DE ROUVILLE

Mercredi, sur les 9 heures du matin, NN. SS. les évêques de Nancy, de Montréal, de Kingston et de Sydime se mirent en route, du château seigneurial de Rouville, pour se rendre à la montagne. Ils étaient précédés et suivis d'une immense multitude de calèches, de cavaliers et de personnes à pied. Arrivés près des moulins du seigneur, les prélats, accompagnés d'une cinquantaine de prêtres, venus de toutes les directions, s'acheminèrent vers le *Lac*, où devait avoir lieu le premier sermon. Arrivés sur les bords de ce lac, les évêques se revêtirent de leurs habits pontificaux, montèrent tous quatre sur un petit radeau préparé pour l'occasion et éloigné de terre d'environ 30 à 40 pas : ce fut de là que Mgr l'évêque de Nancy, la mitre en tête, adressa un discours éloquent sur l'honneur dû à la croix ; et, quoique le temps ne fût pas tout à fait calme, ses paroles furent néanmoins très bien entendues.

La multitude qui couvrait la terrasse du radeau, et qui s'étendait de chaque côté, ne se composait pas de moins de 25 à 30 mille personnes. Un religieux silence régnait au milieu de cette foule immense ; tous paraissaient pénétrés de la grandeur du sujet qui les réunissait en ce jour. C'était un spectacle vraiment imposant et propre à faire une impression profonde : aussi n'était-elle pas équivoque, on la lisait sur les visages des assistants ; mais elle le fut surtout lorsque l'illustre prédicateur exprima toute la joie dont il était pénétré, en voyant l'Église entière du Canada réunie en ce lieu dans la personne des évêques de Montréal, de Kingston et du coadjuteur de Québec, (qu'il appela, d'après saint Jean, les anges de ces différentes Églises) ; en voyant un nombreux clergé réuni à ses pasteurs, pour célébrer ce jour mémorable ; et enfin des personnes accourues de toutes les paroisses environnantes pour rendre à

Digitized by Google

la croix du Sauveur un hommage public et solennel. Puis, après avoir engagé la multitude à crier : *Vive la Croix ! vive Jésus ! vive Marie ! le Canada toujours catholique !* paroles que l'écho se plaisait à répéter, il annonça que les quatre évêques allaient tous ensemble bénir cette nombreuse assemblée. Ce fut là, sans contredit, le moment le plus touchant de cette imposante cérémonie, alors qu'on entendit ces vénérables Pères chanter cette bénédiction épiscopale si sublime et qu'on les vit lever les mains au ciel, pour en faire descendre sur tout un peuple à genoux, les grâces et les bénédictions de Dieu. De tout côté on entendait des spectateurs se dire à demi-voix : *Oh ! que c'est beau ; oh ! que c'est touchant !*

Mgr de Nancy observa qu'étant à la veille de son départ pour retourner dans son pays, il ne pouvait pas quitter ce *bon peuple canadien*, sans lui exprimer combien il avait été touché, dans les différentes retraites qu'il avait faites dans cette province, et combien il l'était surtout dans cette circonstance si solennelle, de la piété et de la foi dont tous ces *braves Canadiens* lui avaient donné de si touchantes démonstrations, qu'il en conserverait un souvenir qui durerait autant que sa vie.

Ce fut alors que Mgr de Montréal, adressant la parole au très digne évêque de Nancy, lui exprima sa reconnaissance pour tout le bien qu'il avait opéré dans le diocèse de Montréal, et lui dit combien il était affligé de le voir s'éloigner de cette terre, qu'il avait arrosée de ses sueurs, et où, par la grâce de Dieu, il avait ranimé la foi et la piété avec un succès admirable. Alors toute la multitude se mit à crier : *Vive l'évêque de Nancy ! vive l'évêque de Montréal ! vivent les évêques de Kingston et de Sydime !*

Le prédicateur annonça ensuite que la procession allait se mettre en marche pour monter au sommet de la montagne. Alors ce fut un nouvel et imposant spectacle que celui de voir cette masse se mouvoir et s'acheminer au milieu de cette vaste forêt, observant, autant que les circonstances pouvaient le permettre, un silence et un recueillement profonds.

Digitized by Google

Le chœur, composé de plusieurs membres du clergé et de chantres venus de diverses paroisses, au moment où l'on approcha de la première croix, qui marquait le commencement des *stations*, entonna le simple, mais touchant cantique que tout le monde connaît : *Suivons sur la montagne sainte, etc.* ; puis la strophe du *Stabat mater*, etc. L'évêque bénit successivement chacune des 14 croix qui composent la *voie sainte* et récita à haute voix les prières ordinaires.

Arrivé sur le sommet de la montagne, qui se trouva entièrement couvert de spectateurs, l'évêque adressa un second discours à l'assemblée, exhorta ses auditeurs à lever souvent les yeux sur cette montagne, vers cette croix magnifique qu'ils y élevaient, et qui n'était placée si haut qu'afin d'être vue de toutes les campagnes environnantes : il leur répéta ces paroles du saint roi David : *Levavi oculos meos*, etc ; donna, avec une relique de la *vraie Croix*, la bénédiction à la foule prosternée et visiblement touchée de la vive impression qu'avaient faite sur elle les éloquentes et touchantes paroles de l'infatigable prédicateur.

Mais avant de descendre de cette montagne, Mgr de Nancy dit qu'il avait à remplir un devoir de reconnaissance ; c'était d'engager toute l'assemblée à adresser à Dieu des prières, pour attirer ses grâces sur la personne et la famille du seigneur du lieu, M. de Rouville, qui avait si généreusement contribué à l'érection de ce beau monument, en donnant le sommet de cette montagne pour l'y placer, et le chemin qui y conduit, pour y établir la voie de la croix : toute l'assemblée dit alors un *Pater* et un *Ave* à cette intention. L'évêque de Nancy, dont la charité n'oublie rien et s'étend à tous, ne voulut pas *laisser sans un souvenir les pauvres malades, que les infirmités retenaient à leurs maisons, mais dont les cœurs, il en était certain, étaient réunis à ceux de toute cette foule*, il fit dire aussi pour eux un *Pater* et un *Ave* Puis, rappelant l'accident déplorable des deux infortunées qui avaient été broyées, quelques semaines auparavant, dans un des moulins de l'endroit, à l'oc-

Digitized by Google

casion d'une pieuse visite qu'elles faisaient à ces lieux sur le point d'être sanctifiés, il fit dire pour elles un *De profundis*, et leur fit appliquer les fruits des exercices religieux que l'on venait de faire et des indulgences que l'on avait gagnées.

Ensuite la foule se remit en marche pour descendre la montagne, en chantant le cantique d'actions de grâces, le *Te Deum*, qui fut suivi d'hymnes et de cantiques en l'honneur de Marie. Ce chant joyeux, auquel les bois de la forêt donnaient un accent enchanteur et pour ainsi dire angélique, se continua sans interruption jusqu'au bas de la montagne, où la foule s'arrêta pour donner à l'évêque le temps de réciter l'oraison d'actions de grâces. Puis le *Benedicamus domino* chanté, de nouveaux cris de *Vive l'évêque de Nancy ! vive l'évêque de Montréal ! vivent les évêques de Kingston et de Sydime ! vive le clergé ! vive Jésus ! vive Marie !* se font entendre, et la foule défile, toute joyeuse d'avoir été témoin d'un spectacle unique jusqu'à ce jour, dans les annales de l'histoire ecclésiastique de ce pays.

UN PÈLERIN.

MONUMENT NATIONAL ET RELIGIEUX,

OU

PÈLERINAGE DU MONT SAINT-HILAIRE

La religion vient d'ennoblir et d'immortaliser le Mont Saint-Hilaire de Rouville, en le touchant de sa main puissante, en le bénissant de sa parole sacrée et en l'ornant du trophée auguste de la croix. C'est maintenant un nouveau pèlerinage bien solennellement offert à la piété des fidèles. Ce n'était donc point assez que la partie ouest de ce diocèse fût favorisée d'un monument pareil, le Calvaire déjà renommé du Lac des Deux-Montagnes, érigé dans l'autre siècle ; il fallait que le même signe de salut fût arboré sur l'autre rive du Saint-

Digitized by Google

Laurent ; que l'étendard de la croix apparût glorieux du côté de l'Orient ; qu'il proclamât bien haut la grandeur de la foi du peuple canadien, et qu'il attestât en même temps sa vive reconnaissance pour les bienfaits nombreux dont un illustre pontife l'avait enrichi depuis son arrivée sur ce continent. Tel est pour nous le sens de la sublime cérémonie qui s'est faite, mercredi, avec tant de pompe, sur le sommet de l'une de nos plus majestueuses montagnes.

Tout avait préparé ce triomphe religieux : il venait de la pensée d'un grand évêque ; il était l'œuvre de la générosité du peuple et du clergé, et le pieux prélat qui préside si dignement aux destinées de ce diocèse, au retour de son lointain pèlerinage, l'avait salué de toute son affection et encouragé de tout son pouvoir. La Providence avait ainsi disposé toutes choses, sans doute, pour que l'illustrissime Primat de Lorraine vît son ouvrage s'élever sous les yeux mêmes de l'évêque de Montréal, avec l'applaudissement de quatre autres pontifes, venus de diocèses voisins pour grandir encore ce triomphe de la croix de Jésus-Christ et corroborer de leur glorieux suffrage ce monument impérissable. Il n'a donc rien manqué à cet immortel ouvrage.

De raconter maintenant tout ce qu'il y eut de pieux et de touchant dans cette solennelle circonstance, c'est ce dont nous nous reconnaissons absolument incapable. Il faudrait montrer ici tout un peuple cheminant en pèlerinage ; les fidèles accourant de tous les points de la province comme pour attester, au nom du Canada, que partout la même foi faisait palpiter tous les cœurs ; il faudrait peindre cette foule immense, recueillie, émue jusqu'aux larmes et incessamment empreinte de l'éloquence persuasive de cet apôtre qui, depuis qu'il est apparu parmi nous, ne cesse de se faire suivre, comme son divin Maître, par les villes et les bourgades, à travers les campagnes et les forêts. Tout comme Jésus de Nazareth qui instruisait sur les bords de Tibériade, l'évêque de Nancy prêchait sur les rives d'un autre lac

Digitized by Google

les mêmes vérités évangéliques que le Sauveur annonçait le premier dans la Galilée ; et tout comme alors, le peuple croyait, et ne se lassait point d'entendre et d'admirer. Puis, tous priaient, cinq pontifes mêlant leurs supplications à celles des lévites, et les fidèles répétant avec transport : AMEN ! AMEN !! Oh ! qu'il était grand ce spectacle ! Qu'elle était puissante cette prière qui s'élevait du haut de la montagne sainte vers les collines éternelles ! Qu'il est heureux le pays pour qui de semblables moments sont encore ses plus beaux jours de fête ! Oui, nous le croyons : placée si haut, la croix protègera le peuple qui la révère ; aperçue de presque tous les points du diocèse, elle sera le phare lumineux qui guidera les pas du voyageur ; au jour du danger, elle sera l'égide salutaire qui rassurera le chrétien tremblant, et à l'heure des combats, elle sera encore le signe de ralliement qui réunira tous les frères sous la bannière de la foi, pour les faire triompher de l'hérésie et de l'enfer.

Le pèlerinage du Mont Saint-Hilaire sera donc désormais le lieu saint le plus assidûment fréquenté par les catholiques ; il sera le Calvaire le plus commémoratif que possède l'Église du Canada, et le *chemin de la croix*, qu'on y a si solennellement érigé, formera en quelque sorte les degrés mystérieux qui conduiront le pèlerin jusqu'à ce sanctuaire qui, placé au sommet du mont sacré, couronne si noblement l'ensemble des monuments pieux qui décorent nos campagnes, et annonce de loin à l'étranger le règne auguste de la religion sur cette population toute pleine de foi et d'espérance.

Assurément, il doit y avoir un grand avenir pour réaliser tout ce que ceci présage ; il doit y avoir une glorieuse consommation pour couronner un si magnifique commencement. Aussi nous croyons voir déjà la religion, continuant son œuvre admirable, venir placer bientôt quelques-unes de ses cohortes sacerdotales sous l'étendard de cette croix, et fonder sur ces lieux bénis ces générations immortelles, qui sont pour les nations le signe du salut et de la vie...

Digitized by Google

Qui sait même ? Peut-être que, dans les desseins providentiels, cette mémorable inauguration n'est venue se placer au jour de la fête de saint Bruno, fondateur de l'ordre admirable des Chartreux, que pour désigner à l'avance l'existence future de quelque ordre également utile à l'Église, et à qui le ciel confiera le soin de ses enfants et la garde de ses trophées. Qu'il nous advienne ce bonheur ! C'est tout le désir de notre âme, et l'expression de l'amour que nous portons au CANADA.

COUVENT A SAINT-JOSEPH DE SOULANGES

Nous avons le plaisir d'annoncer l'établissement d'une nouvelle maison pour l'instruction du sexe ; c'est la fabrique de la paroisse de Saint-Joseph de Soulanges (les Cèdres) qui vient de fonder un couvent spacieux et extrêmement bien fini. Cette bâtisse élégante est placée sur un des plus beaux sites que présente le local charmant des Cèdres. Ce seront les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal qui dirigeront ce pensionnat. Il y aura des maîtresses pour l'enseignement du français, de l'anglais ; pour l'étude de la grammaire, de la géographie; de l'histoire, du calcul, etc. ; ainsi que pour les branches d'une moindre utilité, telles que la broderie, le dessin, la musique, etc. Ces classes s'ouvriront au commencement de novembre prochain, au prix ordinaire des autres pensionnats que ces infatigables institutrices possèdent dans plusieurs parties de la province.

Cette mission sera la quinzième que l'institut de la Congrégation de Notre-Dame tient aujourd'hui sur pied dans les campagnes. Ces bonnes Sœurs ne désirent rien tant que de porter partout le bienfait de l'éducation ; mais leurs services sont sollicités pour un si grand nombre de localités différentes, que leur communauté de quatre-vingts et quelques membres ne peut déjà plus suffire à toutes les demandes. Ceci prouve de nouveau, à qui veut comprendre, que nos

Digitized by Google

Canadiens ne sont pas aussi indifférents qu'on le dit, au progrès de l'éducation parmi eux. Au contraire, on voit de toutes parts les plus grands efforts pour procurer aux enfants des deux sexes les secours précieux de l'instruction, et surtout de l'instruction religieuse et morale, telle que la donnent si avantageusement les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

FAITS DIVERS

LETTRE PASTORALE —Mgr l'évêque de Montréal vient de sortir une lettre pastorale à l'occasion de son heureux retour dans son diocèse. Le pieux prélat, après avoir exprimé la joie qu'il éprouve en se retrouvant au milieu de ses ouailles, se réjouit aussi du bien qui s'est opéré pour elles, pendant son absence, par les travaux de l'illustre évêque de Nancy. Puis il reconnaît que les grands succès qu'a obtenus sa mission en Europe sont dus aux prières des fidèles et à la miséricorde divine ; mais il n'en est pas moins vrai que la sainteté de ce vénérable pasteur a dû grandement contribuer aux heureux résultats dont il attribue toute la gloire à Dieu. Dans la même lettre, l'édifiant évêque témoigne son profond respect pour le Saint-Siège, dont il exalte l'apostolicité et pour la prospérité spirituelle et temporelle duquel il fait les vœux les plus ardents. Ces souhaits sont d'autant plus opportuns à cette époque, qu'il existe en Italie des sociétés secrètes de Carbonari qui trament sourdement les complots les plus sinistres contre le Souverain Pontife et contre sa puissance temporelle dans les États-Romains. Mais Dieu a placé là ce vieillard portant une triple couronne ; c'est à Rome que Dieu a voulu établir immuablement le chef de son Église, et l'immortalité attachée à la Chaire de Pierre nous donne l'assurance que tous les projets de l'enfer seront déjoués et anéantis. Aussi notre évêque se sent heureux de pouvoir mêler aux

Digitized by Google

premières joies du retour le souvenir ineffaçable des grandeurs de Rome et des bontés d'un pontife dont le cœur paternel s'est, pour ainsi dire, imprimé sur le sien.

En prenant congé du Saint-Père, Mgr l'évêque de Montréal pria Sa Sainteté de bénir particulièrement le clergé de son diocèse, les communautés et tous les fidèles confiés à ses soins. Non seulement le Très Saint-Père acquiesça sur le champ à cette demande, mais il voulut en outre que Sa Grandeur, à son retour dans son diocèse, donnât elle-même en son nom une bénédiction spéciale et portant indulgence plénière. C'est cette bénédiction papale que Mgr Bourget donnera, le jour de la Toussaint, dans son église cathédrale. Puisse cette bénédiction de l'immortel Grégoire XVI, féconde comme celle donnée en personne par Pie VII à la ville de Lyon, faire descendre sur le diocèse de Montréal les mêmes biens spirituels que fit couler celle-là sur cette ville célèbre, que notre évêque a visitée, et où il a admiré les plus belles institutions de charité et la pratique édifiante d'une multitude d'œuvres saintes. Enfin le prélat, plein de reconnaissance pour tant de faveurs, prescrit un *Te Deum* solennel, qui doit se chanter, le jour de la Toussaint, dans toutes les églises du diocèse.

Cette lettre pastorale est accompagnée d'une lettre circulaire adressée au clergé seulement. Dans cette dernière communication, l'évêque de Montréal fait part à ses prêtres de certains projets concernant l'éducation, le soin des pauvres, l'organisation des sociétés de tempérance, etc., etc. Il leur annonce aussi quelques nouveaux offices à introduire plus tard dans le bréviaire diocésain, et leur communique différents indults, dont un autorise l'addition du mot *Immaculatâ* dans la préface de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, et les paroles : *sine labe concepta*, Marie *conçue sans péché*, à ajouter au premier verset des litanies de la sainte Vierge.

Dans toutes ces mesures et pieuses innovations, on est forcé d'admirer le zèle et la prudence du digne évêque à qui la Providence a confié la garde de cet important diocèse.

Digitized by Google

NAUFRAGE DE LA BARQUE AMANDA. — *Quarante et une personnes périssent.* — Le dimanche 29 du mois dernier, la barque *Amanda*, capitaine Davis, venant de Limerick (Irlande), avec quarante passagers et dix-huit hommes d'équipage, s'est naufragée sur la pointe du Petit-Métis, et sur les cinquante-huit personnes qui la montaient il en a péri quarante et une. Il n'a été sauvé que 10 passagers et 6 personnes de l'équipage.

Le *Minstrel* qui périt, à peu de distance du même endroit, au mois de mai dernier, avec 137 passagers sur 160, et 11 personnes de son équipage, venait aussi de Limerick.

M. l'Éditeur,

Je vois avec peine, par votre numéro du 24 dernier, qu'aucun des messieurs, qui ont assisté à la retraite ecclésiastique du diocèse de Québec, ne vous a communiqué des détails sur une réunion qui fait honneur au clergé du diocèse et à la religion en ce pays. Quoiqu'un des moins habiles, je hasarde ces lignes, tardives à la vérité, mais qui pourront, faute de mieux, avoir leur utilité. Si vous le trouvez à propos, donnez-leur une place dans votre estimable journal.

UN ECCLÉSIASTIQUE.

...27 septembre 1841.

RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Sa Grandeur Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, ayant annoncé, par une circulaire à tous les membres de son clergé, une retraite ecclésiastique qui devait s'ouvrir le 8 septembre, à 4 h. p. m., environ 110 curés et autres prêtres se sont réunis, ce jour-là, dans une des salles du séminaire de Québec, pour assister à ces saints exercices. Mgr de Forbin-Janson,

Digitized by Google

évêque de Nancy, accompagné de l'évêque de Québec et de son digne coadjuteur, l'évêque de Sydime, fit l'ouverture de la retraite par le chant de l'hymne *Veni, Creator*, et prononça un discours analogue à la circonstance. Il prit pour texte ces paroles : *Castra Dei sunt hæc.* Que de belles choses ne dit-il pas sur ces camps de Dieu, cette réunion des officiers de l'armée du Seigneur et ce grand conseil où doivent se traiter les affaires de la plus haute importance. Invité à prêcher la retraite, ce prédicateur célèbre se chargea avec plaisir de cette sainte œuvre. Il parla trois fois par jour à la grande satisfaction de ses auditeurs. Son élocution forte et touchante, le choix des sujets qu'il a traités, l'heureuse application de la Sainte Écriture, ses détails intéressants sur les devoirs des pasteurs, tout a prouvé qu'il pouvait aussi avantageusement prêcher une retraite au clergé, que donner une mission aux fidèles. Son discours de clôture, prêché à la cathédrale en présence d'une foule immense, était un chef-d'œuvre, qui a produit un bien infini. Il a retracé, avec son éloquence rare, les bienfaits du sacerdoce et la reconnaissance dont les peuples doivent être pénétrés pour le clergé. Tous les jours il célébrait la messe pour les retraitants, dans le lieu des exercices, et assistait dans la chapelle du séminaire à un salut, devenu public, à la demande d'un peuple avide de se réunir en prières à son clergé.

Le digne prélat qui gouverne ce diocèse a présidé la retraite, en a suivi scrupuleusement les exercices et s'est montré en tout, ainsi que son pieux coadjuteur, le vrai modèle du clergé. Il a profité de cette réunion si nombreuse de ses prêtres, pour donner à plusieurs reprises des avis paternels, et ses paroles ont été accueillies avec respect. Ses récréations ont été employées à répondre à des questions embarrassantes et à faire les arrangements et changements que requiert, en ce diocèse, le commencement de l'année ecclésiastique, fixé au 29 de ce mois.

Le 16 au matin, tous les retraitants, en surplis et portant l'étole, se sont rendus processionnellement,

Digitized by Google

en passant par la place publique, du séminaire à la cathédrale, où Mgr l'évêque a officié, donné la communion générale, assisté au sermon de clôture, et reçu la rénovation des promesses cléricales. Après la sainte messe et ces cérémonies imposantes, tous, en chantant le *Te Deum*, sont revenus, dans le même ordre et par la même voie, au séminaire, à la salle des exercices, où un des Messieurs du clergé a complimenté les seigneurs évêques et remercié les messieurs du séminaire, à peu près en ces termes :

" Mes seigneurs et messieurs du séminaire, c'est à la prière et au nom de mes vénérables confrères que je vous adresse la parole, pour vous payer le tribut de notre juste reconnaissance. Cette tâche aurait pu être mise en des mains plus habiles, et confiée à une langue plus exercée que la mienne ; mais puisqu'on le veut, j'accepte cet honneur, en réclamant cependant l'indulgence de cette assemblée respectable.

" Je dois naturellement commencer par payer, à celui qui a si bien dirigé notre retraite, au noble évêque de Nancy, une dette bien grande, pour les services nombreux qu'il a rendus au clergé et aux fidèles de ce pays. Et si, suivant les règles de l'équité, la satisfaction doit égaler la dette, le moyen d'y réussir dans la circonstance présente...? Plus je considère notre tâche, plus je la trouve au-dessus de mes forces. A l'exemple du Sauveur, Votre Grandeur a parcouru le pays en comblant tout le monde de ses bienfaits. Les malades ont été consolés ; les pécheurs ramenés à leurs devoirs ; les justes encouragés ; les hérétiques convertis ; les peuples éclairés ; des voyages pénibles exécutés ; des croix plantées ; des chemins de la croix érigés ; des missions, des neuvaines, des retraites.... Mais je m'arrête, depuis longtemps je me sens insolvable ; et forcé de demander grâce, j'offre à Votre Grandeur pour toute satisfaction, nos cœurs, le secours de nos faibles prières, et un souvenir à la messe du samedi. Ce souvenir, suggéré par Votre Grandeur, honorable et avantageux pour nous, sera une dette sacrée, que

Digitized by Google

nous ne manquerons pas d'acquitter. Comme gage de notre promesse, que Votre Grandeur daigne accepter cette adresse qui porte les noms de tous ceux qui ont fait la retraite sous votre direction. (*Voir cette adresse, numéro du* 24 *septembre*)

"Notre second devoir est d'offrir nos plus humbles remerciements aux MM. du séminaire, pour la manière gracieuse avec laquelle ils ont offert leur maison à l'usage de la retraite, et pour la générosité qu'ils ont montrée, en se chargeant volontairement des dépenses considérables, qu'entraîne nécessairement une réunion si nombreuse et de si longue durée. Cette faveur mérite toute notre reconnaissance, et met le comble à toutes celles si fréquentes que nous avons déjà reçues de cette respectable maison. N'est-ce pas ici que la plupart d'entre nous ont trouvé, non seulement des précepteurs savants et éclairés, mais surtout des amis sincères, de fidèles gardiens de l'innocence et des mœurs. Toujours ici la piété a marché de pair avec la science. Les MM. du séminaire n'ont rien épargné pour obtenir ces fins désirables : témoins les sacrifices qu'ils ont faits, depuis plusieurs années, pour rendre leur maison plus grande et plus commode et élever l'éducation au niveau des lumières du siècle, sans espérer d'autre récompense que le plaisir de faire le bien, et le succès de leurs élèves dans la piété et dans les sciences. Le ciel a favorisé leurs louables efforts : leur maison a conservé le nom de maison-mère, de première maison d'éducation du pays. C'est dans les rangs de ses élèves que le clergé, le barreau et les professions libérales se recrutent. Elle fournit à toutes les classes de la société les sujets les plus distingués. Avantages inappréciables que le séminaire procure à la religion et au pays. Cette maison se rend encore recommandable par une hospitalité bien généreuse. Des appartements très convenables ont été préparés à grands frais pour la réception des étrangers, mais que dis-je, étrangers, il n'y a pas d'étrangers ici ; tous les ecclésiastiques, de quelque diocèse ou pays qu'ils soient, sont reçus

Digitized by Google

comme des amis, comme des frères, avec une cordialité qu'on chercherait vainement ailleurs. Disons-le : par la générosité de ces messieurs, leur maison est véritablement la maison paternelle du clergé. Aussi le clergé, tous les ecclésiastiques qui ont visité le Canada, conservent-ils pour cette maison l'attachement, l'affection et le respect qu'elle mérite à tant de titres. Cette déclaration est fondée sur l'opinion connue de nos vénérables confrères. Oui, Messieurs du séminaire, tels sont nos sentiments les plus sincères. Comptez sur notre reconnaissance pour les services que vous rendez tous les jours à l'Église, au pays et à chacun de nous, et particulièrement pour tous ceux que nous avons reçus de vous pendant le cours de cette retraite, pour les attentions, la politesse et les égards de tous les messieurs qui composent votre maison. Nous n'attendons que l'occasion d'en donner des preuves et de vous payer d'un juste retour. Vivement intéressés à tout ce qui vous concerne, nous prenons une part bien sensible à l'affliction que vous ressentez de l'indisposition de votre très respectable supérieur. Nous sentons, comme vous, que sa perte laisserait un grand vide : les sciences, les arts, le pays, l'Église, votre maison, tous y perdraient beaucoup. Aussi n'avons-nous pas attendu à ce jour pour demander au ciel son rétablissement. Nous avons prié en commun pendant notre retraite, nous prierons encore séparément pour la prompte guérison et la conservation de votre cher et digne supérieur, et pour la prospérité du séminaire de Québec. Qu'il nous soit permis avant de nous séparer de solliciter la faveur d'élever dans la chapelle où notre retraite a eu lieu, un petit monument, un chemin de la croix, destiné à perpétuer le souvenir de notre retraite et de la générosité des MM. du séminaire.

" C'est à vous, Monseigneur, que je m'adresse en finissant ; comme c'est par vous que ces saints exercices ont commencé, c'est aussi par vous qu'ils doivent se terminer. La grâce qui accompagne votre bénédiction va mettre le sceau aux fruits que nous espérons

Digitized by Google

retirer de cette retraite. Nous connaissons les démarches que vous avez faites, pour procurer à votre clergé ces jours de salut, et cette connaissance excite notre vive gratitude. Votre appel a retenti d'un bout à l'autre du diocèse, et a porté la joie dans tous les cœurs. Nous sommes accourus à la voix du premier pasteur, et nous n'avons qu'à nous en féliciter. Tout a réussi au delà de nos espérances. Une sagesse, qu'on ne saurait trop louer, a présidé à tout, a tout prévu, tout réglé, pour le temporel comme pour le spirituel de la retraite. Quel lieu pouvait mieux convenir à notre sainte réunion..... lieu plein de souvenirs, cher à nos cœurs..... lieu capable de réveiller en nous des sentiments bien précieux..... lieu le plus propre à notre renouvellement spirituel.....

" Le choix du prédicateur n'a pas besoin d'éloge ; le nom seul du noble évêque de Nancy est un éloge qui surpasse tout ce que je pourrais dire. Chacun de nous a été à portée de juger du bonheur de ce choix. Ce prédicateur puissant en œuvres comme en paroles, non content de traiter, avec une force irrésistible et une éloquence persuasive, tous les sujets de morale convenables à une retraite ecclésiastique, a voulu encore prêcher d'exemple, en s'associant à nous, pour suivre les exercices de la retraite. Qu'il était beau voir trois prélats et un si nombreux clergé travailler ensemble à l'œuvre sainte ! Que ces jours nous ont paru courts ! Pourquoi faut-il que nous ne puissions les prolonger ? Mais nous avons rendu compte de notre administration, nous avons revisé et retrempé nos armes spirituelles ; le grand conseil est tenu, les plans sont communiqués, les ordres donnés. Le devoir nous appelle à notre poste. Allons, chers confrères, volons où la gloire de Dieu et le salut des âmes nous appellent. Partons, mais avec la ferme résolution d'être toujours fidèles à Dieu, à la religion, à notre devoir, de respecter notre sacerdoce, et de combattre, avec courage, les combats du Seigneur, pour notre propre salut, et celui des âmes qui nous sont confiées.

Digitized by Google

"Daignez, Monseigneur, nous accorder votre bénédiction, et s'il vous plaît, daignez y joindre celle de Mgr de Sydime."

Mgr l'évêque de Québec, Mgr de Nancy, Mgr de Sydime et M. Ant. Parant, procureur du séminaire, ont répondu à ces adresses et compliments d'une manière honorable pour leurs cœurs, et bien flatteuse pour le clergé. La retraite étant close par là, messieurs les retraitants sont allés reprendre, avec un nouveau zèle, les exercices du saint ministère.

UN ECCLÉSIASTIQUE.

Montréal, 15 octobre 1841.

CORRESPONDANCE

Quoique nous ayons déjà publié une description de la mémorable cérémonie du 6 courant, nous sommes néanmoins persuadé que nos lecteurs liront avec plaisir la communication suivante sur le même sujet, non seulement parce que cette célébration doit être remémorée par plusieurs plumes, comme une de nos belles époques ecclésiastiques ; mais encore parce que ce nouveau récit est accompagné de réflexions et de sentiments tout à fait en harmonie avec ceux de la religieuse population du Canada. Nous espérons aussi pouvoir plus tard fournir à nos lecteurs la description du monument même, à l'achèvement duquel on travaille avec beaucoup d'activité.—*Note de l'Éditeur.*

M. l'Éditeur,

Enfin nous l'avons célébrée cette triomphante fête de la croix si impatiemment attendue. Le 6 octobre 1841 sera placé désormais parmi les plus

Digitized by Google

beaux souvenirs du pays ; il sera compté surtout au nombre des jours heureux de notre belle rivière Chambly. Dès la veille, NN. SS. les évêques de Montréal, de Nancy et de Kingston arrivèrent, suivis d'un nombreux cortège, au manoir de l'honorable seigneur Hertel de Rouville, généreux fondateur de l'œuvre sainte. Mgr de Sydime ne tarda pas à descendre lui-même au presbytère de Belœil, accompagné de plusieurs prêtres du diocèse de Québec. Des étrangers arrivant de loin et de tous les côtés, les paroisses des deux rives rivalisant de zèle et d'activité pour les préparatifs de la solennité, je ne sais quel air de joie et de fête répandu sur tous les environs, animant tous les visages, annonçaient tout le bonheur que promettait le lendemain.—Ce jour-là le ciel sembla comprendre nos vœux, et nous favorisa d'une de ces belles et rares journées d'automne comme en demandent les poètes, et qui font rêver à des climats plus doux. La sainte journée commença dignement par le saint sacrifice de la messe qu'offrirent à Belœil NN. SS. de Montréal et de Sydime ; à Saint-Hilaire NN. SS. de Nancy et de Kingston. Pendant ce temps, et dès avant l'aurore, la foule des spectateurs arrivait par longues files de tous les points environnants pour se réunir au rendez-vous général, le lac de la montagne. A neuf heures, les quatre prélats, accompagnés d'un grand nombre de prêtres, quittèrent le manoir seigneurial, dans le carrosse de l'honorable de Rouville, et se réunirent à cette foule innombrable, à travers laquelle on avait peine à leur ouvrir un passage, tant elle était compacte, tant était grand le désir de chacun de contempler, d'entendre, j'allais dire de toucher ces vénérables pontifes, dont la présence réunie donnait un charme si grand à cette touchante solennité. La vue surtout de notre saint évêque, dont nous avions été privés pendant les jours si longs pour nous de son pèlerinage, remplissait de joie tous les cœurs ; et je crois que ses enfants bien aimés avaient peine à contenir des cris d'amour en le voyant les bénir sur son passage.

Digitized by Google

Arrivé sur la chaussée du lac, Mgr de Nancy revêtit les ornements pontificaux, et accompagné des trois autres pontifes. il descendit dans une barque qui les conduisit à un radeau amarré à quelques toises de la digue. Ce fut alors que les yeux et le cœur eurent le spectacle le plus imposant qu'il soit possible d'imaginer. Quinze mille auditeurs au moins (d'autres ont dit 25 à 30 mille) couvraient l'immense rivage, taillé en amphithéâtre. Une bannière éclatante flottait au milieu de l'assemblée, comme un signe de ralliement. Plusieurs jeunes hommes, nouveaux Zachées, étaient montés sur les arbres de la rive ; d'autres étaient groupés sur des roches qui s'élevaient au dessus de l'eau à quelque distance des bords. En face, sur la nappe azurée du lac, dont une brise légère ridait la surface, se dessinait le radeau monté par les pontifes, centre vers lequel se dirigeaient tous les regards ; à gauche, et se perdant dans les nues, le fameux mamelon surmonté du monument qu'on allait consacrer, et vers lequel aussi s'élevaient bien souvent les yeux de cette foule avide de saintes émotions ; tout autour du lac, qui forme un magnifique parallélogramme, des pics de toutes formes et de toutes hauteurs, revêtus du sommet à la base de luxueuses forêts, dont le feuillage offrait ces teintes riches et variées dont les décore l'automne. Puis cet étonnant concours dans ce lieu solitaire, à couvert du bruit du monde, au milieu de ce site, un des plus imposants de la nature, ce solennel et religieux silence, tout annonçait que de grandes choses allaient se passer, tout nous rappelait, d'une manière frappante, ces scènes de l'Évangile, où le Sauveur conduisait aussi dans le désert les populations de la Judée. J'oubliais de vous dire que la prévoyance de M. Durocher, curé de Belœil, qui s'étendait à tout, avait établi, pour maintenir l'ordre en cette circonstance, des connétables portant sur l'épaule une cocarde de ruban blanc, que surmontait une petite croix dorée. La même décoration, portée sur la poitrine, distinguait douze gentilshommes conduisant autant de quêteuses.

Digitized by Google

Enfin Mgr de Nancy prit la parole au milieu du plus profond silence. Il exposa d'abord, dans un brillant exorde, le but de cette sainte réunion, favorisée de la présence de ses vénérables collègues dans l'épiscopat ; il fit remarquer l'analogie de sa prédication sur cette barque, avec celle de Jésus-Christ sur le lac de Génézareth ou Tibériade qu'il a visités. Puis, entrant avec une chaleureuse puissance et le talent que vous savez dans le développement de son sublime sujet, il nous redit avec toute son âme les immortelles destinées de la croix, sa puissance, sa gloire, ses profonds enseignements. Il nous fit comprendre son influence sacrée sur le monde et en particulier sur la vie du chrétien. Et après avoir ravi l'admiration de tous ses auditeurs, après avoir fait battre tous les cœurs à l'unisson de son cœur, si plein d'amour pour la croix de Jésus-Christ, il nous demanda de manifester hautement les saintes émotions que venait de produire sa puissante éloquence ; et ce furent des cris d'un enthousiasme vrai et profondément senti ; des serments d'être toujours les fidèles soldats du Christ et de sa croix ; de défendre partout, au péril de la vie, ce drapeau du catholicisme ; de le prendre pour signe de ralliement aux jours de combats, et d'aller au ciel par la croix qui sauve encore le monde. En terminant, l'éloquent évêque nous dit que c'était la dernière fois qu'il parlait à ses chers Canadiens, et nous fit des adieux qui nous laisseraient bien inconsolables, si nous les croyions définitifs. Mgr de Montréal lui fit avec une délicatesse parfaite des remerciements pour ses laborieuses missions dans son diocèse, et voulut bien lui attribuer le mérite du succès si consolant qu'obtient de plus en plus la religion catholique en Canada. Nous ne pûmes saisir assez parfaitement toutes les paroles de Sa Grandeur pour oser en reproduire l'analyse.

Après le sermon, on organisa la procession du Calvaire ; les femmes durent marcher à la suite de la bannière, puis le clergé et enfin les hommes. On se mit en marche, en chantant des cantiques et en

Digitized by Google

récitant des prières, par ce chemin étroit et tortueux qui se déroule aux flancs de la montagne. On aurait pensé que peu de personnes oseraient gravir ce pic ardu ; mais presque tous, hommes, femmes, enfants, vieillards entreprirent le pèlerinage. Mgr de Nancy les avait si puissamment électrisés ! Puis il avait promis de parler encore au pied de la croix !

C'était un spectacle ravissant que celui qu'offrait cette longue file de pèlerins gravissant ce nouveau Golgotha, ondulant le long du sinueux sentier ; tantôt disparaissant en partie dans les profondeurs d'un ravin, tandis que les extrémités apparaissaient aux sommets des rochers ou des monticules fortement accidentés ; tantôt se perdant à un détour du chemin pour reparaître bien loin de là à travers les grands arbres. On eut dit d'une vaillante armée montant à un rude assaut ; ou plutôt on songeait à cette sainte montagne qui est le ciel, et au sommet de laquelle sont suspendues les couronnes immortelles, promises à ceux qui, marchant avec courage et persévérance dans le chemin de la croix, vont saintement les ravir : *Violenti rapiunt illud.* Car ces chants sacrés jetés aux échos de la montagne, comme un céleste concert, ramenaient l'âme à de religieuses pensées, et l'inondaient de je ne sais quelle pieuse et sublime harmonie. Tout à coup la cloche sonne et annonce une station : c'est la première du chemin de la croix. Toute cette multitude se prosterne religieusement, et Mgr de Nancy bénit la croix et récite la prière de la station ; puis on se remet à gravir cet autre Calvaire, et ainsi jusqu'au sommet de la montagne où apparaît à tous les regards le gigantesque monument, la chapelle du Saint Sépulcre d'où s'élève la croix qui domine non seulement ce pic élevé, mais tous les monts environnants : c'est la dernière station. La plate-forme était littéralement couverte de fidèles, et offrait le coup d'œil le plus pittoresque et le plus saisissant. Je n'entreprendrai pas de vous décrire ce site grandiose qu'ont admiré tant de fois, non seulement les habitants de cette province, mais tous les étrangers

Digitized by Google

qui l'ont visité ; ce point de vue d'où l'on découvre à l'œil nu plus de quinze lieues de pays à l'horizon ; ces campagnes, ces rivières, ces lacs où la vue plonge avec étonnement : combien ce point de vue devenait plus imposant par l'érection de cette grande croix, gigantesque drapeau protégeant le catholique Canada ! Tous les spectateurs parurent en ce moment être unis dans un même sentiment de bonheur et d'admiration. On remarqua un sauvage, seul debout sur l'angle d'un rocher, contemplant d'un œil morne ce spectacle si nouveau pour lui. Il me sembla voir, comme dans une mystérieuse apparition, le représentant de ces tribus éteintes envoyé par les anciens maîtres de ces lieux pour chercher quels étaient ces nouveaux bruits qui troublaient leur solitude.

Mgr de Nancy, après avoir fait la dernière station, vint se placer au pied du monument, et, de là, dominant toute cette multitude, il épancha toutes les émotions de son âme, et gagna pour jamais tous les cœurs à l'amour de la croix et de Jésus. O le pieux spectacle ! O la sainte et sublime pensée que celle de réunir, sur cette belle montagne, cette immense population au pied d'une croix ! de changer un lieu de plaisirs si souvent criminels en un saint pèlerinage à la croix !

Il était trois heures, heure sainte et propice, lorsque Monseigneur donna le signal du départ en entonnant le chant du *Te Deum*. A la hauteur des moulins, les chants cessèrent ; on se mit à genoux pour réciter le *De profundis* pour deux pauvres mères de famille, brisées quelques jours auparavant dans un des moulins. Puis, après un dernier cri d'amour pour Jésus et la croix, la foule s'écoula pleine d'une religieuse émotion.

Maintenant, quand je vous aurai dit que dans un concours si extraordinaire il n'y eut pas le moindre désordre ; que tout se passa avec une dignité et un respect religieux qui surpassa toute attente, je n'aurai rien omis, je pense, de ce qui peut vous donner une idée de notre grande fête. Honneur donc

Digitized by Google

et reconnaissance au saint évêque qui conçut le projet de ce monument ! Honneur, reconnaissance à l'hon. Hertel de Rouville qui en fit les plus grands frais ! La prière qu'on fit pour lui et sa famille, au pied de la croix, témoigna assez de nos sentiments. Honneur encore et reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs de l'œuvre, à M. Durocher surtout, qui consacra tant de jours et tant de travaux à son succès ! Honneur au Canada qui sait si souvent donner de ces beaux exemples de sa foi, de son zèle et de son religieux dévouement !

J'ai l'honneur, etc.,

UN SPECTATEUR.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—Pendant leur séjour à Montréal, NN. SS. les évêques de Boston, de Kingston et de Sydime, accompagnés de S. G. Mgr Bourget, ont visité les différents établissements religieux et littéraires dont notre ville est déjà passablement fournie. Leurs Grandeurs ont été surtout extrêmement satisfaites de l'ordre admirable et de la méthode parfaite qui règlent les Écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Les illustres visiteurs ont passé une matinée tout entière à voir opérer les élèves des différents cours et ils ne pouvaient se lasser d'admirer la précision et la facilité avec laquelle ces jeunes étudiants satisfaisaient à toutes les demandes. Ils remarquèrent aussi l'attachement et le respect que ces tendres pupilles portent à leurs précieux instituteurs ; en effet, c'est vraiment la bonté paternelle d'un côté et la piété filiale de l'autre qui unissent les disciples et les maîtres. NN. SS. les évêques visitèrent encore, avec une satisfaction bien grande, les hospices de charité, les sept salles entretenues si pro-

Digitized by Google

prement par nos laborieuses Sœurs Grises, où tous les âges et toutes les infirmités trouvent un asile maternel ; de plus les salles de l'Hôtel-Dieu où se trouvent habituellement plus de cinquante malades qui reçoivent à toute heure les soins les plus empressés de la charité et de la religion ; enfin, le nouvel asile pour les femmes pauvres, âgées et infirmes, ouvert dans la maison toute providentielle de Dame Vve Gamelin. Partout les charitables visiteurs ont vu les maux de l'humanité avec attendrissement, et partout ils ont béni les œuvres de la miséricorde que la piété catholique enfante pour les soulager.

Deux de ces prélats, Mgr Fenwick et Mgr Turgeon, sont partis, lundi dernier, pour leurs diocèses respectifs, et Mgr Gaulin s'embarquera pour le Haut-Canada la semaine prochaine. Mgr l'évêque de Montréal doit monter, en même temps, à Kingston pour les affaires de son diocèse.

—La nouvelle la plus importante pour nous est celle de la nomination définitive d'un gouverneur-général du Canada, dans la personne du très honorable sir Charles Bagot. On lit dans le *Mercury* du 7 courant au sujet de ce personnage assez peu connu dans le monde politique :

" Sir Charles a été toute sa vie employé dans des missions diplomatiques, et il fut il y a quelques années ambassadeur à Washington ; depuis lors il a été ministre plénipotentiaire à la Haye, et nous croyons qu'il a été aussi à Vienne et auprès de quelque autre Cour européenne ; il est en haute estime comme diplomate. Il est âgé d'environ 60 ans, et se maria en 1806 à la fille aînée de lord Maryborough, nièce du duc de Wellington. Sir Charles est baronnet et membre du Conseil."

Digitized by Google

Montréal, 22 octobre 1841.

ASILE POUR LES FEMMES AGÉES ET INFIRMES OU MAISON DE LA PROVIDENCE

Une pieuse solennité vient d'avoir lieu dans le modeste oratoire de la MAISON DE LA PROVIDENCE. Le 16 du courant, un samedi, jour, comme l'on sait, particulièrement consacré à la sainte Vierge, les Dames, nouvellement incorporées pour l'*Asile des femmes âgées et infirmes*, commençaient leurs charitables travaux. Mgr l'évêque de Montréal s'était rendu à l'hospice pour en bénir les heureux commencements. Sa Grandeur, accompagnée du chapelain de l'établissement et de M. Saint-Pierre, prêtre du Séminaire, chanta d'abord le *Veni, Creator*, etc., puis quelques strophes du *Stabat*, vu que l'asile est sous le titre de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et l'antienne *Manum tuam*, etc., à la louange de sainte Élisabeth, patronne de l'oratoire. Après ce chant, quelques versets et des oraisons, Mgr Bourget adressa à la pieuse assemblée quelques-unes de ces paroles simples et touchantes dont, sans doute, saint Vincent de Paul se servait pour inspirer aux autres la charité qui le consumait. Ensuite le prédicateur énuméra les œuvres, les prodiges que la piété du sexe enfante partout en Europe, dans les lieux où les Sœurs de la Charité ont des établissements ; il redisait alors ce que son cœur avait éprouvé en voyant les hôpitaux de Marseille, les asiles de Lyon, les hospices d'Angers, les fondations nombreuses de Paris, les merveilles de la charité à Rome. Puis, faisant une heureuse allusion aux paroles du diacre saint Laurent qui, pour les trésors de l'Église, montrait au Proconsul romain les pauvres et les infirmes qu'il nourrissait, le charitable évêque montrait aussi, aux cœurs sensibles de ces dames, ce nombre de paralytiques, d'aveugles, d'infirmes de toutes les sortes qui les environnaient, et qui devaient être leurs

Digitized by Google

richesses spirituelles et les dignes objets de leur compassion et de leur tendresse. C'était là l'entretien du père avec ses filles ; oui, telles étaient les paroles que notre évêque appropriait si bien à la disposition de son bienveillant auditoire. A la fin, le chapelain de l'asile demanda au pontife de bénir cette œuvre, afin qu'elle prospérât ; et le pontife, avec attendrissement, chanta les paroles de la bénédiction épiscopale.

Tout ceci, lecteur, ne paraîtrait d'abord qu'un bien petit événement. Dans cette minime réunion d'une douzaine de personnes, escortées d'une trentaine de pauvres et d'infirmes, priant ensemble avec un pasteur, on croirait, ce semble, qu'il y a tout simplement le fait ordinaire d'un acte de dévotion. Ne vous y trompez pas, lecteur ; il y a plus que cela. Il y a là tout l'avenir d'un grand événement ; il y a le berceau d'une œuvre admirable, l'ébauche d'un grand plan ; il y a là le fondement d'un édifice immense. Tout, dans la religion, commence ainsi par la prière et l'humilité ; tout ce qui est grand et saint ! Voyez à Bethléem ; voyez dans le Cénacle.

Ce n'est donc pas en vain que les lumières du Saint-Esprit ont été invoquées, il y aura sagesse et force dans les conseils. Ce n'est pas en vain que l'on a rappelé à ces dames chrétiennes le spectacle héroïque d'une Mère-Vierge *assistant debout à l'agonie de son Fils*; il doit y avoir là des vierges qui, adoptant des fils dans tous les malheureux, se montreront des mères par leur tendresse et leur fidélité. Ce n'est pas non plus en vain que l'on redisait qu'une veuve auguste *avait ouvert ses mains à l'indigent et étendu ses bras à l'infirme*, tandis qu'elle *ne se nourrissait pas dans le repos* ; c'est que parmi nous aussi il y aura toujours des veuves laborieuses, des femmes infatigables qui sauront joindre le travail à l'opulence et la piété aux soins des pauvres.

On pouvait bien après cela, à la suite de ces invocations, de ces prières, de ces souvenirs, on pouvait délibérer sur le sort de la veuve et de l'orpheline, sur le soulagement de celui qui souffre, sur la conso-

Digitized by Google

lation de celui qui est affligé, sur l'assistance à procurer à quiconque est nécessiteux. On le fit, et ce ne fut pas en vain. Dès cette première entrevue, on avisa aux moyens de fonder immédiatement, dans Montréal, une maison de SŒURS DE LA CHARITÉ, ces Filles admirables de Saint-Vincent de Paul, qui, depuis deux siècles, n'ont rien perdu des vertus célestes que leur inspira leur immortel fondateur ; les Filles de Saint-Vincent, ces vierges séculières qui, comme des lis au milieu des buissons, conservent leur pureté avec le commerce et le contact journalier du monde, et qui avec cela, pleines de compassion et de ressources, savent encore gémir sur toutes les misères et trouver toujours le secret de les guérir. Oh ! vierges de la charité catholique, que vos cœurs sont beaux et vos œuvres admirables !

Eh bien, compatriotes, ce sont là les inappréciables hospitalières que doivent bientôt procurer à notre ville les dames qui viennent de s'associer volontairement aux travaux de la persévérante veuve Gamelin. Déjà on a fait des démarches pour s'assurer du terrain où on leur construira un édifice assez vaste pour remplir toutes leurs vues ; des offres généreuses n'ont pas tardé à se produire ; seulement, on délibère sur les avantages des localités ; c'est mercredi que ce point sera décidé dans une assemblée générale de la corporation. En attendant, avant même qu'un appel ait été fait à la générosité des individus, une personne aussi humble que charitable vient de déposer, sous l'anonyme, la somme de quatre mille huit cents francs ; les dons considérables de plusieurs autres particuliers sont déjà assurés. En un mot, l'œuvre semble se préparer de toutes parts avec une activité extraordinaire, et ceux qui la suivent croient y reconnaître la protection visible du ciel. C'est là ce que nous appellerons plus que jamais la MAISON DE LA PROVIDENCE.

Digitized by Google

GRANDE SOLENNITÉ RELIGIEUSE

A BURLINGTON

DÉDICACE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

(Extrait de *l'Aurore des Canadas*)

Cette auguste cérémonie a eu lieu dimanche, 3 octobre courant, en présence de deux évêques, d'un nombreux clergé et d'une foule immense de fidèles. Mgr de Boston, du diocèse duquel Burlington fait partie, arriva samedi soir accompagné de plusieurs prêtres irlandais. Mgr de Nancy, venant du Canada, débarqua en même temps ; il fut reçu au quai par un grand concours de Canadiens qui l'attendaient. Le lendemain matin, toute la congrégation de Plattsburgh arriva dans le bateau traversier avec son digne curé en tête, M. Roonay, ainsi que M. Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, qui venait à la suite de l'évêque de Nancy. L'infatigable M. l'abbé, déjà si avantageusement connu au Canada et aux États-Unis, était arrivé à Burlington depuis quelques jours, afin de préparer les enfants canadiens à la première communion et à la confirmation.

La cérémonie de la consécration commença vers 10 heures ; Mgr de Boston officiait, accompagné d'un nombreux clergé. La grand'messe fut célébrée par M. Fenwich, frère de l'évêque..... A la suite de la grand'messe l'évêque de Boston administra le sacrement de confirmation aux enfants irlandais, préparés à le recevoir, par les soins du pasteur du lieu, le Rév. M. O'Callaghan.

Après le service divin de l'après-midi, l'évêque de Nancy adressa aux Canadiens une exhortation qui parut encore bien courte, quoiqu'elle se prolongeât jusqu'à 7 heures du soir.

Lundi matin, S. G. l'évêque de Boston partit, accompagné de quelques membres du clergé, pour une visite pastorale à Saint-Albans, ainsi que dans

Digitized by Google

MÈRE GAMELIN

Fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité de la Providence

1800-1851

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

Digitized by Google

d'autres parties de son diocèse. Mais ce jour-là une autre cérémonie, non moins solennelle, non moins touchante que la précédente, devait avoir lieu à Burlington. Les enfants canadiens devaient faire leur première communion et recevoir la confirmation des mains du vénérable évêque de Nancy. Est-il un catholique, si indifférent qu'il soit en matière de religion, qui ait oublié ce grand acte de la vie, cette solennité auguste où l'enfant devient homme en un instant, en s'identifiant pour ainsi dire avec son Créateur !..... Mais ici la cérémonie devenait encore plus imposante, plus touchante, en apercevant à la sainte table des filles, des garçons de plus de 18 ans, qui n'avaient pas encore approché des sacrements. Là étaient des hommes, des femmes mariés qui n'avaient pas encore communié !

Ce n'est pas tout : non seulement un grand nombre de jeunes gens ont été admis à la première communion et à la confirmation, mais encore un nombre infini de fidèles se sont approchés des sacrements, qu'ils n'avaient pas fréquentés depuis un grand nombre d'années.

Cette courte visite de l'évêque de Nancy et des dignes prêtres qui l'accompagnaient aura donc produit de grands résultats parmi les Canadiens. Plus de vingt-cinq mariages contractés devant des ministres ou des magistrats ont été ratifiés et célébrés en face de l'Église ; un grand nombre d'enfants de tout âge, amenés de toutes les parties du diocèse, ont été baptisés, et le jour du départ de Sa Grandeur a été signalé par l'admission de plus de 200 Canadiens aux bienfaits de la tempérance ! tout ceci n'est qu'un faible tableau des bienfaits qui résulteront de cette courte mission.

Que doit-on conclure de cette mission, dans un pays où la masse des habitants est protestante ?... Que les Canadiens, quel que soit le pays qu'ils habitent, sont toujours attachés à la foi de leurs pères ; que, lorsque la parole de Dieu leur sera prêchée avec onction et douceur, elle fera toujours en eux une vive impression.

Digitized by Google

On a prétendu qu'un grand nombre de Canadiens avaient abandonné leur religion en laissant le sol natal ; ceci n'est pas correct. Il peut s'en trouver quelques-uns, mais le nombre en est si petit qu'il est imperceptible. Et d'ailleurs c'est plutôt une tiédeur, presque justifiée par l'abandon où ils sont laissés, qu'un vrai abandon de leurs principes religieux. Une preuve que leur foi est encore vive, c'est qu'à la nouvelle de la visite de l'évêque à Burlington, accompagné de prêtres parlant le français, une foule immense est accourue, de plus de dix lieues à la ronde. pour participer aux saints mystères, et il est juste d'ajouter que leur conduite, durant la retraite, fut tout à fait exemplaire.

Il serait difficile de peindre l'empressement que tous ces Canadiens mettaient à s'approcher de l'évêque de Nancy, à lui parler, à lui demander des instructions. De son côté, Sa Grandeur, pendant le peu de minutes de loisir qui lui restaient, les recevait toujours avec cette politesse, cette déférence qui le caractérisent, et qui doivent être l'apanage du vrai pasteur. Aussi le prélat avait-il prié M. Labbé, qui l'avait précédé à Burlington, de lui trouver un logement chez une famille canadienne, afin d'admettre sans difficulté tous ceux qui désiraient le visiter. Sa Grandeur descendit, ainsi que les prêtres qui l'accompagnaient, chez notre compatriote, M. Duvernay, où ils furent reçus avec tous les égards qui leur étaient dus. Mgr de Nancy, à ce qu'on assure, ne se bornera pas à cette visite ; il doit retourner à Burlington dans la quinzaine, afin de mettre la dernière main au grand œuvre si heureusement commencé.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—Ce qui suit est la substance de résolutions prises le 18 août dernier par les paroissiens de Saint-Vincent de Paul relativement au soutien des pauvres.

Digitized by Google

" Les surintendants des pauvres feront des quêtes dans la paroisse, et de ces quêtes formeront un dépôt pour pourvoir aux besoins des nécessiteux de la paroisse.

" Les surintendants seront obligés de faire souvent, dans leurs districts respectifs, la visite des pauvres qui s'y rencontreront et de les secourir selon leurs besoins. Chaque pauvre, au lieu de mendier de maison en maison, s'adressera à l'un des surintendants pour en être secouru à même les fonds et dépôts entre ses mains. Tous dons et legs faits en faveur des pauvres seront versés entre les mains des surintendants.

" Les paroissiens de Saint-Vincent ne donneront aux mendiants de paroisses étrangères, aucune autre aumône que la nourriture qui leur sera nécessaire dans le moment."

Nous applaudissons beaucoup à la résolution que viennent de prendre les paroissiens de Saint-Vincent de se charger du soin de leurs pauvres. Nous désirerions que cette mesure pût devenir générale. Et dans ce but nous offrons nos colonnes à la discussion des moyens à employer pour l'effectuer plus sûrement, surtout en ce qui concernerait l'extinction de la mendicité et la création d'ateliers des pauvres.

—Jeudi, 14 du courant, a eu lieu la bénédiction solennelle de l'église réparée de Saint-Eustache (Rivière du Chêne). On se souvient que cette église avait été la proie des flammes, lors des troubles qui bouleversèrent ce district en 1837. Depuis cette désastreuse époque qui avait occasionné, par un excès de représailles, l'incendie d'une partie du village de Saint-Eustache, les catholiques de cette paroisse n'avaient eu, pour lieu de réunion aux saints offices, que le local trop étroit d'une maison particulière que M. Paquin, leur curé, avait fait construire pour un couvent ; et encore cette bâtisse avait aussi subi le sort de l'incendie général. On y avait seulement fait les réparations absolument nécessaires pour la célébration des saints mystères, en attendant mieux.

Digitized by Google

Or, ce mieux a été la reconstruction presque entière de l'ancienne église, dont les murs avaient été considérablement endommagés : on en a de plus exhaussé les longs pans, ce qui donne à tout l'édifice un aspect beaucoup plus avantageux que celui qu'il avait autrefois ; on a également réparé provisoirement le portail ; en un mot, on a mis le tout en état d'être consacré au culte de la religion. Dans cette circonstance, les habitants de Saint-Eustache ont montré un zèle assez digne d'éloge, puisque, malgré toutes les pertes qu'ils ont essuyées, ils ont pu suffire aux dépenses nouvelles que ces travaux exigeaient, sans que le gouvernement leur soit venu en aide, ni même leur ait donné un seul sou de dédommagement.

Quant à la cérémonie religieuse, elle a eu toute la pompe et toute l'édification possible. C'est Mgr Gaulin qui a fait cette bénédiction, et c'est Mgr Bourget qui a annoncé la parole de Dieu devant le nombreux auditoire que la circonstance avait attiré.

—Le bill passé dans la session du Parlement provincial pour incorporer l'Asile que Mme Gamelin avait ouvert aux femmes pauvres, âgées et infirmes, et qu'elle dirige depuis une dizaine d'années, porte pour clauses principales :

" 1° Que les personnes suivantes, savoir ; les dames Em. Gamelin, Magd. Durand, P.-Jos. Lacroix, P.-P. Nowlan, M.-C. Cuvillier, A.-M. Deslisle, M.-A.-F. Viger, J. Perrault, E.-R. Fabre, S. Tavernier, L. Berthelet et N. Delorme et toutes autres personnes choisies par ces dames pour les assister, ou leur succéder, formeront un corps politique ayant plein pouvoir d'acquérir, de posséder, de vendre, échanger, aliéner, en un mot, transiger, de quelque façon légale que ce soit, pour elles ou leurs successeurs, toutes sortes de biens meubles et immeubles, aux fins de créer et soutenir, agrandir et perpétuer un Asile pour les femmes âgées, infirmes, etc. De plus, que le dit Asile peut acquérir jusqu'au montant d'une rente annuelle de £1000, cours de cette province.

Digitized by Google

2° Que cette corporation aura le droit de se régir par telles règles ou règlements qu'elle jugera à propos d'établir dans les assemblées générales et annuelles, lesquelles assemblées, dont une en octobre, seront annoncées sept jours à l'avance, dans les papiers-nouvelles de la ville, dont un sera la *Gazette de Montréal.*

3° Que les membres de la dite corporation pourront élire à la majorité des voix, des directrices, une secrétaire et une trésorière ; lesquelles officières seront continuées en fonction jusqu'à ce qu'il soit fait une nouvelle élection dans l'assemblée annuelle d'octobre, ou dans une assemblée extraordinaire qui serait demandée par au moins cinq membres de la corporation. De plus, qu'il sera loisible aux dites dames de se choisir telles suppléantes ou assistantes qu'elles jugeront utiles ou nécessaires à la due administration des affaires de la communauté ; de les rétribuer équitablement et en proportion de leurs services, en tout ce qui serait conforme aux règles et ordonnances de la dite corporation.

Enfin, il est reconnu que les membres de cette corporation ne gérant comme telles que les biens de l'institution, ne sont en cette qualité responsables de rien en leur nom privé, et conséquemment qu'elles n'ont aucun besoin de l'autorisation de leurs maris pour tout ce qui concerne cette religieuse administration.

Tel est le bill excellent que vient de passer la Législature provinciale et auquel l'hon. D.-B. Viger a donné, en Chambre, une attention tout particulière, ainsi que l'hon. J. Quesnel, dans le Conseil. Cette mesure avait aussi été l'objet des soins de A. Larocque, ecr., qui en avait rédigé les bases et aussi préparé les requêtes. Désormais cet acte sera donc pour tous les bienfaiteurs de l'asile une garantie complète, tant sous le rapport de la loi que sous le rapport de l'emploi consciencieux des dons qu'ils auront versés dans le sein des pauvres, en les confiant aux mains charitables et intelligentes qui doivent les recueillir et les distribuer.

Digitized by Google

Nous savons qu'il doit se tenir une assemblée générale des Dames de cet asile, mercredi 27, à 9 h. A. M., à la *Maison de la Providence*, rue Sainte-Catherine.

—M. McLeod, dont le sort a tant agité le monde politique, soulevé tant de conjectures, fait mettre sur pied tant d'armées idéales et fait péricliter l'avenir de deux grandes nations et même de l'univers entier, M. McLeod est aujourd'hui bien paisible et en parfaite sécurité dans notre ville de Montréal. Déclaré *non coupable* le 14 du courant, il fut mis en liberté sans essuyer la moindre insulte, et le 16 il arrivait tout joyeux à Montréal, conduit par un capitaine de l'artillerie des États. Sa mise en liberté ramène la sérénité sur l'horizon politique et dissipe les nuages imaginaires qui faisaient appréhender à plusieurs personnes les désastres de la guerre.

On sait que, quelques jours auparavant, le gouvernement anglais, de son côté, avait remis en liberté un nommé Grogan, que des agents trop officieux s'étaient permis de prendre sur le territoire américain.

—Nous ne pouvons tenir nos lecteurs au courant de toutes les bonnes œuvres, retraites, missions qui se font de toutes parts dans le Canada. Les seuls travaux de Mgr de Nancy sont si multipliés et si rapides qu'à peine pouvons-nous en indiquer quelques-uns. Au commencement du mois, à la suite de sa prédication à la retraite de Châteauguay, Sa Grandeur fit à Burlington la mission dont il est parlé dans une autre partie de ce numéro ; elle érigea le Calvaire du Mont Saint-Hilaire, termina la retraite de Sainte-Marie de Monnoir, en ouvrit une autre à Saint-Jean Dorchester, et alla célébrer à Terrebonne l'anniversaire de la retraite qu'elle y donna l'année dernière. Dans cette dernière place, Monseigneur vit avec attendrissement les fruits de grâces et de persévérance qu'il y avait produits; l'enthousiasme avec lequel il y fut accueilli lui disait assez ce qui en était. De là Monseigneur est

Digitized by Google

allé à Saint- Benoit et ensuite à Saint-Polycarpe, où il a présidé la retraite, et il est actuellement dans le diocèse de Kingston, donnant une retraite à Bytown, et devant parcourir diverses autres localités du Haut-Canada.

Montréal, 29 octobre 1841

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

A une époque où l'esprit d'association semble devoir opérer les plus grands biens et réaliser parmi nous les plus douces espérances, il nous paraît utile d'appeler l'attention du public sur la Société de Tempérance qui est certainement destinée à régénérer les peuples catholiques du Nord tant de l'ancien que du nouveau continent. Si, dans son principe, cette œuvre n'a paru devoir obtenir qu'un succès fort incertain, c'était sans doute parce qu'elle n'était encore que le fait de quelques individus isolés, qui n'avaient point pour cela toute la sanction religieuse qui immortalise les travaux des apôtres de Jésus-Christ. Pour la même raison, toutes les tentatives de ce genre, faites par les diverses sectes protestantes, ont dû échouer et se consumer en efforts impuissants ; précisément parce que tout triomphe moral est réservé à la seule Église qui a puissance sur la terre et dans le ciel. Il fallait même que le témoignage de cette incapacité se produisît au grand jour, pour attester une fois encore, à l'univers, que l'Église catholique seule peut opérer une réforme réelle et permanente.

Mais aujourd'hui que la voix du Père commun s'est fait entendre ; aujourd'hui que celui dont le pontificat sera à jamais mémorable vient de donner son approbation si éclatante à l'homme que la Providence a choisi pour être l'apôtre de cette croisade salutaire, nous n'avons plus à balancer, et nous croyons que *le bien moral est là où le pasteur suprême déclare qu'il existe.* Voilà pourquoi nous applaudis-

Digitized by Google

sons de grand cœur à ceux qui, pleins de courage, s'imposent volontairement le sacrifice de l'abstinence totale dans l'usage des boissons enivrantes, avec le but avoué d'attirer un plus grand nombre de leurs frères à la tempérance chrétienne tant recommandée dans l'Écriture.

Il est bien constant, en effet, qu'au moyen d'une telle association le célèbre P. Mathew opère, au sein de sa patrie, une de ces réformes morales les plus salutaires et les plus étonnantes que notre siècle ait vu naître. La question toute simple pour nous est donc de savoir si notre pays est dans un besoin pareil à celui de l'Irlande, et si les mêmes moyens y produiront les mêmes effets ? Or nous croyons l'un et l'autre.

Que l'ivrognerie soit une des plaies qui affligent le plus notre pauvre Canada, c'est ce dont personne ne doute. Entretenu d'ailleurs dans ce vice capital par toutes les importations que lui facilite le commerce anglais, il est clair que ce ne sera qu'au moyen d'une mesure forte, constante et générale que notre pays pourra sortir de cette habitude dégradante. Or que l'on examine et que l'on juge ; qu'on étudie les efforts insuffisants de l'abstinence partielle et que l'on calcule les fruits certains du *teetotalisme* ; et l'on verra qu'à celui-ci seul est attaché le pouvoir de réformer les masses. A moins donc que l'on ne prétende que le mal de l'ivrognerie est incurable. Mais à ceux qui le croiraient, nous dirons : *Il est écrit, Dieu a rendu* GUÉRISSABLES *non seulement les individus, mais* LES NATIONS MÊMES. C'est vraiment là ce qui nous donne encore confiance dans le salut de notre patrie.

Au reste, nous n'entrerons pas davantage, au moins pour aujourd'hui, dans tout le mérite de la question ; on nous promet sur cette matière des correspondances longues et solides. Nous ajouterons seulement que l'œuvre se commence parmi nous. Dimanche dernier, Mgr l'évêque de Montréal qui, le dimanche précédent, avait montré à son auditoire toute la laideur du vice de l'ivrognerie, a fait prêcher

Digitized by Google

dans sa cathédrale sur la vertu de tempérance M. Chiniquy dont les travaux comme les succès, pour cette association, sont connus de tout le monde. De plus, le soir à l'exercice de l'archiconfrérie, Sa Grandeur a recommandé tout spécialement le succès de cette œuvre aux prières des associés au Très Saint et Immaculé Cœur de Marie. Espérons que, formée sous de tels auspices et encouragée de si haut, la Société de Tempérance ne pourra que grandir et persévérer, et qu'elle fera mûrir les premiers fruits de l'abstinence partielle qui s'étaient heureusement manifestés dans plusieurs paroisses de ce diocèse.

MISSIONNAIRES OBLATS

Parmi les secours d'ouvriers évangéliques que Mgr Bourget a pu obtenir en France, on doit surtout compter les missionnaires de la Société des Oblats, qui sont attendus prochainement. Le R. P. Honorat, ci-devant supérieur de l'un de leurs établissements à Notre-Dame-des-Lumières, en Provence, sera à la tête de ceux que nous possèderons. Un journal de Paris, en annonçant que cinq de ces RR. Pères devaient s'embarquer en octobre pour le Canada, ajoute : " Il est à regretter que le zèle infatigable et vraiment apostolique du P. Honorat soit perdu pour la Provence et le Dauphiné où il s'exerçait avec fruit et consolations pour la religion. Ce missionnaire était connu partout comme un prêtre plein de savoir et de piété."

Un article du *Dictionnaire historique des cultes religieux* nous donne les détails suivants sur les Oblats de Saint-Ambroise, dont les missionnaires de Provence sont peut-être une filiation. Saint Charles Borromée institua, sous ce nom, une congrégation de prêtres séculiers à Milan en 1578. Ces prêtres furent ainsi nommés, parce qu'ils s'étaient offerts à leur prélat, de leur propre mouvement, pour l'aider dans l'administration de son diocèse, et parce que leur

Digitized by Google

saint fondateur les mit sous la protection de Saint-Ambroise.

" Cette congrégation fut approuvée par le pape Grégoire XIII, et honorée de plusieurs privilèges.

" Les Oblats de Saint-Ambroise ne font point d'autre vœu que celui d'obéissance à l'archevêque. Ils s'engagent, par ce vœu, à remplir toutes les fonctions ecclésiastiques dont l'archevêque (ou l'évêque) jugera à propos de les charger. Ainsi les missions, la direction des collèges, des séminaires, des retraites, la desserte des cures, en un mot, tout ce qui concerne le ministère ecclésiastique est compris dans l'institut des prêtres de cette congrégation. C'est une pépinière d'ouvriers évangéliques toujours prêts à travailler à quelque ouvrage que ce soit, dès que le supérieur l'ordonne."

EGLISE CATHOLIQUE CANADIENNE

A BURLINGTON

On vient de nous communiquer les procédés d'une assemblée des catholiques canadiens de Burlington et des environs, tenue le 12 octobre, " aux fins de demander l'assistance d'un prêtre parlant la langue française, ainsi que pour aviser aux moyens de bâtir une église qui serait desservie par un pasteur parlant cette langue." D'après une liste de souscription, qu'on nous a aussi communiquée, il paraît que les Canadiens auraient montré le plus grand empressement à contribuer à cette bonne œuvre suivant leurs faibles moyens. Depuis les quelques jours que cette détermination a été prise, la liste de contributions volontaires se monte déjà à plus de $600, et les retours des différentes localités environnant Burlington n'avaient pas encore été adressés au comité nommé pour recevoir les souscriptions et conduire les travaux de la bâtisse.

On sait qu'on vient d'achever une église à Burlington, mais le nombre des catholiques s'y accroît

Digitized by Google

si rapidement, que l'édifice est déjà trop petit pour contenir toute la congrégation. D'ailleurs, le pasteur chargé de la desserte de cette église est un prêtre irlandais ne parlant pas le français, et laissant ainsi près de 500 familles canadiennes privées des secours religieux.

Cette pieuse détermination de nos compatriotes de demander un pasteur parlant leur langue et de construire un temple est très louable ; elle prouve qu'ils désirent vivre et mourir dans la sainte religion de leurs pères. Il est donc à espérer que le clergé et les fidèles en général s'empresseront d'aider nos compatriotes de Burlington dans leur entreprise.

Nous publierons les procédés de l'assemblée du 12, dans notre prochaine feuille, ainsi que quelques détails importants sur la congrégation de Burlington.

L'IMPOSTURE CONFONDUE

Le *Canada Times*, journal de cette ville, qui s'est constamment montré plein d'honnêteté et de respect pour les institutions religieuses de ce pays, vient de donner une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions dans l'énergique avertissement que l'on va lire :

" Quoique les faussetés et les viles calomnies mises en circulation par *les célèbres et vraiment vertueuses dames* Maria Monk et Fanny Partridge, au préjudice des établissements catholiques romains de cette ville, aient été complètement réfutées par des démonstrations oculaires, et aussi par grand nombre d'autres preuves qui ont invinciblement constaté que toutes ces révélations n'étaient qu'une des conspirations les plus viles, les plus diaboliques et les plus infernales qui pût s'ourdir contre des individus parfaitement irréprochables ; cependant nous pensons qu'il ne sera pas hors de propos de publier l'avertissement suivant tiré du *Pilote* de Boston, rela-

Digitized by Google

tivement à une lecture qui devait être donnée mardi dernier au Temple Masonic, rue Tremont, Boston, E.-U., par un nommé G. W. Andrews, réputé avoir fait partie de la bande de mécréants et un des misérables qui échouèrent dans leur infernal complot, nonobstant l'encouragement efficace qu'ils reçurent de la part de personnes pleines de préjugés et d'intolérance dans le but avoué de miner des institutions vénérables sous tous les rapports et qui, ayant résisté aux orages des siècles, se soutiendront jusqu'à la fin.

" Nos lecteurs verront par l'avertissement suivant qu'un exposé franc et entier de toute l'affaire sera donné ; et qu'on donnera également les noms des personnes concernées aussi bien que les divers moyens employés pour donner une couleur plausible à leurs viles calomnies et aux insinuations faites sans aucun autre prétexte que celui de satisfaire des sentiments pleins de malignité envers les catholiques, et une haine bien prononcée contre ce qui se rattache à la religion romaine.

Terribles révélations touchant Maria Monk et Frances M. Partridge. Les héroïnes de la guerre sainte dévoilées.

" G. W. D. Andrews (unitaire) de Springfield, N. Y., désire informer tous les ennemis de l'imposture et de la vilenie, et spécialement la population protestante qui est devenue, par le fait d'hommes malintentionnés, des instruments pour propager tant de calomnies et tant de faussetés, contre leurs frères catholiques de la foi chrétienne, qu'il donnera une lecture publique au Masonic Temple, rue Tremont, mardi soir, le 19 courant, où il exposera la conspiration la plus compliquée, la plus méchante et la plus étonnante qui se soit jamais préparée contre la religion catholique. Le tout tiré d'une liasse de correspondances oubliées par Frances M. Partridge, la prétendue religieuse, lorsqu'elle se sauva de Canajoharie, N. Y.

" Tout protestant qui est désireux d'observer la justice envers ceux qu'il a accusés injustement, et

Digitized by Google

tout catholique qui veut une preuve ample et nullifiante des vilenies qui ont été exécutées contre sa foi doivent venir entendre l'explication de M. Andrews sur la Monk et la Partridge et la vile assemblée dans laquelle ont été imaginés les moyens de tromper le public. La correspondance sera mise sous les yeux des auditeurs.

LES MORMONITES

On a signalé dernièrement le passage, par Québec et Montréal, d'un grand nombre de ces pauvres gens qui ont vendu tout ce qu'ils avaient en Angleterre, et traversant l'Atlantique et le continent américain par des routes inconnues, à la merci d'avides spéculateurs, se rendaient au paradis que promet l'imposteur Joe Smith dans les solitudes de l'ouest des États-Unis, où ce faux prophète a planté son étendard, après avoir été, lui et ses adeptes, chassés de leur premier établissement aux Illinois, et traqués comme des bêtes féroces par les populations au milieu desquelles ils s'étaient d'abord fixés. Quelque horreur que doive inspirer la fourberie de Smith et de ceux qui, par collusion, l'ont aidé à mettre en crédit sa *bible d'or*, ses dupes, dont la bonne foi est prouvée par les sacrifices qu'ils font, devraient être un objet de compassion bien plus que d'hostilité ou même de ridicule.

Un journal anglais, annonçant le départ d'une troupe de ces victimes de leur crédulité pour l'Amérique, s'exprime ainsi :

" La curiosité publique a été vivement excitée, depuis quelques jours, dans la ville de Gloucester, par le départ d'un nombre de paysans abusés (mormonites), vieux et jeunes, pour la " Nouvelle-Jérusalem " en Amérique. Quelques-unes de ces pauvres dupes, qui ont vendu des ménages et des établissements confortables, sont sur le bord de leur fosse, mais croient qu'à leur arrivée dans le paradis amé-

Digitized by Google

ricain elles seront rajeunies et vivront *mille ans* ! Mercredi, environ soixante-dix de ces gens sont descendus par le canal de Gloucester à la pointe de Sharpness, et jeudi un chariot plein d'ignorants fanatiques de la même secte est parti pour la même destination, voulant tous s'embarquer à Sharpness pour l'Amérique."

La secte des mormonites surpasse en extravagance toutes celles qui l'ont précédée depuis longtemps. Née dans le dix-neuvième siècle, qui se dit le *siècle des lumières* par excellence, les progrès rapides qu'elle fait dans les États-Unis et en Angleterre, ces deux pays si orgueilleux de leur civilisation et de leur christianisme éclairé, sont un phénomène des plus remarquables aux yeux de l'observateur philosophe. Elle semble avoir été suscitée tout exprès pour confondre l'orgueil du siècle et pour démontrer le besoin que la masse des hommes a, chez les peuples même les plus éclairés, d'un autre guide que le jugement particulier dans les choses de cette nature.

Nous avons souvent entendu de soi-disant philosophes reprocher aux bons Canadiens leur ignorance et leurs superstitions, et les railler sur la simplicité avec laquelle ils croient, sans examen, ce que leur clergé leur enseigne et avait enseigné à leurs pères avant eux, par la seule raison qu'on leur dit que le clergé catholique dans tout l'univers enseigne et a toujours enseigné la même chose. Sans vouloir ici faire de la controverse, qui n'est pas de notre ressort, il nous sera permis d'observer que ce motif de crédibilité, qui suffit pour retenir ces " ignorants Canadiens " dans la foi de leurs pères, vaut bien ceux qui peuvent déterminer tant d'Anglais et d'Américains, sans doute plus éclairés et moins superstitieux, à embrasser le mormonisme.

La religion nouvelle a aussi fait un bon nombre de prosélytes parmi la population anglaise ou américaine du Haut-Canada, si l'on en croit les journaux de cette ex-province ; mais nous n'avons pas encore

Digitized by Google

appris qu'elle en ait fait un seul parmi les Français catholiques du Bas-Canada, et nous pensons qu'elle n'y en fera pas de sitôt : il n'est nécessaire que nous disions pourquoi.—*Gazette de Québec.*

NOUVELLES DIVERSES.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Toute la nation des Micmacs a adopté la réforme de l'abstinence totale des boissons enivrantes, dont l'usage était une des causes les plus actives de la dégénération et du rapide décroissement en vertu et en force numérique de ces enfants de la forêt.—*Gazette de Québec.*

CANADA.—L'œuvre de la fondation des Sœurs de la Charité à Montréal se prépare avec beaucoup de zèle : les dames charitables qui sont à la tête de l'entreprise viennent de tenir une nouvelle assemblée, sous la présidence de Mgr Bourget, qui est l'âme de toutes les bonnes œuvres de son diocèse. Dans cette réunion pieuse, les dames de la corporation se sont unanimement décidées à acquérir un terrain convenable pour y asseoir un vaste édifice ; et comme les emplacements offerts pour cet objet n'étaient pas suffisants, elles ont immédiatement acheté de dame Vve Hamelin un superbe lot de terre, tout voisin de l'église de Saint-Jacques et formant une superficie de cinquante-six mille et quelques cents pieds plantés d'arbres fruitiers, de vignes, etc. Cette acquisition précieuse coûte bien, il est vrai, douze cents louis à rente constituée, mais l'acquittement en devient facile avec la générosité de M. P.-J. Lacroix et de Mlle Louise Lacroix, sa sœur, premiers bailleurs de fonds, qui dès maintenant font don à l'asile de la moitié de la rente, pendant six années, et laissent encore espérer des remises considérables après cette échéance.

Nous ne doutons pas que de si généreux commencements ne soient suivis des plus heureux succès, et que tous les citoyens de Montréal ne se montrent

Digitized by Google

efficacement dévoués à une œuvre qui intéresse si vivement le public. C'est tout prochainement que les fondatrices feront appel à la générosité de leurs compatriotes.

—Nous sommes heureux de penser que les calomnies qui se publient tous les jours contre les catholiques par la presse protestante du Haut-Canada, et notamment par le *Church*, vont trouver un puissant adversaire dans le journal *The Catholic*, qui, après une interruption de quelques années, vient de reparaître à Hamilton et de prendre sa place dans l'arène polémique. Le titre du journal indique assez qu'il est exclusivement catholique, et le nom de son éditeur suffit pour en faire connaître la force et le mérite. Les talents, et les connaissances du T. R. W. McDonald sont reconnus et appréciés de tout le monde.

—Nous lisons avec plaisir et intérêt un excellent recueil mensuel qui se publie depuis quelque temps à New York sous le titre de *Catholic Expositor*. Ce recueil se distingue par une grande modération, et par la clarté et la force du raisonnement. Nous aurons prochainement occasion d'en traduire quelques extraits pour nos lecteurs.

L'*Aurore des Canadas* suggérait ces jours derniers l'envoi en Angleterre d'une députation chargée de demander le rappel de l'Union des Canadas ; nous sommes porté à croire, d'après les antécédents, que cette mesure serait bien vue de la majorité de nos compatriotes.

Nous avons vu avec plaisir l'*Aurore* s'élever contre la lecture des romans. C'est en se déclarant l'adversaire de tout ce qui peut blesser la morale, et en prémunissant la jeunesse contre les pièges nombreux qui lui sont tendus de toutes parts, que le journalisme se montre digne de la noble et importante tâche que la Providence lui confie. Car, qu'on

Digitized by Google

ne l'oublie jamais, c'est sur la morale et la religion que l'on doit toujours asseoir l'avenir d'un peuple.

—Les citoyens de Québec ont résolu le 23 courant de présenter une adresse de bienvenue à Son Excellence sir Charles Bagot, lors de son arrivée.

—C'est mercredi (le 3) que Mgr de Nancy doit célébrer la première messe dans la nouvelle chapelle du Mont Saint-Hilaire, et le lendemain, jour de la Saint-Charles, Sa Grandeur chômera à Saint-Jacques de Montréal sa fête patronale.

Montréal, 5 novembre 1841.

LE CANADA RÉGÉNÉRÉ ET L'ÉVÊQUE DE NANCY.

Je m'étais dit : " Prions, ermite en ma cellule,
Apaisons par nos vœux le Seigneur irrité :
Il est besoin de grâce où le crime pullule,
Il est besoin de grâce à l'homme révolté.
Oui, prions, car Satan dans nos rangs se promène,
Épiant sa victime et lui forgeant des fers :
Satan qui convoitait toute la race humaine
Pour régner sur elle aux enfers ! "

Un soir, seul à côté de ma lampe nocturne,
Tenant mon crucifix de mes larmes mouillé,
Pendant que près de moi tout dormait taciturne,
Je fis cette prière, à terre agenouillé :
" Mon Dieu, jusques à quand pèsera l'anathème
" Sur ce peuple aujourd'hui si rebelle à ta voix,
" Hélas ! ne veux-tu plus qu'il t'adore et qu'il t'aime
" Comme ses pères autrefois ? "

Digitized by Google

" Longtemps faut-il encor que l'erreur le séduise,
" Et le tienne en l'oubli de ta divine loi,
" Et que sur ma Patrie aucun espoir ne luise
" De la revoir enfin se convertir à toi ?
" Je t'en conjure, ô Dieu, que ta clémence daigne
" Arracher tes enfants de ce triste abandon,
" Et que le feu vengeur de ton courroux s'éteigne
" Pour laisser pleuvoir le pardon."

Louange au Tout-Puissant, gloire à lui soit rendue,
Que mille et mille voix chantent: " Qu'il soit béni ! "
Jusque dans son séjour ma prière entendue
A rallumé pour nous son amour infini !
Son bras a déployé sa puissance de père ;
Et réveillant des cœurs dans le crime endormis,
Il les a délivrés de l'infernal repaire
Où les plongeaient leurs ennemis !

Un Pontife étranger que sa main nous envoie
Apparaît parmi nous comme un ange du ciel,
Pour abattre le vice et conduire à la voie
L'infidèle brebis du bercail d'Israël.
Sa voix, sa voix d'apôtre, éloquente et sublime,
A nos yeux déroulant ses terribles tableaux,
Y faisait entrevoir, à nos âmes l'abîme,
A nos corps l'horreur des tombeaux.

Et puis, cette peinture affreuse était suivie
Du portrait ravissant de la douce vertu,
Dont l'homme qui lui voue et consacre sa vie
Comme d'un habit d'or aime à se voir vêtu.
Puis il énumérait les douceurs qu'on éprouve
De l'aimable justice en suivant le sentier,
Qu'en elle seulement le vrai bonheur se trouve
Et se possède tout entier.

Digitized by Google

Puis, pour encourager la nature fragile
A rechercher ces biens avec plus de ferveur,
Il offrait à nos cœurs les traits que l'Évangile
Rapporte de la vie et la mort du Sauveur ;
Pleurant dans sa naissance, obscur au premier âge,
Parmi le peuple en butte à l'injure et l'affront,
Et n'ayant au milieu du monde son ouvrage
Pas même où reposer son front.

Puis il montrait les Juifs, qu'au palais de Pilate
Pour tourmenter le Christ la rage transporta ;
Le sceptre de roseau... le manteau d'écarlate,...
Et la pesante croix traînée au Golgotha...
Le vinaigre et le fiel dont ses lèvres divines
Pour les péchés du monde ont voulu s'abreuver,...
Les mains, les pieds cloués, et le front ceint d'épines
Du Dieu mourant pour nous sauver.

Et puis avec des mots dont la douceur entraîne,
Il loua les grandeurs de la Mère de Dieu,
Que les anges du ciel reconnaissent pour Reine,
Et que l'homme vénère et célèbre en tout lieu.
Et puis il exalta sa bonté maternelle,
Asile toujours sûr et qui ne peut manquer
Au pécheur repentant qui se confie en elle
Et met sa gloire à l'invoquer.

Saintement affamé de la parole sainte,
Le peuple abandonnant ses foyers et ses champs,
Accourt à flots pressés se ranger dans l'enceinte
Pour entendre l'Apôtre aux discours si touchants.
Les oracles du ciel éclatent de sa bouche,
Aux oreilles des cœurs sa voix vient retentir,
Et l'on voit, en tout lieu que la grâce les touche,
Couler les pleurs du repentir.

Digitized by Google

Cités, bourgs et hameaux, tout a changé de face,
A l'ombre de la mort aucun n'est plus assis,
Le doute dans l'esprit du sceptique s'efface,
Et la ferveur renaît dans les cœurs endurcis.
Foi, confiance, amour et regret de tout crime
Ont vaincu le démon dont l'empire est détruit,
La vertu dans les mœurs facilement s'imprime
Et fait bientôt germer son fruit.

Sur la terre, où trouver la lyre assez sonore,
La voix assez puissante et l'hymne assez parfait
Pour offrir au Seigneur un concert qui l'honore,
Autant que le mérite un si divin bienfait !
Mon âme reconnaît ici son impuissance
A payer son tribut de juste et prompt retour,
Ma langue est inhabile à la reconnaissance,
Le silence est mon chant d'amour !

Pourtant je te prîrai, Providence qui veilles
Sur le bonheur de l'homme et ses futurs destins,
En nous ne borne pas le cours de tes merveilles
A cet élan premier dans tes sentiers divins :
Ce triomphe si beau remporté sur le vice,
Dans la persévérance, oh ! soit-il accompli,
Et que nos fronts courbés au joug de ton service
A jamais en gardent le pli !

L'Hermite.

EGLISE CATHOLIQUE CANADIENNE
A BURLINGTON

Nous parlions dans notre dernier numéro de la détermination de nos compatriotes de bâtir une église à Burlington, et de demander les secours d'un

Digitized by Google

pasteur parlant leur langue. D'après les informations qui nous ont été communiquées, il paraît qu'il existe dans Burlington et les environs au moins 500 familles canadiennes, dont la plus grande partie n'entend pas la langue anglaise ; ainsi toute la bonne volonté des pasteurs irlandais de l'État de Vermont devient impuissante devant cette difficulté de se faire comprendre de nos compatriotes. C'est la visite qu'a faite à Burlington le vénérable évêque de Nancy qui a fait prendre aux Canadiens la résolution d'ériger une église et de demander un prêtre parlant leur langue. Si on considère le peu de moyens que doivent posséder la plupart de ces familles transplantées sur un sol étranger, on sera surpris d'apprendre, d'après ce qu'on vient de nous dire, que les contributions volontaires se montent déjà à plus de $1000. D'après nos renseignements il paraît que la somme de $2500 sera nécessaire pour élever l'édifice au point de pouvoir y célébrer les saints mystères.

Appel est fait par les Canadiens de Burlington à leurs frères du Canada pour la balance de la somme nécessaire à l'achèvement de l'édifice. Nous avons confiance que cet appel ne sera pas sans écho, et que cette portion considérable de nos compatriotes trouvera des frères sensibles dans la population si catholique de notre pays.

Voici les résolutions qui furent adoptées à une assemblée des catholiques canadiens de Burlington et des environs.

ASSEMBLÉE POUR LA BATISSE D'UNE ÉGLISE CATHOLIQUE CANADIENNE À BURLINGTON

Une réunion des catholiques romains de Burlington et des environs ayant eu lieu au dit Burlington, le 12 octobre 1841, aux fins d'adopter les moyens les plus expédients pour bâtir une église où les instructions religieuses seraient faites en langue française et afin d'obtenir un pasteur parlant cette langue ; il

Digitized by Google

fut unanimement résolu de se constituer en assemblée régulière, en appelant M. Ludger Duvernay à la présidence, après quoi il fut résolu de nommer un comité qui formera une corporation pour mettre à exécution les résolutions qui pourraient être adoptées, savoir,:—M. L. Duvernay, président du comité ; Col. H.-A. Hyde, trésorier ; M. R.-S.-M. Bouchette, secrétaire, et MM. J.-B. Maillet, Ant. Decelles, Moïse Lapierre, J.-B. Denis, Augustin Davignon et Joseph Leclerc, membres du comité.

Ensuite, les résolutions suivantes furent proposées et unanimement adoptées :—

Résolu.—1. Qu'à raison du grand nombre de Canadiens qui habitent maintenant Burlington et ses environs, il devient nécessaire pour l'avantage de la religion de demander l'assistance d'un pasteur parlant la langue française.

2.—Que vu l'accroissement rapide des catholiques dans cette place, l'église qui y a été érigée ne suffira pas bientôt pour contenir les deux congrégations irlandaise et canadienne.

3.—Que le comité qui vient d'être nommé soit autorisé à adopter les mesures nécessaires pour parvenir aussitôt que possible à bâtir une église sur l'emplacement de l'ancienne église.

4.—Que c'est l'opinion de cette assemblée, que les catholiques canadiens, en formant cette détermination, ne le font par aucun sentiment de préjugé ni d'animosité contre qui que ce soit, mais ne font que céder à la nécessité de se procurer un pasteur qui puisse leur administrer les secours de la religion dans leur propre langue.

5.—Que les remerciements très respectueux de cette assemblée soient offerts à Mgr Fenwick, évêque de Boston, pour la bienveillance que Sa Grandeur a montrée envers les catholiques canadiens en mettant à leur disposition, pour la bâtisse de la nouvelle église, le vaste emplacement où était érigée l'ancienne.

6.—Que les catholiques canadiens en formant cette entreprise, ne comptent pas autant sur leurs faibles

Digitized by Google

moyens, que sur le zèle du clergé et des fidèles en général, pour l'accomplissement de cette grande œuvre.

7.—Que le comité est autorisé à collecter par voie de contributions volontaires, pour parvenir aux fins ci-énoncées.

8.—Que le comité est autorisé à contracter aussitôt qu'il le trouvera convenable, pour la bâtisse ou aucune partie de la bâtisse de la dite église, et à nommer une ou plusieurs personnes pour conduire et surveiller les travaux.

9.—Que la majorité des membres du comité, présents à toute assemblée dûment convoquée par le président ou à la réquisition de deux membres, soit autorisée à contracter et à faire les règlements nécessaires pour la construction de la dite église.

10.—Que Mgr l'évêque de Boston, ainsi que le pasteur qu'il plaira à Sa Grandeur d'envoyer pour la desserte de la congrégation, fait et fera partie du comité.

11.—Qu'au cas de résignation ou d'absence prolongée de la localité d'un ou de plusieurs membres du comité, le dit comité est autorisé à remplir les vacances, et à ajouter à son nombre s'il le trouve nécessaire.

12.—Que les catholiques des places environnantes, telles que : Colchester, Shelborne, Williston, Essex, Hynesburg, Charlotte, Vergennes et autres places, qui sont bien disposés en faveur de la bâtisse de la dite église, et pour le soutien d'un pasteur, soient autorisés à nommer deux personnes par chaque localité pour collecter les contributions, lesquelles deux personnes ainsi nommées dans chaque localité feront partie du comité de Burlington, avec droit de suffrage aux délibérations ; desquelles délibérations, transactions et collections le secrétaire tiendra registre.

13.—Que copies des présentes résolutions soient adressées par le président ou le secrétaire, à NN. SS. les évêques de Boston, de Québec et de Montréal.

LUDGER DUVERNAY, *Président.*

R.-S.-M. BOUCHETTE, *secrétaire.*

Burlington, Vt., 12 octobre 1841.

Digitized by Google

BANC DU CAPITAINE

DISTRICT DE QUÉBEC

TRAMBLAY, *Demandeur*,

No 2106. *vs.*

LA FABRIQUE DES ÉBOULEMENTS, *Défenderesse.*

Jugement, 20 octobre 1841.

La cour, par son jugement, a décidé que le premier capitaine de milice dans les paroisses du Bas-Canada ne représentait pas le *capitaine de la côte* qui existait en ce pays avant la conquête. Que les devoirs de cet officier étaient entièrement distincts de ceux du capitaine de milice tel qu'il existe depuis la nouvelle organisation des milices en cette province, faite par le gouvernement anglais. Que, conséquemment, le premier capitaine de milice d'une paroisse n'avait, pas plus que ses coparoissiens, le droit de posséder le banc le plus honorable, après celui du seigneur, dans l'église de sa paroisse.

L'action était portée par le demandeur pour obtenir la possession du banc connu sous le nom de Banc du capitaine.

LE TERRITOIRE EN LITIGE

Le *Woodstoch Telegraph* de samedi dernier rapporte, sans cependant garantir le fait, que les Américains ont, au moyen d'un barrage, détourné les eaux de l'Aligash, un des principaux affluents du Saint-Jean, sur le territoire en litige, de manière à les faire tomber dans le Penobscot. L'ouvrage, commencé le printemps dernier, serait déjà assez avancé pour leur permettre de descendre par cette route les bois de construction qu'ils ont coupés sur les bords de cette rivière, où il en existe une grande quantité et des meilleures espèces.—*Gazette de Québec.*

Digitized by Google

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—La fête de la Toussaint a été célébrée cette année avec un concours et une piété extraordinaires. Aussi c'était le jour que l'évêque de Montréal avait fixé, pour rendre de solennelles actions de grâces à Dieu sur le succès de son voyage, et pour accorder à tout son diocèse l'indulgence plénière attachée à la bénédiction papale, que Sa Sainteté Grégoire XVI l'avait chargé de donner en son nom. Une partie des ecclésiastiques du petit séminaire de Saint-Sulpice assistaient à l'office de l'église cathédrale ce jour-là, et c'était pour la première fois depuis son retour que Mgr Bourget officiait pontificalement. La bénédiction du Saint-Père a été donnée sous la forme et avec le cérémonial prescrit dans le pontifical. Ce fut vraiment un moment solennel et profondément religieux, celui où le pontife éleva les mains sur son peuple pour le bénir; on put voir alors par l'attendrissement général de cette multitude, combien est grande la vénération des fidèles pour le chef de l'Église. Or c'est un fait remarquable et bien démonstratif, suivant nous, que ce dévouement filial de tous les catholiques pour la personne du Pape.

Quelle autre religion inspira jamais pour le représentant de sa croyance un attachement pareil? Et que pourraient montrer de semblable les autres cultes dont les ministres n'excitent généralement qu'une si faible sympathie même de la part de leurs plus ardents coreligionnaires? Vit-on jamais une population toute entière émue et transportée comme un seul homme pour recevoir le salut de quelque chef de l'Église prétendue réformée? Non! et pourquoi cette différence? C'est que, d'un côté, il y a un simple homme avec toute la faiblesse de l'individu, et de l'autre, un homme que le Tout-Puissant élève et soutient. A l'homme, qui représente une opinion sans vie, nous opposons l'envoyé qui représente une idée immuable, un principe vivifiant; ce ministre sans mission et sans titre doit le céder

Digitized by Google

à celui que Dieu a marqué au front. Ce contraste toujours frappant du dévouement et du respect des catholiques pour leurs pasteurs, en opposition avec la froideur et l'indifférence des protestants pour leurs ministres, devrait bien quelquefois fournir un bon thème de méditation à nos pauvres frères séparés. Ils reconnaîtraient peut-être à la fin que la vérité est là où se trouvent la confiance et l'amour.

—La bénédiction de la chapelle du Saint-Sépulcre, sous l'invocation de saint Charles-Borromée, a eu lieu mercredi le 3 et a été très solennelle. Mgr l'évêque de Nancy se rendit sur la montagne de Saint-Hilaire suivi d'une foule de pèlerins en faisant les stations du chemin de la croix ; il présida ensuite lui-même toute la cérémonie ; il y prêcha à plusieurs reprises, y fit répéter avec enthousiasme les acclamations *Vive Jésus ! Vive la croix ! etc., etc ;* y célébra la messe et attacha à la croix colossale l'indulgence perpétuelle de quarante jours pour toutes les personnes qui la regarderaient avec piété, de quelque part qu'elles pussent l'apercevoir, et qui réciteraient en même temps quelque prière à cette intention. Au moment où Mgr de Forbin-Janson a la douleur d'apprendre que l'on continue à démolir, pour les fortifications de Paris, les superbes bâtiments du Mont-Valérien que Sa Grandeur possédait en France, c'est au moins un précieux adoucissement pour elle, d'ériger un monument semblable au centre de la Nouvelle-France et pour une population qui lui rappelle toute la piété de ses ancêtres. Il était bien juste aussi que Mgr l'évêque de Nancy attachât son nom à cette œuvre nationale qui perpétuera au milieu de nous le souvenir, d'ailleurs ineffaçable, de ses travaux apostoliques en Amérique et surtout au Canada. Seulement les vœux que tous se plaisent à répéter, c'est que Mgr de Nancy revienne revoir ses chers enfants d'adoption, et qu'il les réjouisse encore de sa présence et de ses paroles évangéliques.

Hélas ! comme nous écrivons ces mots, nous avons

Digitized by Google

encore tout présent à l'esprit le danger imminent qu'il courut, mercredi, en revenant de son pèlerinage. La voiture qui ramenait Sa Grandeur à Montréal, sur les sept heures du soir, fut subitement renversée dans un de ces fossés profonds qui bordent le chemin de Chambly à Longueuil, et la chute de la voiture lança les voyageurs sur un monceau de pierres qui se trouvait près de la clôture. Dieu seul connaît par quel trait de providence, ni Monseigneur, ni aucun des deux prêtres qui l'accompagnaient ne reçurent la moindre blessure, pas même la plus légère contusion. Sa Grandeur se rendit ce soir-là même à Montréal, et le lendemain matin, elle célébra la fête de saint Charles dans l'église de Saint-Jacques, alla faire la plantation solennelle d'une croix de mission à Saint-Laurent, et le même jour, à 4h. p. m., fit aussi la bénédiction de l'une des nouvelles tours qui ornent si majestueusement la superbe église paroissiale de Montréal.

—Ceux qui fréquentent l'église de Saint-Jacques ont pu remarquer, dès les premières vêpres de la Toussaint, que Mgr l'évêque de Montréal avait introduit, pour lui et ses chanoines, l'usage de la barrette en remplacement du bonnet carré qu'on ne voit nulle part en Europe sous la forme qu'on lui a donnée dans ce pays. Sa Grandeur se propose de prescrire l'usage de la barrette toute noire à trois cornes pour le reste du clergé de sa cathédrale, d'autoriser ce changement dans l'habit de chœur pour les diverses églises de son diocèse. Mgr l'évêque de Montréal s'est aussi servi, l'un de ces derniers dimanches, de la mantelette épiscopale telle qu'on la porte à Rome. Il revêtira également la *magna-cappa*, et les chanoines le grand manteau, au chœur, pendant les offices d'hiver.

— Mgr l'évêque de Nancy a bien voulu visiter hier la *Maison de la Providence* et adresser aux membres de l'hospice ces paroles pleines d'amour et d'à-propos qui caractérisent si bien les

Digitized by Google

discours du charitable évêque. Sa Grandeur ne s'est retirée qu'après avoir donné la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

—Nous apprenons avec plaisir que Mgr l'évêque de Nancy doit retarder de quelques jours son départ du Canada. Sa Grandeur descendra probablement à Québec la semaine prochaine avec Mgr l'évêque de Montréal.

—Les deux messieurs Sulpiciens attendus depuis quelques semaines sont arrivés en ville samedi dernier. L'un d'eux, M. Pinsonnault, est, comme l'on sait, Canadien d'origine ; il était en France depuis six ans ; M. Caroff est originaire de Brest en Bretagne.

—A cette époque où la charité catholique semble plus généreuse que jamais, il ne se passe guère de semaines que nous n'en ayons nous-même quelques nouvelles preuves à enregistrer. Dans une circonstance toute récente, un particulier exprimant à l'honorable Masson l'état de pauvreté où se trouve la mission naissante du village d'Aylmer, ce monsieur s'empressa de lui compter six cents francs pour qu'il les remît aux syndics catholiques de l'endroit Si des besoins lointains attirent aussi promptement la sympathie de nos compatriotes,combien donc doivent être abondantes les aumônes déposées tous les jours dans le sein de l'indigent.

L'autre jour, un jeune commerçant de ce faubourg, dont les ressources sont assurément encore très médiocres, déposait dans la main d'un ami une vingtaine de piastres pour le soulagement des pauvres, et ce don n'était pas le seul que ce jeune Canadien eût fait pour le même objet. Espérons que Dieu continuera de bénir un pays où se trouvent des âmes si généreuses !

Digitized by Google

Montréal, 12 novembre 1841.

INSTITUTION DES DAMES DE LA PROVIDENCE

POUR

L'ASILE DES FEMMES AGÉES ET INFIRMES.

La publication du document religieux que l'on va lire fera mieux connaître, que nous ne le pourrions autrement, l'œuvre admirable de charité qui se fonde à Montréal pour le soulagement de toutes les infirmités humaines. On connaît déjà l'acte civil qui incorpore cet *Asile des femmes âgées et infirmes*; voici le décret canonique qui le met sous la protection de la religion, et qui fut lu, samedi le 6, à l'assemblée générale de la Corporation.

IGNACE BOURGET par, la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque de Montréal, &c., &c.

Si naguère l'Asile appelé *Maison de la Providence*, lorsqu'il n'était encore que l'œuvre d'une seule personne, attirait déjà notre attention et notre suffrage, combien plus, aujourd'hui qu'il devient une œuvre commune et générale, ne doit-il pas être pour nous l'objet de notre sollicitude paternelle et de toute notre affection. Aussi, nos très chères dames et sœurs en Jésus-Christ, c'est avec une consolation bien grande que nous vous adressons ici ce mandement qui doit affermir de plus en plus votre courage et lui donner en même temps cette sanction salutaire que votre piété vous fait sans doute désirer bien ardemment.

En conséquence, après avoir considéré devant Dieu le bien véritable que pourrait produire, dans notre chère ville de Montréal et même par la suite dans tout notre diocèse, la permanence de l'œuvre chrétienne que notre fidèle sœur Emélie Gamelin a depuis longtemps commencée sous les yeux de notre illustre Prédécesseur, par les présentes nous venons la confirmer et la bénir, et voulons qu'elle soit

Digitized by Google

Institution diocésaine et régulière, aux fins d'y introduire plus tard le service admirable des Sœurs de la Charité, filles de l'immortel saint Vincent de Paul.

C'est dans cette pensée que nos regards se tournant d'abord vers les établissements de charité qui existent à Ville-Marie, nous y voyons avec consolation, des hospices heureux ouverts pour les malades et les infirmes, pour la vieillesses et l'enfance délaissées ; mais nous sommes obligés de reconnaître que par leur nombre ou leur objet ils ne répondent pas encore à tous les genres de besoins, ni à toutes les classes de malheurs et d'infortunes. Nous songeons donc spécialement aujourd'hui à fonder parmi vous et par vous, un établissement stable et pieux qui soit un asile assuré pour toutes les personnes atteintes d'infirmités ou de souffrances, d'ignorance ou de pauvreté et qui attendront de la religion leur soulagement et leur confort. C'est dans ce dessein, N. T. C. S., et en nous modelant sur des institutions semblables formées dans la ville si hospitalière de Marseille, que, connaissant vos vues et votre empressement manifestés dans deux réunions précédentes, nous avons résolu de vous constituer ce jour même en société charitable, et nous donnons, conformément à vos désirs, pour base à votre institut les articles suivants :

1. Une association dite *Asile des Dames de la Providence pour les femmes âgées et infirmes* est établie à Ville-Marie sous les auspices de la religion catholique et au nom de la charité chrétienne.

2. Cette association est composée des dames et demoiselles de Montréal qui auront été agrégées à cette œuvre en vertu d'un bill sanctionné à cet effet dans la dernière session du parlement provincial, et aussi conformément au règlement de l'association.

3. Le but de l'institution est de recevoir dans une maison spéciale, d'y entretenir, instruire et soigner toutes les personnes indigentes qui ne pourront être admises dans les autres établissements.

Digitized by Google

4. L'association est placée sous notre juridiction immédiate et sera régie par un réglement que nous lui donnerons ; un de nos vicaires généraux ou un des chanoines de notre cathédrale en prendra la direction et sera chargé de la présider en notre absence

Il y aura des prêtres, en nombre graduellement nécessaire, qui seront à la nomination de M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, et qui serviront d'aumôniers à l'association, en même temps qu'ils prendront part à toutes les délibérations avec le titre de sous-directeurs.

5. Un conseil d'administration, composé des dames et demoiselles sociétaires élues à cet effet par l'assemblée générale de l'association, aura la gestion de tous les intérêts de l'œuvre et surveillera l'exécution des règles régissant l'établissement ; ce conseil, élu pour un an, aura pour membres : une directrice, une ou plusieurs assistantes, une secrétaire, une ou plusieurs trésorières, et huit conseillères, ayant toutes voix délibératives et la directrice, voix prépondérante.

Ces articles constitutifs, N. T. C. S., vous ayant été communiqués verbalement dans nos assemblées précédentes, et ayant été par vous formellement acceptés, dès ce moment l'*Association des Dames de la Providence pour l'Asile des femmes âgées et infirmes* est par Nous établie et constituée, et nous lui donnons pour première titulaire Notre-Dame de la Pitié, dont la fête tombe le vendredi de la semaine de la Passion, et pour seconde titulaire sainte Elisabeth, veuve, dont la fête se célèbre le dix-neuf de novembre ; pour premier patron saint Vincent de Paul, confesseur, dont la fête se trouve le dix-neuf de juillet, enfin pour seconde patronne sainte Geneviève, vierge, dont la fête est fixée au trois janvier.

Puissiez-vous, N. T. C. S., sous ces heureux auspice faire réussir complètement votre nouveau et sublime ministère, en remplissant avec gloire pour la religion toutes les conditions de piété qui distinguent une dame vraiment chrétienne et dévouée

Digitized by Google

par principe de charité au soulagement de l'infortune. C'est dans cette espérance que nous bénissons de grand cœur tous vos efforts pour le bien et que nous vous donnons par les présentes, notre bénédiction pastorale.

Fait à Montréal, dans notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de l'un de nos chanoines. pour cette œuvre, notre secrétaire, aujourd'hui 6 novembre 1841.

IGN., Evêque de Montréal;

Par Monseigneur,

J.-C. Prince, *Chan. Sec.*

Il importait sans doute d'ajouter cette dernière forme à l'institution dont il s'agit, en déterminant le mode des diverses opérations auxquelles on se livrera ; et d'un autre côté, notre pieux évêque ne pouvait négliger l'avantage de fournir un nouveau moyen de sanctification aux dames sociétaires.

Sans doute, l'objet primitif est de venir au secours d'une multitude de veuves privées de leurs soutiens naturels, de pourvoir à leurs besoins et de leur assurer, dans une maison de piété et de travail, une vieillesse toute chrétienne, qui, en leur inspirant de plus en plus l'amour de la vertu, en facilite en même temps la pratique. Mais il ne serait pas juste que celles qui seront les instruments de la Providence dans cette œuvre de miséricorde n'en retirassent pour elles-mêmes aucun profit ; l'estime et les louanges du monde, ni même la reconnaissance de celles que leur charité adopterait, ne sauraient les récompenser dignement ; elles doivent prétendre à un prix plus élevé : c'est Dieu seul qui peut leur rendre le bien qu'elles feront d'après des inspirations qui viennent de lui ; c'est dans les trésors de sa grâce et de son amour qu'il faut qu'elles aillent chercher les bénédictions qui feront prospérer leur sainte entreprise, et qui seront pour leurs âmes une précieuse

Digitized by Google

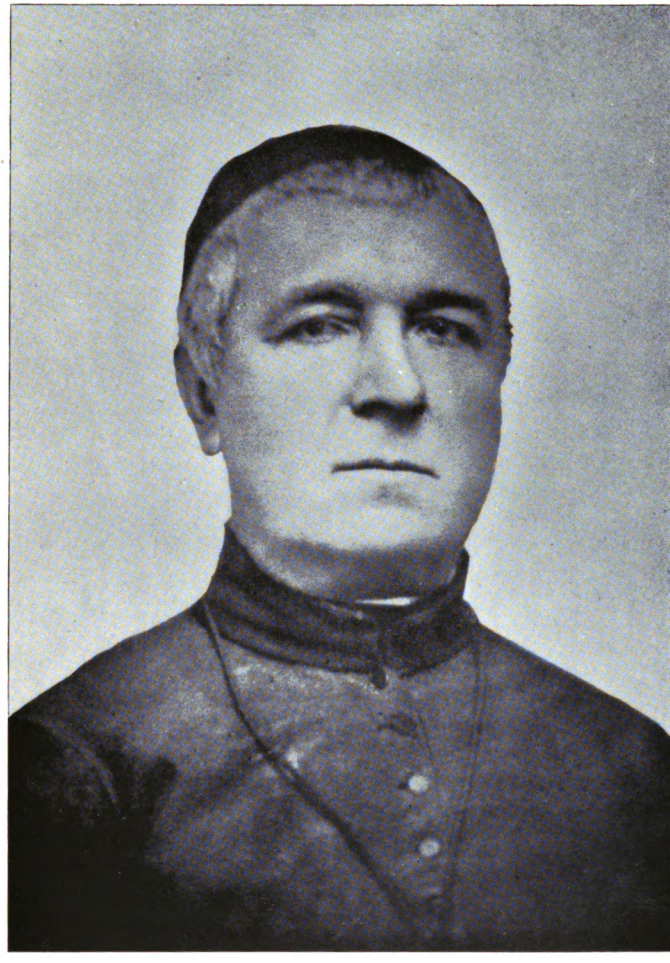

R. P. JEAN-BAPTISTE HONORAT
Premier Supérieur
des Oblats de Marie-Immaculée en Canada.

Digitized by Google

Digitized by Google

rémunération des mérites auxquels elles auront participé.

Dès lors, il convient que les *Dames de l'Asile de la Providence* à Montréal soient associées à tout ce qui peut faire fructifier leur zèle et leurs aumônes, et que leurs efforts soient aussi secondés par tout ce que notre cité renferme de personnes charitables et bienfaisantes, afin que cette œuvre, éminemment chrétienne, soit sans cesse alimentée par l'esprit le plus pur de la religion, et qu'en même temps la générosité publique en unisse les coopératrices, autant que l'amour compatissant pour les membres souffrants de JÉSUS-CHRIST!

COUVENTS PROTESTANTS

La gazette *The Catholic* de Hamilton, en date du 27 octobre, fait les remarques suivantes sur une nouvelle institution mentionnée dans le *Church* du 16 du même mois, et dénommée *Sœurs Protestantes de la Charité*; titre assez drôle à la vérité, mais enfin qui fera mieux ressortir toute la différence qu'il y a entre les institutions catholiques de ce genre et les parodies de nos pauvres frères séparés.

" Eh bien! après tout, dit le journaliste, il y a donc quelque chose de bon dans cette Église; quelque chose qui mérite d'être copié? Mais combien la copie est inférieure à l'original!

" Il est vrai qu'une bande de pauvres filles gagées pour prendre soin des malades du voisinage n'est pas une chose mauvaise en elle-même; mais présenter ces filles comme des *Sœurs de la Charité*, elles qui reçoivent l'aumône au lieu de la donner, et qui ne travaillent que pour leur propre soutien, en attendant qu'elles trouvent des mains qui les rendent indépendantes, voilà assurément qui est plus que du ridicule. En effet quelle comparaison établir entre ces filles indigentes et salariées, et nos vierges catholiques prises bien souvent dans les rangs

Digitized by Google

les plus distingués de la société, ornées de connaissances utiles et agréables ; nos vierges qui, de leur bon gré, renoncent à toutes les jouissances, à toutes les faveurs de ce monde, pour se dévouer toute leur vie, par pur amour de Dieu et du prochain, au service du pauvre, du malade, de l'homme souffrant ; et cela sans paiement ni récompense aucune dans cette vie. Il faut vraiment que les ministres dissidents jouent des tours nombreux et finement habiles pour faire croire à leurs simples ouailles qu'elles trouveront dans leurs établissements nationaux des institutions aussi saintes, aussi parfaites que celles que possède l'Église unique établie par Jésus-Christ. Au reste, les intéressés savent très bien que, sans de telles supercheries, leurs sectateurs viendraient bientôt à bout de connaître et d'embrasser la seule vraie religion de laquelle on les a fait sortir ; et alors, adieu ces pensions que les prédicants, leurs femmes et leurs enfants perçoivent avec si belle facilité."

Nous ferons suivre ces réflexions d'un document confirmatif que nous extrayons des écrits d'un protestant même. M. Henry E. Dwright s'exprime ainsi dans ses *Voyages en Allemagne* (*Travels in Germany*,) ouvrage publié à New York en 1829.

" Il existe dans le Hanovre onze couvents protestants, où des demoiselles, qui ont passé le printemps de leur vie sans avoir eu le désir ou l'occasion de se marier, trouvent une retraite décente et un asile paisible. Une dame âgée, qui ressemble jusqu'à un certain point aux abbesses des couvents catholiques, est à la tête de chacun de ces établissements. Chaque dame reçoit par an, de deux à trois cents écus, qui lui suffisent pour vivre avec aisance. La discipline de ces maisons n'est pas sévère. Les dames peuvent recevoir les visites de leurs amis en présence de la directrice, quoique cela ne soit pas de rigueur, ou ne l'ait été que pendant peu de temps. On n'exige pas qu'elles y résident constamment ;

Digitized by Google

quelques semaines chaque année suffisent pour leur donner droit à la pension. Aussi, plusieurs d'entre elles vivent habituellement dans le sein de leurs familles ; mais s'il arrive qu'elles n'y trouvent plus aucune ressource, elles peuvent retourner dans un asile où elles sont à l'abri de ces humiliations qui accompagnent si souvent le malheur. Ces établissements sont placés sous la surveillance du gouvernement, à qui les pères et mères doivent s'adresser pour obtenir l'admission de leurs filles. Il faut pour cela avoir quelques protections à la cour, attendu que le nombre des postulantes dépasse de beaucoup celui des vacances. Les parents sollicitent souvent des places pendant que leurs filles sont encore en bas âge, ou même dans le berceau, quoique alors, si je ne me trompe, elles ne touchent pas la pension avant 25 ans, à moins qu'elles ne résident quelque temps dans le couvent. Comme les hommes sont admis dans *ces couvents* sans beaucoup de difficulté, les visites se terminent quelquefois par un mariage, qui entraîne la perte de la pension. Neuf couvents sur onze sont réservés exclusivement aux filles nobles, ce qui prouve à la fois les égards qu'on a dans ce pays pour la naissance et pour la pauvreté de la noblesse allemande."

Voilà ce que c'est que des couvents protestants. Ce sont des couvents catholiques, avec l'esprit du monde de *plus*, et l'esprit de sacrifice de *moins !*

COUP D'ŒIL SUR LES RETRAITES EN CANADA

L'histoire des retraites du Canada serait le récit édifiant des merveilles de grâces et de miséricordes, que la Providence n'a cessé d'opérer pendant une année toute entière en faveur de notre population. Depuis l'époque, d'où date le commencement de ces merveilles, la mémorable retraite de Terrebonne,

Digitized by Google

jusqu'à celle où viennent de se terminer les retraites de Châteauguay, de Saint-Polycarpe, de Bytown et de Saint-Jean, la Providence a continué son œuvre bienfaisante, avec une persévérance admirable et un succès prodigieux. Pendant le cours de cette année, plus de 60 localités ont été favorisées d'une suite d'exercices pieux et entraînants ; nos villes de Montréal, Québec, et Trois-Rivières et tous nos principaux villages ont été complètement régénérés : dans le diocèse de Québec, la grande majorité de la population a participé aux bienfaits des retraites, et dans le diocèse de Montréal on ne trouve presque pas une seule paroisse à qui cette grâce n'ait été offerte et dont elle n'ait profité ; le diocèse de Kingston aussi a eu sa part, de cette surabondance des miséricordes divines. Que n'aurions-nous pas à dire maintenant de ces opérations merveilleuses de la grâce en faveur de tout un peuple, si tout ce que nous pourrions dire n'avait été répété déjà bien des fois ? Il ne nous reste donc qu'à bénir et à louer à jamais cette divine Providence qui veille sur nous avec tant de soin, nous protège en tout temps d'une égide salutaire, et sait, quand il le faut, faire déborder en notre faveur des torrents de grâces et de bénédictions. Que la reconnaissance, que l'action de grâces, soit à jamais l'occupation de notre cœur, et que l'emploi fidèle et soigné des dons du Seigneur nous mérite la persévérance dans les heureuses dispositions qui nous animent, et nous fasse espérer de voir doubler les dons que nous avons reçus. Ce sont là quelques-unes des réflexions qui nous ont frappés à la lecture des quatre correspondances qui nous ont été transmises de Châteauguay, de Saint-Polycarpe, de Bytown et de Saint-Jean-Dorchester sur ces pieux sujets. Nous aurions été heureux de pouvoir publier l'ensemble de ces correspondances, avec les adresses de remerciements qui les accompagnent, comme un nouveau témoignage de l'enthousiasme religieux et de la vive reconnaissance dont notre population est universellement animée. Mais, comme nous le disions dans notre dernier numéro, ces correspondan-

Digitized by Google

ces ayant toutes le même but, nous croyons convenable de nous borner à la mention que nous venons d'en faire, à l'exception pourtant de quelques détails sur la retraite de Bytown ; cette retraite étant la première qui se soit faite dans le Haut-Canada, on sera bien aise de connaître l'effet qu'elle y a produit.

" Vous serez flatté, dit notre correspondant de Bytown, d'apprendre que notre retraite ne l'a cédé en rien à celles mêmes qui furent les plus splendides. Pendant toute sa durée, qui fut de 11 jours, le concours a été immense, l'empressement des fidèles pour assister aux exercices, pour la confession et la communion, était admirable, et l'expression de la foi la plus vive et de la piété la plus tendre était peinte sur toutes les figures... La société de Tempérance a pris un élan considérable à la voix puissante de Mgr de Nancy... Je voudrais pouvoir faire ressortir tout ce que la religion a gagné en cette occasion. Il y aurait là de quoi consoler au milieu de ses peines et de ses difficultés, le cœur si paternel et si charitable de notre digne évêque Mgr de Kingston. Sa joie serait d'autant plus grande que, voyant une foi si vive dans son diocèse, il nourrirait le doux espoir de voir bien vite se réaliser les vœux ardents qu'il forme pour son bonheur."

Pendant la retraite eut lieu la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Bytown, et cette belle cérémonie vint ajouter un nouvel éclat aux exercices de la retraite. Mgr de Nancy approuva beaucoup en cette circonstance l'association des 4,000 que le curé du lieu, M. Cannon, a formée pour aider à la bâtisse de son église ; cette association se compose de personnes qui s'engagent à donner pour l'église une piastre par année et acquièrent par là le droit à la perception des fruits d'une messe qui se dit tous les mois pour l'association. Et pour l'encourager d'une manière efficace, Monseigneur s'y est agrégé avec 24 membres de sa famille. Nous donnerons dans notre prochain numéro l'inscription qui fut mise dans la pierre bénite en cette circonstance.

Digitized by Google

MUNICIPALITÉS

Le *Canadien*, en blâmant fortement le conseil donné par l'*Aurore* aux conseillers municipaux, de ne pas agir jusqu'à ce que l'Ordonnance des municipalités soit corrigée, résume ainsi les conséquences funestes qui résulteraient de l'exécution de cet avis.

" La première serait que nos campagnes n'auraient aucun moyen de parvenir à l'établissement de nouvelles routes, à la construction d'aucun pont, à aucune amélioration quelconque dans les chemins vicinaux ; car tous les pouvoirs possédés ci-devant par les grands-voyers sont transférés aux conseils municipaux.

" La seconde conséquence serait une perte de temps précieux pour l'organisation du plan d'éducation dont le pays vient d'être doté ; la perte en outre de la part afférente à chaque paroisse de l'allocation de £50,000 faite pour les écoles du Canada, car le bill d'éducation charge les conseils municipaux de l'organisation des arrondissements d'école, et de la répartition d'une contribution dans chaque lieu, égale au moins à l'allocation publique pour les écoles de chaque lieu, et si ces arrangements ne sont pas faits, et si cette contribution n'est pas répartie par les conseils municipaux, seules autorités préposées à cela, il ne sera pas donné un seul sou de l'argent public.

" Une troisième conséquence sera que le recensement, qui a été ordonné par un bill aussi passé dans la dernière session, n'aura probablement pas lieu non plus, car les cotiseurs qui font partie de l'organisation municipale refuseront aussi d'agir sans doute. Sur ce point remarquons que les allocations pour les écoles doivent être réparties selon la population telle qu'établie par le dernier recensement. Or le dernier recensement pour nous, s'il n'en est fait un nouveau avant le premier de mai, sera celui de 1830. Ainsi nous serons partagés dans le Bas-Canada d'après notre population en 1830, tandis que le Haut-Canada, lui, le sera d'après sa population actuelle.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

ARTICLE I.

M. l'Éditeur,

Il est de nos jours une œuvre admirable dont les fruits excitent l'étonnement de tout le monde, et la font regarder comme une arme puissante fournie par la Providence pour la régénération d'un peuple dont elle veut faire l'instrument de grandes choses. Marquée au coin de la volonté divine dans ses premiers commencements, cette œuvre, par la rapidité de ses progrès et le bien immense qu'elle opère sous le rapport religieux et moral, est regardée par tous les hommes profondément religieux comme un de ces puissants remèdes que la Providence sait toujours appliquer à temps aux grands maux qui tourmentent les sociétés. C'est de cette manière que l'a envisagée le chef même de l'Église, le Souverain-Pontife, qui vient de lui donner une solennelle approbation dans les honneurs qu'il a conférés à l'auteur de cette œuvre. On voit assez que je veux parler de la société de tempérance établie en Irlande par le R. P. Mathew.

Il est impossible de disconvenir que l'Irlande ne soit appelée à jouer un grand rôle dans l'exécution des vues de Dieu sur la société tout entière. Une nation qui, pendant plus de trois siècles, a souffert une violente persécution pour la foi de Jésus-Christ, et qui, à travers les ignominies, les maux, les tortures, le sang même et les échafauds, a conservé pure et vivace la foi qu'elle tenait de ses pères, une semblable nation, devons-nous dire, une fois purifiée dans le creuset des souffrances, et complètement préparée aux combats du Seigneur, sera un instrument tout puissant dans les mains de la Providence. C'était à la suite de longues captivités et de dures

Digitized by Google

souffrances que la nation juive, dont la vertu s'était épurée, devenait forte et puissante, et qu'elle faisait triompher les vrais principes au milieu des peuples idolâtres. Ainsi, pouvons-nous observer que les membres de la nation irlandaise, que la pauvreté et les persécutions ont fait émigrer en si grand nombre dans les vastes domaines de l'Empire Britannique, aux Etats-Unis et autres lieux, ont déjà implanté ou réveillé la foi catholique dans les nombreuses contrées qu'ils ont adoptées pour patrie. Et ne dirait-on pas que, s'appuyant sur la force et la vivacité de sa foi, Dieu avait choisi l'Irlande pour en faire, par des souffrances et des tortures de trois siècles, un sacrifice d'expiation pour les crimes des autres peuples, et la préparer à devenir plus tard la promulgatrice de sa foi parmi tous les peuples de l'univers ?

Mais il est impossible d'un autre côté de disconvenir que, si l'Irlande semble devoir être l'instrument des miséricordes divines, elle était devenue, depuis un temps surtout, un instrument bien défectueux. Un vice dominant rongeait depuis plus d'un demi-siècle le cœur de cette grande nation et nullifiait ses heureuses dispositions morales. Le vice de l'ivrognerie était parvenu chez elle à un excès désolant : tellement, que de tous les peuples civilisés, le peuple irlandais pouvait être regardé comme le plus enclin à l'usage immodéré des boissons enivrantes ; et il faut attribuer aux excès commis en ce genre une bonne partie des maux qu'il a soufferts depuis 50 ans. Il sentait lui-même les suites funestes de sa cruelle passion, il en gémissait, mais ne s'en corrigeait pas. Plus que le peuple encore, le clergé de l'Irlande, respectable et pieux, voyait les ravages épouvantables que faisait l'ivrognerie au milieu des ouailles que la Providence lui avait confiées : il s'en ouvrait souvent à Dieu, il dirigeait vers lui ses vœux et ses soupirs, et laissait couler en sa présence des larmes amères sur les maux spirituels des fils de l'Irlande : prédications, exhortations, prières, menaces, il avait tout employé inutilement auprès de ce peuple. Le temps

Digitized by Google

des grandes miséricordes n'était pas encore arrivé. Ce peuple avait peut-être de grandes fautes à expier, ou plutôt Dieu voulait, en le tenant plus longtemps l'esclave de ses passions et des profondes misères qu'elles produisent, le préparer à se lancer avec plus d'ardeur, une fois débarrassé des lourdes chaînes qui l'arrêtaient, dans la nouvelle carrière qu'il lui prépare, et à servir plus sûrement les vues qu'il a sur lui.

Ce temps, objet de tant de soupirs, Dieu vient de le faire naître pour l'Irlande, en inspirant à un de ses saints une pensée courageuse et salutaire. Un homme, plus que tous les autres, avait senti les maux de ses compatriotes, et demandé, par les élans de son cœur vers l'auteur de tout don parfait, le remède à appliquer à leurs plaies ulcérées. Cet homme est un prêtre, religieux de l'ordre des capucins, jouissant de la réputation, qu'on lui accorde unanimement, de prêtre le plus pieux de sa patrie. Dieu, exauçant des vœux si ardents, lui indiqua le remède dont le succès devait être infaillible. Lui faisant sentir plus vivement que jamais, l'inutilité de toutes les tentatives individuelles dans une œuvre qui regarde la communauté, et la force invincible que procure l'union tant, pour la pratique du bien que pour l'extinction du vice, il lui montra le salut de l'Irlande dans la réunion de tous ses enfants, s'organisant et formant tous ensemble, comme une armée puissante et invincible qui dirigerait toutes ses forces vers son plus redoutable ennemi, le vice de l'intempérance. Animé d'un courage à toute épreuve, et fort de la volonté de Dieu, le Père Mathew se mit à l'œuvre vers l'an 1835, et il conçut le vaste plan de former dans toute l'Irlande, une société puissante qui s'engageât, sous le titre de SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE, à combattre de toutes ses forces, non seulement l'usage immodéré, mais même l'usage absolu des boissons enivrantes. Ses premiers efforts furent peu fructueux et rencontrés par des obstacles de tout genre. Il n'en fut pas déconcerté ; car il savait que, puisque son œuvre était l'œuvre de Dieu, il fallait

Digitized by Google

qu'elle fût éprouvée. Pendant trois ou quatre ans de prédications et de travaux continuels, il n'obtint que des succès partiels, étant en butte aux contradictions, aux railleries de personnes de toutes les classes, de tous les partis, sans en excepter quelques membres mêmes du clergé, qui, regardant ses tentatives comme parfaitement inutiles et ridicules, cherchaient à l'en détourner.

Mais depuis 1839, par un changement subit et tenant du prodige, une impulsion générale vers la tempérance s'est manifestée chez tout le peuple irlandais ; et dans toutes les directions du pays, le Père Mathew n'a qu'à paraître pour que ses compatriotes viennent par 20, 30, 40 et 80 mille, s'enrôler sous les bannières de la tempérance : tellement qu'aujourd'hui, le nombre des agrégés à la société de tempérance s'élève à plus de trois millions, on dit même jusqu'à sept millions ; et ce qui doit davantage exciter l'admiration, c'est que, dans un si grand nombre d'associés tous persévèrent et tiennent leurs serments. Cet élan ne se borne pas aux catholiques, mais les protestants eux-mêmes, entraînés par le torrent, viennent prêter le serment entre les mains du Père Mathew, en qui ils avouent reconnaître une mission extraordinaire.

Il y a à peine deux ans que cet élan est devenu général, et déjà la face de l'Irlande est changée. Un certain air d'aisance commence à paraître au milieu de ce pays jusqu'ici si pauvre et si abaissé, la paix et le contentement commencent partout à renaître, et partout de meilleurs rapports s'établissent entre le tenancier et le seigneur (1). Le vice disparaît rapidement de l'Irlande, et les statistiques criminelles prouvent déjà que les crimes ont diminué de près des deux tiers : sur plusieurs points du pays, les magistrats ont rendu un hommage public à la population, pour la féliciter de l'heureux changement

(1) En preuve de l'accroissement rapide de la prospérité de l'Irlande, nous pouvons ajouter l'augmentation extraordinaire du produit de l'association pour la Propagation de la Foi, qui dans, le cours de l'année dernière, s'est accru de £55,239.—*Note de l'Editeur.*

Digitized by Google

survenu dans ses habitudes, et dernièrement M. O'Connell affirmait dans une assemblée que, pendant le cours d'une certaine période qu'il indiquait, il s'était commis moins de crimes dans toute l'Irlande que dans une seule ville d'Angleterre.

Déjà même l'Irlande est forte et respectable ; elle peut avec avantage élever la voix et réclamer des droits qu'on lui a jusqu'ici refusés ; ses paroles ont du poids et bientôt ses justes demandes seront infailliblement exaucées ; c'est une confiance que l'on entend partout exprimer, et qu'il me paraît impossible de ne pas vivement concevoir.

Mais surtout l'Irlande catholique, enrôlée sous les bannières de la tempérance et fidèle à ses nobles serments, me paraît être arrivée à cet état de force et de dévouement où Dieu la veut pour l'employer avec efficacité au ministère auguste de régénération spirituelle, qu'elle est appelée à exercer auprès des autres peuples ; et déjà c'est une opinion bien prononcée chez un nombre considérable de personnes instruites et influentes de l'Angleterre que le mouvement général de l'Irlande vers la tempérance amènera infailliblement le retour prochain de leur patrie au catholicisme. Quelle belle prérogative ce serait pour la société de tempérance, que la réalisation de ces consolantes prévisions, et de quel noble triomphe elle aurait alors à se féliciter ! C'est pourtant une espérance qu'il nous est permis de nourrir et qui me paraît bien digne de trouver place dans le cœur si plein de foi et de charité du catholique. C'est là le triomphe qui semble appartenir de droit au sacrifice si généreux et si unanimement embrassé par un peuple tout entier.

Si ces douces espérances, que tant de personnes se plaisent à exprimer, et dont mon cœur pareillement aime à se nourrir, paraissent à d'autres de pures chimères et les illusions d'esprits qui aiment à voir du merveilleux partout, du moins ces dernières personnes ne peuvent contester les faits qui ont produit ces espérances. L'Irlande est là portant empreints dans toutes ses parties les effets salutaires

Digitized by Google

de la société de tempérance ; elle est là montrant le changement étonnant survenu dans ses mœurs, la disparition des deux tiers des crimes qui se commettaient auparavant dans son sein, l'amélioration opérée dans ses affaires temporelles, la diminution des souffrances du pauvre et une certaine aisance chez le tenancier ; mais surtout une force invincible, s'affermissant de plus en plus dans l'union de tous ses membres, tendant à un même but et lui offrant par cette unanimité de volonté les moyens d'obtenir en son temps tout ce qu'elle exigera. Ces faits sont à la vue de tout le monde, personne ne peut les contester. Et il n'en faut pas davantage à toute personne réfléchie et non préjugée pour demeurer convaincue que la *société de tempérance* du Père Mathew est une œuvre marquée au coin de la volonté divine et fournie par la Providence pour la régénération du peuple de l'Irlande. Je n'en demande pas davantage. Aussi, convaincu de cette haute prérogative attachée à l'œuvre du Père Mathew, on s'habituera à la regarder avec admiration, on verra ses effets avec enthousiasme, et la vue des bienfaits qu'elle a déversés sur l'Irlande fera naître en nous le désir de doter notre pays d'aussi précieux avantages. A.

ARTICLE II

M. l'Éditeur,

Les esprits ont été quelque temps partagés sur la manière dont on devait envisager la société de Tempérance. Les uns, croyant qu'elle était fille du protestantisme, ne la regardaient qu'avec défiance. Les autres, n'y voyant qu'une organisation purement matérielle et humaine, étrangère à l'esprit évangélique, n'y mettaient aucune confiance pour la réformation des mœurs. Mais aujourd'hui l'arbre a porté son fruit, et la terre a jeté un cri d'admiration en voyant

Digitized by Google

sa beauté. Les campagnes, les villes et les nations entières, affaiblies et languissantes qui y ont gouté, l'ont trouvé délicieux. A peine s'en sont-elles nourries quelques jours qu'elles ont retrouvé la force et la vie qui semblaient prêtes à leur échapper. Il n'y a plus à balancer aujourd'hui sur l'opinion qu'on doit se former de la société de Tempérance.

Quatorze évêques, assemblés aux États-Unis, après avoir authentiqué, par des documents certains, qu'elle avait une origine catholique, ont déclaré publiquement qu'ils la regardaient comme un moyen puissant que le ciel a donné à la terre, dans ces jours mauvais, pour réformer les maux du peuple, et ils ont invité fortement MM. les curés de leurs diocèses à les établir partout.

L'église d'Irlande, qui sort en ce moment si brillante et si belle des combats qu'elle a soutenus avec tant de constance, pendant trois siècles de la plus cruelle persécution qui fût jamais, l'Église d'Irlande, comme il était dit dans mon premier article, a tressailli de joie, en voyant les prodiges que le Dieu des miséricordes a opérés dans son sein par la société de tempérance.

L'Église catholique toute entière, par la voix de son chef, Notre Saint-Père le Pape, a salué avec amour la société de tempérance, elle l'a adoptée comme une de ses filles bien-aimées, elle l'a bénie, elle l'a reçue comme un don du ciel. Elle a ouvert le trésor de ses grâces pour les répandre sur l'humble prêtre. à qui Dieu a donné, d'une manière si admirable et si visible, mission de propager cette nouvelle société. Et ces mêmes trésors de grâces, Notre Saint-Père le Pape les a ouverts devant notre digne évêque, et lui a permis, pour ainsi dire, d'y puiser à pleines mains toutes les grâces pour les répandre avec une sainte profusion, par des indulgences, sur tous ceux, qui, dans ce pays, voudront devenir membres de la société de tempérance.

Encore une fois donc, parmi les enfants de l'Église catholique, il ne peut plus y avoir divergeance d'opinion touchant cette société. Elle a toutes les mar-

Digitized by Google

ques d'une de ces gouttes de miséricordes qui tombent de temps en temps du ciel sur la vallée des larmes. Elle a toutes les marques d'une de ces pensées que le Dieu de bonté laisse échapper des trésors de science, pour aider l'homme à briser quelques-unes des épines qui croissent partout si piquantes, si vénimeuses et si dures, sur les bords de l'*étroit chemin.*

Tout bien vient de Dieu. Comment douter que la pensée qui a créé cette société ne vienne de Dieu, lorsqu'on voit le bien immense qu'elle a produit partout où elle a été établie ? Avant même qu'elle ait été organisée, dans les lieux où le démon de l'intempérance régnait avec le plus d'empire, il a suffi de prononcer son nom, pour voir chanceler et affaiblir cet ennemi si redoutable des peuples.

Je serais bien long si je disais tous les prodiges de conversions, tous les changements vraiment miraculeux que l'on a vu s'opérer partout où la société de tempérance a été établie. Je ne donnerai qu'un abrégé de ces merveilles, mais elles suffiront, j'espère pour faire voir que le doigt de Dieu est là.

" Je fus nommé, dit M. le curé actuel de Beauport, dans un rapport qu'il vient d'adresser à Mgr de Montréal, je fus nommé curé de Beauport dans l'automne de 1838. Tout le monde sait quel empire l'usage des boissons fortes avait pris dans cette paroisse, aussi bien que dans toutes les autres qui environnent Québec. Mille circonstances, depuis plus d'un siècle, tendaient constamment à aggraver le mal. Il n'y a pas de peuple plus travaillant et plus industrueux que le peuple de Beauport. Il n'y en a pas à qui la Providence ait donné plus de moyens de faire de l'argent. Il cultive la terre la plus riche de la province. A deux pas de la ville, ses beaux jardins sont une mine intarissable. 90 fours à chaux dont la plupart rapportent à leurs maîtres de £25 à £50, jetant tous les ans, dans la paroisse, des sommes d'argent considérables. De belles carrières de pierre, puis le commerce du bois de corde, et les immenses chantiers du Sault-Montmorency suffiraient seuls

Digitized by Google

pour faire la fortune de plusieurs autres paroisses. Et cependant malgré toutes ces sources de richesses, la plupart des habitants de cette paroisse étaient ou endettés ou dans un état de gêne. Sept auberges dans Beauport et plus encore à la ville engloutissaient tous les revenus. Sans le secours de la Législature il n'avait jamais été possible, à messieurs les curés qui m'avaient précédé, d'établir une seule bonne école sur un pied permanent ; et on n'en sera pas surpris quand on saura que chaque habitation dépensait tous les ans depuis £10 jusqu'à £25 de boissons, sans compter le temps perdu, les maladies, les honoraires des médecins qui doublaient et triplaient quelquefois cette somme. C'est un fait public que depuis 40 ans les deux tiers des propriétés ont changé de mains ou ont été hypothéquées pour presque le montant de leur valeur, par l'intempérance de leurs maîtres. Rien n'était plus commun que les disputes, les mauvais ménages, les batailles. C'était une chose presque inouïe qu'il y eût une noce sans qu'elle devînt le théâtre des scandales les plus dégoûtants, causés par l'usage des boissons fortes. Il ne se passait guères d'années sans qu'il arrivât quelques-uns de ces malheurs épouvantables ou de ces crimes atroces dont le simple récit glace le sang dans les veines : tels que, d'enfants frappant cruellement leur père ou leur mère, d'époux déchirant sans miséricorde une femme faible et tremblante, de frère faisant couler le sang de son frère, de malheureux se détruisant eux-mêmes dans un accès de délire et de fureur, ou se noyant, ou égarés pendant l'hiver dans les champs ou les bois et y périssant de froid.

" Le nombre de personnes de tout âge et de tout sexe qui revenaient tous les soirs de la ville, ivres, était si grand et formait au bout de la semaine un tel chiffre que je n'ose pas le nommer. C'est une de ces choses qu'on ne peut croire, si on ne l'a pas vue.

" Rien n'était plus commun que les morts subites ou quasi subites, ou les maladies foudroyantes, telles qu'apoplexies, paralysies, anévrismes, inflammations du cerveau ou des intestins, choléra incurable,

Digitized by Google

etc. Dans ma première année de cure, sept personnes moururent sans qu'il me fût possible de leur donner le saint Viatique, soit qu'elles fussent déjà mortes, ou qu'elles fussent sans connaissance, lorsque j'arrivais ; et cependant j'étais toujours prêt au premier appel. Et les déclarations des médecins et les connaissances que j'ai moi-même eu occasion, d'acquérir, pendant 4 années d'observations suivies à l'Hôpital de Québec, m'ont donné l'inébranlable, j'oserais dire l'infaillible conviction que ces morts, funestes étaient amenées *directement* par l'usage des boissons fortes. Il n'est pas nécessaire de dire quels désordres, quelle affreuse complicité de crimes suivaient l'iprognerie ici comme partout ailleurs. On sait que l'impureté, les blasphêmes, les disputes, les vols, les faux serments, les mauvais ménages, les enfants négligés ou perdus sans ressources, abandonnés, la misère hideuse et dégoûtante, etc. etc., sont partout les suites certaines et immédiates de l'usage des boissons fortes. Aussi en 1838 sur près de 1400 communiants 300 seulement purent être admis à faire leurs pâques."

A présent si tous ces désordres, que n'avaient pu détruire tant de prêtres zélés, instruits et éloquents qui avaient précédemment desservi cette paroisse, et qui avaient sans cesse dirigé contre eux tout le feu de leur zèle, et toute la force de leur éloquence, si tous ces désordres, dis-je, ont cessé pour ainsi dire, tout d'un coup ; si tous ces pécheurs endurcis et si fortement enchaînés dès leur plus tendre enfance par la plus irrésistible de toutes les passions, ont quitté leurs mauvaises habitudes avec éclat, ferveur et persévérance, osera-t-on attribuer ce changement admirable à d'autre cause qu'à la grâce toute puissante du Seigneur ? Pourra-t-on disconvenir que le doigt de Dieu soit là, et s'empêcher de bénir à jamais l'nstrument dont Dieu se sert pour opérer de si grandes œuvres ? Et ce sont pourtant là les fruits admirables qu'a produits la société de tempérance dans la paroisse de Beauport comme l'atteste encore l'auteur du rapport.

Digitized by Google

" A peine, continue-t-il, eus-je montré cette nouvelle arme tombée du ciel ; a peine eus-je prononcé le mot de société de tempérance dans ma paroisse, à peine eus-je appelé mon peuple au nom de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, à venir se ranger autour de moi, former cette société, ou plutôt cette armée destinée à combattre le démon de l'intempérance, que tout de suite, cet ennemi, naguère si redoutable, de ce peuple devint faible et tremblant. Plus la société de tempérance a grandi, plus on a vu chanceler, reculer l'ennemi. Aujourd'hui qu'il y a 1400 personnes dans cette paroisse qui ont courageusement arboré dans leurs maisons la croix de la tempérance, on peut dire que le démon de l'ivrognerie est abattu, et qu'il ne se relèvera jamais. Il est là comme le géant Goliath après que David lui eut tranché la tête. Et à peine fut-il tombé qu'on a vu l'armée entière de nos ennemis spirituels fuir et disparaître. La paix, l'union, l'aisance, la piété, la charité, l'ordre, le bonheur règnent partout. L'Ange de la mort même semble avoir reçu ordre de respecter cette paroisse, pendant qu'il moissonne partout ailleurs comme de coutume. Depuis plus de six mois pas un seul de mes paroissiens n'est mort. Je n'ai été appelé qu'une seule fois pour une personne très âgée. Et cependant jamais les travaux n'ont été plus pénibles, jamais les entreprises n'ont été plus multipliées et plus hasardeuses que cette année.

Les profits ont été immenses comme de coutume, mais ils n'ont plus été s'engloutir, comme par le passé, chez le vendeur de boissons ; on s'en est servi pour un plus noble usage. Plus de 80 louis cette année ont été donnés à la société de la Propagation de la Foi : preuve que cette société, qui est destinée à faire connaître, aimer et bénir le nom du Sauveur Jésus par toute la terre n'a pas de meilleure amie, de plus puissante auxiliatrice que la société de Tempérance. Les sept auberges sont disparues ; à leur place, la paroisse soutient par contributions volontaires sept bonnes écoles où près de 300 enfants

Digitized by Google

reçoivent l'instruction élémentaire et religieuse qui convient. Douze cents personnes ont eu le bonheur de faire leurs pâques cette année. Enfin on ne s'y connait plus dans cette paroisse, tant le changement a été prompt, universel!"

Je ne conçois pas qu'on puisse être, non pas opposé, mais même indifférent à l'égard de la société de tempérance, tandis qu'on est zélé pour la Propagation de la Foi ; car si cette dernière a pour but de convertir les idolâtres des pays lointains, la première n'a pas un but moins noble puisqu'elle travaille à convertir les idolâtres qui sont parmi nous. Le Saint-Esprit appelle ainsi les intempérants, "*quorum Deus venter est*" qui vivent au milieu de nous. Si Dieu bénit le sacrifice d'un sol que j'ai fait pour son amour, bénira-t-il moins le sacrifice bien autrement pénible, que je m'impose du plaisir que j'avais à boire telle ou telle boisson agréable, surtout lorsque j'ai intention par là d'honorer mon Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre! La religion me désavouera-t-elle, lorsque je supporterai cette petite privation, comme une réparation de l'intempérance de mon frère, et cela dans l'intention d'obtenir sa conversion, que je demanderai tous les jours dans ma prière! En un mot le même amour de Dieu, la même charité pour son frère n'embrasent-ils pas le disciple de la tempérance, comme le membre de la Propagation de la Foi!

Je vais plus loin ; si le mot de l'Évangile est vrai : *on connaît l'arbre à son fruit*, la société de Tempérance est préférable pour nous à la Propagation de la Foi, et si l'on ne pouvait supporter l'une sans abandonner l'autre, je mettrais toutes mes forces à faire grandir la première, et je laisserais tomber l'autre dans l'oubli. Et pourquoi cela? tout simplement parce que l'arbre de la Tempérance produit des fruits plus abondant et plus délicieux pour nous (la conversion des domestiques de la foi devant nous intéresser encore plus que celle des étrangers). La société de Tempérance n'est que d'un jour, et des nations entières sont là comme témoins irrécu-

Digitized by Google

sables pour vous dire qu'elle a déjà converti plus de pécheurs et d'abominables idolâtres que sa sœur aînée la société de la Propagation de la Foi. Mais ne perdons pas de temps à examiner laquelle de ces deux sociétés admirables doit l'emporter dans notre estime. Elles sont toutes deux filles de la religion et de la charité. Elles sont toutes deux descendues du ciel, l'une pour arracher à l'enfer les peuples idolâtres, l'autre pour retirer des mains du DÉMON nos parents, nos frères, nos amis les plus chers que l'intempérance fait tomber des hauteurs où le christianisme les avait élevés. Faisons-les marcher d'un pas égal au milieu de nos peuples ; car encore une fois elles sont sœurs, elles aiment à se tenir par la main. La dernière, descendue du ciel, semble être venue tout à propos pour donner une nouvelle force, une nouvelle énergie à son ainée. Elles sont certaines de renverser tous les obstacles que l'ennemi rugissant veut opposer à leur triomphe : car elles sont toutes deux appuyées sur la prière, le sacrifice et la croix. Il ne tient qu'à nous, que, bientôt assises sur un trône inébranlable au milieu de nos peuples, d'un regard, elles ne détruisent l'empire du démon depuis les rives de notre beau fleuve Saint-Laurent, jusqu'aux bords de l'océan glacial, et que partout elles ne fassent connaître, aimer et bénir le saint Nom de de Dieu.

Mais ce n'est pas seulement en multipliant les prodiges sur les pas de la société de Tempérance, c'est encore en frappant sans miséricorde sur ceux qui se déclaraient ses ennemis, que Dieu a voulu montrer aux peuples combien cette association, dont lui seul a donné la pensée, lui était chère. Car il ne faut pas être bien versé dans la connaissance de l'histoire de l'Écriture Sainte, ni de l'histoire de l'Église pour connaître que les œuvres de Dieu sont généralement marquées d'un double caractère : caractère de bénédiction et de salut sur ceux qui s'associent à l'œuvre sainte, caractère de malédiction et de ruine sur ceux qui la traversent. Or quelle œuvre a jamais été marquée, d'une manière plus éton-

Digitized by Google

nante, de ce double caractère que la société de Tempérance ? Que j'aurais de choses tragiques à décrire, si je rapportais les coups terribles que le Dieu qui s'appelle le Dieu des vengeances en même temps qu'il est le Dieu des miséricordes, a frappés, pour aplanir les difficultés qui s'opposaient à la société de Tempérance partout où elle s'est établie. C'est une chose connue de tout le monde, et avouée par des protestants mêmes qui ont voyagé en Irlande, cette année, que plusieurs des principaux qui s'étaient opposés d'abord aux efforts du Père Mathew, ou qui, ayant pris le *pledge*, n'en avaient tenu aucun compte ensuite, sont morts subitement peu de temps après.

Mais il n'est pas besoin de traverser les mers pour recueillir de ces tristes événements, qui, comme la mort de Saphire et d'Ananie, viennent apprendre aux peuples épouvantés, qu'on ne se joue pas des choses de Dieu, et qu'il frappe ceux qui lui résistent.

Entre mille, voici quelques-uns de ces traits dans lesquels il est impossible de ne pas voir le bras d'un Dieu irrité: Un prêtre demande, en présence de deux de ses amis qui étaient de la société de Tempérance, à un malheureux, esclave des boissons fortes, de s'unir à eux dans la société, et de renoncer à l'usage des boissons qui lui font tant de maux. Le malheureux reçoit très mal son invitation. Voyant qu'il n'y avait rien à faire auprès de cet infortuné, le prêtre le laisse et s'éloigne. Resté seul avec ses amis qui le pressent de nouveau, il leur répond par des injures, et leur dit entre autres choses ces propres paroles : " Il n'y a que les pourceaux qui peuvent se mettre d'une telle société." Ses amis prennent congé de lui, et s'éloignent... Cinq semaines plus tard, il est trouvé mort dans son étable entre deux pourceaux !

A la suite d'une instruction sur la Tempérance, dans laquelle on s'était efforcé de montrer à la jeunesse d'une paroisse, les heureux résultats qui suivraient son adhésion à la société de Tempérance, un

Digitized by Google

homme, environné de la foule du peuple, parle un temps considérable pour faire voir à sa manière "que c'était un déshonneur de se mettre dans une telle société, qu'il n'y aurait que des gens sans cœur qui consentiraient à en devenir membres,et que pour lui jamais il n'en serait." Ses paroles de feu auraient fait une funeste impression sur son nombreux auditoire, mais le lendemain un cri de détresse part de l'endroit où il était employé à creuser la terre. On court, on a bien de la peine à découvrir son corps ; ce n'était plus qu'un cadavre inanimé. Son visage, couvert de boue, était horriblement défiguré, noirci par le sang coagulé : sa langue à moitié sortie de la bouche était presque coupée ! Son âme était allée devant Dieu rendre compte du discours de la veille.

Un prêtre demandait il y a quelque temps à un respectable curé, dans la paroisse duquel il avait prêché la société de Tempérance, ce qu'était devenu un certain homme, qui avait bien tourné en ridicule cette association. "Hélas, lui répond en soupirant M. le curé, le pauvre homme a fait une bien triste fin : il s'est noyé dernièrement."

Si je ne craignais pas d'être trop long, il me serait facile de donner encore plusieurs preuves que Dieu bénit, approuve et protège la société de Tempérance. Mais il me semble que cette vérité est assez prouvée.

A.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—MM. Power et Paré, arrivés dernièrement à Boston, ne sont attendus ici que dans quelques jours, parce qu'ils se proposent de visiter quelques-unes des principales villes des États-Unis.

— NN. SS. les évêques de Montréal et de Nancy sont partis lundi soir pour Québec, d'où ils seront de retour au commencement de la semaine prochaine ou à la fin de celle-ci. Un des objets de

Digitized by Google

leur voyage est d'y rencontrer le nouveau gouverneur, sir Charles Bagot, à son arrivée, et d'essayer auprès de lui toute leur influence en faveur de nos malheureux frères, les EXILÉS POLITIQUES, dont ils veulent instamment solliciter le rappel.

Cette démarche était digne des deux illustres prélats, dont les cœurs pleins d'une ardente charité ne peuvent reculer devant une bonne œuvre, et ne manquera pas de rencontrer l'approbation générale et d'exciter la reconnaissance de nos compatriotes. On dit même que Mgr de Nancy, non content de cette première démarche, doit, à son retour en Europe, s'il le faut, porter jusqu'au pied du trône de Sa Majesté britannique, ses prières puissantes pour ce noble objet.

—Nos lecteurs aimeront à voir l'extrait suivant d'un ouvrage récemment publié en Angleterre par mistriss Jamieson, sous le titre de COURSES EN CANADA, qui expose avantageusement l'état des missions dans l'île Manitoulin, lac Huron, Haut-Canada.

" Les chrétiens qui sont maintenant dans l'île, au nombre de neuf cents, sont catholiques ou méthodistes. J'ai eu quelques conversations avec M. Proulx, le missionnaire catholique, homme habile et très zélé, encore à la fleur de l'âge. Il est ici depuis deux ans ; il est infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs, ou, comme le major Anderson me le disait, toujours sur le qui-vive dans les différentes parties des bords du lac, et toujours prêt à se rendre là, où il espère être utile J'ai appris que les méthodistes et autres ecclésiastiques protestants se plaignent vivement de son arrivée ; mais s'il est un vrai croyant, sa religion, (c'est une dame protestante qui écrit), son zèle actif, selon moi, lui fait honneur. Une chose certaine et qu'on ne peut nier, c'est que les Indiens convertis au catholicisme sont dans leur apparence, leurs vêtements, leur intelligence, leur industrie et leur civilisation, supérieurs à tous les autres. Une bande d'*Ottawas*, sous le soin

Digitized by Google

particulier de M. Proulx, se sont établis sur la Manitoulin, environ à six milles au sud. Ils ont fait de grandes semailles de grains et de pommes de terre, et ont construit des huttes de bois, une chapelle pour le service religieux et une maison pour le prêtre. Ayant demandé à ce dernier s'ils avaient eux-mêmes élevé ces constructions, il me répondit affirmativement. Ici les Ottawas catholiques ont érigé une grande chapelle temporaire en bois couverte d'écorce d'arbres ; sur le pavé sont étendus des nattes et des rameaux verts ; à l'extrémité se trouve l'autel sur lequel est un crucifix. En face du bâtiment est une cloche suspendue entre deux branches d'arbre. Je leur ai entendu chanter la grand'messe avec tous les signes de la décence et de la piété. Les méthodistes ont aussi deux congrégations ; j'assistai à leur service religieux, mais je vous avouerai que je fus extrêmement dégoûtée lorsque, dans l'accomplissement de leurs devoirs envers le Créateur, je les vis étendus de tout leur long sur le terrain et poussant des hurlements effroyables. L'Église établie d'Angleterre a aussi ses missionnaires ici, et s'ils voulaient user des ressources qu'ils possèdent, il pourraient faire beaucoup, mais ils ne font rien. De toutes les sectes établies dans ce pays, ce sont les missionnaires catholiques romains qui montrent le plus d'activité et de persévérance. "

—Parmi les instructions royales relatives à la sanction des lois, données à Son Excellence lord Sydenham et communiquées au Conseil législatif le 16 septembre dernier, on remarque la suivante, qui intéresse particulièrement la religion :

" Et il vous est expressément enjoint de ne proposer ni sanctionner aucun acte quelconque qui tendra à gêner ou à empêcher aucune personne de célébrer le service divin ou d'y assister d'une manière paisible et convenable, quand même il ne serait pas célébré conformément aux rites et cérémonies de l'Église anglicane."

Digitized by Google

—Il est arrivé avant hier des dépêches pour l'administrateur de la province : ce qui fait présumer que le gouverneur est encore à venir.

—Nous apprenons avec douleur que Sa Grandeur Mgr de Québec, frappé d'apoplexie dimanche dernier, n'était pas encore hors de danger aux dernières nouvelles.

—Jeudi, le 18, aura lieu la consécration de la nouvelle église de Laprairie. Il est probable que la cérémonie sera faite par Mgr de Nancy.

—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos compatriotes que les RR. PP. Oblats, si ardemment désirés, sont arrivés parmi nous, hier, dans la matinée. Ils sont quatre Pères et deux Frères. Partis de France le 20 octobre dernier, leur traversée du Havre à New York a été de 36 jours. Après quelque séjour à Montréal, ces bons Pères vont être fixés dans la cure de Saint-Hilaire qu'ils auront à desservir ; et c'est de là qu'ils iront, à la demande de MM. les curés, donner des missions dans les différentes paroisses et les townships du diocèse.

Nous sommes heureux de remarquer que, voués tout entier à l'œuvre des missions, conduits dans notre patrie par les produits de l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi et devant travailler de toutes leurs forces à l'extension de cette œuvre dans ce diocèse, ils sont arrivés juste à temps pour célébrer avec toute l'Église de Montréal la belle fête de saint François-Xavier, le modèle des missionnaires et celui que l'Église a donné pour patron à l'association de la Propagation de la Foi. C'est une heureuse coïncidence qui nous donne une nouvelle confiance que leur ministère au milieu de nous sera accompagné de fruits abondants.

—Il est question de deux fondations religieuses à Kingston : M. Prince est parti ce matin pour cet objet.

Digitized by Google

Montréal, 19 novembre 1841.

LETTRE PASTORALE DE Mgr DE MONTRÉAL.

Mgr de Montréal a émané une lettre pastorale, sous la date du 8 courant, adressée à sa chère ville de Montréal, pour lui recommander l'ASILE DE LA PROVIDENCE DES FEMMES AGÉES ET INFIRMES. Cette lettre a été lue dimanche à la cathédrale, l'église paroissiale et les communautés religieuses de cette ville. Nous la reproduisons tout entière, d'abord parce qu'elle est un nouveau monument du zèle et de la charité dont est embrasé le cœur de notre évêque pour tous les membres de son troupeau; ensuite parce qu'elle nous montre sous un jour admirable la conduite de la Providence, dans les heureuses coïncidences dont elle fait mention; enfin, parce que l'établissement qu'elle recommande, quoique spécialement à l'avantage de notre ville, doit aussi répandre ses bienfaits sur notre pays tout entier, et qu'en conséquence tous nos compatriotes sont intéressés au succès de cette œuvre. Nous n'avons aucun doute que la voix du premier pasteur de ce diocèse ne rencontre des échos dans toutes les familles catholiques de cette cité, et même dans toutes les parties du diocèse.

*LETTRE PASTORALE de Mgr l'évêque de Montréal au clergé et aux fidèles de la ville et paroisse de Montréal, pour recommander à leur charité l'*ASILE DE LA PROVIDENCE DES FEMMES AGÉES ET INFIRMES.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au clergé et à tous les fidèles de notre ville bien-aimée, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Dès le début de notre épiscopat nous avons compris, N. T. C. F., qu'une de nos obligations très

Digitized by Google

étroites était d'avoir soin des pauvres, des veuves et des orphelins. Car c'est surtout aux évêques que sont adressées ces paroles de la Sainte-Ecriture : *Vous serez le protecteur de l'orphelin ;* et ces autres : *à lui est confié le soin de tous les malheureux.* S. Paul la comprenait vivement cette stricte obligation, lorsqu'il rappelait aux fidèles de la ville de Galate que les apôtres S. Pierre, S. Jacques et S. Jean, qui étaient les colonnes de l'Eglise, en favorisant l'exercice de son ministère chez les nations infidèles, n'avaient insisté que sur ce point important, savoir : qu'il se ressouvînt des pauvres : *tantum ut pauperum memores essemus.* Plût à Dieu que nous eussions accompli cet ordre aussi fidèlement que ce grand ami des pauvres, pour pouvoir dire avec lui : *c'est avec sollicitude que nous nous sommes acquitté de ce devoir si cher à notre cœur ; quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.* Mais les devoirs de notre charge nous imposent tant d'autres obligations qu'il devient impossible d'entrer dans tous les détails qu'exigerait le soin paternel de tous nos pauvres, la plus chère portion de notre troupeau, et l'objet le plus tendre de notre sollicitude ; en sorte qu'il nous est indispensablement nécessaire de nous décharger sur d'autres de ce soin, qui aurait pourtant un attrait si doux pour notre cœur. En cela, nous nous conformons à l'exemple des SS. Apôtres qui, ne pouvant allier l'exercice de leurs fonctions sacrées avec le service des pauvres que l'Eglise nourrissait, firent élire par les fidèles sept Diacres pour leur confier le soin des tables, et leur dirent par la bouche de S. Pierre : *Pour nous, nous vaquerons avec ardeur à la prière et au ministère de la prédication ; nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*

Toutefois nous comprenons que, quelque empressés que soient les soins de vos pasteurs et des maisons religieuses de ce diocèse pour les membres souffrants de Jésus-Christ, il nous reste encore l'obligation d'exercer notre surveillance sur toutes les œuvres de charité. Car, si par notre négligence quelque pauvre souffre de la faim et de la nudité, nous en

Digitized by Google

sommes le premier responsable devant Dieu. Nous avons pour nous faire trembler là-dessus l'exemple de S. Grégoire le Grand, qui se croyait tellement obligé de pourvoir aux nécessités de ses pauvres, dont il avait une liste exacte, qu'un d'entre eux ayant été un jour trouvé mort dans les rues de Rome, il se regarda comme grandement coupable de ce malheur ; et pour s'en punir, il s'abstint pendant plusieurs jours de célébrer le Saint Sacrifice de la Messe.

Profondément pénétré de la grandeur de nos obligations en un point si important, nous avons dû nous en occuper, pendant notre voyage en Europe, uniquement entrepris pour nous mettre en état de remplir autant que possible tous les devoirs attachés à notre charge. Hélas ! qu'elle est pesante cette charge, que nous portons pour l'amour de vous ! Afin de profiter de l'expérience des autres, et de suppléer en cela à ce qui nous manquait, nous avons visité soigneusement tous les établissements de charité qu'il nous a été possible de voir, afin de nous rendre capable de diriger avec quelques succès les œuvres de miséricorde que nous nous croyions obligé de recommander à nos diocésains. Car, N. T.C. F.,nous savions très bien que nous avions le bonheur de posséder dans notre diocèse, et en particulier en cette ville, un grand nombre d'âmes qui ont reçu en partage les dons parfaits de la charité, et qu'il suffisait de les mettre en mouvement et de les bien diriger pour leur faire produire ces œuvres de miséricorde, qui découlent de la compassion chrétienne. Nous avons surtout porté notre attention sur les divers établissements que dirigent en France les admirables filles de l'immortel S. Vincent de Paul, les Sœurs de la Charité. Oh ! N. T. C. F., qu'heureuses sont les villes à qui le Seigneur dans sa miséricorde a fait un pareil présent ! Qu'heureux sont les pauvres qui ont des mères si compatissantes ! Qu'heureux sont les riches qui ont en elles des distributrices si industrieuses de leurs aumônes ! Qu'heureux sont les gouvernements qui ont à leur

Digitized by Google

service pour toutes les œuvres publiques de charité de si sages administratrices!

Mais il est inutile de nous étendre sur les différentes œuvres qu'embrassent ces héroïnes de la charité, parce que leurs infatigables travaux sont connus de vous tous ; ce qu'il vous importe le plus, c'est d'avoir vous-mêmes quelques-unes de ces bonnes et tendres mères des pauvres. Or, c'est à quoi nous avons pensé. Nous avons fait des démarches et pris des mesures pour que cette ville pût ressentir les effets de leur charité le plus tôt possible. Comme nous avons l'intime conviction que notre principal devoir est le soin des pauvres, et que les bénédictions et les prières des pauvres peuvent seules faire fructifier les travaux de notre saint ministère, nous n'avons rien eu de plus pressé, à notre retour d'Europe, que de travailler à procurer à ces ferventes religieuses un établissement convenable.

La divine Providence avait elle-même préparé les voies à cette œuvre, en inspirant à quelques personnages élevés dans la société, la pensée de solliciter un acte de la Législature pour incorporer l'établissement de la Providence, fondé en partie par un riche particulier de cette ville, et dirigé par une vertueuse veuve, qui employait tout son modique patrimoine à satisfaire l'attrait que le Seigneur lui avait donné pour soulager les femmes âgées et infirmes. Comme cette mesure n'avait nullement été concertée entre nous et ceux qui administraient le diocèse en notre absence, nous avons reconnu que le doigt de Dieu était là, et que le Saint-Esprit, qui en Europe nous avait donné la pensée de demander pour cette ville des Filles de la Charité, avait inspiré ici à ceux qu'il lui avait plu de choisir pour être les instruments de ses volontés, les moyens de les établir solidement. Vous savez, N. T. C. F., que la loi passée à ce sujet incorpore douze dames ou demoiselles de cette ville pour posséder en main-morte des fonds suffisants pour produire une rente de mille livres courant, pour le soutien des femmes âgées et infirmes.

Digitized by Google

Après avoir rendu grâces à Dieu d'une faveur si signalée, nous avons procédé à mettre cette loi à exécution. Nous avons pour cela tenu plusieurs assemblées des dames de cette charitable corporation. Les résultats heureux de ces assemblées nous prouvent de plus en plus que Dieu daigne bénir cette œuvre. Car déjà un terrain a été acquis pour le prix de douze cents livres du cours actuel, et la résolution prise de jeter les fondements d'une maison assez spacieuse pour mettre ces Filles de la Charité, qui doivent en avoir l'administration, en état de remplir leur mission, dont l'objet sera non seulement d'avoir soin des femmes infirmes de l'Asile de la Providence, mais encore d'instruire les petites filles, de visiter les pauvres et les malades à domicile, d'aller porter des secours aux prisonniers, de préparer les mourants à la mort, enfin d'exercer toutes les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles ; et cela au nom des riches qui ne peuvent par eux-mêmes entrer dans tous ces détails. Il sera donc possible et facile même à nous tous d'imiter saint Grégoire le Grand, qui ne manquait pas de faire porter des bouillons dans les différentes rues de Rome et d'envoyer porter aux pauvres les mets qu'il faisait ôter de sa table, pour partager sa nourriture avec Jésus-Christ, qui en récompense se fit voir un jour à lui parmi les pauvres à qui il lavait les pieds.

Vous comprenez, N. T. C. F., qu'en faisant cette entreprise, nous comptons sur votre coopération et sur les secours que vous ne manquerez pas de fournir pour assurer le succès de cette œuvre, qui doit tourner à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de cette ville. Vous connaissez que la modicité de nos revenus ne nous permet pas de faire pour cela de grands sacrifices, mais vous les ferez pour nous. A l'exemple de l'Apôtre nous nous réjouissons de notre pauvreté, non seulement parce qu'elle nous rend plus semblable à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui étant *riche s'est fait pauvre pour nous ;* mais encore, parce que ce sera pour nous une occa-

Digitized by Google

sion précieuse d'augmenter le trésor de vos bonnes œuvres, en favorisant celles que nous croyons devoir recommander à votre charité. Nous aurions pu, pendant que nous étions en Europe, profiter de la bienveillance de certaines personnes, qui, avec tous les moyens que suggèrent la délicatesse et la bonne éducation, offraient de nous procurer des secours abondants, parce qu'elles croyaient qu'étant évêque dans un pays de mission, nous devions être dans la nécessité où se trouvent tant d'autres évêques de notre continent, de recourir aux largesses de nos frères qui habitent l'ancien monde. Nous nous sommes bien gardé d'accepter leurs offres, et nous leur avons répondu qu'à la vérité l'évêché de Montréal, qui est depuis peu d'années érigé, n'est pas encore richement doté, mais qu'étant à la tête d'un diocèse où règne l'opulence, nous laissions ces secours à d'autres qui en avaient plus besoin, que nous comptions sur nos diocésains pour en tirer tous les secours qui nous étaient nécessaires, afin de mettre à exécution les différents projets que nous avions formés pour leur plus grand bien. Nous pouvions et nous devions parler ainsi, parce que vos contributions pour payer les frais de notre voyage ayant évidemment montré quelles étaient vos dispositions à cet égard, vous auriez eu droit de vous plaindre de nous comme n'ayant pas convenablement répondu à ces témoignages de votre générosité, et ayant compromis votre honneur, puisque très certainement votre évêque n'a pas besoin de secours étrangers. Nous en avons toujours été si convaincu, ainsi que l'était notre illustre prédécesseur, que nous n'avons voulu faire aucune démarche auprès du gouvernement pour en obtenir des gratifications, comme tant d'autres évêques catholiques de l'empire. A l'exemple de ce prélat si désintéressé, nous ne voulons attendre de Sa Majesté que la protection due à tout sujet fidèle et loyal. Pour tout ce qui est de notre personne, nous ambitionnons de ressembler en quelque chose au grand Apôtre, qui protestait à la face de toute l'Eglise que per-

Digitized by Google

sonne ne lui ravirait la gloire d'être pauvre avec Jésus-Christ, lui qui avait rempli l'univers du bruit de sa prédication, et enrichi le monde entier des trésors de l'Evangile. Comme lui, nous sommes contents, pourvu que nous ayons la nourriture et l'habit ; ce que le Seigneur ne nous a jamais refusé, et ce qu'il voudra bien continuer de nous donner dans sa bonté.

La seule oblation, que nous avons acceptée en Europe, a été sur le champ appliquée en France au bien des Missions et pour la propagation de la Foi dans la Corée et autres pays qui sont aujourd'hui arrosés par le sang des martyrs. Nous pouvons donc vous dire, comme saint Paul aux Philippiens, *qu'aucune Eglise ne nous a fait part de ses richesses ;* que *vous êtes les seuls* qui avez pourvu à nos besoins. Nous pouvons donc aussi, à l'exemple du saint Apôtre, vous recommander de faire des collectes en faveur des Saints, c'est-à-dire des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les membres de Jésus-Christ souffrant.

C'est à cet exercice de la charité auquel vous a si vivement exhorté notre frère bien-aimé en Jésus-Christ, l'illustre évêque de Nancy, dans les adieux si touchants qu'il vous fit le quatre de ce mois, en vous pressant de contribuer à toutes les œuvres de bienfaisance. Sans doute qu'elle vous fit une sainte impression cette voix éloquente qu'animait l'accent de la charité la plus douce et la plus persuasive. Nous l'entendîmes aussi nous cette voix, dont l'expression vive et amoureuse ne s'effacera jamais de notre cœur.

Nous vous invitons en ce jour, N. T. C. F., à profiter des derniers avis de cet homme puissant en paroles et en œuvres, et à vous y conformer fidèlement, comme aux dernières dispositions de son testament en votre faveur. Nous vous exhortons à contribuer généreusement à l'établissement de ces charitables hospitalières des pauvres qui ne nous seront données qu'autant que nous les mettrons en état d'exercer leurs saintes œuvres. Ce serait de

Digitized by Google

grand cœur que nous nous assujettirions à aller dans les maisons de chacun de vous pour vous encourager de vive voix à contribuer à une entreprise si digne de votre foi ; mais nos occupations innombrables nous en empêchant, nous faisons ce que faisait saint Paul, qui se reposait sur des âmes charitables du soin de faire les collectes qu'il annonçait aux fidèles en faveur des pauvres, et qui se chargeait ensuite d'aller les verser dans le sein des Églises qui étaient dans l'indigence. Nous vous annonçons donc que nous avons prié les douze dames qui forment la Corporation de la Providence pour l'*Asile des femmes âgées et infirmes*, avec celles qu'elles jugeront à propos de s'adjoindre, de faire circuler une souscription chez tous les citoyens de cette ville. En les envoyant vers vous, N. T. C. F., nous empruntons encore les paroles de l'Apôtre pour dire à chacun de vous : *Aidez-les* ces dames toutes dévouées à une œuvre si belle qui *travaillent avec nous* pour que la charité qui nous est tant recommandée dans l'*Evangile* soit pratiquée dans toute sa perfection : *adjuva illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio.* Nous espérons qu'elles *vous trouveront préparés lorsqu'elles iront* solliciter votre secours, et que *nous n'aurons pas à rougir* de les avoir envoyées en vain. *Aidez-les ;* car il y va de vos plus grands intérêts, du salut éternel de vos âmes, puisqu'il est certain que de l'accomplissement du grand précepte de la charité fraternelle dépend votre bonheur ou votre malheur éternel. Il faut que nous vous l'avouions, N. T. C. F., nous tremblons pour vous et pour nous, chaque fois que nous nous rappelons la terrible sentence que doit prononcer le Juste Juge contre les réprouvés, parce que nous y voyons clairement qu'il suffit pour être damné d'omettre et négliger les œuvres de miséricorde. Voilà pourquoi voulant assurer davantage notre élection à la vie éternelle, nous vous pressons au nom de Jésus-Christ d'embrasser l'œuvre sainte que nous recommandons à tous ; parce que si tous y contribuent selon leurs moyens, nous pourrons tous paraître

Digitized by Google

VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION
Première Supérieure des Ursulines de Québec
1599-1672

Digitized by Google

Digitized by Google

avec confiance au Tribunal du Souverain Juge. Car nous aurons, par le secours qu'il est question de nous procurer, accompli les œuvres de toute justice, qui nous mériteront cette sentence favorable : *j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez reçu ; j'étais nu et vous m'avez habillé ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu me voir.* Car ces excellentes Filles de Saint-Vincent de Paul ont reçu du ciel la mission et la grâce de remplir avec perfection toutes ces œuvres non seulement pour elles, mais encore au nom de tous les fidèles qui veulent, par leurs aumônes, se décharger sur elles de ce devoir important et si indispensable ; *mais il est superflu de vous écrire plus au long de ce ministère* de charité qui *doit s'exercer envers les saints*, à vous qui avez un désir si ardent d'être *placés à la droite de* Jésus-Christ et qui avez l'espérance d'entendre ces douces paroles qui seront la récompense de votre charité : *Venez les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde. Car nous connaissons votre disposition à faire promptement* ce que nous vous demandons ; disposition qui a été pour nous en Europe un sujet de nous glorifier en vous. Mais ce n'est pas tout, N. T. C. F., de vous inviter à ouvrir vos mains pour remplir le sein des pauvres de vos aumônes. Nous devons par-dessus tout solliciter le secours de vos prières afin que cette entreprise réussisse pour la plus grande gloire de Dieu et l'avantage des malheureux. *Adjuvantibus et nobis in oratione pro nobis : ut ex multorum personis, ejus quæ in nobis est donationis per multos gratiæ agantur pro nobis :* " Et les prières que vous ferez pour nous y contri- " bueront aussi, afin que la grâce que nous avons " reçue en considération de plusieurs, soit aussi " reconnue par les actions de grâces que plusieurs " rendront pour nous." Nous avons si souvent expérimenté votre crédit auprès de Dieu, lorsque vous le priez pour nous, que nous ne cesserons, à l'exemple de l'Apôtre, de réclamer ce secours qui nous est si nécessaire.

Digitized by Google

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. *Amen.*

Sera la présente lettre pastorale lue en chapitre dans les communautés religieuses et au prône des églises cathédrale et paroissiale et autres où se célèbre l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit novembre mil huit cent quarante et un, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre secrétaire.

† IGN., ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

A.-F. TRUTEAU, *Chan. Secrétaire.*

(*Pour vraie copie*) J.-J. HAY, *S. Secrétaire.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.—L'*Unicorn* est arrivé mardi à Québec sans nouvelles du gouverneur.

—Nous nous étions proposé de parler dans ce numéro des tours de l'église Notre-Dame, qui dominent si majestueusement notre ville, et sont un monument si honorable du zèle et de la générosité des citoyens de Montréal, mais un correspondant nous ayant promis, pour un temps prochain, un travail soigné et complet sur tout l'ensemble de l'édifice, nous nous déchargerons sur lui de cette tâche.

—Nous nous plairons toujours à signaler les actes de générosité et de libéralité de nos frères séparés à l'égard des institutions catholiques. Dernièrement, M. B. Holmes, ayant reçu sa paie comme membre de la Chambre d'Assemblée, la partagea à l'instant entre les deux asiles des orphelins catholique et protestant de cette ville. On voyait encore avec plaisir,

Digitized by Google

ces jours derniers, figurer le nom de l'hon. P. McGill sur une liste de souscription en faveur d'une maison catholique.

—Il paraît que l'*orangisme* vient de faire son apparition dans notre ville, et qu'il s'y est tenu dernièrement des assemblées de cette société, dont l'objet bien connu est la destruction du catholicisme. Cette société aurait particulièrement pour but ici de jeter la discorde et la désunion parmi les Irlandais catholiques.

—On dit aussi qu'il s'organise une autre société ; mais celle-ci sera moins redoutable, et usera de moyens indubitablement plus radoucis. Ce sont des dames qui doivent composer cette nouvelle propagande, sous le titre de MISSIONNAIRES DU NOUVEL ÉVANGILE. Animés sans doute du souffle d'en haut, et revêtues, contre la décision de saint Paul, de la mission apostolique d'instruire, elles iront dans les campagnes annoncer la bonne nouvelle du salut à *ces pauvres Canadiens que leurs prêtres tiennent dans un cruel état d'ignorance et de perdition.* Elles annonceront un *nouvel évangile* qui n'a encore été révélé qu'à elles seules, établiront par conséquent une nouvelle religion pour laquelle Dieu leur a donné mission extraordinaire, et détruiront la religion de Jésus-Christ, qui a vieilli et a fini son temps. Courage mes bonnes, la tâche est difficile et bien digne de votre *habileté*, de vos *connaissances* et de vos *vertus* !

Vraiment on ne conçoit pas jusqu'à quel point le fanatisme peut aveugler et couvrir de ridicule.

—Mgr de Montréal et Mgr de Nancy sont remontés de Québec mardi soir. Mgr de Québec était mieux et hors de tout danger.

—Nous avons à remplir une tâche bien pénible à notre cœur en annonçant à nos compatriotes que Mgr l'Illustrissime et Révérendissime évêque de Nancy vient de quitter définitivement et peut-être

Digitized by Google

pour toujours le sol canadien, ce sol qu'il a arrosé pendant plus d'une année des sueurs si abondantes et si salutaires de son zèle infatigable. · C'est hier à 8 heures a. m. que Sa Grandeur a quitté Montréal pour prendre à une heure p. m. le bateau de Saint-Jean qui devait la conduire aux Etats-Unis, d'où elle s'embarquera prochainement pour l'Europe. Une seule pensée se présente pour nous consoler, c'est que le souvenir de cet illustre prélat demeurera à jamais gravé dans les cœurs canadiens, et que son amour et ses bienfaits auront rencontré des cœurs pleins de reconnaissance.

—MM. Power et Paré sont arrivés ici samedi, pleins de santé et de joie, de retour de leur lointain et heureux voyage.

—La société d'éducation du district de Québec paraît se proposer de confier la direction de ses écoles aux FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. Nous félicitons beaucoup de cette heureuse pensée les membres de cette société. Ils ne peuvent pourvoir plus sûrement aux vrais intérêts de la jeunesse de leur district qu'en la confiant à ces bons religieux, dont le zèle et le généreux dévouement pour l'éducation produisent tant de bien dans notre ville et dans tous les pays qui les possèdent.

—Comme nous l'avions promis dans notre dernier numéro, nous donnons ici l'inscription mise dans la pierre bénite de l'église de Bytown.

D. O. M.
Gregorio XVI. summo pontifice, episcopo regiopolitano Illusmo. Revmo.
Remigio Gaulin:
Victoria in Anglia feliciter regnante, provinciam Canadæ administrante Duce R. D. Jackson:
Bytoniense pastore ac missionario Joanne Francisco Cannon:
Hunc angularem lapidem ponebat illustrissimus ac reverendissimus,
Carolus Augustus Maria Jos. de Forbin Janson,
Episcopus Nansiensis ac Tullensis.
Anno Domini, 1841, die vero XXVI oct.

Digitized by Google

—C'est aujourd'hui que partent les Sœurs de la Congrégation qui doivent ouvrir les classes de langues française et anglaise à Kingston. Les institutrices de ce nouvel établissement sont les Sœurs St-Edouard et St-Alexandre, supérieurement qualifiées pour cette importante mission.

—La fondation d'un hôpital à Kingston par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal n'aura lieu qu'au printemps prochain.

—Hier a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, la consécration de la vaste et belle église de Laprairie avec toute la pompe et la majesté qui n'appartiennent qu'aux cérémonies du culte catholique. Cette église n'est encore que la septième qui ait été consacrée dans ce diocèse.

—Un officier des volontaires concernés dans l'enlèvement illégal de Grogan, sur le territoire américain, a été, par ordre de Son Excellence l'Administrateur du gouvernement, cité devant une cour martiale, qui l'a condamné à être chassé de son régiment.

—On nous prie d'annoncer qu'il se tiendra lundi, à 9 heures A. M., à l'ASILE DE LA PROVIDENCE, une assemblée générale de la Corporation, à laquelle toutes les DAMES de la ville sont instamment priées de prendre part.

MARIAGES MIXTES.

Un journal canadien annonce sans restriction qu'un bref du Pape décide la question des mariages mixtes. Nous devons lui faire remarquer, d'après les journaux européens, que cette décision regarde uniquement l'Autriche, où des raisons particulières rendaient nécessaire, de la part de la cour de Rome, l'adoucissement dont il parle.

Digitized by Google

Montréal, 26 novembre 1841.

MARIE DE L'INCARNATION,

1ÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE QUÉBEC.

Marie de l'Incarnation, (1) connue dans le monde sous le nom de madame Martin, naquit à Tours, le 18 octobre 1599. (2) Elle montra dès son enfance un grand amour pour les pauvres et un vif désir de les soulager. Préférant leur compagnie à toute autre, elle leur rendait tous les services qu'elle pouvait ; son cœur éprouvait une vive affliction lorsqu'elle se trouvait dans l'impossibilité de les secourir. Ces heureuses disposition fortifièrent son goût pour la piété ; assidue à la prière, elle y puisait le désir de renoncer au monde ; à l'âge de 15 ans, elle voulait embrasser la règle de saint Benoit. Mais, cédant aux vœux de sa famille, elle épousa M. Martin, fabricant de soies à Tours. Cette union ne fut pas sans nuages ; des chagrins, dont on ignore la cause, vinrent troubler son bonheur. Toutefois son mari savait apprécier ses vertus, son mérite, et saisissait toutes les occasions de lui rendre cet hommage.

Deux années après, la mort vint frapper M. Martin. Veuve à 19 ans, chargée d'un enfant qui ne faisait que de naître, privée de fortune, Madame Martin se trouvait dans la situation la plus affligeante ; elle la soutint avec courage. La religion et son propre zèle furent les éléments de sa consolation. Aussi renonça-t-elle à chercher un autre appui, en donnant sa main à un second époux. Elle sentit en même temps se réveiller son ancien goût pour la retraite, et résolut de quitter entièrement le commerce et de s'abandonner à la Providence.

Après avoir terminé ses affaires, elle rentra dans la maison de son père, qui désira l'avoir chez lui. Elle

(1) Marie Guyard.
(2) Son père était un marchand de soies, Florent Guyard : sa mère, Jeanne Michelet, descendait par les femmes de la famille de la Bourdaizière.

Digitized by Google

y prit un habillement très simple, qui marquait le divorce qu'elle voulait faire avec le monde ; elle ne s'occupait que de la prière et de l'éducation de son fils (1). C'est de ce moment surtout que datent ses grands progrès dans la perfection. Livrée à la méditation des choses saintes, elle s'affermissait de plus en plus dans l'amour de Dieu et le détachement des créatures. Elle prodiguait aux pauvres, aux malades, les soins d'une charité héroïque, considérant en eux les membres souffrants du Sauveur.

Depuis un an, madame Martin menait cette vie solitaire, lorsqu'elle eut occasion de prouver que ce n'était ni la paresse, ni l'amour de l'indépendance qui lui avaient fait prendre la retraite. Une de ses sœurs, engagée dans un fort grand commerce, la pria de pratiquer ses travaux. Malgré sa répugnance pour une vie agitée, elle alla demeurer avec sa sœur ; mais on abusa tellement de sa bonté, qu'on lui imposa les fonctions les plus pénibles et les plus humiliantes ; les maîtres et les domestiques la traitèrent, durant quatre années, avec hauteur et dureté ; madame Martin se réjouissait de ces humiliations auxquelles elle ajoutait encore des pénitences volontaires. Disons aussi que sa charité envers les personnes qui en usaient de la sorte à son égard était sans exemple ; elle avait beaucoup de déférence pour sa sœur ; les domestiques, dans leurs maladies, ressentaient les effets de sa sollicitude.

Mais enfin sa sœur, chagrine de la conduite qu'elle avait tenue envers la pieuse veuve, rendit justice à son talent, et la pria, conjointement avec son mari, de prendre la direction de leurs affaires. Chargée alors de nombreuses occupations, qui ne déconcertaient ni son zèle, ni son habileté, elle se maintenait

(1) Il se fit Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, le 3 février 1642, fut supérieur pendant 28 ans, et assistant, sous plusieurs généraux, pendant 16 ans. Il mourut prieur de Marmoutier-les-Tours, le 9 août 1696, avec la réputation d'un saint homme et d'un bon écrivain. On a de lui : I. *Méditations chrétiennes*, 1669, Paris ; 2 Vol. in-4, II. Les *Lettres* et la *Vie* de sa mère, 1677, in-4 ; III. *La Pratique et la Règle de saint Benoît*, plusieurs fois réimprimées. Dom Martenne a écrit sa Vie, Tours, 1697, in-8.

Digitized by Google

toujours dans un grand recueillement, élevant sans cesse son cœur vers Dieu, et s'unissant de plus en plus avec Jésus-Christ. L'autorité qu'elle avait sur les domestiques et les ouvriers, elle l'employa à travailler à leur salut. Elle s'efforçait de les porter à quelque action sainte, ou de les empêcher d'offenser Dieu. Sa douceur et ses exhortations lui avaient si bien gagné leurs cœurs, qu'ils lui rendaient compte avec une simplicité touchante de chacune de leurs actions, s'accusant humblement de leurs fautes. Quelquefois, profitant de leurs bonnes dispositions, elle les rassemblait pour faire des instructions sur leurs devoirs, et les reprenait avec bonté et avec zèle, quand ils s'en étaient écartés ; tous lui étaient soumis comme des enfants à leur mère : elle était leur refuge dans leurs besoins, et leur médiatrice auprès de son beau-frère, quand ils avaient encouru sa disgrâce.

Madame Martin vécut ainsi jusqu'à l'âge de 29 ans, comblée de grâces spéciales, qu'elle s'efforçait de mériter par une fidélité inviolable. Souvent l'amour divin dont elle était embrasée se manifestait sur son visage : il animait toujours ses paroles et ses actions. Aussi se lassait-elle de plus en plus du monde, des embarras de sa situation, et son penchant pour la vie religieuse acquérait chaque jour plus de force. Après avoir bien éprouvé sa vocation, elle résolut d'entrer chez les Ursulines de Tours. Elle y fut admise, le 23 janvier 1631, comme religieuse de chœur. Elle fit les exercices de son noviciat avec ferveur ; déjà religieuse avant d'en avoir pris l'habit, ses progrès dans les voies spirituelles la rendaient plus propre à donner des secours aux autres qu'à en recevoir ; c'est pour cela qu'elle fut nommée maîtresse des novices peu de temps après sa profession. Guidées par sa prudence, sa sagesse, et surtout par sa piété, ses élèves marchèrent à grands pas vers leur sanctification. Elle composa même pour leur instruction un très bon ouvrage intitulé : l'*Ecole chrétienne*.

Cependant un autre théâtre allait s'ouvrir à son zèle ; c'était vers des régions lointaines, chez des

Digitized by Google

peuples barbares, que Dieu appelait madame Martin pour qu'elle y donnât en quelque sorte une impulsion plus vive à sa ferveur et à sa charité. Madame de la Peltrie, (1) ayant résolu de passer en Canada pour y travailler à la conversion des filles sauvages de ce pays, s'adressa à madame Martin, comme à la personne la plus capable de seconder son zèle, et n'eut point de peine à obtenir son consentement. Elles partirent de Tours, le 22 février 1639, avec une Ursuline, fille d'un gentilhomme du pays, et une autre vertueuse fille. Elles s'embarquèrent à Dieppe, le 4 mai, chargées des dons des personnes les plus distinguées. Dans le même bâtiment étaient la Supérieure des missions du Canada, madame de la Peltrie, deux Ursulines et trois religieuses hospitalières qui allaient aussi faire un établissement à Québec. On arriva dans cette ville le 1er août 1639. " Le jour de l'arrivée de personnes si ardemment désirées," dit Charlevoix, " fut pour toute la ville un jour de fête ; tous les travaux cessèrent et les boutiques furent fermées ; le gouverneur reçut les héroïnes sur le rivage, à la tête de ses troupes, qui étaient sous les armes, et au bruit du canon ; après les premiers compliments, il les mena, au milieu des acclamations du peuple, à l'église, où le *Te Deum* fut chanté."

La nouvelle colonie commença sur le champ ses fonctions. Marie de l'Incarnation eut en peu de temps un assez grand nombre de filles à instruire, tant parmi les sauvages que parmi les Français établis au Canada. Elle s'en acquitta avec zèle et patience, se félicitant de faire connaître et aimer

(1) Fille de M. de Vaubougon ; elle avait épousé M. Tonnoys de la Peltrie, qui la laissa veuve de bonne heure, n'ayant qu'une fille, qui mourut en bas âge ; elle consacra toute sa fortune à l'établissement des Ursulines dans le Canada. Quoiqu'elle ne se fit point religieuse, elle partagea leurs travaux et leur piété. Elle mourut en odeur de sainteté, le 25 novembre 1671.—J. M. N. J.

Il y a, je crois, trois incorrections dans cette note de l'auteur de l'article ci-dessus. Charlevoix et Marie de l'Incarnation nomment Mme de la Peltrie Magdeleine de Chauvigni *et non pas* de Vaubougon. *On trouve dans la Vie de Marie de l'Incarnation, écrite sur ses mémoires, le nom de* Grival *et non de* Tonnoys *de la Peltrie pour celui de son mari. Quant à la date de son décès, elle est, d'après vérification à Québec, du* 18 *et non pas du* 25 *novembre* 1671.—*J. V.*

Digitized by Google

Dieu dans des régions où son nom n'était pas invoqué. En même temps elle eut beaucoup à souffrir dans les commencements de son établissement. La maison était petite et incommode, et le devint encore plus quand de nouvelles Ursulines furent arrivées de France. La communauté manquait de beaucoup de choses, malgré les libéralités de madame de la Peltrie, fidèle compagne de leurs travaux. " Cette dame," dit encore Charlevoix, " qui n'avait jamais désiré d'être riche, et qui s'était faite pauvre de si bon cœur pour Jésus-Christ, ne s'épargna en rien pour le salut des âmes ; son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains pour avoir de quoi soulager les pauvres néophytes ; elle se dépouilla en peu de jours de ce qu'elle avait réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire pour vêtir les enfants qu'on lui présentait presque nus ; et toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions les plus héroïques de la charité."

Quant à Marie de l'Incarnation, elle ne paraissait pas s'apercevoir des contrariétés qui se présentèrent d'abord. Son courage et sa ferveur la rendaient supérieure aux besoins du corps, et sa paix intérieure n'était point troublée par les soins du dehors. Ainsi elle vit sans trouble son monastère consumé par un incendie, et, ne désespérant de rien quand tout paraissait perdu, elle entreprit de le rebâtir sans autres fonds que ceux qu'elle espérait de la Providence ; son espoir ne fut point déçu, et elle parvint à rétablir son couvent.

Avide de souffrances, elle y faisait éclater sa résignation ; elle en donna la preuve dans une maladie qu'elle essuya en 1664. Les douleurs et les croix étaient comme un creuset où elle se purifiait. Aussi les appelait-elle avec ardeur. Quoique avancée en âge, elle s'occupait toujours du bien de la religion, travaillant à la conversion des sauvages. Afin de mettre ses religieuses en état d'être plus utiles à ces pauvres gens, elle avait commencé un dictionnaire de leur langue.

Digitized by Google

Au mois de février 1672, elle tomba malade, languit longtemps, et supporta des opérations très douloureuses avec une force d'esprit étonnante. A sa mort, arrivée le 30 avril 1672, la colonie fut en deuil, le gouverneur et l'intendant assistèrent à ses funérailles, et l'on se disputa tout ce qui lui avait appartenu. (1)

Cette courte notice sur la Sœur MARIE DE L'INCARNATION a été extraite des œuvres de M. J.-M.-N. Jubin ; et nous l'avons reproduite avec un plaisir d'autant plus grand qu'elle renferme pour nous le double intérêt religieux et national.

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Vendredi prochain, 3 de décembre, étant la fête de saint François-Xavier, patron de l'Association pour la Propagation de la Foi, il sera chanté sur les 9 heures A. M., à la cathédrale, une messe solennelle pour les succès de l'œuvre, à la suite de laquelle il y aura une assemblée de tous les associés de la ville. Cette assemblée doit réorganiser les sections et les centuries, et l'on doit y aviser aux moyens d'avancer l'œuvre rapidement. L'intention de Mgr de Montréal est de fixer pour la ville deux assemblées par année, l'une qui se tiendra à la cathédrale le 3 de décembre, et l'autre, à l'église paroissiale le 3 de mai, jour de l'Invention de la sainte Croix.

(1) On a de cette Vénérable Mère quelques ouvrages remplis d'onction. I. Des *Lettres*, Paris, 1677, 1681, in-4°. Elles sont bien écrites et dignes de la réputation de cette femme extraordinaire. La 2de partie contient le récit des événements arrivés de son temps au Canada. II. *Retraite, avec une explication succincte du Cantique des Cantiques*, ib., 1682, in-12°. III. l'*Ecole chrétienne*, ou *Explication familière des mystères de la foi*, ibid., 1684, in-12°. C'est un catéchisme qu'elle avait composé pour l'usage des jeunes religieuses ; et c'est peut-être, dit le P. Charlevoix, le meilleur que nous ayons dans notre langue. D. Martin est l'éditeur des ouvrages de sa mère ; et il a publié, sur des mémoires qu'elle avait rédigés par l'ordre de son confesseur, et qui lui furent adressés, une *Vie* de cette femme apostolique ; Paris 1677, in-4°. On y trouve trop de détails minutieux et de digressions étrangères au sujet. Le P. Charlevoix en a donné une autre plus abrégée, Paris, 1724, in-12°, qui est intéressante et le serait encore davantage si les détails mystiques n'y surchargeaient la partie ascétique et sentimentale qui en fait le charme."—Weiss.

Digitized by Google

Nous ne pouvons nous défendre d'exprimer notre joie et notre espérance à la vue de l'accroissement rapide qu'a pris parmi nous l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi, et des biens immenses qui en ont déjà découlé. A peine en effet cette œuvre divine compte-t-elle ici trois années d'existence que déjà plus de 2,500 louis ont été perçus et des prières abondantes recueillies pour la conversion d'une multitude de nos frères infidèles et chrétiens que leur éloignement et leur pauvreté laissaient en grand danger de perdition. Déjà, grâce à ces secours, la mission lointaine et périlleuse du lac Témiskaming a pu chaque année bénir les soins de la Providence à son égard, et se féliciter de la visite régulière de deux missionnaires. Plus de 40 townships forment aujourd'hui un vaste champ jusqu'ici presque inculte, que plusieurs missionnaires se sont partagé et qu'ils parcourent avec zèle et dévouement, à diverses époques de l'année ; et partout les travaux du prêtre y sont accompagnés de fruits abondants : la foi s'y réveille et les vertus s'y pratiquent. Plus de 15 chapelles ont été mises en voie de construction ; des livres et des objets de piété ont été distribués en grand nombre dans les localités pauvres et dénuées de ressources. Mais surtout les grâces du ciel ont coulé avec abondance sur une portion nombreuse des diocésains de Montréal, pendant le cours d'une visite pastorale, soutenue de nombreux ouvriers évangéliques, et tout entière le fruit de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Nous voulons parler des missions de l'Ottawa que Mgr de Montréal visita, l'an dernier, avec des fruits et des bénédictions surabondantes, accompagné de huit courageux et zélés collaborateurs. Il avait été jusqu'alors impossible de faire la visite de cette partie du diocèse à cause des grandes dépenses qu'entraînaient la longueur et la difficulté des communications ; mais l'œuvre de la Propagation de la Foi, en présentant des secours abondants, applanit les obstacles et procura à cette portion précieuse de nos frères un bien inappréciable et dont elle conservera un éternel souvenir.

Digitized by Google

Et ce n'est là pourtant qu'une bien faible esquisse des bienfaits dont nous avons à bénir l'association pour la Propagation de la Foi. Que serait-ce si nous pouvions pénétrer dans le sein des familles instruites et régénérées par son moyen, et y contempler à loisir les heures de délicieuses jouissances que coulent maintenant ces familles au milieu de la paix, de l'union, de la charité, au milieu des transports de leur reconnaissance et des élans de leur amour vers l'Auteur de tout bien ? Que serait-ce si nous pouvions voir se dévoiler à nos yeux toutes les bénédictions, toutes les grâces que le Seigneur s'est plu à répandre sur les associés, en dédommagement de leur modique sacrifice et en récompense de leurs dispositions charitables. Car celui qui nous a dit qu'un verre d'eau donné en son nom ne demeurerait pas sans récompense, n'a pas manqué, soyons-en sûrs, de payer au centuple ce qu'ils ont fait pour lui, tenant compte surtout des motifs qui les animaient. Et si nous disions que le renouvellement spirituel de notre population est en partie la récompense accordée à l'œuvre de la Propagation de la Foi, nous ne dirions qu'une chose bien possible, et que, pour notre part, nous ne serions pas éloigné de regarder comme réelle.

A la suite d'aussi heureux commencements, nous sommes en droit d'espérer pour cette œuvre des progrès de plus en plus rapides. La protection de Dieu ne peut lui manquer, puisqu'elle est son œuvre ; et l'estime et la reconnaissance du peuple lui sont acquises ! Il ne nous reste donc qu'à savoir tirer parti des heureuses dispositions de ce peuple, faire appel à la vivacité de sa foi et à la sensibilité de son cœur, et nous sommes sûrs de voir l'œuvre s'introduire rapidement dans les familles même les plus pauvres et finir par réunir en son sein la presque totalité des membres de ce diocèse. C'est une pensée qui nous a singulièrement frappé depuis quelque temps surtout, à la vue des sacrifices généreux que s'est imposés la ville de Montréal pour des objets de religion et de charité. Plus de 4,000 louis ont été

Digitized by Google

prélevés sur elle par souscriptions volontaires, dans le cours de l'année, tant pour les tours de l'église paroissiale que pour le voyage de Monseigneur, la cathédrale, le mont Saint-Hilaire, etc., etc., et aujourd'hui pour l'établissement des Sœurs de la Charité en faveur duquel il a déjà été souscrit au-delà de £500, Et cette noble générosité que l'on remarque dans cette ville se fera voir dans toute la population canadienne, dès lors que l'on saura donner l'impulsion à ses heureuses dispositions naturelles. Avec de semblables éléments l'Association pour la Propagation de la Foi ne peut manquer de s'affermir au milieu de nous, et de tendre, avec assurance et célérité, vers le but que lui a fixé son auteur, savoir : la réunion du nombreux troupeau, qui compose ce diocèse, dans le bercail unique du vrai pasteur, l'Église catholique.

Dans un autre numéro nous présenterons peut-être quelques considérations générales sur l'association mère établie en Europe.

CORRESPONDANCES

M. l'Éditeur,

Il n'y a guère plus d'un an que le ciel a fait descendre parmi nous la pensée salutaire de former des sociétés de tempérance, et déjà le bien qu'elles ont produit est immense, incalculable. Partout la paix, l'aisance, l'industrie, le bonheur, la religion règnent où s'établissent les sociétés de tempérance. Nos campagnes, surtout autour des villes, ont changé de face. Nos paysans mêmes avouent qu'ils ne se reconnaissent plus, tant ils trouvent de changement pour le mieux les uns chez les autres. Les amis, les parents qui se voisinent, qui se rencontrent, ne se provoquent plus comme autrefois à boire et à ruiner leurs familles, à miner leur santé, à détruire leur intelligence. Leur premier mot est de se féliciter du bonheur qu'ils ont eu de se débarrasser des boissons dégoutantes et

Digitized by Google

destructives dont leurs pauvres aïeux leur avaient légué l'usage.

La plupart de nos bons habitants de campagne ont compris qu'il valait mieux tout de suite bannir de leurs maisons toute espèce de boissons enivrantes que d'en garder une privilégiée qui pût devenir comme l'étincelle capable, au premier moment, d'allumer un funeste incendie. Il est vrai qu'en cela le peuple ne fait que suivre le noble exemple que le clergé lui donne. En vérité c'est quelque chose de touchant que de voir nos respectables curés quitter publiquement, et souvent contre l'avis de leurs médecins, l'usage des boissons douces et innocentes qui pouvaient servir à réparer leurs forces, et cela afin d'obtenir plus facilement de leurs chers paroissiens le sacrifice des boissons qui leur sont préjudiciables.

Je dois vous avouer que le sacrifice que notre clergé s'impose aujourd'hui de choses si peu nuisibles pour lui le grandit et l'élève infiniment à nos yeux, quelque haute idée que nous en eussions auparavant ; surtout lorsque nous considérons dans quelles vues il s'y soumet. Si les plus petites choses sont rehaussées, anoblies et sanctifiées par les motifs qui les dirigent, combien donc doit être estimé le sacrifice que le clergé s'impose de longues habitudes dont il peut se dire à lui-même qu'elles ne sont pas mauvaises, qu'au contraire elles servent à lui donner plus de force pour accomplir son pénible ministère ? qu'est-ce donc que ce sacrifice dont il se charge pour hâter et assurer la régénération morale et physique du peuple dont les destinées lui sont confiées, puisque c'est par ses mains qu'est nourri le pauvre et par ses paroles qu'est retrempée l'âme brisée par la douleur ?

Lorsque dans les années 1832 et 34 le clergé bravait, la nuit et le jour, la mort la plus affreuse qui fût jamais, avec un courage tel qu'il arracha des cris d'admiration à ses plus ardents ennemis, il se montrait bien sans doute à la hauteur de la mission que le ciel lui avait confiée, mais il n'est pas moins

Digitized by Google

grand aujourd'hui, moins digne de notre admiration et de notre respect, lorsqu'il s'impose des sacrifices souvent si pénibles et dont il n'a pas personnellement besoin, pour donner un grand exemple à son peuple.

J'étais, il y a peu de temps, le dimanche, à la messe d'une paroisse de campagne. Comme bien d'autres, elle compte de nombreuses victimes des funestes effets des boissons fortes sur le tempérament, comme sur la fortune et le moral de nos paysans. M. le curé de la paroisse dont je viens de parler paraît travailler, avec un succès digne de ses efforts, à enrôler ses paroissiens dans la société de tempérance. Il s'adonnait à parler, ce dimanche-là, des maux qu'avait causés parmi eux l'usage des boissons enivrantes. Il énumérait les familles ruinées, les ménages troublés, les jeunes gens perdus, les scandales donnés, les morts et les accidents funestes causés par la boisson. Puis il termina par un appel touchant à son peuple de lui aider à détruire pour toujours l'usage des boissons enivrantes parmi eux. Il est impossible de décrire l'impression que faisait sur eux chacune de ses paroles. Le prêtre, qui a médité, comme celui-là paraît l'avoir fait, l'Écriture Sainte, mêle continuellement ses instructions de ces traits sublimes qui remuent jusqu'au fond de l'âme, qui ébranlent et qui renversent la puissance des passions humaines, et qui mettent tous les cœurs en sa main. Je voudrais pouvoir vous citer en entier ce que j'ai entendu ; mais je ne puis me rappeler que quelques phrases échappées çà et là, et qui pourtant ne laisseront pas d'intéresser, malgré qu'elles soient isolées et privées de l'appui qui leur donne toute leur puissance :—

" Mes chers et bien aimés frères, avait-il dit, je viens de vous donner un tableau des maux sans nombre que les boissons fortes ont causés parmi vous. A côté de ces maux irrémédiables et désolants, je cherche en vain à mettre les biens qu'elles ont produits, je ne puis en trouver. C'est comme qui

Digitized by Google

chercherait à faire jaillir la lumière des ténèbres. Les boissons n'ont fait que des maux sans mélange d'aucun bien ; elles ont fait couler des torrents de larmes sans jamais en sécher une ; elles ont causé des milliers de crimes sans jamais en empêcher un seul ; elles ont précipité dans l'enfer des victimes sans nombre, elles n'ont jamais contribué au salut d'une seule âme ; elles n'ont jamais enrichi personne, excepté le petit nombre de vendeurs de boissons, qui s'engraissent de vos maux et du pain de vos misères, qui s'élèvent et qui se bâtissent sur vos ruines.

" Elles ont causé une mort prématurée et tragique !! A qui ont-elles sauvé la vie ? Elles ont fait maudir et blasphémer le saint nom de Dieu dans mille circonstances et dans mille endroits à la fois, elles ne l'ont jamais fait bénir nulle part. Quel est celui parmi vous qui puisse dire que la boisson ne lui a jamais fait de mal ? Il n'y en a pas un seul. Elle vous à tous atteints, tous frappés : elle est votre ennemie à tous : vous devez tous la haïr et la fuir également.

" S'il y en avait un seul dans toute cette assemblée qui crût pouvoir dire que la boisson ne lui a jamais fait de mal, je lui dirais : N'avez-vous jamais vu ni votre père, ni votre frère, ni votre ami, ni un seul membre de la religion sainte que vous professez, dégradé, perdu par la boisson ? si vous dites que non, je vous réponds que vous êtes heureux, et vous pouvez dire que la boisson ne vous a jamais fait de mal... Mais s'il en est autrement, quand bien même vous ne vous seriez jamais enivré vous-même, votre cœur de fils, de frère, d'ami, votre âme de chrétien a dû souffrir, et dès lors la boisson vous a fait mal et vous a fait un mal tel que les biens imaginaires qu'elle peut produire ne sont pas capables de compenser. Le mal qu'elle vous a fait dans la personne de vos parents, de vos amis, de vos frères catholiques peut encore se renouveler ; dès lors vous avez des motifs suffisants de vous unir à nous, de lever la main, de frapper à mort notre ennemi commun et de planter

Digitized by Google

sur ses ruines le magnifique étendard de la morale et de la religion.

" Qu'est-ce que Notre-Seigneur dit touchant les choses qui portent l'homme au péché, qui le scandalisent ? Sinon de n'en plus faire usage, sinon de les arracher et de les jeter au feu. Eh ! bien, le temps est arrivé de montrer votre foi par vos œuvres. Mille fois les boissons vous ont fait pécher ou ont fait pécher vos amis ; mille fois elles ont été pour vous ou pour vos amis un sujet de scandale. Depuis deux siècles on prêche dans ce pays la modération dans l'usage des boissons fortes, depuis deux siècles on ne cesse de répéter ces paroles formidables du grand apôtre : *l'ivrogne n'aura pas le royaume de Dieu*, et le démon de l'intempérance a ri de nos discours et de nos efforts, et les ravages qu'il a constamment faits parmi nous prouvent que nos moyens de défense sont insuffisants. Ne parlons donc plus de modération dans l'usage de ces funestes et dévorantes liqueurs. L'usage et l'excès dans ces choses se touchent de trop près pour que l'on frappe l'un et que l'on épargne l'autre. Si l'on n'ose détruire l'un, l'autre subsistera toujours : deux siècles sont là pour nous le prouver. Qu'on ne parle donc plus de modération, d'usage réglé à leur égard ; qu'on ne parle que de destruction, d'anéantissement. Oui ! pour l'amour de Dieu, l'honneur de la religion et pour le salut de nos frères faibles, détruisons entièrement l'usage des boissons fortes parmi nous ; ne nous en servons que dans des cas rares, où le médecin nous en ordonnerait l'usage. C'est le seul moyen de frapper notre ennemi au front, de terrasser ce géant qui depuis des siècles a dévoré tant de victimes, et de chanter la victoire que nous aura fait remporter le Seigneur, comme autrefois le jeune David se glorifiait dans le Seigneur, après qu'il eût renversé le fier ennemi de sa nation.

" Qui sont ceux parmi nous, je vous le demande, à qui la Providence a fourni le moyen de faire un usage journalier du vin ou d'autres boissons ? Ce n'est toujours pas moi ; car, lorsque j'ai pris sur mes

Digitized by Google

modiques revenus ce qu'il faut pour vous aider à soutenir vos écoles, subvenir aux premiers besoins des pauvres, donner à la sainte œuvre de la Propagation de la Foi ou aux collèges que la religion nous appelle à soutenir sur les différents points du pays, il ne me reste plus rien pour acheter du vin, et je m'en passe avec plaisir, j'oserais dire avec un saint orgueil. Eh ! quand bien même cette cure donnerait mille fois plus de revenus, je ne voudrais pas encore faire usage du vin pour les raisons suivantes : 1. vous vous passez bien de ces délicatesses, je m'en passerai bien aussi ; 2. les ennemis des sociétés de tempérance ont dit : M. le curé nous ôte notre rum, mais il va garder son bon vin ; et je me suis aperçu que ces discours arrêtaient les progrès du bien, faisaient chanceler les faibles, retardaient les irrésolus ; il est donc bon que je prévienne ceux qui en sont les auteurs qu'ils se trompent ; car, avant de vous demander le sacrifice que vous avez fait si généreusement pour l'amour de Jésus-Christ, j'en ai fait un semblable au vôtre, et j'ai fait ce qu'il fallait pour n'avoir pas à rougir de marcher à la tête de la société de tempérance de cette paroisse. Ma troisième raison, c'est que la plupart des vins qu'on vend même à MM. les curés sont plus ou moins mêlés de substances étrangères et destructives. Ce n'est donc pas la peine de me priver du plaisir d'avoir de bonnes écoles, de nourrir et d'habiller les pauvres, de secourir tant de courageux et saints missionnaires qui se privent non seulement de vin, mais encore de toutes les autres douceurs de la vie pour l'amour de Jésus-Christ et le salut des âmes, et tout cela pour acheter des drogues empoisonnées qu'on nous débite sous le nom de vin."

Telles sont à peu près en résumé les pensées développées par ce digne et zélé curé, et, pour ma part, je les trouve tout à fait victorieuses et convaincantes. Sans compter ce que la morale publique doit gagner de la part d'un clergé (car tout notre clergé paraît n'avoir qu'une pensée et qu'une voix à ce sujet) capable d'agir ainsi, on voit tout de suite qu'il y

Digitized by Google

a plus de vrai patriotisme, de philanthropie et de charité dans ces paroles brûlantes du prêtre que dans ce qui s'est jamais écrit de plus beau sur l'amour des hommes et de la patrie.

UN LAÏC, *ami de l'humanité.*

Québec, novembre 1841.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

DE

LA VILLE DE MONTRÉAL OU VILLE-MARIE

M. l'Éditeur,

L'église de Notre-Dame de Montréal ne présente point à l'extérieur ce luxe d'ornements, cette prodigalité de détails et cette variété de composition que l'on remarque dans la plupart des églises gothiques d'Europe ; le caractère principal et le mérite réel de cette grande église consistent, au contraire, dans la sévérité des lignes, dans la majestueuse simplicité des formes, dans l'unité du tout ensemble, dispositions rarement observées dans les constructions gothiques. Le premier sentiment qu'éprouve l'observateur n'est pas celui de la surprise ni d'une émotion irréfléchie ; ici l'imagination n'est point séduite, l'œil contemple avec calme et peut juger avec justesse du grandiose des proportions et de la sage combinaison des masses ; l'esprit approuve et bientôt il admire.

La beauté de son portail, son caractère noble et imposant qui résulte de l'harmonie qui règne dans toutes ses parties attestent le goût et le génie de l'architecte. Il est composé de 2 tours symétriquement bâties, qui, liées à la façade de la grande nef dans un peu plus de la moité de leur hauteur, forment avec ce centre commun, jusqu'au point où elles s'isolent, une immense façade parallélogramme. La

Digitized by Google

largeur de ce portail est de 132 pieds anglais (123 pieds 9 pouces français).

Les tours ont 215 pieds anglais ou 201 pieds 6 pouces français d'élévation, c'est-à-dire qu'elles ont 2 pieds 6 pouces de moins que celles de Notre-Dame de Paris ; elles portent 29 pieds 6 pouces de carré extérieurement, leurs murs ont 4 pieds d'épaisseur à leur base et 3 pieds à leur sommet. Elles sont percées chacune par dix-huit ouvertures, dont 4 sont pour recevoir des cadrans qui auront 10 pieds de diamètre ; les ouvertures se trouvent placées à égale distance l'une de l'autre sur la hauteur totale des tours et coupées par des cordons très bien tirés. Ces ouvertures à cintre ogival ont 27 pieds de hauteur et 8 de largeur, et sont ornées de belles moulures. Ces superbes tours sont couronnées par des créneaux et d'élégants clochetons. La tour qui est du côté de l'Épître s'appelle " Tour de la Persévérance," et vient d'être finie cette année ; l'autre, celle du côté de l'Évangile n'est pas encore achevée, mais le sera probablement à la fin du mois de juillet prochain, et s'appellera " Tour de la Tempérance."

L'atrium ou porche, qui est entre les deux tours, est d'une hardiesse et d'une beauté rares. Il faut monter 10 marches pour y arriver, ce qui lui donne un aspect très imposant. Il occupe toute la largeur qui se trouve entre les deux tours et a par conséquent 73 pieds de largeur, 26 pieds de profondeur et 50 pieds jusqu'à la clef de sa voûte ogivale : deux piliers octogones de 5 pieds carrés seulement forment cet immense porche ; aussi est-on frappé de sa hardiesse il n'y en a aucun, je crois, de plus hardi ni de plus grand dans le genre gothique. Il forme intérieurement 3 voussures cintrées en ogive et dont le renfoncement contient 3 portes pour l'entrée dans l'église ; au-dessus de ces trois portes sont 3 grandes croisées faisant même corps avec les portes d'entrée, par les mêmes cadres qui les entourent les uns et les autres. Ces 3 croisées donnent le jour aux grandes galeries qui se trouvent dans l'intérieur de l'église.

Digitized by Google

Le frontispice ou tympan, qui est au-dessus du porche, est divisé en trois grands tableaux de plein relief et représentant 3 grandes niches entourées et ornées de sculptures et de moulures remarquables par la finesse de leur forme. La niche du milieu est ornée de la statue de la Sainte Vierge: mais elle est d'un mauvais goût et bien trop petite. L'absence de statues a laissé dans les autres niches un vide déplaisant au regard. Enfin les belles et élégantes voussures ogives de ce grand fronton font suite et représentent à peu près les mêmes dispositions que celles du porche ; des créneaux à recouvrement dans le genre des églises d'Angleterre, terminent ce portail, d'une manière fort élégante et fort heureuse.

Les murs, qui sont d'un seul jet, ont 60 pieds de hauteur et 260 pieds de longueur y compris la largeur des tours ; ce qui forme la longueur totale de l'église ; et sont garnis de piliers fort élégants, surmontés de clochetons bien élancés ; entre ces piliers, qui sont au nombre de 9 de chaque côté, sont des fenêtres en ogive de la hauteur de 36 pieds sur 10 de largeur ; les moulures de leurs cadres sont très bien taillées.

L'église représente un peu la croix latine et a 2 portes collatérales : mais ces portes n'ont de remarquable que leur fronton élevé, garni de clochetons et surmonté d'une croix en bois doré, décoration nécessaire à nos temples ; il est à regretter que ces croix, signe vénéré des chrétiens, soient trop petites. Les dispositions des créneaux et des clochetons, qui se trouvent sur le grand fronton et sur les contreforts placés au bout de l'église prouvent, par l'art avec lequel leur construction et leur force sont combinées, que l'architecte était aussi savant en théorie qu'habile dans l'exécution.

Il suffit d'observer sans prévention l'aspect magnifique que présentent les églises en style gothique, pour se convaincre qu'il convient plus particulièrement à nos temples auxquels il imprime un caractère solennel et religieux, que n'offre point en ce genre l'architecture grecque, qui, malgré la grandeur

Digitized by Google

et la somptuosité de ses ornements est loin d'exciter en nous ce sentiment de vénération et de grandeur que l'on aime à trouver dans un temple.

A l'intérieur, les différents aspects de ce grand édifice que l'on peut contempler à son aise méritent d'être observés. La voûte, que soutiennent de chaque côté de la grande nef 7 élégantes colonnes en faisceaux de 45 pieds de hauteur, est à 82 pids du pavé et a 64 pieds de largeur. Il n'y a que celle de Saint-Pierre à Rome qui la surpasse en largeur. Cette voûte est si légère et si élégante qu'elle paraît aérienne ; enfin, malgré les badigeonnages dont on l'a impitoyablement savonnée et barbouillée, sa gracieuse courbure ogive, comme celle des petites nefs, charme toujours l'œil. Cette église présente à l'intérieur bien des avantages. Le chœur est petit ; mais en revanche les nefs sont remarquables par leur grandeur. Les nefs et les deux vastes rangs de galeries qu'il a fallu supporter latéralement par les grands piliers renferment 1350 bancs ; elle peut contenir de 12 à 15 mille personnes. Parmi les ornements intérieurs de l'église et du chœur quelques-uns ne paraissent pas entièrement en harmonie avec le style général de l'édifice ; quelques-uns, du moins, considérés isolément, méritent de fixer l'attention ; tels sont la boiserie des stalles ; les lambris qui closent le chœur et sa balustrade, ouvrages artistement exécutés en bois de noyer noir de Niagara. La grande croisée a 46 pieds de haut sur 34 pieds de large. Elle est garnie de compartiments en ogive du plus mauvais goût, mais les transparents qu'on vient d'y mettre cachent la trop grande clarté qu'elle donnait. Ces transparents, soit par les dessins qui y sont représentés, soit par le goût et la finesse du coup de pinceau, et surtout par la belle expression de quelques figures qui y sont représentées, méritent de fixer l'attention des visiteurs et surtout des connaisseurs ! !! Les orgues sont 7 fois trop petites pour la vaste étendue de l'édifice. Enfin, tout l'extérieur de cette église, tout en pierre de taille qui égale en beauté le marbre des États-Unis, aura coûté, la tour

Digitized by Google

achevée, 68,000 louis sterling ou 1,700,000 francs : et on aura été 6 ans à la bâtir

P. L. M.

NOUVELLES DIVERSES

ANGLETERRE.—Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent qu'un incendie terrible a détruit la moitié de la Tour de Londres. On sait que cet édifice, d'une richesse et d'une magnificence incroyables, servait d'arsenal national et de prison d'État : 200,000 fusils y ont été consumés par les flammes. On ne parle pas du sort des prisonniers.

—Le *Styx*, bateau à vapeur, sur lequel sir Charles Bagot s'était embarqué pour le Canada a brisé ses mouvements en mer ce qui a contraint sir Charles Bagot de retourner en Angleterre où il a quitté ce vaisseau pour s'embarquer sur un voilier devant faire route vers New-York ou Boston, d'ou Son Excellence se rendra directement à Kingston, où l'on pense qu'elle arrivera vers le milieu ou la fin de décembre.

—A Stokport (Angleterre), une fabrique qui employait un millier d'ouvriers a cessé de travailler. Des centaines de fileurs errent dans les rues demandant un peu de tabac pour tromper leur faim. Depuis six ans, 30,000 habitants ont quitté la ville ; 7,000 meurent de faim dans les rues. Ces ouvriers appartiennent à tous les états.

CANADA.—La société d'éducation du district de Québec a nommé, dans une assemblée générale, un comité de quatre membres pour correspondre avec Sa Grandeur Mgr de Nancy, et prendre avec lui les mesures nécessaires pour faire venir de France des FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

—Les Sœurs de la Congrégation ont ouvert leurs classes à Kingston, hier, fête de sainte Catherine, qui est le jour mémorable où la Sœur Marguerite Bourgeoys, leur digne fondatrice, ouvrit la première école à Montréal, il y a 182 ans.

Digitized by Google

Montréal, 3 décembre 1841.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR Mgr J.-O. PLESSIS.

Le 5 de ce mois étant le 17e anniversaire de la mort de Mgr J.-O. Plessis, une des gloires de l'Église du Canada, nous croyons répondre aux vœux de nos lecteurs, qui ont encore sa mémoire toute présente à leur esprit, en leur offrant la notice biographique suivante que nous empruntons à la *Bibliothèque Canadienne.*

"Joseph-Octave Plessis naquit dans la ville de Montréal, le 3 mars 1763. Ses vertueux parents lui inspirèrent, de bonne heure, une haute estime pour tout ce qui a rapport à la piété, et le confièrent, dans un âge tendre, aux Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice en Canada, qui prirent plaisir à cultiver les grands talents qu'ils reconnurent bientôt dans leur jeune élève. Ils remarquèrent en lui un tempérament robuste, une santé inaltérable, un courage à toute épreuve, un grand amour du travail, un cœur docile à la vérité, capable de résister à ses passions et de compatir au sort des malheureux ; un esprit avide des sciences et propre à les apprendre ; une âme née pour la vertu et faite pour la pratiquer. Aussi fit-il dans ses études des progrès si rapides, qu'il se trouva prêt à entrer dans l'état ecclésiastique à un âge où un grand nombre de jeunes gens ne font que commencer à fréquenter les collèges.

"Cette nouvelle situation lui procura des distinctions nouvelles, et il professa avec applaudissement les *Humanités* et la *Rhétorique* au collège de Montréal. Peu après il alla se faire remarquer par Nos Seigneurs les évêques de Québec, dont trois se l'attachèrent successivement, en qualité de *Secrétaire du diocèse.* C'est à l'école de ces dignes prélats qu'il acquit cet assemblage de belles qualités qui le rendirent l'ornement de notre clergé ; cette dextérité dans les affaires, cette fécondité dans les moyens, cet esprit d'ordre et de détail, cette facilité à discuter les matières les

Digitized by Google

plus abstraites, cette connaissance exacte de chaque partie du diocèse ; c'est aussi à la suite de nos évêques et dans les bibliothèques de l'évêché, qu'il puisa des connaissances aussi variées qu'approfondies sur les langues, l'écriture sainte, la théologie, les saints Pères, le droit canon, l'histoire ecclésiastique et profane, et même sur les lois civiles ; en sorte qu'il devint comme nécessaire au gouvernement épiscopal en Canada, et que, jeune prêtre encore, il vit rouler, pour ainsi dire sur lui seul, toutes les affaires du diocèse. Mais au milieu de tant d'occupations, jamais il ne négligea le soin de son avancement spirituel : tous les jours il renouvelait sa ferveur par la célébration des saints mystères ; jamais les affaires les plus pressantes ne lui firent omettre l'oraison mentale, ou les autres exercices de piété qu'il s'était prescrits par un sage règlement ; et il avait coutume de traiter d'abus monstrueux la pratique de certains savants, qui ne cherchent qu'à enrichir leur esprit, sans songer à la nourriture de leur âme.

" Tant de vertus et de talents ne demeurèrent pas longtemps sous le boisseau. Après peu d'années de prêtrise, il fut nommé, en 1792, *curé de Québec*, à la place de MESSIRE AUGUSTIN HUBERT, si regretté pour ses bonnes œuvres. Mais le nouveau curé ne dégénéra pas de l'ancien, par l'ordre qu'il mit dans l'administration d'une si grande paroisse. Il prévoyait pour lui et pour ses collaborateurs la tâche journalière : assidu au pénible ministère du confessionnal, toujours prêt à distribuer le pain de la parole, à visiter les malades dans les hôpitaux, les prisons, les lieux les plus éloignés dans la ville et les faubourgs, il trouvait encore le temps de vaquer, chaque jour, à quelque étude analogue à son état, et d'augmenter la masse de ses connaissances théologiques et littéraires.

" Cependant le siège de Québec vint à vaquer en juillet 1797, par la démission du titulaire, feu Mgr Hubert. Mgr Denaut devint par là même évêque en titre. Il lui fallait un coadjuteur *cum futurâ*

Digitized by Google

successione, et déjà la voix publique nommait le curé de Québec. En vain quelques personnes s'avisèrent d'intriguer, auprès du duc de Kent, qui était alors dans cette capitale, afin de traverser une nomination si généralement désirée ; la fermeté de l'évêque Denaut déjoua les efforts de la cabale et ceux de la protection ; et M. Plessis, ayant été présenté par lui, fut accepté par le gouvernement, comme coadjuteur de l'évêque de Québec. Sa consécration, sous le titre D'ÉVÊQUE DE CANATHE, eut lieu le 25 janvier 1801 ; ce fut vraiment une fête nationale. Parmi les spectateurs sans nombre, de toutes les communions, qui assistèrent à cette auguste cérémonie, on distingua les officiers de Sa Majesté, ayant à leur tête le lieutenant-gouverneur de la province, sir Robert Shores Milnes, baronnet : heureux présage de l'harmonie qui devait durer, pendant son épiscopat, entre l'évêque catholique et le représentant du roi.

" Pendant quelques années *l'évêque de Canathe* ne fit que partager les travaux de l'administration avec l'évêque diocésain, Mgr Pierre Denaut ; mais à la mort de ce prélat, arrivée le 17 janvier 1806, il prit d'une main ferme la conduite du diocèse, et commença cette carrière brillante de près de vingt ans, qui renouvela toute la face de l'Église du Canada. Placé à la tête d'un clergé respectable par sa vertu et sa science, il fit tout pour entretenir et augmenter en lui cette science et cette vertu : il veillait lui-même sur les écoles les plus célèbres du pays ; il assistait aux exercices littéraires des différents séminaires ou collèges, et se faisant rendre un compte exact des talents et de la piété des jeunes élèves, il choisissait pour l'état ecclésiastique ceux qui promettaient davantage. Dès ce moment il ne les perdait plus de vue ; il leur donnait un accès facile auprès de lui ; leur faisait lui-même d'excellentes conférences ; leur inspirait la piété, la régularité, l'amour de l'étude, l'union avec leurs confrères, le respect pour les anciens curés, et la soumission envers leurs supérieurs. Cette conduite, pleine de sagesse, le mettait en état de connaître tous ses

Digitized by Google

coopérateurs, et de les employer ou de les placer à propos dans son immense diocèse. Tous les membres de son clergé n'étaient qu'une famille dont il était le père, et il eut toujours des entrailles paternelles pour chacun d'eux. Il assistait à leur sépulture, quand les circonstances le lui permettaient ; et jamais il ne leur rendit ces derniers devoirs, sans donner des larmes à la perte que faisait son Église.

"La prospérité de l'Église du Canada était le principal objet de ses pensées ; c'était le but de toutes ses entreprises. Si on le voit, dans un âge avancé, traverser l'Atlantique et se rendre à Rome, c'est que le bien de son Église exigeait une entrevue avec le Souverain Pontife. Dès lors, rien ne lui coûte ; dépenses, dangers, fatigues, infirmités, tout est méprisé ; il part, emportant les regrets et les bénédictions de tout son peuple, et il est le premier évêque de Québec qui va porter les hommages et la vénération de son église sur le tombeau des saints Apôtres. Comme autrefois saint Paul, il confronte sa doctrine avec celle du chef de l'Église universelle, et celle du Canada brille à Rome même dans la personne et le mérite de son évêque. Ce fut dans ce voyage qu'il concerta avec les puissances ecclésiastique et civile la division du territoire étendu soumis à sa juridiction. Il se proposait plus de surveillance, plus d'ordre, plus de bien à faire, en y multipliant les évêques ; mais ce plan, approuvé en tout à Rome et en partie à Londres, ne reçut ici qu'un assentiment partagé. Il a été cependant suivi, et le temps fera connaître la sagesse de celui qui l'avait tracé : les générations futures en recueilleront les fruits, et béniront l'auteur de ce nouvel ordre de choses.

"La vigilance et le zèle de ce prélat ne se renfermaient pas dans le sanctuaire, ils s'étendaient encore au salut et au bonheur de tout son peuple. Pasteur de toutes les paroisses, il aimait à s'y acquitter de toutes les fonctions pastorales. Il prenait plaisir à distribuer, même dans une langue qui ne lui était pas familière (l'anglais), le pain de la parole, parce

Digitized by Google

qu'il se croyait redevable à toutes ses ouailles ; et il le faisait avec la simplicité d'un père, l'exactitude d'un théologien, la majesté d'un orateur. C'est surtout dans ses visites pastorales qu'il se livrait sans relâche aux fonctions du saint ministère. Jamais l'embarras des affaires, ni les maladies, ni les guerres ne l'empêchèrent de visiter, chaque année, du moins une partie de son troupeau. Il n'est point d'église, même à plus de trois cents lieues à l'orient ou à l'occident de sa cathédrale, qu'il n'eût édifiée par ses exemples et ses instructions. Occupé, une année, à parcourir toutes les missions de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ; une autre, celles qui se trouvent jusqu'au Détroit et au-delà ; tantôt visitant les postes de la Baie-des-Chaleurs ; plus souvent les parties de l'intérieur de son vaste diocèse ; on l'a vu affronter cent fois, dans ces courses, l'inconstance des saisons, la fureur des vents, la vicissitude des climats. L'année même qu'il mourut, accablé qu'il était d'infirmités toujours croissantes, il commença encore sa visite, et il répondit à son clergé, qui le conjurait avec larmes de ménager ses précieux jours : *Dùm tempus habemus, operemur bonum.* (Galat. 6, 10.)

" Aussi, les vœux qu'inspiraient aux fidèles l'amour et la reconnaissance l'accompagnaient-ils dans toutes ses visites. Le regret paraissait peint sur le visage des bons habitants de nos campagnes, quand ils voyaient le *Père commun* s'éloigner de leurs paroisses : tous sollicitaient ses bénédictions, et ils le suivaient en foule jusqu'à une longue distance de leur église. Mais, d'un autre côté, la joie brillait dans les yeux de tous ceux de la paroisse voisine, qui venaient en masse au-devant de lui pour le recevoir ; et ce contraste frappant était, pour le saint évêque, un triomphe plus doux que ce qu'on aurait pu lui dire de plus flatteur. Il n'est pas jusqu'à nos villes qui n'aient donné cet exemple d'enthousiasme pour leur pasteur. Lorsqu'il arriva d'Europe, après plus d'un an d'absence, la ville de Québec parut tout en mouvement pour lui donner

Digitized by Google

des témoignages de son allégresse ; plusieurs de ses citoyens les plus recommandables furent à sa rencontre jusqu'aux Trois-Rivières. Il trouva à Québec les quais couverts d'une population impatiente de recevoir son pontife, et fut reçu au bruit des cris de joie et des acclamations d'une foule immense ; quoiqu'il fût déjà nuit, la cathédrale se remplit en un moment, et la multitude prosternée devant le Seigneur, lui rendit mille actions de grâces de lui avoir conservé son pasteur chéri.

"Il n'était pas moins estimé du gouvernement, soit dans cette province, soit en Angleterre. Longtemps avant son élévation à l'épiscopat, il s'était concilié la confiance des gouverneurs du pays, qui trouvèrent toujours en lui un sujet de Sa Majesté d'une loyauté à toute épreuve, un savant estimable, un conseiller sage et prudent ; et en cette considération, ils coopérèrent de tout leur pouvoir à son avancement. Placé ensuite entre le gouvernement et le peuple, il ménagea avec dextérité les intérêts de l'un et de l'autre, et sut plaire aux deux par son mérite, sans s'abaisser au métier de flatteur. Les différents gouverneurs qui se succédèrent sous son épiscopat le regardèrent comme un des premiers hommes du pays, et le recommandèrent comme tel au cabinet britannique. Cette loyauté, qui ne se démentit jamais, eut occasion de paraître avec plus d'éclat pendant la guerre de 1812. Les services qu'il rendit à cette époque surpassèrent tout ce qu'il avait déjà fait pour son roi et sa patrie. Après la guerre, Sa Majesté crut devoir récompenser une si noble conduite en lui donnant une place au Conseil législatif, et en le gratifiant d'une pension de £1000 qu'il lui a plu de continuer à son vénérable successeur, Mgr Bernard-Claude Panet.

"Mgr Plessis profita de ces faveurs du gouvernement et du bon accueil qu'on lui fit à Londres, en 1819, pour consolider un établissement qu'il avait beaucoup à cœur, le séminaire de Nicolet ; et il obtint alors pour ce collège des lettres d'amortissement, avec faculté d'acquérir pour cette maison des

Digitized by Google

fonds du revenu annuel de £5,000. Mais le séminaire de Nicolet lui doit bien plus que cela : c'est Mgr Plessis qui l'a fait tout ce qu'il est. Cette maison, fondée d'abord, en 1795, comme simple école élémentaire par Messire Brassard, curé de Nicolet, convertie ensuite en 1803 en collège, par Mgr Denaut, d'heureuse mémoire, était tombée par accident en des mains étrangères, et risquait de perdre sa noble destination. Mgr Plessis s'en assura la propriété ; et pendant dix-neuf ans, il soutint cet établissement aux dépens de son modique revenu, aidé du secours de ses amis. Mais surtout il veilla sans cesse à y faire fleurir les sciences et la piété. Choix de supérieur, de directeur, de régent, tout était de lui ; et l'on peut dire qu'il était l'âme de cette maison. Sous la conduite de ce grand homme, elle fit des progrès considérables, et ses jeunes élèves marchèrent de pair avec ceux des anciens collèges de la province. Nicolet n'a encore que vingt-quatre ans d'existence (aujourd'hui quarante), et déjà il peut se glorifier d'avoir fourni au diocèse un évêque recommandable, un grand nombre de curés édifiants, des missionnaires zélés, sans compter une foule de laïcs habiles et vertueux dans nos villes et nos campagnes. C'est à Mgr Plessis que le Canada doit cette source de biens, qui ne tarira jamais.

" Ce prélat infatigable n'attendait pas qu'une œuvre fût terminée pour en commencer une autre. Nicolet n'était encore qu'au berceau, et déjà il pensait à construire une église et un presbytère dans le vaste faubourg Saint-Roch, à Québec. Il est vrai qu'il ne pouvait réaliser que de faibles ressources pour une si grande entreprise ; mais le besoin était pressant, et il se fondait sur les soins paternels de la Divine Providence. Il est encore vrai que Dieu, qui se plaît à éprouver ses plus fidèles serviteurs, permit un fâcheux accident, qui semblait devoir faire échouer cette glorieuse entreprise. L'édifice touchait à sa fin, quand un violent incendie n'en fit plus, en moins de deux heures, qu'une triste masure. Mais un tel échec ne fut pas capable de détourner

Digitized by Google

ce grand homme du dessein qu'il avait conçu pour la gloire de Dieu. Il relève le courage des habitants de Saint-Roch, met à contribution ses amis, épuise ses propres finances, et par une espèce de miracle, que le Seigneur accorde à la persévérance, l'église projetée sort de ses ruines fumantes plus belle qu'elle n'était auparavant : le pieux évêque a la consolation de la consacrer au milieu des applaudissements d'un peuple étonné du succès brillant de cette double entreprise.

. " Saint-Roch, Nicolet n'absorbaient pas toute l'attention du pontife à multiplier les établissements religieux : son vaste génie embrassait toute l'étendue du diocèse. Ses lettres nombreuses et fréquentes suppléaient à sa présence, et tout allait par son ordre ; il prenait part à tous les sujets de joie et d'affliction qui arrivaient à son clergé ou à son peuple. Mais rien ne l'affligeait tant que l'aveuglement des tribus payennes qui bordent principalement au nord, à l'ouest et au nord-ouest les confins de ce pays. Depuis l'extinction des Jésuites, aucun missionnaire n'avait travaillé constamment à la conversion des infidèles. Le clergé peu nombreux du diocèse suffisait à peine pour la desserte des cures et des missions de l'intérieur ; comment les évêques de Québec n'auraient-ils pas regardé comme impossible ce que l'illustre défunt entreprit ensuite avec succès. Par ses soins, une mission prit naissance à la Rivière-Rouge, dans le département du Nord-Ouest : un évêque, des missionnaires annoncent depuis neuf ans (aujourd'hui vingt-deux ans) le royaume du ciel à divers peuples barbares. Il est vrai que plusieurs de ces infidèles ne correspondent pas aux grâces qui leur sont offertes. La conversion des sauvages a toujours été difficile, à cause de leurs vices et de leur brutalité ; et des hommes apostoliques, tels que les RR. PP. Brébeuf et Lallemant, y ont travaillé de longues années, sans autres fruits que d'administrer le baptême à quelques enfants moribonds. On ne doit pas être étonné si la mission de la Rivière-Rouge n'a pas encore fait tout le

Digitized by Google

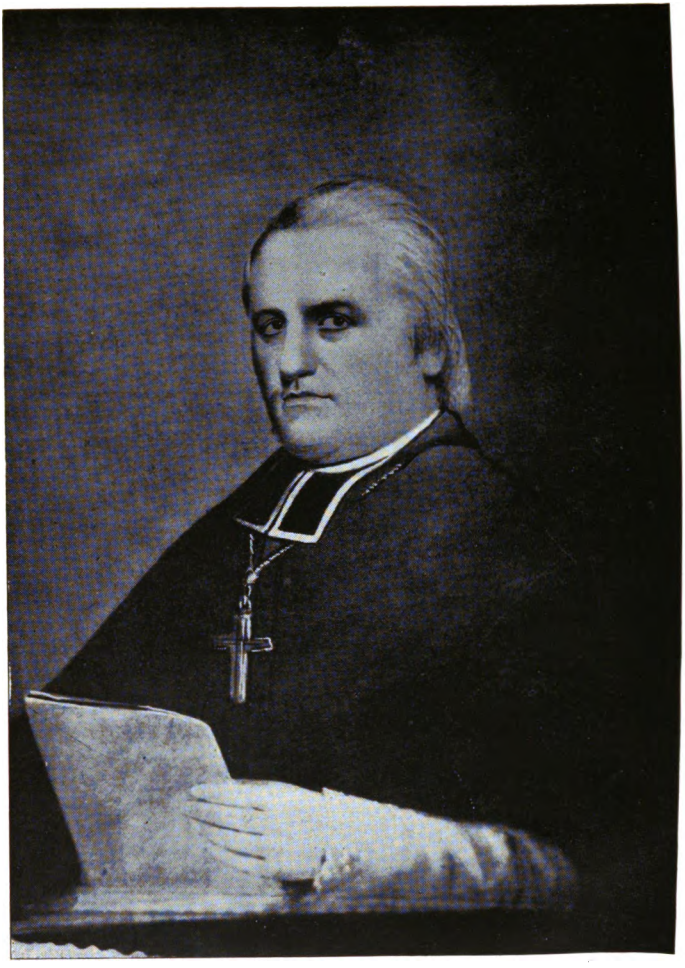

Mgr JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

Archevêque de Québec

1763-1825

Digitized by Google
UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

progrès qu'attendaient des personnes qui ne connaissent ni le génie, ni le caractère des barbares de cette contrée. Mais la sainte parole est annoncée ; sa semence y a été jetée ; le devoir du premier pasteur est donc accompli : c'est maintenant à Dieu de donner l'accroissement et de faire connaître ses élus.

" Je ne finirais pas, s'il fallait énumérer les bonnes œuvres dont il fut l'âme et l'instrument. Il faudrait parcourir tous les points de cet immense diocèse et compter les paroisses nouvelles qu'il érigea, les églises qu'il fit bâtir, les prêtres qu'il forma, les écoles qui lui durent naissance, tels que les deux établissements légués à la fabrique de Québec, pour continuer cinq écoles, dont trois au faubourg Saint-Roch et deux dans celui de Saint-Jean ; maisons qu'il bâtit à même ses épargnes, pendant qu'il avait la cure de Québec, dont le revenu était alors bien au-dessous de ce qu'il est aujourd'hui. J'aurais parlé des vocations ecclésiastiques qu'il encouragea, des vierges sacrées qu'il dota, des travaux publics auxquels il contribua, des missions qu'il fonda, des sujets qu'il fournit aux diocèses voisins..., de tout ce qu'il fit pour la gloire de Dieu, l'intérêt public et sa propre sanctification. Il suffit de dire que sa vie entière a été une application continuelle à atteindre de si louables fins. Il y travaillait encore !... lorsque le 4 décembre 1825, jour à jamais déplorable dans les fastes de l'Église du Canada, vers les trois heures de l'après-midi, il s'endormit tout à coup du sommeil des justes.

" Cette mort inattendue causa un deuil général dans les villes et dans les campagnes. Des larmes abondantes coulèrent des yeux de plusieurs de leurs habitants ; et jamais homme ne fut plus universellement et plus sincèrement regretté. Messire Turgeon, qui avait été longtemps secrétaire de l'illustre défunt et son compagnon de voyages, fut le dépositaire de ses dernières volontés. Il permit, pour la consolation des habitants de Saint-Roch, que le corps fût ouvert et que son cœur fût enfermé dans le

Digitized by Google

mur de leur église. Un service fut chanté avec la plus grande solennité, dans la cathédrale, sur le corps, qui, ensuite, fut déposé dans une voûte sous le sanctuaire. Le gouvernement même s'empressa de donner à cette cérémonie lugubre tout l'éclat possible, en y faisant rendre à l'évêque catholique, les honneurs militaires et civils dus à son rang élevé. Bientôt les diverses églises du diocèse imitèrent à l'envi la cathédrale : plusieurs oraisons funèbres furent prononcées, et les vertus de ce digne évêque ne s'effaceront jamais de la mémoire de ceux qui l'ont connu.

"Mgr Plessis était d'une taille médiocre et d'un embonpoint considérable. Sa figure annonçait de la grandeur et de la noblesse. La force de son tempérament fut telle qu'il méprisa les infirmités qui le minaient sourdement et causèrent à la fin sa mort subite. Avec un génie vaste et fertile en ressources il conduisit chaque paroisse, chaque mission, chaque école même comme s'il n'avait eu que d'elle à s'occuper. Son sang froid imperturbable le rendait propre à juger sainement des choses ; et son œil perçant envisageait les hommes sous leur vrai point de vue. Il possédait cette force d'âme qui subjugue et domine.

"Sa présence commandait le respect ; mais la conversation ne languissait pas en sa compagnie. Son entretien était spirituel et intéressant, semé d'anecdotes et de réflexions judicieuses. Doué d'une mémoire étonnante, il citait, selon l'occasion, plusieurs morceaux des auteurs classiques qu'il avait appris dans sa jeunesse ; et il répondit plus d'une fois, sur le champ, aux consultations, appuyant ses décisions de nombreuses autorités.

"Ses occupations continuelles ne lui ont pas permis de communiquer au public le trésor de son érudition. Il a néanmoins composé, outre ses mandements, plusieurs *Discours* d'appareil, qui n'auraient pas été indignes du siècle de Louis XIV. On a de lui d'excellents sermons latins, prononcés dans diverses réunions du clergé. Le volumineux recueil

Digitized by Google

de ses lettres, qui se conserve dans les archives de l'évêché, offre une source abondante de lumières, et sera toujours d'une grande utilité à ses successeurs.

"D'habiles artistes, canadiens et étrangers, ont employé le pinceau et le burin pour nous conserver ses traits ; et les citoyens de Québec lui ont érigé un monument dans l'église de Saint-Roch, où le cœur de ce saint prélat est déposé."

ASSEMBLÉE PUBLIQUE A SAINT-ROCH

POUR L'ÉRECTION D'UN COUVENT DE SŒURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

Nous reproduisons avec un sensible plaisir les résolutions prises par les paroissiens de Saint-Roch, le 21 novembre, en faveur d'un établissement de Sœurs de la Congrégation dans leur paroisse. Ces résolutions sont un nouveau témoignage du zèle de notre population pour promouvoir l'éducation religieuse de la jeunesse ; elles attestent de plus que lorsqu'il s'agit de quelque mesure relative à des améliorations publiques ou à des établissements religieux, les paroissiens de Saint-Roch, comme ceux de Québec, aiment toujours à marcher en tête.

Dimanche dernier, Mgr l'évêque de Montréal prêchait dans l'église de Saint-Roch, et dans un discours onctueux et touchant, semant le grain de sénevé, fit comprendre la nécessité d'établir en cette paroisse un Couvent de Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Il annonça, au nom de Mgr l'évêque de Québec, que des mesures avaient été concertées pour la cession d'un terrain destiné à cet important établissement, et fit l'offre généreuse d'envoyer un nombre suffisant de ces pieuses Sœurs, aussitôt qu'on aurait élevé un édifice assez spacieux et commode pour les y recevoir ; puis recommanda à son auditoire de se mettre en œuvre et de faire à cet effet des assemblées au plus tôt.

Digitized by Google

Aujourd'hui, Messire Charest, curé de Saint-Roch, toujours zélé pour opérer le bien dans sa paroisse, a secondé les vues bienveillantes de nos pieux prélats, en convoquant au prône de la messe paroissiale une assemblée publique, qui a été tenue après vêpres dans la chapelle (dite des Catéchismes), pour prendre en considération l'offre et les recommandations de Mgr l'évêque de Montréal, faites à cette paroisse le dimanche précédent. M. le curé ayant expliqué le but de cette assemblée et démontré habilement l'avantage qui devait résulter de l'établissement des Sœurs de la Congrégation pour ses paroissiens, on procéda au choix des officiers suivants :

Président, Messire Z. Charest, curé.
Vice-présidents, { MM. J. J. Nesbitt et Jos. Tourangeau, Snr.
Secrétaire, Dr. L. M. Bardy,
Sous-secrétaires, { MM. Ls. Prévost. F. L. Gauvreau.
Trésorier, M. Jean Tourangeau, senior.
Ass.-trésorier, M. P. Lavoie, senior.

Puis les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :

1° Proposé par Jos G. Tourangeau, écr., secondé par F. X. Paradis, écr :

Que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il est du plus grand intérêt pour l'éducation morale des petites filles de Saint-Roch de pourvoir à l'établissement des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en cette paroisse.

2° Proposé par M. J. J. Nesbitt, secondé par M. Pierre Gagnon :

Que cette assemblée accueille avec la plus vive reconnaissance l'offre que Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal a faite à la paroisse de Saint-Roch, dimanche dernier, de la doter du don précieux des dites Sœurs de la Congrégation, et le prie de vouloir

Digitized by Google

bien daigner agréer ses plus sincères remerciements pour cette extrême bienveillance.

3° Proposé par le Dr Labrecque, secondé par M. Ls Prévost :

Qu'un comité de 38 membres, y compris les officiers ci-dessus élus, soit maintenant nommé, dont neuf formeront un *quorum*, avec pouvoir d'en ajouter encore 12, s'il est nécessaire, pour procéder aux affaires relatives à l'établissement projeté.

Les messieurs suivants furent nommés :

J. Bte Bigaouette,	Jos. Laurin,
F. X. Paradis,	Dr Labrecque,
P. M. Paquet,	P. Huot,
Gab. Lapointe,	Chs Dion,
Jean Guérard,	P. Dugal,
Oliv. Bigaouette,	Jean Tourangeau, junior,
Jacq. Normand,	Ignace Légaré, fils,
Et. Hallé,	Ant. Légaré,
P. Giroux, père,	Pierre Laberge, senior,
L. P. Pinguet,	Pierre Proulx,
F. X. Gagnon,	P. Lavigueur,
Théoph. St-Jean,	Dr Rousseau,
Gasp. Garneau,	René Pelchat,
Laurent Lemieux,	Chs Chamberland,
Jos. Adam,	P. Allard.

4° Proposé par M. Jos. Laurin, secondé par M. Jean Tourangeau, senior :

Que Nos Seigneurs les évêques de Québec et de Sydime soient membres honoraires de ce comité et soient très respectueusement priés d'honorer de leur coopération les procédés de l'œuvre que nous poursuivons dans l'intérêt de la religion et pour l'éducation chrétienne des enfants de la paroisse de Saint-Roch.

5° Proposé par M. P. Allard, secondé par M. R. Emond :

Que le dit comité s'assemblera à l'appel de M. le

Digitized by Google

président pour aviser aux moyens de mettre à exécution avec toute la diligence possible le plan projeté de pourvoir à la construction d'édifices convenables pour recevoir les Sœurs de la Congrégation.

6° Proposé par M. P. Dugal, secondé par M. Chs Chamberland :

Que MM. le président, le trésorier et le secrétaire soient autorisés au nom de l'assemblée et du comité de se rendre auprès de Leurs Grandeurs Nos Seigneurs les évêques de Québec et de Sydime, pour leur communiquer les dites résolutions et obtenir leur approbation sur icelles.

M. le président ayant quitté le fauteuil, M. P. Gagnon fut prié de mettre aux voix la motion suivante :

Proposée par M. P. M. Paquet, secondé par M. R. Pelchat :

Que les remerciements de l'assemblée soient votés à M. le président pour son habileté en cette occasion.

L. M. BARDY,

Saint-Roch, 21 novembre 1841. *Secrétaire.*

N. B.—MM. les Éditeurs du *Canadien*, de la *Gazette de Québec*, de *l'Aurore des Canadas* et des *Mélanges religieux* sont respectueusement priés d'insérer cette communication dans leurs journaux respectifs. L. M. B., Sec.

NOUVELLES DIVERSES

ETATS-UNIS.—Il y a 50 ans, vingt-cinq prêtres formaient tout le clergé des Etats-Unis ; un seul évêque, nouvellement consacré, venait de se mettre à leur tête. En 1810, le nombre des prêtres ne se montait encore qu'à 40. En 1833, le chiffre était devenu sept fois plus fort, et s'était élevé à 287. Les évêchés s'étaient multipliés aussi dans la même proportion, et, à cette époque, on n'en comptait pas moins de onze.

Digitized by Google

Aujourd'hui, près de 600 prêtres défrichent ce sol qui ne paraissait ingrat que faute de culture, et 20 évêques, véritables apôtres sous le rapport des lumières, du zèle, du désintéressement et de l'esprit de sacrifices, marchent à leur tête et ne se distinguent de ces collaborateurs d'un ordre inférieur que par les plus grands travaux qu'ils entreprennent et les plus grandes privations auxquelles ils se soumettent.

La marche du catholicisme est si rapide aux États-Unis, le nombre des catholiques y augmente dans une proportion si étonnante, que toutes les sectes protestantes sont en émoi, et ne dissimulent plus leur rage et leur désespoir.

CANADA.—Nous croyons devoir donner l'extrait suivant d'une lettre qu'écrivait M. Prince, le 22 du courant. Le généreux dévouement de nos bonnes Sœurs de la Congrégation, qui s'en vont répandre au loin les bienfaits de leur éducation, de tout temps éminemment religieuse, et depuis un certain nombre d'années aussi soignée qu'on le peut désirer, a bien de quoi exciter l'intérêt public. Montréal doit s'estimer heureux de pouvoir seconder les intentions et les sacrifices du très digne évêque de Kingston en fournissant les pierres fondamentales du précieux établissement qu'il fonde maintenant dans sa ville épiscopale. Il est temps que les filles de l'admirable Marguerite Bourgeoys aillent porter ailleurs l'esprit et les vertus de leur vénérable fondatrice ; et il n'est pas juste d'enfouir dans le seul champ de ce diocèse le talent de bien former la jeunesse que leur a laissé en héritage leur mère en Jésus-Christ.

Les Sœurs que M. Prince a été chargé de conduire à Kingston sont les Sœurs Saint-Alexandre et Saint-Edouard. Elles occupent maintenant des appartements que leur a loués Mgr Gaulin, en attendant qu'il puisse leur donner en propriété une maison qui soit plus spacieuse, et qui les mette en état d'avoir un pensionnat, qui accommodera là comme

Digitized by Google

ici les parents qui sentent le besoin de faire respirer à leurs enfants l'air pur et saint des communautés.

M. Prince a été chargé de diriger cette fondation par Mgr l'évêque de Kingston, qui veut bien aussi se reposer sur lui du soin de catéchiser nos pauvres Canadiens qui habitent la ville et les environs. Mais son séjour à Kingston n'a d'autre but que de se perfectionner dans la connaissance et la pratique de la langue anglaise.

"La petite colonie que j'avais la consolation de conduire à Kingston est heureusement arrivée à son poste dimanche au matin, assez à temps pour y célébrer, dans l'église de Saint-Joseph, la fête de la Présentation. Ç'a été une consolation pour ces pieuses Filles de Notre-Dame de se présenter dans leur nouvelle mission le jour même où Marie, leur première patronne, se consacra au service du Seigneur. Aussi depuis ce moment il semble que leur ardeur et leur confiance soient plus grandes que jamais. Mgr Gaulin, plein de joie et de reconnaissance pour le présent que Montréal fait à son diocèse, a reçu ces bonnes Sœurs avec la plus charitable hospitalité. De leur côté, les Sœurs se sont mises à l'ouvrage dès ce matin (lundi) ; elles veulent tout disposer pour commencer leur enseignement, jeudi (le 25), cent quatre-vingt-deuxième anniversaire depuis que leur vénérable fondatrice, Sœur Marguerite Bourgeoys, ouvrit ses classes à Montréal, en 1659. Toutes ces coïncidences nous paraissent vraiment heureuses et nous font croire, plus que jamais, que c'est ici l'œuvre de la Providence.

"De mon côté, j'ai commencé ma petite besogne du ministère par l'exercice du chemin de la croix pour les Canadiens, dimanche soir. Je serai chargé d'une messe et d'une instruction à 9 heures, tous les dimanches, pour mes pauvres compatriotes. J'aurai aussi probablement la tâche de faire le catéchisme à quelques enfants canadiens. Du reste, je vais immédiatement me livrer à l'étude et à la pratique de l'anglais.

Digitized by Google

"Mgr Gaulin jouit d'une santé parfaite. Sa Grandeur est pleine de bonté pour moi."

— La ville de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) semble vouée à une destruction totale par le feu, de manière à ne pouvoir jamais renaître de ses cendres. Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, elle a été, pour la cinquième fois depuis cinq ans, en proie à un incendie qui a consumé une quarantaine d'édifices dans sa partie la plus commerçante, et causé des dommages qu'on évalue à £100,000. Sur huit ou neuf journaux, l'*Observer* est le seul dont l'imprimerie n'ait pas été en danger ; trois ont été détruites, et quatre autres plus ou moins endommagées.(*Gazette de Québec.*)

CROIX DU MONT SAINT-HILAIRE

UN PÈLERINAGE

Le monument commémoratif que la religion élevait sur la montagne de Saint-Hilaire de Rouville est maintenant à peu près achevé ; on peut en étudier la structure et en contempler la grandeur et la majesté.

C'est une croix de cent pieds de haut, sur six de largeur et quatre d'épaisseur, présentant par conséquent sur chacun de ses côtés dominants une superficie de 600 pieds, et sur chaque autre une surface de 400 d'étendue ; le tout recouvert en fer étamé. Cet arbre gigantesque est formé d'une charpente régulière dont les parties principales sont d'énormes pièces de bois, solidement liées ensemble ou plutôt unies les unes dans les autres par de fortes lames de fer qui couvrent les entures. De plus, les quatre montants angulaires sont joints de l'un à l'autre par des chevrons croisés, qui règnent de distance en distance dans toute la longueur, non seulement perpendiculairement sur les quatre faces de cette construction, mais encore horizontalement de 15

Digitized by Google

pieds en 15 pieds ; de manière cependant à laisser un vide à l'intérieur, qui permet d'y placer des échelles, qui ont pour bases les repos fixés à égale distance, et qui sont éclairées par des ouvertures ménagées à propos.

Les bras de cette croix, placés à 15 pieds du sommet, ont 30 pieds d'envergure. Ils sont fixés au montant principal par des liens transversaux qui se nouent au centre ; en outre, ils sont soutenus en-dessus et en-dessous par 8 barres de fer qui les tiennent fortement attachés au tronc de la croix. Cette charpente si solide et si compacte est elle-même liée au rocher, sur lequel elle est assise, par 12 grosses chaînes les plus fortes que d'habiles ouvriers aient pu cramponner dans le roc vif. Ces chaînes, placées à différentes distances et à différentes hauteurs, même à 75 pieds, peuvent au moyen d'écrous se raccourcir ou s'allonger suivant le besoin. De plus le pied de cette croix, enfoncé dans le roc, est encore affermi par un train en mortaises, composé de grosses solives dont on a rempli les vides par une bonne maçonnerie qui s'élève jusqu'à 3 pieds. Enfin, comme base de tout l'édifice est une chapelle de 20 pieds carrés, dont le comble, terminé en plate-forme, est assez vaste pour qu'on y ait pratiqué une galerie qui règne tout autour, et dont les chevrons au faîte s'appuient sur la croix pour la consolider encore davantage.

Tel est ce monument, en quelque sorte indestructible, que l'on vient d'attacher au plus haut point du mont Saint-Hilaire, qui lui-même s'élève de 1100 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Après les ouvrages de l'art, ce travail est bien assurément un des plus remarquables par la hardiesse de sa construction et surtout par le sublime de son piédestal et le grandiose de ses environs. Figurez-vous, en effet, lecteur, une montagne gracieusement assise au milieu de la plus riante contrée. Voyez réuni autour d'elle tout un monde de beautés naturelles du premier genre ; forme majestueuse de montagnes, groupées en amphithéâtre dans le lointain ; richesse et

Digitized by Google

variété de plaines développées dans toutes les directions ; cours limpides de charmantes rivières, le Richelieu et l'Yamaska, formant tantôt des bassins, tantôt bouillonnant en gros rapides ; au loin, vue d'un fleuve géant qui apparaît comme une mer, c'est le Saint-Laurent ; auprès et sous vos pas, aspect enchanteur d'un lac tout voisin qui dort sur la montagne, c'est le lac de Rouville ; puis épars çà et là, des cités et des hameaux, des palais et des huttes ; puis des guérets et des vergers ; puis enfin des forêts, semées dans ce vaste champ de la nature, et qui, du point élevé d'où on les contemple, ne sont plus que des bosquets, plantés dans les immenses jardins du Créateur. Gravissez ce pic escarpé, mais d'un accès facile ; montez de cîme en cîme, atteignez le point culminant ; sur un mamelon de granit asseyez-vous : portez autour de vous vos regards, et vous savourerez les douceurs inexprimables que procure la vue de ce tableau enchanteur, dont nous jouissions naguère, en faisant le pèlerinage du Mont Saint-Hilaire. Mais toutes ces beautés naturelles, comme elles étaient bien plus magnifiques pour nous, en présence de ce grand monument que le Canada venait d'y ériger, en témoignage de sa foi et de sa reconnaissance ! Comme la nature est autrement éloquente, lorsque c'est la religion qui l'inspire. Nous l'avons vu, lecteur, *le signe auguste du Grand Roi*, planant du haut des airs sur cette immensité ; quel glorieux, quel triomphant spectacle que celui de cette croix, vue au soleil levant, couronnée de mille jets de lumière, toujours se grandissant, jusqu'à ce qu'au midi elle demeure toute enveloppée de sa propre gloire ; puis au déclin du jour, comme elle brille encore, comme elle vient se dorer des rayons de l'astre qui tombe ! Ne dirait-on pas le sceptre du fils de Jéhovah qui apparaît ainsi qu'au dernier des jours !

Mais autre scène ; écoutez avec nous un envoyé de Dieu qui parle des bienfaits de l'Éternel à un peuple qui l'aime tendrement ; puis, assistez, avec la conviction de la foi, à l'immolation de la Victime

Digitized by Google

du Calvaire, et voyez sur cette montagne couler le même sang qui racheta le monde ; dans ces circonstances, à ce spectacle, avec une foule immense, ne croiriez-vous pas que c'est le moment auguste où le Père éternel va dire à son Fils bien-aimé : *Je te donne toutes les nations pour être ton héritage ?* et dans son langage muet, mais éloquent, la Croix ne vous dirait-elle pas qu'elle s'élève à l'Orient pour recueillir sur son passage tous les élus de Dieu ? Sa pose, qui la fait regarder l'Occident, ne vous désignerait-elle pas qu'elle va atteindre *les peuples assis, au Couchant, dans les ombres de la mort ?* Et les bras, étendus du Nord au Midi, ne veulent-ils pas embrasser l'univers et réunir un jour dans le sein de la même Église toutes les tribus errantes des deux mondes ? Telles étaient du moins pour nous quelques-unes des pensées qui absorbaient notre âme, alors que nous accompagnions au saint autel le vénérable évêque de Nancy, célébrant, le 3 novembre, la première messe au pied de la GRANDE CROIX DU MONT SAINT-HILAIRE, dans le nouvel oratoire que ce pontife venait d'y dédier à saint Charles, son glorieux patron.

Assurément, ce nouveau pèlerinage sera fertile en bonnes œuvres pour la Religion ; il y a là un concours trop extraordinaire de circonstances religieuses pour que nous n'y voyions pas un dessein tout providentiel de la bonté divine sur ce pays ; qu'on se rappelle seulement la pensée qui l'a fait naître, et l'on n'en doutera plus ; c'est celle de la reconnaissance ; or, n'y a-t-il pas dans la gratitude une source intarissable de grâces ? Puis, n'est-ce rien que trois pontifes soient allés pour y bénir leurs peuples et y prier avec l'apôtre qui évangélisait le Canada ? Oh ! réjouis-toi, peuple de vrais croyants ; ta foi est grande comme ce trophée qui, là-haut, la montre à l'univers ; et semée dans ton cœur, cette foi de tes pères y est enracinée comme la croix clouée sur ce mont qui dure jusqu'à l'ÉTERNITÉ !

Digitized by Google

Montréal, 10 décembre 1841.

NOUVELLES LOCALES

MISSIONNAIRES OBLATS. — Nous avons annoncé dans notre dernier Numéro l'arrivée des Pères Oblats parmi nous. L'*Ami de la Religion*, journal très estimé de Paris, donne les renseignements qui suivent sur ces courageux missionnaires, et confirme ce que nous en avons dit nous-même il y a quelque temps :

" Nous avons parlé, dit ce journal, du départ de quatre missionnaires pour le diocèse de Montréal en Canada. Ces missionnaires, dont le vrai nom, donné par l'Église, est celui d'Oblats de Marie Immaculée, ont été demandés à Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, qui est leur fondateur et leur supérieur, par Mgr l'évêque de Montréal, dans le voyage que ce prélat a fait dernièrement en Europe.

" M. Honorat, qui est le supérieur de la mission du Canada, est de la ville d'Aix. Depuis vingt ans qu'il exerce le ministère des missions, il a évangélisé, avec des fruits abondants pour les âmes, les diocèses d'Aix, de Marseille, de Gap, de Nîmes, de Digne et d'Avignon. Il était en dernier lieu supérieur des missions diocésaines du diocèse d'Avignon. Il possède à un degré remarquable le talent d'émouvoir les masses, et d'entraîner les populations entières dans le bien. C'est un homme tout à fait apostolique et d'un dévouement admirable. Dans les pays qui ont entendu sa parole, et particulièrement dans le diocèse d'Avignon, où il a donné des missions dans un très grand nombre de paroisses, on se souviendra longtemps de ses succès évangéliques. Il y laisse les plus grands regrets.

" Ses compagnons sont M. Telmon, qui est du diocèse de Digne, M. Baudrand, du diocèse de Grenoble, et M. Lagier, du diocèse de Gap.

" M. Telmon avait été directeur du grand séminaire de Marseille et de celui d'Ajaccio. Ses connaissances en théologie et sa parole abondante et facile

Digitized by Google

en feront un controversiste de mérite. Il a défendu le dogme catholique contre l'hérésie et a fait avec beaucoup de succès un grand nombre de missions.

"M. Baudrand, qui porte un nom fort connu dans la littérature ascétique ou de piété (c'est un arrière-petit-neveu du P. Baudrand), unit au dévouement des talents distingués qui le faisaient remarquer dans les provinces du Midi.

"M. Lagier, quoique plus jeune dans le ministère, promet un bon ouvrier évangélique.

"Nous sera-t-il permis de révéler que tous les membres de l'association des Oblats de Marie (vulgairement appelés missionnaires de Provence) avaient sans exception brigué l'honneur d'être envoyés dans cette mission lointaine du Canada ? Quatre seulement ont été choisis ; mais, si tous ne pouvaient pas l'être, le zèle et le dévouement ne manquaient pas à ceux qui sont restés. C'est avec une sorte de sainte envie qu'ils se sont séparés de ceux de leurs confrères qui ont été désignés pour des travaux encore plus pénibles et des sacrifices encore plus généreux. L'ambition des peines à endurer pour la cause de Jésus-Christ et de son Église, tentait ces âmes dévorées de zèle. Tous sont animés du même esprit ; et l'*Ami de la Religion* aime d'autant plus à rendre ce témoignage aux Oblats de Marie, que notre position nous a mis dans le cas de les connaître et de les admirer.

"Dans les divers diocèses où ces missionnaires sont connus, et ils le sont par la masse de la population, les vœux universels les suivent au-delà de l'océan."

Les Pères Oblats, à l'exception du Père Honorat retenu ici par une légère indisposition, se sont rendus, mardi le 7, à leur demeure de Saint-Hilaire pour y célébrer le lendemain la fête de leur ordre, l'*Immaculée Conception de Marie.*

—On nous communique l'extrait suivant d'une lettre adressée de Kingston à la Révérende Supé-

Digitized by Google

rieure de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

....." C'est le 25 novembre, fête de Sainte-Catherine, que Mgr Gaulin a fait l'ouverture de l'institution des Sœurs de la Congrégation dans sa ville épiscopale. Sa Grandeur, assistée de ses deux chapelains, a commencé la cérémonie par la bénédiction du lieu ; puis, ayant adressé à la pieuse assemblée quelques paroles analogues à la circonstance, elle a récité l'hymne *Veni Creator*, avec verset et oraison ; à la suite de quoi, le vénérable pontife a célébré la première messe dans le charmant petit oratoire des Sœurs. La réunion se composait d'une vingtaine de personnes qui avaient sollicité la faveur d'unir leurs prières à celles du fondateur et des fondatrices. Ce même jour, à l'imitation de la vénérable Marguerite Bourgeoys, (1) les Sœurs ont donné l'instruction à quelques enfants ; mais les classes proprement dites ne commenceront qu'au 1er décembre et ce jour-là ce ne sera plus à une douzaine, mais bien à une cinquantaine d'écolières que nos institutrices enseigneront toutes les bonnes choses que l'on enseigne à la Congrégation de Montréal. Réjouissez-vous donc, ma chère Supérieure, du bien que votre maison va opérer par ici et demeurez convaincue que chaque membre de votre communauté aura part à cette bonne œuvre, si elle la seconde de ses vœux et de ses prières."

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.—Nous donnons avec plaisir l'extrait suivant d'une lettre du 26 novembre adressée à la *Gazette de Québec* relative à la construction du nouveau collège de Sainte-Anne :

(1) Nous devons observer que l'époque des premiers travaux de la Sœur Marguerite Bourgeoys pour l'éducation des petites filles, dans Ville-Marie, est regardée par quelques personnes comme antérieure de six années à celle que nous leur avons assignée dans nos derniers numéros. C'est bien en 1659, il est vrai, qu'elle réunit pour la première fois les enfants pour leur donner une éducation commune. Mais dès le 25 novembre 1653, peu de jours après son arrivée dans la colonie, elle avait consacré ses soins à l'éducation, qu'elle allait distribuer de porte en porte : ce qu'elle avait continué sans interruption, pendant tout le temps qu'elle avait passé dans la colonie, jusqu'en 1659.—Note de l'Éditeur.

Digitized by Google

"On sait que le 8 du mois de juin dernier eut lieu, à Sainte-Anne, la bénédiction de la première pierre d'un nouveau collège.

"L'heureuse opportunité de la saison, le zèle toujours soutenu des paroissiens de Sainte-Anne, l'assistance active des paroisses voisines, et notamment de la Rivière-Ouelle, grâce aux efforts constants de M. le seigneur du lieu, l'assiduité et la conscience des ouvriers, la rentrée assez efficace des sommes souscrites ; enfin la Providence a permis qu'après six mois à peine de travail et d'ardeur l'entreprise vînt à succès. Aujourd'hui l'édifice est debout ; et malgré l'état avancé de la saison la couverture en planche se poursuit avec empressement afin de préparer un abri pour les travaux intérieurs dont la plus grande partie pourra être exécutée dans le cours de l'hiver. Vu cet heureux résultat, une messe d'actions de grâces a été chantée lundi dernier.....

"Pour compléter le tout, la corporation a toujours foi dans la bienveillance publique. Elle voit avec admiration dans le diocèse de Montréal surgir comme par enchantement de nouvelles institutions de charité et de bien public, toutes fondées sur le zèle et la libéralité chrétienne de ses compatriotes. Certes les éléments de cette charité et de ce zèle ne manquent nulle part parmi nous. A d'autres qu'à la corporation d'en suspecter les généreux efforts. Ainsi, un centre d'éducation mitoyenne, garantie dans sa base qui est la religion et la morale de nos pères ; et, avec les moyens suffisants, garantie aussi dans ses fins qui sont l'instruction de cette partie de notre jeunesse que les hautes vocations ou les plus humbles emplois de la société n'appellent point ; une telle entreprise pourra donc passer aussi pour une œuvre de charité, de bien public, d'honneur et d'esprit national. Du moins, c'est la pensée bien arrêtée de la corporation et de ses nombreux coopérateurs. Elle la poursuivra cette pensée : tout lui a dit jusqu'ici que Dieu et les hommes lui étaient favorables."

Digitized by Google

Et nous pouvons, pour notre part, lui prédire en toute assurance que son espoir ne sera pas frustré : Dieu et les hommes continueront à lui être favorables. La cause de l'éducation est trop belle et trop importante ; le dévouement de ceux qui s'y consacrent est trop généreux, et les sacrifices qu'elle requiert sont trop louables, pour qu'on puisse jamais oublier les efforts constants de la corporation du collège de Sainte-Anne pour l'avancement de l'éducation de notre jeunesse. Dieu les a vus ces efforts, il en a connu surtout les motifs, et il les a bénis ; ils fructifieront donc. Les hommes au cœur généreux, qui jusqu'ici ont secondé si noblement les vues de cette corporation, voient leurs sacrifices couronnés de succès, et ils sentent plus vivement que jamais le bien qui doit en découler. Cette vue les remplira d'une nouvelle ardeur, et leurs efforts redoubleront. C'est à la veille d'atteindre le but désiré que, dans toute entreprise, on redouble de courage et d'activité. D'ailleurs nous savons qu'il y a dans le cœur canadien un fonds de générosité et de dévouement tout aussi noble qu'on pourrait le trouver partout ailleurs ; et toutes les fois qu'il s'est agi d'une œuvre publique et surtout religieuse, le district de Québec n'a jamais été en arrière.

—Il y aura ordination, dimanche, au collège de Sainte-Thérèse.

—Une Proclamation de Son Excellence l'administrateur de la province, pour mettre à effet le bill de judicature passé dans la dernière session législative, partage Montréal en douze nouveaux districts judiciaires, Québec en huit et Trois-Rivières en deux, tels qu'ils avaient été partagés déjà pour les municipalités : ce qui va donner 22 nouveaux juges au Bas-Canada, sans y comprendre le district de Gaspé.

Digitized by Google

Montréal, 17 décembre 1841.

R. P. DOM CLAUDE MARTIN

FILS DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

Première supérieure des Ursulines de Québec

Comme nous avons parlé dernièrement de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, nos lecteurs ne manqueront pas de lire avec intérêt la courte notice que nous donnons aujourd'hui sur son fils Dom Martin, et que nous avons extraite de la " Biographie universelle ancienne et moderne par une société de gens de lettres et de savants ", ouvrage publié à Paris, chez L.-G. Michaud, 1811-1828, en 52 vol. in-8.

Martin (Dom Claude), savant Bénédictin de la Congrégation Saint-Maur, né à Tours, en 1619, était encore au berceau lorsqu'il perdit son père ; il n'avait que douze ans, quand sa mère, femme d'une éminente piété, entra dans l'ordre des Ursulines, où elle s'est acquis une grande célébrité. Quelques personnes charitables prirent soin de son éducation ; et le jeune orphelin chercha, par son application, à se rendre digne de la bienveillance dont il était l'objet.

Aussitôt qu'il eut achevé ses cours de philosophie, il vint à Paris prier Mme d'Aiguillon, amie de sa mère, de lui procurer un emploi ; mais tandis qu'il attendait le résultat des démarches de cette dame, il se sentit tout à coup un grand éloignement pour le monde ; et, d'après l'avis de son directeur, il se rendit à Vendôme, où il prit l'habit de saint Benoît, en 1642.

Dom Martin devint bientôt le modèle de ses confrères par sa douceur, sa piété et son attachement à ses devoirs. Il fut élu prieur du couvent des Blancs-Manteaux en 1654, et chargé successivement de la direction des différentes autres maisons jusqu'en 1668, où il fut nommé premier assistant du supérieur-général de la Congrégation. Il rendit, dans cette place,

Digitized by Google

d'importants services par son zèle pour le rétablissement et le maintien de l'ancienne discipline ; il prit aussi la défense de la Congrégation, attaquée par les autres corps religieux, et détermina ses confrères à entreprendre une nouvelle édition des *Œuvres* de saint Augustin. Il fut nommé, en 1690, prieur de Marmontier ; mais l'affaiblissement de ses forces lui fit désirer de n'être point réélu dans cette charge : il employa les dernières années de sa vie à prier, à se mortifier, et mourut en odeur de sainteté le 9 août 1696 (1). Un de ses plus illustres confrères (*Dom Martène*) a écrit sa *Vie*, Tours, 1697, in-8.

EXTRAIT DU JOURNAL " THE CATHOLIC " DE HAMILTON

Il se trouve, parmi nos frères séparés de différentes dénominations, des personnes qui sont blessées de ce que nous essayons à démontrer la fausseté de leurs différentes croyances, telles qu'exposées dans les traités et journaux religieux de leurs nombreux éditeurs. Mais ont-elles réfléchi que nous ne sommes jamais les aggresseurs dans ces disputes ; que notre religion est constamment défigurée et mal représentée par ceux qui ont intérêt à tromper ; que nous, catholiques, sommes représentés par ces ignorants et malicieux écrivailleurs, comme des idolâtres, des vendeurs de pardons pour les péchés à venir, des ennemis de la Bible ou de la parole de

(1) On a de ce respectable religieux, I. *Oraison funèbre* de Pompone De Bellièvre, premier président du Parlement, Paris, 1657. II. *Méditations chrétiennes pour les dimanches et principales fêtes de l'année*, ibid., 1669, 2 vol. in-4 ; traduit en latin par D. Metzer, Saltzburg, 1695. III. *Conduite pour la retraite du mois*, ibid., 1670, in-12 ; septième édition, 1712. IV. *Pratique de la règle de saint Benoît*, ibid., 1674, in-12 ; traduit en latin. V. Une *Vie* de sa mère Marie de l'Incarnation. VI. Des *Méditations* pour la fête de sainte Ursule, de saint Norbert, etc.

Dom Martène a publié *Maximes spirituelles tirées des écrits de Dom Claude Martin*, Paris, 1698, in-12. *L'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* contient un *Eloge* de ce Religieux, p. 163-76.— *Weiss.*

Digitized by Google

Dieu écrite, et des monstres infâmes, indignes d'être tolérés ; que dans leur élégante phraséologie, notre Église est *la prostituée de Babylone*, ou *la prostituée vêtue d'écarlate*, le Pape, l'*homme de péché*, l'*antéchrist*, Rome, *le siège de la Bête ;* que toute notre doctrine est blasphème et corruption ; ne conviendront-elles pas que nous avons raison de nous défendre d'imputations si horribles et si insensées ? Est-ce que nous devrions garder un profond silence et souffrir que le public protestant, qui ignore notre doctrine, et dont l'opinion à cet égard a reçu une direction erronnée, puisse conclure que toute cette calomnie antichrétienne et si longtemps soufferte sans réponse, ne peut en aucune manière être niée ?

Il y a eu un temps, et un temps très long, pas moins de trois siècles, pendant lequel notre voix était enchaînée par des ordonnances pénales. Alors nos ennemis avaient la liberté de parler et de publier sur nous tout ce qu'il leur plaisait. Et ils n'ont pas manqué d'employer tout ce temps à nous injurier et à noircir notre caractère. Leurs prétendus complots, leur trahison des poudres (Gunpowder treason) et mille autres artifices diaboliques, pour rendre odieuse la religion honnie de nos ancêtres ; tout fut employé. Appuyés qu'ils étaient et soutenus par les coupables procédés d'un gouvernement intéressé et persécuteur, ils réussirent à la fin à tromper un public indolent et sans défiance, tant en Angleterre qu'en Écosse ; jamais cependant dans le pays de saint Patrice, cette île des saints, d'où aucune hérésie, aucune secte fanatique ne surgit jamais. Mais, grâce à Dieu, les temps sont changés. Maintenant nous avons la liberté de parler ouvertement. Le soleil de la vérité a reparu à la fin, et a dispersé par ses rayons lumineux les sombres nuages, ces vapeurs changeantes qui s'élèvent de la terre, ces exhalaisons pestilentielles de l'imposture et de l'erreur longtemps propagée.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME II

Adresse au Grand Jury par S. Hon. le juge Pyke..... 194
Analyse du Bill d'éducation actuellement sous la considération de la législature..... 108
A nos correspondants 35, 194
Arrivée de missionnaires..... 197
Assemblée pour la bâtisse d'une église catholique canadienne à Burlington..... 285
Assemblée publique à Saint-Roch pour l'érection d'un couvent de Sœurs de la Congrégation de N.-Dame. 363
Assertion de M. Aylwin en chambre..... 193
Asile pour les femmes âgées et infirmes ou Maison de la Providence..... 261

Banc du Capitaine..... 288
Bill pour l'encouragement des écoles élémentaires..... 208
Bill sur l'éducation..... 108, 182

Circulaire de Mgr Bourget à son clergé..... 121
Clôture du Parlement provincial..... 232
Collège de Chambly..... 33
Collège de Montréal..... 79
Collège de Saint-Hyacinthe..... 28, 51
Colonies anglaises..... 128
Compte-rendu de l'instruction catholique..... 129
Contre-lettres sur l'éducation, à mon pays..... 198
Correspondances..... 37, 39, 73, 122, 160, 253, 303, 342
Coup d'œil sur les retraites en Canada..... 299
Couvent à Saint-Joseph de Soulanges..... 244
Couvents protestants..... 297
Croix du Mont Saint-Hilaire, un pèlerinage..... 369

Digitized by Google

Démarches des protestants contre le Bill de l'éducation. 213
Départ de Missionnaires..... 192
Description de l'église paroissiale de la ville de Montréal ou Ville-Marie..... 348
Des déclamations des Suisses contre les revenus des curés du Canada..... 95
Des Trappistes..... 26
Deux nouveaux asiles catholiques..... 218
Discours sur l'histoire moderne..... 55

Écoles des frères de la doctrine chrétienne..... 92
Église catholique canadienne à Burlington..... 274, 284
État de la religion dans la paroisse de l'Acadie..... 73
Exercices littéraires de collèges..... 50, 104
Exercices littéraires du collège de Chambly..... 25
Extrait du journal *The Catholic* de Hamilton..... 379

Faits divers..... 215, 245
Fête de saint Louis à Terrebonne..... 203

Gare ! gare ! Synode presbytérien..... 34
Grande solennité religieuse à Burlington..... 264

Haute trahison par ! ! !..... 64

Imposture confondue..... 275
Institution des Dames de la Providence..... 293

Législature provinciale..... 10
Les catholiques ont-ils tort d'orner magnifiquement leurs églises ?..... 46
Les deux Lartigue..... 32
Les paratonnerres..... 101, 162
Les Mormonites..... 277
Lettre pastorale de Mgr de Montréal..... 321
Lettre sur l'éducation..... 118
Loterie de bienveillance..... 32

Mariages mixtes..... 333
Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec..... 334

Digitized by Google

Missions catholiques dans la Chine et les colonies anglaises..... 93
Missions catholiques en Amérique..... 13
Missionnaires Oblats..... 273
Monument religieux et national..... 102, 188

Nécrologies..... 204, 229
Nouvelles diverses... 5, 24, 26, 35, 64, 180, 206, 230, 233, 259, 266, 279, 289, 317, 330, 352, 366
Nouvelles locales..... 177, 373
Notice biographique sur Mgr J.-O. Plessis..... 353
Notice pour MM. les curés et autres prêtres..... 205

Œuvre de la Propagation de la Foi..... 190, 339
Opinion de la presse sur le Bill de l'éducation..... 133
Opinion du *Canada Times* sur l'éducation..... 197
Origine des missions aux Montagnes-Rocheuses..... 236

Palmarès de 1841 ou distribution solennelle des prix au collège de Montréal..... 81
Pèlerinage du Mont Saint-Hilaire..... 241
Plantation de croix sur la montagne de Saint-Hilaire de Rouville..... 238
Poésie : Le Canada régénéré et l'évêque de Nancy..... 281
Procédés parlementaires..... 24, 29, 128, 181

Réponse aux lettres de M. C. Mondelet sur l'éducation élémentaire..... 39
Requêtes de NN. SS. les évêques présentées à la législature provinciale concernant le Bill de l'éducation. 115
Retour de l'évêque de Montréal..... 226
Retraite de la paroisse de Saint-Pierre de Sorel..... 170
Retraite de Saint-Ours..... 100
Retraite ecclésiastique du diocèse de Québec..... 227, 247
R. P. Dom Claude Martin..... 378

Société de tempérance..... 271, 303

Territoire en litige..... 288

Union de zèle sous le titre d'union de la croix..... 23

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

TOME II

Vue de Québec, la Cathédrale, place du Marché. Frontispice — 8

Vue du Fort de Chambly..... 33 — 40

Vue du Fort de Kingston..... 65 — 72

Portrait de M. Ducharme, fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse..... 106 — 104

Portrait de M. Girouard, fondateur du collège de Saint-Hyacinthe..... 130 — 200

Portrait de M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne de Lapocatière..... 147 — 136

Portrait de Saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes..... 150 — 168

Vue du Monument national et religieux, érigé sur la montagne de Saint-Hilaire..... 238 — 232

Portrait de Mère Gamelin, fondatrice des Sœurs de Charité de la Providence..... 261 — 264

Portait de la vénérable Mère de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec..... 334 — 328

Portrait de Mgr J.-O. Plessis, évêque de Québec en 1806 et archevêque en 1810..... 353 — 360

Portrait du R. P. Honorat, fondateur des Oblats au Canada..... 373 — 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google